

# EASO

## Rapport d'information sur les pays d'origine (COI)

### Fédération de Russie

### Les acteurs étatiques de la protection







# EASO Rapport d'information sur les pays d'origine (COI)

## Fédération de Russie

## Les acteurs étatiques de la protection

Mars 2017

Ni European Asylum Support Office ni aucune personne agissant au nom de European Asylum Support Office n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2018

© European Asylum Support Office, 2018

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont European Asylum Support Office n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits.

Crédit photo de couverture: JessAerons – [Istockphoto.com](https://www.istockphoto.com)

Print ISBN 978-92-9494-836-6 doi:10.2847/345798 BZ-04-17-273-FR-C  
PDF ISBN 978-92-9494-835-9 doi:10.2847/93582 BZ-04-17-273-FR-N

## Remerciements

L'EASO tient à remercier les unités chargées de l'information sur les pays d'origine (COI) et les services d'asile nationaux suivants qui ont participé à la rédaction du présent rapport:

Belgique, Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (Cedoca), centre de documentation et de recherche,

Pologne, Bureau des étrangers, service des procédures relatives aux réfugiés, unité d'information sur les pays d'origine,

Suède, Office suédois des migrations (Lifos), centre d'analyse et d'information sur les pays d'origine,

Norvège, Landinfo, Centre d'information sur les pays d'origine.

Les services suivants ont révisé le présent rapport:

Danemark, ministère de l'immigration et de l'intégration, service danois de l'immigration, division de l'information sur les pays d'origine,

Suisse, secrétariat d'État aux migrations, division «Analyses et services».

L'organisation suivante a révisé et mis à jour le rapport:

ACCORD – Centre autrichien de recherche et de documentation sur les pays d'origine et l'asile



# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>3</b>
<b>Avertissement</b> .....	<b>7</b>
<b>Glossaire et abréviations</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>13</b>
<b>Carte</b> .....	<b>15</b>
<b>1. Fédération de Russie (FdR) – Constitution et structure de l'État</b> .....	<b>17</b>
1.1 Le président de la Fédération de Russie .....	17
1.2 Le gouvernement de la Fédération de Russie .....	18
1.3 L'Assemblée fédérale .....	19
1.4 Le système judiciaire et le ministère public.....	20
1.5 Du fédéralisme à la centralisation .....	20
<b>2. Les acteurs étatiques de la protection en Fédération de Russie et les groupes vulnérables</b> .....	<b>23</b>
2.1 Le ministère de l'intérieur (MVD) et la police .....	24
A. Généralités.....	24
B. Capacité de la police .....	27
C. Intégrité de la police.....	29
2.2 Le comité d'enquête de la Fédération de Russie (SK).....	35
A. Généralités.....	35
B. Capacité.....	38
C. Intégrité.....	39
2.3 Le bureau du procureur .....	43
A. Généralités.....	43
B. Capacité.....	48
C. Intégrité.....	49
2.4 Les tribunaux .....	53
A. Généralités.....	53
B. Capacité.....	54
C. Intégrité.....	59
2.5 Le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie .....	67
A. Généralités.....	67
B. Capacité.....	70
C. Intégrité.....	72
2.6 Groupes vulnérables .....	73
<b>3. République tchétchène</b> .....	<b>81</b>
3.1 Contexte et introduction .....	81
3.2 Développements récents.....	83
3.3 Protection de l'État .....	85
<b>Annexe 1: Bibliographie</b> .....	<b>93</b>
<b>Annexe 2: Termes de référence</b> .....	<b>121</b>



# Avertissement

Le présent rapport a été rédigé conformément à la méthodologie du Bureau d'appui relative aux rapports d'information sur le(s) pays d'origine (2012) <sup>(1)</sup>. Le rapport se base sur des sources d'information soigneusement sélectionnées. Toutes les sources utilisées sont référencées. Toutes les informations présentées, exception faite des faits incontestables ou évidents, ont fait l'objet de vérifications par recoupement dans la mesure du possible, sauf indication contraire.

Les informations que contient le présent rapport ont fait l'objet de recherches, d'évaluations et d'analyses approfondies. Ce document ne prétend toutefois pas être exhaustif. Le fait que certains événements, personnes ou organisations ne soient pas mentionnés dans le présent rapport ne signifie pas que ces événements ne se sont pas produits ou que les personnes ou organisations concernées n'existent pas.

Par ailleurs, le présent document ne permet pas de se prononcer sur l'issue ou le bien-fondé d'une demande de statut de réfugié ou d'une demande d'asile. La terminologie utilisée ne doit pas être considérée comme révélatrice d'une position juridique particulière.

Des termes tels que «réfugié», «risque» et toute autre terminologie similaire sont utilisés de façon générique et non au sens de la définition juridique figurant dans l'acquis de l'Union en matière d'asile et dans la Convention de Genève.

Ni l'EASO ni aucune personne agissant en son nom ne peut être tenu pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans la présente publication.

La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source.

Il est à noter que la numérotation des pages peut varier entre la version PDF téléchargeable et la version imprimée en raison des spécifications de formatage.

Le public cible se compose des agents chargés des dossiers d'asile, des chercheurs en matière d'informations sur les pays d'origine, des décideurs politiques et des autorités décisionnelles.

La rédaction du présent rapport a été achevée en décembre 2016. Aucun événement survenu après cette date n'est mentionné dans ce rapport. La section «[Méthodologie](#)» de l'introduction contient de plus amples informations sur la période couverte par le présent document. La législation relative à la violence domestique adoptée en février 2017, dont les principales conclusions ont été intégrées au présent rapport sont intégrées au présent rapport, fait exception à cette date limite.

---

<sup>(1)</sup> La méthodologie de l'EASO se base en grande partie sur les lignes directrices communes à l'UE pour le traitement de l'information sur le pays d'origine(2008) et peut être téléchargée sur le site web de l'EASO: <http://www.easo.europa.eu>.



# Glossaire et abréviations

CPA	Code de procédure administrative
<i>adat</i>	Droit coutumier autochtone <sup>(2)</sup>
ADC Memorial	Anti-Discrimination Centre Memorial
AI	Amnesty International
<i>blat</i> (блат)	Échange de «faveurs d'accès» à des ressources publiques par des voies personnelles. L'échange <i>blat</i> est souvent décrit comme un «partage», un «coup de main», «un soutien entre amis» ou une «entraide». Étroitement lié aux réseaux personnels, le <i>blat</i> donne accès à des ressources publiques par des voies personnelles <sup>(3)</sup> .
CAC	Comité d'assistance civique
CAN	Chechnya Advocacy Network (Tchéchénie)
CAT	Comité des Nations unies contre la torture
CEDAW	Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CIA	Agence centrale de renseignements
CEI	Communauté des États indépendants
CdE-CCJE	Conseil consultatif de juges européens
CdE-CCPE	Conseil consultatif de procureurs européens
CdE-CEPEJ	Conseil de l'Europe – Commission européenne pour l'efficacité de la justice
CdE-CommDH	Conseil de l'Europe – Commissaire aux droits de l'homme
CdE-CPT	Conseil de l'Europe – Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants
CdE-ECRI	Conseil de l'Europe – Commission européenne contre le racisme et l'intolérance
CdE-APCE	Assemblée parlementaire
Conseil de la Fédération	<i>Soviet Federatsii</i> /Совет Федерации
CPP	Code de procédure pénale de la FdR
CPJ	Comité pour la protection des journalistes
DIS	Service danois de l'immigration
DRC	Conseil danois pour les réfugiés
EASO	Bureau européen d'appui en matière d'asile
CEDH	Cour européenne des droits de l'homme

<sup>(2)</sup> ICG, *The North Caucasus: The Challenges of Integration (I)*, Ethnicity and Conflict, 19 octobre 2012, p. 35.

<sup>(3)</sup> Ledeneva, A., *Russia's Economy of Favours. Blat, Networking and Informal Exchange*, 1998, p. 37.

EPRS	Service de recherche du Parlement européen
FCO	Ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth
Sujet fédéral	Entité constituante de la FdR, sujet de la FdR
FIDH	Fédération internationale des ligues des droits de l'homme
FSSS	Service statistique de l'État fédéral ( <i>Federalnaïa Sloujba Gossoudarstvennoï Statistiki/Федеральная служба государственной статистики</i> ), ou Rosstat
FSB	Service fédéral de sécurité ( <i>Federalnaïa Sloujba Bezopasnosti/Федеральная служба безопасности</i> )
FSKN	Service fédéral de lutte contre la drogue ( <i>Federalnaïa Sloujba po Kontroliou za Oborotom Narkotikov/Федеральная служба по контролю за оборотом наркотиков</i> )
GUVM	Direction générale des affaires migratoires ( <i>Glavnoe upravlenie po voprosam migratsii/Главное управление по вопросам миграции</i> )
HRC Memorial	Memorial Human Rights Centre
HRW	Human Rights Watch
HSS	Hanns Seidel Stiftung
CIC	Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme
CIJ	Commission internationale de juristes
OIM	Organisation internationale pour les migrations
IRL	Institut pour l'état de droit ( <i>Institut Problem Pravoprimenenia, IPP/Институт проблем правоприменения, ИПП</i> )
ICG	International Crisis Group
CISR	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
KGI	Comité des initiatives civiles ( <i>Komitet Grajdanskikh Initsiativ/Комитет гражданских инициатив</i> )
<i>koordinatsionny soviet</i> (координационный совет)	Conseil de coordination
<i>krycha</i> (крыша)	Corruption policière de haut niveau («couverture», aussi appelé «racket de protection»); trouve ses racines dans la libéralisation économique des années 90, lorsque la criminalité organisée fournissait une «protection» aux entreprises contre les autres groupes criminels organisés <sup>(4)</sup> .
KSRF	Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie ( <i>Konstitutsionny soud Rossiiskoi Federatsii/Конституционный Суд Российской Федерации</i> )
LGBT	Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres
<i>militsia</i> (милиция)	Ancien nom de la police (avant 2011)
<i>mirovye soudia</i> (мировые судья)	Juges de paix

(4) Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 222.

MVD	Ministère de l'intérieur ( <i>Ministerstvo Vnoutrennikh Del/Министерство внутренних дел</i> )
<i>nadzor</i> (надзор)	Procédure de contrôle prudentiel (système judiciaire)
INDH	Institutions nationales des droits de l'homme
MNP	Mécanismes nationaux de prévention
ONG	Organisation non gouvernementale
NYT	New York Times
NZZ	Neue Zürcher Zeitung
<i>Obchtchestvenny Verdict</i> (Общественный вердикт)	Public Verdict Foundation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
HCDH	Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
CDH	Conseil des droits de l'homme des Nations unies
OMON	«Détachements mobiles à vocation particulière» de la police ( <i>Otriad Mobilny Osobogo Naznatchenia/Отряд мобильный особого назначения</i> )
<i>operativniki</i> (оперативники)	Enquêteurs chargés de l'enquête sur le terrain ou de l'enquête préliminaire
OSAC	Conseil consultatif sur la sécurité à l'étranger
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<i>palochnaïa sistema</i> (палочная система)	Système d'évaluation des performances de la police russe
<i>politsia</i> (полиция)	Police
Pravo.gov.ru	Portail internet officiel d'information juridique de la FdR
PRI	Penal Reform International
<i>rabochy apparat</i> (рабочий аппарат)	Appareil d'assistance
<i>raïon</i> (район)	District
RBC	RosBusinessConsulting
RBTH	Russia Beyond The Headlines
RT	République tchétchène
<i>reïderstvo</i> (рейдерство)	L'acquisition illicite d'une entreprise ou d'une partie d'une entreprise en Russie (ou rafle d'actifs) <sup>(5)</sup>
FdR	Fédération de Russie
RFE/RL	Radio Free Europe/Radio Liberty
RG	Journal officiel de la FdR ( <i>Rossiiskaïa Gazeta/Российская газета</i> )
RJI (ou SRJI)	Russian Justice Initiative (ou: Stitching Russian Justice Initiative)
RSFSR	République socialiste fédérative soviétique de Russie

<sup>(5)</sup> Chatham House, *Reïderstvo: Asset-Grabbing in Russia*, mars 2014, p. 2.

RT	Russia Today
SCA	Sous-comité de l'accréditation
SEM	Secrétariat d'État aux migrations (Suisse)
SFH	Schweizerische Flüchtlingshilfe
<i>Charia</i>	Loi islamique, ensemble de prescriptions juridiques, morales, éthiques et religieuses de l'Islam, qui couvre une grande part de la vie des musulmans, basée sur le Coran, la sunna <sup>(6)</sup> et le fiqh <sup>(7)</sup> .
SK	Comité d'enquête de la Fédération de Russie ( <i>Sledstvennyy Komitet Rossiiskoi Federatsii/Следственный комитет Российской Федерации</i> )
SOVA	Centre pour l'information et l'analyse SOVA, ONG russe
Douma d'État	<i>Gossoudarstvennaïa douma Rossiiskoi Federatsii/Государственная дума Российской Федерации</i>
TI	Transparency International
ONU	Organisation des Nations unies
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
US DoS	Département d'État américain
WSJ	Wall Street Journal

<sup>(6)</sup> La sunna désigne les «actes et paroles du prophète Mahomet» qui «sont devenus un modèle pour la conduite des musulmans ainsi qu'une source majeure de la loi islamique»; Oxford University, Oxford Islamic Studies Online, Sunnah, s.d.

<sup>(7)</sup> Le fiqh est la «jurisprudence musulmane et un ensemble de normes sociales de comportement inséparablement liés à la théologie» dans ICG, The North Caucasus; ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (I), Ethnicity and Conflict, 19 octobre 2012, p. 35-36.

# Introduction

Le présent rapport a été rédigé par des spécialistes de l'information sur les pays d'origine (COI) des unités COI et des bureaux d'asile cités comme co-auteurs dans la section «[Remerciements](#)», ainsi que par le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO).

Ce rapport a pour objectif de donner une vue d'ensemble de la fonctionnalité des administrations de la Fédération de Russie dans les secteurs de la justice et de la sécurité dans leur rôle d'acteurs étatiques de protection. Le rapport s'intéresse plus particulièrement aux fonctions étatiques considérées comme centrales du point de vue des citoyens – les institutions officielles qui constituent la garantie ultime pour les personnes de pouvoir exercer leurs droits. Dans ce contexte, le système de justice civile et de sécurité traditionnel, autrement dit les forces de police, le ministère public et les tribunaux, le comité d'enquête de l'État et le médiateur (commissaire aux droits de l'homme) ont été désignés comme acteurs centraux.

D'autres institutions sont actives dans le domaine de la sécurité et de la justice en Russie et jouent des rôles importants, par exemple le service fédéral de sécurité, la direction générale des affaires migratoires (GUVIM, qui remplace le service fédéral des migrations), et les troupes internes du ministère de l'intérieur (*Ministerstvo vnutrennikh del - MVD*). Comme ces institutions pourraient ne pas constituer des acteurs étatiques de la protection potentiels en matière de maintien de la sécurité et de garantie des droits, ils ont été exclus du présent rapport.

## Méthodologie

### • Définition des termes de référence

En août 2015, l'équipe susmentionnée, composée de spécialistes COI des pays de l'UE+ et de l'EASO, s'est réunie afin de déterminer les [termes de référence](#) du rapport et de répartir les tâches. Les termes de référence ont été définis suivant les lignes directrices de l'unité COI de l'Office suédois des migrations (LIFOS) pour évaluer la fonctionnalité de base des secteurs de la justice et de la sécurité d'un pays, en leur qualité de garants de la protection d'un État. La méthode employée est une approche systématique qui distingue les facteurs liés à la capacité et ceux liés à l'intégrité. Le processus de rédaction initial s'est déroulé de septembre 2015 à janvier 2016.

### • Contrôle de la qualité

Afin de garantir le respect par les co-auteurs de la méthodologie du Bureau d'appui relative aux rapports d'information sur le(s) pays d'origine, entre janvier et février 2016, des spécialistes des pays énumérés dans la section «[Remerciements](#)» ont révisé le rapport de leurs pairs <sup>(8)</sup>.

Une autre révision et une mise à jour du contenu ont été réalisées par ACCORD entre septembre et décembre 2016, suivant la méthodologie du Bureau d'appui relative aux rapports d'information sur le(s) pays d'origine et les termes de référence existants.

Tous les commentaires formulés par les réviseurs ont été pris en considération et la plupart d'entre eux ont été intégrés dans la version finale du présent rapport.

## Structure et utilisation du présent rapport

Un ensemble de paramètres de base a été défini dans les [termes de référence](#) afin de répondre aux questions sur les informations générales, la capacité et l'intégrité de chaque acteur de la protection en Fédération de Russie.

Le [chapitre 1](#) contient des informations sur la Constitution de la Fédération de Russie et sur la structure de l'État.

Le [chapitre 2](#) définit les acteurs étatiques de la protection pertinents en Russie pour les objectifs du présent rapport, qui ont déjà été expliqués:

- le ministère de l'intérieur (MVD);

<sup>(8)</sup> Parmi ces réviseurs figuraient le Danemark (service danois de l'immigration, division de l'information sur les pays d'origine) et la Suisse (secrétariat d'État aux migrations, division «Analyses et services»).

- le bureau du procureur,
- les tribunaux,
- le comité d'enquête de l'État (SK);
- le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie.

Étant donné le statut particulier de la Tchétchénie, celle-ci fait l'objet d'un chapitre distinct. Le [chapitre 3](#) contient des informations générales sur la République, sa structure, les évolutions récentes, la protection de l'État - les différents acteurs de la protection, l'incidence du droit traditionnel et religieux, et l'accès à la protection pour les femmes.

Le présent rapport fournit des informations sur les éléments et les indicateurs susceptibles d'aider à évaluer la disponibilité de la protection de l'État en Fédération de Russie.

## Carte (9)



Carte 1: Fédération de Russie - divisions administratives

(9) Nations unies, section de la cartographie, Fédération de Russie, carte n° 3840 Rev. 2, janvier 2004, (<http://www.un.org/Depts/Cartographic/map/profile/russia.pdf>), consulté le 13 décembre 2016.



# 1. Fédération de Russie (FdR) – Constitution et structure de l'État

Le présent chapitre offre une vue d'ensemble sur la Constitution et de la structure de l'État de la Fédération de Russie (FdR), qui forment le cadre d'action des acteurs étatiques de la protection.

La Constitution de la FdR établit la Russie comme un «État démocratique, fédéral, un État de droit, ayant une forme républicaine de gouvernement»<sup>(10)</sup>. Elle a été adoptée le 12 décembre 1993 et a été révisée à plusieurs reprises. Elle reconnaît la souveraineté du «peuple multinational» de Russie<sup>(11)</sup> et garantit «les droits et libertés de l'homme et civils»<sup>(12)</sup>. En cas de conflit entre le droit international et le droit national, le droit international prévaut<sup>(13)</sup>.

La Constitution répartit le pouvoir de l'État entre les branches législative, exécutive et judiciaire<sup>(14)</sup>. Le système de freins et de contrepoids est cependant faible en raison de sa nature très centralisée et du contrôle étroit exercé par le président sur les trois branches<sup>(15)</sup>.

## 1.1 Le président de la Fédération de Russie

La présidence russe a été établie par la «loi sur le président de la RSFSR» du 24 avril 1991<sup>(16)</sup>. La Constitution de 1993 a intégré la plupart des pouvoirs du président prévue par cette loi<sup>(17)</sup>. Le président est élu par les citoyens de la FdR au suffrage universel égal direct. En vertu de l'article 81 de la Constitution, le président peut être élu pour deux mandats consécutifs de six ans<sup>(18)</sup>.

Vladimir Poutine est le président de la Fédération de Russie. Il a exercé deux mandats entre 2000 et 2008, avant de céder la présidence à Dmitri Medvedev, la Constitution limitant la présidence à deux mandats consécutifs. En 2012, après un amendement constitutionnel visant à étendre le mandat à six ans, Vladimir Poutine s'est à nouveau porté candidat et a été élu<sup>(19)</sup>. Dmitry Medvedev est devenu Premier ministre<sup>(20)</sup>.

La Constitution confère au président des pouvoirs étendus. Il est chargé de protéger la Constitution ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté de la FdR<sup>(21)</sup>. En tant que chef de l'État, il définit la politique étrangère de la Russie<sup>(22)</sup> et dirige l'armée en tant que commandant en chef<sup>(23)</sup>. Il nomme le Premier ministre, avec l'approbation de la Douma d'État, et propose au Conseil de la Fédération des candidats aux postes de juges de la Cour constitutionnelle, de la Cour suprême, ainsi que des candidats pour le bureau du procureur général. Il nomme aussi les juges fédéraux des juridictions inférieures<sup>(24)</sup>.

Le président adopte des décrets et des ordonnances, contraignants sur l'ensemble du territoire de la Fédération de Russie et pour les entités gouvernementales fédérales, régionales et locales; les actes normatifs présidentiels doivent être conformes à la Constitution et aux lois fédérales<sup>(25)</sup>.

<sup>(10)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 1<sup>er</sup>.

<sup>(11)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 3, paragraphe 1.

<sup>(12)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, articles 17 et 18.

<sup>(13)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 15, paragraphe 4.

<sup>(14)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 10.

<sup>(15)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016; Bertelsmann Stiftung, BTI 2016 - Russia report, 2016, p. 11.

<sup>(16)</sup> Pravo.gov.ru, loi sur le président de la RSFSR, 24 avril 1991; Bibliothèque présidentielle «Boris Eltsine», loi «sur le président de la RSFSR» adoptée le 24 avril 1991.

<sup>(17)</sup> Bibliothèque présidentielle «Boris Eltsine», loi de la RSFSR «sur le président de la RSFSR» adoptée le 24 avril 1991.

<sup>(18)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 81.

<sup>(19)</sup> Forum européen pour la démocratie et la solidarité, Russie, dernière mise à jour le 21 septembre 2016.

<sup>(20)</sup> BBC News, Russia profile, Leaders, 30 novembre 2015.

<sup>(21)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 80, paragraphe 2.

<sup>(22)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 80.

<sup>(23)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 87.

<sup>(24)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 83.

<sup>(25)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 90.

Le président peut suspendre les lois et les règlements contraires à la Constitution, aux lois fédérales, aux obligations internationales ou aux droits et libertés civils, jusqu'à ce qu'une juridiction statue sur leur validité <sup>(26)</sup>. Le président peut opposer son veto à la législation adoptée par les chambres de l'Assemblée fédérale: un veto peut être annulé par une majorité des deux tiers des membres de l'Assemblée fédérale <sup>(27)</sup>. Avec l'approbation du Conseil de la Fédération, le président peut imposer l'état d'urgence ou la loi martiale <sup>(28)</sup>.

Si le Premier ministre est officiellement le chef du gouvernement, le président supervise aussi, entre autres, les ministères et agences suivants: défense, intérieur (police), justice, affaires étrangères, défense civile, secours en cas d'urgence et de catastrophe, sécurité fédérale et service de renseignement étranger <sup>(29)</sup>. Ces institutions, en mesure d'exercer un pouvoir coercitif au nom de l'État, sont connues en Russie sous le nom de «ministères du pouvoir» <sup>(30)</sup>.

## 1.2 Le gouvernement de la Fédération de Russie

En Russie, le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement, par l'intermédiaire de son président (le Premier ministre), des vice-présidents (premier vice-Premier ministre, vices-Premiers ministres) et des ministères fédéraux <sup>(31)</sup>. Le président du gouvernement est nommé par le président avec l'accord de la Douma d'État <sup>(32)</sup>. Le président détermine les orientations fondamentales de l'activité du gouvernement et organise ses travaux <sup>(33)</sup>.

En avril 2016, on recensait 21 ministères fédéraux <sup>(34)</sup>. Tel qu'indiqué au point [1.1 Le président de la Fédération de Russie](#), si le Premier ministre est officiellement le chef du gouvernement, le président supervise néanmoins les ministères et les agences relatifs à la sécurité intérieure, aux affaires étrangères et à la justice <sup>(35)</sup>.

Le ministère de l'intérieur, dirigé par Vladimir Kolokoltsev <sup>(36)</sup>, supervise le travail des forces de sécurité intérieure et l'application de la loi, y compris les enquêtes criminelles menées par la police. Il est aussi chargé de la lutte contre l'extrémisme, de la lutte contre le commerce de drogue et de la migration <sup>(37)</sup>. Le ministère de la justice, avec à sa tête Alexander Kononov, définit les politiques et édicte des règlements sur le système pénal, le barreau et le système notarial, le respect par les tribunaux de la procédure opérationnelle en place, l'application des décisions judiciaires et des actes promulgués par les autres agences, et les programmes d'aide juridique <sup>(38)</sup>. Depuis 1998, le ministère de la justice est aussi responsable des services pénitentiaires <sup>(39)</sup>.

Lors d'un remaniement du ministère de l'intérieur en mai 2016, le président Poutine a créé la Garde nationale fédérale, placée sous l'autorité directe du président et chargée de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée <sup>(40)</sup>. Viktor Zolotov, un ancien garde du corps de Vladimir Poutine, a été nommé à la tête de la Garde nationale <sup>(41)</sup>.

<sup>(26)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 85, paragraphe 2.

<sup>(27)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 107.

<sup>(28)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 102.

<sup>(29)</sup> Pravo.gov.ru, décret du président de la FdR n° 636 «sur la structure des organes fédéraux du pouvoir exécutif», 21 mai 2012; voir aussi les entrées respectives pour les ministères et les agences dans la rubrique consacrée au gouvernement de la FdR, À propos du gouvernement – Ministères et agences, dernière mise à jour le 5 avril 2016; Renz, B., Civil-Military-Relations and the Security Apparatus, 2010, p. 57; de Andrés Sanz et J. et Ruiz Ramas, R., Institutions and political regime in Putin's Russia: an analysis, 2008, p. 40, note 10.

<sup>(30)</sup> Taylor, B. D., State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism, 2011, p. 36-37.

<sup>(31)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 110; Gouvernement de la FdR, À propos du gouvernement – Hauts fonctionnaires du gouvernement russe, s.d.

<sup>(32)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 111.

<sup>(33)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 113.

<sup>(34)</sup> Gouvernement de la FdR, À propos du gouvernement – Ministères et agences, dernière mise à jour le 5 avril 2016.

<sup>(35)</sup> Pravo.gov.ru, décret du président de la FdR n° 636 «sur la structure des organes fédéraux du pouvoir exécutif», 21 mai 2012; voir aussi les entrées respectives pour les ministères et les agences dans la rubrique consacrée au gouvernement de la FdR, À propos du gouvernement – Ministères et agences, dernière mise à jour le 5 avril 2016; Renz, B., Civil-Military-Relations and the Security Apparatus, 2010, p. 57; de Andrés Sanz et J. et Ruiz Ramas, R., Institutions and political regime in Putin's Russia: an analysis, 2008, p. 40, note 10.

<sup>(36)</sup> Ministère de l'intérieur de la FdR (Le), Ministre, s.d.

<sup>(37)</sup> Ministère de l'intérieur de la FdR (Le), Structure, s.d.

<sup>(38)</sup> Gouvernement de la FdR, À propos du gouvernement – Ministère de la justice de la Fédération de Russie, s.d.

<sup>(39)</sup> Taylor, B. D., Historical Legacies and Law Enforcement in Russia, Mai 2011, p. 2.

<sup>(40)</sup> BBC News, Putin creates new National Guard in Russia 'to fight terrorism', 6 avril 2016; Eurasianet, Russia: What Interior Ministry Reform Means for the Migration and Drug Control Services, 9 mai 2016.

<sup>(41)</sup> (BBC News, Putin creates new National Guard in Russia 'to fight terrorism', 6 avril 2016.

### 1.3 L'Assemblée fédérale

L'Assemblée fédérale – parlement de la Fédération de Russie – est l'organe représentatif et législatif de la Fédération de Russie <sup>(42)</sup>. Elle est composée de deux chambres: le Conseil de la Fédération et la Douma d'État <sup>(43)</sup>. L'Assemblée fédérale est un organe fonctionnant en permanence <sup>(44)</sup>.

Le Conseil de la Fédération est la chambre haute du parlement russe créé par la Constitution de 1993 <sup>(45)</sup>. Il se compose de deux représentants de chaque sujet fédéral: un de l'organe législatif et un de l'organe exécutif du pouvoir d'État <sup>(46)</sup>.

Le Conseil de la Fédération a l'initiative législative <sup>(47)</sup>. Sa compétence couvre l'approbation de la loi martiale et de l'état d'urgence, sur proposition du président. En vertu de la Constitution, le Conseil a le pouvoir de destituer le président. Il approuve aussi les nominations à la Cour constitutionnelle et à la Cour suprême, et celle du procureur général <sup>(48)</sup>. Le Conseil approuve les lois fédérales adoptées par la Douma d'État <sup>(49)</sup>.

La Douma d'État est composée de 450 députés <sup>(50)</sup> élus pour un mandat de cinq ans <sup>(51)</sup>. Tout citoyen de plus de 21 ans qui possède le droit de participer aux élections peut être élu député de la Douma d'État. Une même personne ne peut être simultanément membre du Conseil de la Fédération et député de la Douma d'État <sup>(52)</sup>.

En février 2014, le président a signé une loi rétablissant un système dans lequel la moitié des membres de la Douma sont élus à la représentation proportionnelle et l'autre moitié au scrutin uninominal majoritaire <sup>(53)</sup>.

Selon Jesús de Andrés Sanz et Rubén Ruiz Ramas, deux politologues espagnols spécialisés dans l'analyse du régime post-soviétique, la domination de la Douma d'État a garanti l'influence du président sur le programme législatif et a mis un terme à la nécessité de fonder des coalitions électorales ou de recourir au droit de veto du président <sup>(54)</sup>.

Sur les 78 partis politiques enregistrés auprès du ministère de la justice, seuls six étaient représentés à la Douma d'État en octobre 2015 <sup>(55)</sup>, et seuls deux candidats de l'opposition ont remporté un siège en 2011 <sup>(56)</sup>. En 2011, des manifestations de masse ont éclaté après les élections, car beaucoup pensaient que le gouvernement avait truqué les élections lorsque Russie unie n'est pas parvenue à remporter la majorité des voix <sup>(57)</sup>. Lors des élections de 2016, même si des règles plus libérales en matière d'enregistrement des partis autorisaient la participation des candidats indépendants, seuls quatre des 14 partis en lice ont obtenu des sièges à la Douma d'État et aucun candidat indépendant n'a été élu <sup>(58)</sup>. La mission d'observation électorale de l'OSCE a conclu que la façon dont la campagne électorale avait été menée favorisait fortement les partis loyaux envers le président Poutine <sup>(59)</sup>. Russie unie a remporté trois quarts des sièges à la Douma d'État <sup>(60)</sup>.

<sup>(42)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 94.

<sup>(43)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 95.

<sup>(44)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 99.

<sup>(45)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 95.

<sup>(46)</sup> La Russie se compose de 83 entités constituantes fédérales (sujets), voir Official Russia, Sujets de la FdR, s.d.; site web officiel du Conseil de la Fédération; KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 95.

<sup>(47)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 104, paragraphe 1.

<sup>(48)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 102, paragraphe 1.

<sup>(49)</sup> (KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 105, paragraphes 3 et 4.

<sup>(50)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 95.

<sup>(51)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 96.

<sup>(52)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 97.

<sup>(53)</sup> Freedom House, Freedom in the World 2015, Russie, 28 janvier 2016.

<sup>(54)</sup> Andrés Sanz, J. et Ruiz Ramas, R., Institutions and political regime in Putin's Russia: an analysis, 2008, p. 43-44.

<sup>(55)</sup> CIA, World Factbook, dernière mise à jour le 10 novembre 2016.

<sup>(56)</sup> NYT, Putin Parties Show Strength in Russian Parliament Elections, 18 septembre 2016.

<sup>(57)</sup> Guardian (The), Russia's anti-Putin protests grow, 7 décembre 2011.

<sup>(58)</sup> BBC News, Russian election: Big victory for Putin-backed party United Russia, 19 septembre 2016; Jamestown Foundation, Duma Elections and the Future of Russian Politics After Putin, 19 septembre 2016.

<sup>(59)</sup> OSCE, Russian Federation, State Duma Elections, 18 septembre 2016: Statement of Preliminary Findings and Conclusions, 19 septembre 2016; voir aussi Economist, United Russia, divided Putin, 4 juin 2016.

<sup>(60)</sup> BBC News, Russian election: Big victory for Putin-backed party United Russia, 19 septembre 2016; Jamestown Foundation, Duma Elections and the Future of Russian Politics After Putin, 19 septembre 2016.

La Douma d'État adopte les lois fédérales, avec l'approbation (ou la non-action dans un délai de 14 jours) du Conseil de la Fédération <sup>(61)</sup>. Les lois constitutionnelles fédérales sont adoptées à la majorité qualifiée des membres du Conseil de la Fédération (3/4) et de la Douma d'État (2/3) <sup>(62)</sup>. Pour entrer en vigueur, une loi doit être signée par le président et promulguée dans les 14 jours <sup>(63)</sup>. La Douma d'État nomme aussi le commissaire aux droits de l'homme de la Fédération de Russie <sup>(64)</sup>.

## 1.4 Le système judiciaire et le ministère public

En Fédération de Russie, la justice est rendue par les tribunaux par l'intermédiaire de procédures constitutionnelles, civiles, administratives et pénales <sup>(65)</sup>. Le chapitre 7 de la Constitution («Autorité judiciaire et ministère public») établit la Cour constitutionnelle de la FdR <sup>(66)</sup>, la Cour suprême de la FdR <sup>(67)</sup>, les autres juridictions fédérales <sup>(68)</sup> ainsi que le ministère public de la FdR <sup>(69)</sup>. La Cour constitutionnelle de la FdR est compétente pour examiner la constitutionnalité des lois fédérales et régionales ainsi que des traités internationaux, pour trancher les litiges entre les organes d'État fédéraux et régionaux, et elle reçoit les plaintes individuelles relatives aux violations des droits constitutionnels <sup>(70)</sup>. La Cour suprême de la FdR est la plus haute autorité judiciaire en matière de droit civil, économique, administratif et pénal <sup>(71)</sup>. Chaque entité constituante possède aussi une cour constitutionnelle (ou cour de l'acte constitutif) ainsi qu'une Cour suprême <sup>(72)</sup>. Au niveau inférieur, les tribunaux de district traitent la plupart des affaires civiles, pénales et administratives. Citons également l'existence de la justice de paix <sup>(73)</sup>.

Le bureau du procureur général, dirigé depuis 2006 par Yuri Chaika <sup>(74)</sup>, est l'une des entités les plus puissantes: il est chargé des poursuites pénales et du contrôle de la légalité des actes des fonctionnaires du gouvernement <sup>(75)</sup>. Depuis 2007, le comité d'enquête est chargé des enquêtes pénales. Ce comité est devenu une entité fédérale distincte en 2011 et est dirigé par Alexandre Bastrykine <sup>(76)</sup>.

## 1.5 Du fédéralisme à la centralisation

La Russie est composée de 83 entités constituantes fédérales (sujets) également représentées au sein du Conseil de la Fédération, mais caractérisées par des niveaux d'autonomie variables. Parmi celles-ci, 46 *oblasts* (régions ou provinces), 21 républiques, neuf *kraïs* (territoires), quatre *okrougs* (districts) autonomes, un *oblast* autonome et deux villes fédérales (Moscou et Saint-Petersbourg) <sup>(77)</sup>. En outre, Vladimir Poutine a créé huit districts fédéraux qui sont des groupements de divisions administratives dotés d'un envoyé présidentiel <sup>(78)</sup>. En vertu du traité d'adhésion de la République de Crimée et de Sébastopol à la Russie, signé le 18 mars 2014, le territoire de la Crimée a été incorporé en tant que République de Crimée. La ville de Sébastopol a été incorporée en tant que ville fédérale de Russie <sup>(79)</sup>. En juillet 2016, le district fédéral de Crimée a été incorporé au district fédéral du Sud <sup>(80)</sup>. L'incorporation de la Crimée et de Sébastopol à la FdR n'a pas été reconnue par la plupart des États <sup>(81)</sup>.

<sup>(61)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, articles 105 à 107.

<sup>(62)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 108.

<sup>(63)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, articles 107 et 108.

<sup>(64)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 103.

<sup>(65)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 118.

<sup>(66)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 125.

<sup>(67)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 126.

<sup>(68)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 128.

<sup>(69)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 129.

<sup>(70)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 125.

<sup>(71)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 126.

<sup>(72)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le système judiciaire de la Fédération de Russie», 31 décembre 1996, article 4.

<sup>(73)</sup> Cour suprême de la FdR, Vue d'ensemble du système judiciaire de la FdR, s.d.

<sup>(74)</sup> Bureau du procureur général de la FdR, Procureur général, s.d.

<sup>(75)</sup> Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 188-193; Taylor, B. D., State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism, 2011, p. 50; Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 1<sup>er</sup>, paragraphe 2.

<sup>(76)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 12-13; dekodek, Ermittlungskomitee, 17 août 2015.

<sup>(77)</sup> Official Russia, Sujets de la FdR, s.d.; Permanent Committee on Geographical Names, divisions administratives de Russie, mai 2015.

<sup>(78)</sup> RBTH, Putin abolishes the Crimean District, 3 août 2016; Permanent Committee on Geographical Names, Administrative divisions of Russia, mai 2015.

<sup>(79)</sup> RG, accord entre la Fédération de Russie et la République de Crimée relatif à l'adhésion de la République de Crimée à la Fédération de Russie et à la formation de nouvelles entités constituantes au sein de la Fédération de Russie, 19 mars 2014.

<sup>(80)</sup> RFE/RL, Putin Reshuffles Regional Leaders Ahead Of Vote; Russian Customs Chief Out, 28 juillet 2016.

<sup>(81)</sup> UN News Centre, Backing Ukraine's territorial integrity, UN Assembly declares Crimea referendum invalid, 27 mars 2014.

Selon Jadwiga Rogoża du Centre des études orientales de Varsovie, l'étendue territoriale de la Fédération de Russie est à l'origine d'une immense diversité et de «disparités graves en matière de niveaux de développement des régions», dans les domaines de la géographie, de l'économie et de l'identité ethnique et culturelle des différentes régions<sup>(82)</sup>. Rogoża soutient qu'en dépit de cette diversité, le contrôle que le gouvernement fédéral exerce sur les affaires politiques, économiques et administratives dans les régions est si méticuleux qu'il dénature la forme fédérale formelle du gouvernement en FdR<sup>(83)</sup>.

En vertu de l'article 72 de la Constitution, l'application de la loi est, en principe, une responsabilité partagée du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux<sup>(84)</sup>. La seule exception est le ministère public, qui relève entièrement de la juridiction fédérale<sup>(85)</sup>. Brian D. Taylor, expert en politique russe de l'université de Syracuse, souligne qu'il était donc important pour Vladimir Poutine, lorsqu'il est devenu président pour la première fois, de fédéraliser l'application de la loi, dans le cadre de son projet de «reconquête du contrôle central sur la coercition de l'État»<sup>(86)</sup>.

D'autres universitaires indiquent aussi que la série de réformes entamée dans les années 2000 a servi à asseoir le contrôle étroit de Vladimir Poutine sur les régions par l'intermédiaire d'une série de nouvelles institutions, notamment les districts fédéraux et les représentants plénipotentiaires, et à réformer la représentation des régions au sein du Conseil de la Fédération, du Conseil d'État, du Conseil de sécurité et de l'administration présidentielle<sup>(87)</sup>. Le président exerce un contrôle sur les gouvernements régionaux par l'intermédiaire des huit districts fédéraux<sup>(88)</sup>, des entités qui ne sont pas prévues dans la Constitution et qui ont été introduites lors de la réforme de centralisation de Vladimir Poutine en 2000<sup>(89)</sup>. Les districts fédéraux sont dirigés par des «représentants plénipotentiaires», qui sont nommés par le président en tant qu'employés de l'administration présidentielle et qui sont chargés de rendre compte de la situation dans les régions, de faire appliquer les pouvoirs constitutionnels du président et de garantir que les lois régionales respectent la législation fédérale<sup>(90)</sup>.

Selon Taylor, Vladimir Poutine a aussi associé le procureur général et le ministère de la justice à une campagne d'harmonisation juridique des lois régionales avec les lois fédérales<sup>(91)</sup>, à la suite de laquelle «les districts fédéraux sont devenus une nouvelle source de manipulation de l'application de la loi et non un instrument de lutte contre ces pratiques»<sup>(92)</sup>. Toujours selon Taylor, l'accent mis sur les motifs politiques a limité la capacité des organes fédéraux chargés de l'application de la loi à œuvrer à la prévention légale de la criminalité dans les régions<sup>(93)</sup>.

Selon Rogoża, les réformes visaient à réduire le pouvoir des gouverneurs. Entre 2004 et 2012, les gouverneurs étaient nommés par le président. Une modification introduite dans la loi en mai 2012 a permis la reprise des élections des gouverneurs au niveau régional. Les fonctionnaires fédéraux et régionaux conservent cependant un contrôle fort sur le processus de proposition des candidats. Cela aurait favorisé Russie unie lors de toutes les élections des gouverneurs qui se sont tenues depuis lors<sup>(94)</sup>. Lors des élections régionales et locales de 2015, Freedom House a signalé que presque tous les candidats de l'opposition avaient été éliminés du scrutin et que seuls 61 % des partis désignés avaient été autorisés à s'inscrire<sup>(95)</sup>. La perte d'autorité des dirigeants régionaux à la suite des réformes susvisées a aussi été soulignée par Maria Lipman, rédactrice et rédactrice en chef de revues sur la politique russe, et par Nikolai Petrov, professeur à l'École des hautes études en sciences économiques de Moscou, tous deux anciens membres du Carnegie Moscow Center<sup>(96)</sup>.

En 2015, le gouvernement a commencé à travailler sur une nouvelle politique de développement régional qui est toujours à l'examen en septembre 2016<sup>(97)</sup>.

<sup>(82)</sup> Rogoża, J., Federation without federalism. Relations between Moscow and the Regions, avril 2014, p. 5.

<sup>(83)</sup> Rogoża, J., Federation without federalism. Relations between Moscow and the Regions, avril 2014, p. 5.

<sup>(84)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 72.

<sup>(85)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 129.

<sup>(86)</sup> Taylor, B. D., State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism, 2011, p. 128.

<sup>(87)</sup> Cashaback, D., Risky Strategies? Putin's Federal Reforms and the Accommodation of Difference in Russia, 2003, p. 8-9; Ross, C., Federalism and Electoral Authoritarianism under Putin, 2005, p. 355-360.

<sup>(88)</sup> RFE/RL, Putin Reshuffles Regional Leaders Ahead Of Vote; Russian Customs Chief Out, 28 juillet 2016.

<sup>(89)</sup> Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Tendances de la régionalisation dans les pays européens 2007-2015. Juin 2016, p. 15; Rogoża, J., Federation without federalism. Relations between Moscow and the Regions, avril 2014, p. 13-14.

<sup>(90)</sup> Rogoża, J., Federation without federalism. Relations between Moscow and the Regions, avril 2014, p. 13-14.

<sup>(91)</sup> Taylor, B. D., State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism, 2011, p. 138-141.

<sup>(92)</sup> Taylor, B. D., State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism, 2011, p. 142.

<sup>(93)</sup> Taylor, B. D., State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism, 2011, p. 144.

<sup>(94)</sup> Rogoża, J., Federation without federalism. Relations between Moscow and the Regions, avril 2014, p. 13-14.

<sup>(95)</sup> Freedom House, Nations in Transit 2016 - Russia, 12 avril 2016.

<sup>(96)</sup> Lipman, M. et Petrov, N., The Future of Domestic Politics, 2016, p. 18.

<sup>(97)</sup> président de la Russie, réunion du Conseil de sécurité, 22 septembre 2016.



## 2. Les acteurs étatiques de la protection en Fédération de Russie et les groupes vulnérables

Plusieurs acteurs étatiques participent aux enquêtes pénales: la police (MVD), le comité d'enquête (SK), le bureau du procureur et les tribunaux. La coopération entre les acteurs étatiques et les étapes de l'enquête sont extrêmement complexes. Une illustration publiée par l'Institut pour l'état de droit (IRL)<sup>(98)</sup> et l'ONG Comité des initiatives civiles (KGI) en 2016 donne un bon aperçu des parties et des étapes en question<sup>(99)</sup>.

Le travail des organes d'enquête est réglementé par le code de procédure pénale (CPP) russe<sup>(100)</sup>. La répartition des affaires entre le MVD et le SK est fixée par l'article 151 du CPP<sup>(101)</sup>. En général, le SK est chargé d'enquêter sur les infractions graves et particulièrement graves (par exemple, les meurtres, les viols, les infractions relatives aux mineurs, les infractions relatives aux droits constitutionnels d'une personne, la corruption et les fautes commises par les fonctionnaires). La MVD mène les enquêtes relatives aux infractions ordinaires qui ne relèvent pas de ce domaine de compétence, notamment les infractions administratives, les atteintes à la santé d'une personne, les atteintes à la propriété et les délits économiques<sup>(102)</sup>.

Le CPP prévoit deux types d'investigations: l'enquête et l'instruction préparatoire<sup>(103)</sup>. L'enquête est une investigation sur des allégations d'infraction mineure<sup>(104)</sup> qui doit être réalisée dans les 30 jours<sup>(105)</sup>. Dans le cadre de l'enquête<sup>(106)</sup>, il n'y a pas de mise en accusation. Une fois qu'une enquête est terminée, l'enquêteur remet l'acte d'accusation au suspect et le communique au ministère public<sup>(107)</sup>. Le procureur doit prendre une des décisions suivantes dans les deux jours: 1) approuver l'acte d'accusation et renvoyer l'affaire devant le tribunal; 2) demander une enquête complémentaire; 3) classer l'affaire; 4) demander une instruction préparatoire<sup>(108)</sup>.

Une instruction préparatoire doit être menée en cas d'allégations d'infractions graves<sup>(109)</sup>, et doit être finalisée dans un délai de deux mois<sup>(110)</sup>. L'enquêteur dispose de pouvoirs étendus: il décide de toutes les preuves à joindre au dossier, y compris les preuves présentées par l'avocat de la défense. L'enquêteur peut aussi décider de placer un suspect en détention et, plus important encore, il peut décider si un suspect sera mis en examen, d'abord par la notification de la mise en examen, puis par la conclusion de culpabilité/l'acte d'accusation<sup>(111)</sup>. Le procureur qui supervise l'affaire doit approuver la conclusion de culpabilité/l'acte d'accusation avant son envoi au tribunal<sup>(112)</sup>. Selon l'IRL, «en Russie, c'est précisément l'enquêteur qui prend la décision finale concernant la culpabilité d'une personne soupçonnée d'avoir commis une infraction»<sup>(113)</sup>.

<sup>(98)</sup> L'Institut pour l'état de droit, (Institut Problem Pravoprimeneniya, IRL) fait partie de l'Université européenne de Saint-Petersbourg, un établissement privé.

<sup>(99)</sup> IRL et KGI, Police department in clear terms, 2016. L'illustration peut être consultée à l'adresse suivante ([http://www.enforce.spb.ru/images/infographics/otdelenie\\_english.pdf](http://www.enforce.spb.ru/images/infographics/otdelenie_english.pdf)).

<sup>(100)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001.

<sup>(101)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 151.

<sup>(102)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 27-28; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats, Gabriela Knaul, Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 15; Galeotti, M., Purges, power and purpose: Medvedev's 2011 police reforms, 2012; KGI, Qui a besoin de l'actuelle réforme des organes d'application de la loi et pourquoi toutes les instances y seront opposées, 18 novembre 2013; Expert de l'ONG russe Comité pour la prévention de la torture, réponse par courriel, 2 novembre 2015.

<sup>(103)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 150.

<sup>(104)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 150, paragraphe 3.

<sup>(105)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 223, paragraphe 3.

<sup>(106)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, articles 223-226.

<sup>(107)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 225.

<sup>(108)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 226.

<sup>(109)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 150, paragraphe 2.

<sup>(110)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 162.

<sup>(111)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, articles 171-172, articles 220-221; Paneyakh, E., Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege, 2014, p. 122; Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., Understanding the Modern Russian Police, 2013, p. 139.

<sup>(112)</sup> Paneyakh, E., Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege, 2014, p. 122-123.

<sup>(113)</sup> Titaev, K. et Shkliaruk, M., Investigators in Russia, 2016, p. 115.

Les sections suivantes décrivent les acteurs étatiques qui participent aux enquêtes pénales (MVD, SK, ministère public, tribunaux) et le Commissaire aux droits de l'homme qui joue le rôle de médiateur. Ensuite, une section consacrée aux groupes vulnérables donne une vue d'ensemble de l'approche adoptée par les autorités et par le système judiciaire face aux plaintes déposées par les minorités et par les femmes.

## 2.1 Le ministère de l'intérieur (MVD) et la police

Les forces de police russes font partie du ministère de l'intérieur (Ministerstvo Vnutrennikh Del—MVD), l'autorité exécutive fédérale en matière d'affaires intérieures en FdR et agissent sous sa supervision. Pour désigner les forces de police russes, les auteurs utilisent souvent l'abréviation MVD.

La présente section traite uniquement des services du MVD auxquels les citoyens peuvent faire appel pour obtenir une protection. Les forces de police spéciales telles que l'OMON (sous l'autorité de la Garde nationale fédérale depuis mai 2016) ne sont donc pas couvertes par le présent rapport.

### A. Généralités

#### 2.1.1 Contexte historique

L'héritage soviétique et la transformation de la société russe dans les années 90 constituent, à de nombreux égards, une clé pour comprendre la police russe moderne (appelée *Militsia* jusqu'en 2011). Dans une étude comparative sur le maintien de l'ordre au lendemain des transitions politiques et sociales, Matthew Light et al. décrivent comment la police sous le régime communiste de l'Union soviétique faisait partie intégrante d'un appareil de sécurité «intrusif, proactif et idéologique» et était basée sur l'endoctrinement politique <sup>(114)</sup>.

Sous le régime soviétique, outre les activités ordinaires de maintien de l'ordre, le MVD était aussi chargé d'appliquer les politiques gouvernementales répressives et de mener des activités de surveillances approfondies des citoyens. La plupart des agents de police étaient recrutés dans les milieux non privilégiés et la formation reçue était insuffisante <sup>(115)</sup>. Ils étaient soumis à un système d'évaluation des performances strict basé sur des objectifs trimestriels <sup>(116)</sup> qui encourageait la falsification des rapports <sup>(117)</sup>. À de nombreux égards, la police soviétique possédait davantage les caractéristiques d'une organisation paramilitaire que celles de forces de police <sup>(118)</sup> – ce n'est qu'en 2011 que la *militsia* a été rebaptisée police <sup>(119)</sup>.

L'abandon du communisme dans les années 90 et la profonde crise économique ont eu une incidence considérable sur la culture du MVD et sur ses employés <sup>(120)</sup>. La diminution des salaires et des avantages ainsi que le taux d'inflation élevé ont forcé de nombreux agents de police à compléter leur salaire grâce à des emplois secondaires illégaux et à l'extorsion <sup>(121)</sup>. De nombreux services du MVD ont été régionalisés: les agents de police n'ont soudain plus été placés sous l'autorité de l'État fédéral mais sous celle des gouverneurs régionaux, qui utilisaient la police pour cibler leurs rivaux politiques ou commerciaux <sup>(122)</sup>.

Selon Boris Gladarev, un ancien haut fonctionnaire de police associé au Centre pour la recherche sociale indépendante de Saint-Petersbourg, la transition vers des forces de police démocratiques et fonctionnelles a connu des difficultés en raison de la primauté de la hiérarchie sur l'état de droit, du recours généralisé à des méthodes de maintien de l'ordre répressives, et du système interne d'évaluation des performances <sup>(123)</sup>.

<sup>(114)</sup> Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared, 2015, p. 220-221; voir aussi Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., Understanding the Modern Russian Police, 2013, p. 93.

<sup>(115)</sup> Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared, 2015, p. 220-221.

<sup>(116)</sup> McCarthy, L. A., Local-level law enforcement: Muscovites and their uchashtkovy, 5 décembre 2013.

<sup>(117)</sup> Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared, 2015, p. 221.

<sup>(118)</sup> Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared, 2015, p. 221.

<sup>(119)</sup> Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared, 2015, p. 220-221; Semukhina, O. B., From Militia to Police: The Path of Russian Law Enforcement Reforms, 30 juin 2014, p. 2.

<sup>(120)</sup> Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared, 2015, p. 221; Gladarev, B., Russian Police before the 2010-2011 Reform: A Police Officer's Perspective, 2012.

<sup>(121)</sup> Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared, 2015, p. 221; Gladarev, B., Russian Police before the 2010-2011 Reform: A Police Officer's Perspective, 2012.

<sup>(122)</sup> Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared, 2015, p. 221-222.

<sup>(123)</sup> Gladarev, B., Russian Police before the 2010-2011 Reform: A Police Officer's Perspective, 2012.

Olga Semukhina, professeure adjointe d'études de criminologie et de droit à l'université Marquette, et K. Michael Reynolds, professeur à l'université de Floride centrale et ancien professionnel de l'application de la loi, partagent cette vision sombre de l'évolution de la police russe post-soviétique jusqu'en 2008. Ils concluent que les réformes menées jusqu'en 2008 n'ont pas réussi à créer des forces de police démocratiques: les changements n'ont jamais affecté la «nature fortement hiérarchique, centralisée et militarisée du MVD», au sein duquel le contrôle interne et externe et l'obligation de rendre des comptes ont continué de faire défaut<sup>(124)</sup>.

### 2.1.2 La réforme de 2011

En 2009, Dmitri Medvedev, qui était alors président, a annoncé une réforme majeure de la police et, le 1<sup>er</sup> mars 2011, la nouvelle loi sur la police est entrée en vigueur. De manière générale, cette réforme était axée sur quatre domaines principaux: 1) le changement de nom, de *militia* à *politsia*, plus compatible sur le plan international; 2) la réduction de personnel, par le licenciement du personnel inapte, et l'augmentation des salaires; 3) la recentralisation du budget et des services qui étaient passés sous contrôle régional après 1991 et 4) un changement dans le système d'évaluation des performances rigide et très critiqué<sup>(125)</sup>. Semukhina note que la réforme n'est pas parvenue à engendrer des changements structurels importants et ne comprenait aucune mesure concrète pour lutter contre la corruption au sein de la police<sup>(126)</sup>. La loi sur la police de 2001 a tenté d'introduire un cadre des droits de l'homme pour les activités de maintien de l'ordre et a limité certains des pouvoirs détenus précédemment par la police<sup>(127)</sup>.

En 2012, le nouveau ministre de l'intérieur a amorcé de nouveaux changements au sein de la police. Tous les officiers supérieurs devaient être personnellement responsables des infractions commises par leurs subordonnés. Une unité indépendante au sein du comité d'enquête a été mise en place, avec pour mandat exclusif d'enquêter sur toutes les infractions commises par des agents de police et de poursuivre ces derniers, afin de mettre un terme à la dispersion inefficace des responsabilités entre le bureau du procureur, le service fédéral de sécurité et le comité d'enquête de l'État<sup>(128)</sup>.

Si certains estiment que les réformes mises en place après 2008 reflètent «un effort sérieux pour accroître la légitimité et l'efficacité du MVD» dans un contexte de méfiance du public vis-à-vis de la police<sup>(129)</sup>, les critiques soulignent l'absence de concept clair et d'appui au sein du MVD pour permettre une véritable transformation de la police<sup>(130)</sup>. Plus de 90 % des agents de police ont gardé leur poste après une sélection interne<sup>(131)</sup>, les augmentations de salaire n'ont pas pu compenser le taux d'inflation<sup>(132)</sup>, et le nouveau système d'évaluation des performances prévoyait encore des objectifs rigides imposés par la hiérarchie<sup>(133)</sup>. Selon Semukhina, la ferme emprise du président sur la police a aussi réduit les chances d'une obligation sérieuse de rendre des comptes<sup>(134)</sup>.

Human Rights Watch (HRW) a critiqué la loi sur la police de 2011, lui reprochant de «ne pas contenir les éléments nécessaires pour prévenir au mieux les violations des droits de l'homme par les responsables de l'application de la loi et pour garantir un contrôle civil sur le maintien de l'ordre»<sup>(135)</sup>. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et l'Anti-Discrimination Centre - ADC Memorial ont souligné qu'en dépit de l'accent mis par la loi sur le rôle protecteur de la police vis-à-vis des minorités ethniques et culturelles, les violences à l'encontre des Roms, des ressortissants étrangers, des militants LGBT et de leurs partisans se sont poursuivies en 2011 et en 2012, et ces violations n'ont fait l'objet d'aucune ou de quasiment aucune enquête ni obligation de rendre des comptes<sup>(136)</sup>.

<sup>(124)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 107.

<sup>(125)</sup> Semukhina, O. B., *From Militia to Police: The Path of Russian Law Enforcement Reforms*, 30 juin 2014, p. 2, note 3.

<sup>(126)</sup> Semukhina, O. B., *From Militia to Police: The Path of Russian Law Enforcement Reforms*, 30 juin 2014, p. 2.

<sup>(127)</sup> Robertson, A., *Police Reform and Building Justice in Russia: Problems and prospects*, 2013, p. 168.

<sup>(128)</sup> Semukhina, O. B., *From Militia to Police: The Path of Russian Law Enforcement Reforms*, 30 juin 2014, p. 3.

<sup>(129)</sup> Cheloukhine, S. et al., *Police integrity in Russia*, 2015, p. 157.

<sup>(130)</sup> Galeotti, M., *Purges, power and purpose: Medvedev's 2011 police reforms*, 2012; Semukhina, O. B., *From Militia to Police: The Path of Russian Law Enforcement Reforms*, 30 juin 2014, p. 4.

<sup>(131)</sup> Semukhina, O. B., *From Militia to Police: The Path of Russian Law Enforcement Reforms*, 30 juin 2014, p. 2.

<sup>(132)</sup> Semukhina, O. B., *From Militia to Police: The Path of Russian Law Enforcement Reforms*, 30 juin 2014, p. 2.

<sup>(133)</sup> McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 6.

<sup>(134)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 244.

<sup>(135)</sup> HRW, *World Report 2011*, 24 janvier 2011; voir aussi AI, *Amnesty International Report 2012 - The State of the World's Human Rights*, 24 mai 2012.

<sup>(136)</sup> FIDH et ADC Memorial, *Roma, Migrants, Activists: Victims of Police Abuse*, 2012, p. 3, 26/27, 43, 46/27.

### 2.1.3 Cadre juridique, structure et autorité actuels

Depuis 2011, le travail du MVD est régi par la loi fédérale n° 3-FZ «sur la police»<sup>(137)</sup>. La prévention et la détection de la criminalité, les enquêtes, le maintien de l'ordre public, et la protection des personnes, de la société et de l'État contre les atteintes illégales, y compris la protection des témoins, sont parmi les objectifs principaux de la police<sup>(138)</sup>. Tel qu'indiqué au point 2.1.2 La réforme de 2011, la loi souligne le rôle de la police en ce qui concerne la protection des citoyens et le respect des droits de l'homme.

La police fait partie du ministère de l'intérieur (*Ministerstvo vnutrennikh del – MVD*). Le MVD effectue son travail par l'intermédiaire d'une série de subdivisions structurelles qui se répètent aux niveaux national, régional, local et des districts fédéraux<sup>(139)</sup>. Les services suivants sont les plus pertinents pour le présent rapport, et sont présents à tous les niveaux du MVD:

- le service d'instruction – chargé des instructions pénales préparatoires;
- le service de recherche de criminels – qui travaille avec des informateurs, mène des écoutes téléphoniques, etc.;
- le service d'enquêtes – chargé des enquêtes sur les infractions pénales mineures;
- le service d'information des enquêtes opérationnelles - bases de données de suspects, personnes disparues, etc.;
- le service de lutte contre l'extrémisme;
- le service de sécurité interne - qui enquête sur les fautes commises par les agents de police et le personnel du MVD<sup>(140)</sup>.

Comme pour beaucoup de ministères, l'organisation interne du MVD et les noms des services ont aussi changé au cours des diverses réformes de l'application de la loi mises en place ces 10 dernières années<sup>(141)</sup>.

Les «fonctions d'enquête opérationnelle» du MVD servent de fonctions d'appui aux autorités d'enquête à l'intérieur et en dehors du MVD chargées des infractions pénales graves afin d'obtenir des preuves légalement admissibles et de compiler les dossiers criminels qui seront présentés au bureau du procureur. L'enquête, qui doit être réalisée dans un délai de 30 jours<sup>(142)</sup>, constitue une forme abrégée d'investigation pour les infractions mineures<sup>(143)</sup>.

Le MVD exerce aussi son autorité au titre du code des infractions administratives<sup>(144)</sup>. En général, cela suppose d'enquêter et de se prononcer sur des infractions commises en violation de la loi mais pas sur les actes criminels au titre de la législation russe<sup>(145)</sup>. Les postes et les patrouilles de police du MVD sont chargés de patrouiller dans les rues. Parmi les principales missions des postes et des patrouilles figurent la protection de la vie et de la propriété, la réception des plaintes du public, la prévention de la criminalité et des infractions administratives et la protection des scènes de crime. À Moscou et à Saint-Pétersbourg, les deux villes qui appliquent des exigences d'enregistrement spéciales, les patrouilles et les postes de police contrôlent aussi le respect des exigences d'enregistrement par les citoyens<sup>(146)</sup>.

Au sein de la police, des unités spécialisées actives au niveau local sont chargées de s'occuper des jeunes délinquants. Les unités de la police de la route sont chargées de la délivrance des permis de conduire, de l'immatriculation des véhicules et de l'application générale du code de la route. La police est aussi chargée de délivrer les permis aux détectives privés et aux services de sécurité, ainsi que les permis de port d'armes. Depuis la réforme de 2011, la police n'a plus aucune autorité sur la délivrance des passeports ni sur l'enregistrement des citoyens ou des étrangers. Ces responsabilités ont été transférées à ce qui était alors le service fédéral des migrations<sup>(147)</sup> - aujourd'hui le GUVM<sup>(148)</sup> -, qui a été placé sous la direction du ministère de l'intérieur en 2016<sup>(149)</sup>.

<sup>(137)</sup> Pravo.gov.ru, Loi fédérale n° 3-FZ «sur la police», 7 février 2011.

<sup>(138)</sup> Pravo.gov.ru, Loi fédérale n° 3-FZ «sur la police», 7 février 2011, article 2.

<sup>(139)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 119-131.

<sup>(140)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 119-131.

<sup>(141)</sup> Galeotti, M., *Purges, power and purpose: Medvedev's 2011 police reforms*, 2012.

<sup>(142)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 223, paragraphe 3.

<sup>(143)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 136-141; Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 150, paragraphe 3.

<sup>(144)</sup> Pravo.gov.ru, code des infractions administratives de la Fédération de Russie n° 195-FZ, 30 décembre 2001.

<sup>(145)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 141-142.

<sup>(146)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 142; Eurasianet, *Russia: What Interior Ministry Reform Means for the Migration and Drug Control Services*, 9 mai 2016.

<sup>(147)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 143-146.

<sup>(148)</sup> Site web officiel de la direction générale des affaires migratoires, s.d.

<sup>(149)</sup> Eurasianet, *Russia: What Interior Ministry Reform Means for the Migration and Drug Control Services*, 9 mai 2016.

## B. Capacité de la police

### 2.1.4 Ressources

En 2012, le MVD, dirigé par le ministre de l'intérieur et ses adjoints, contrôlait des forces de police qui comptaient 1,2 million d'employés environ<sup>(150)</sup>. En pratique, l'essentiel du travail de police se déroule au niveau local. Il existe environ 2 000 services de police locaux dans toute la Russie, qui couvrent chacun une population d'environ 50 000 à 100 000 résidents<sup>(151)</sup>. Au début de 2014, le gouvernement fédéral a publié un nouveau programme budgétaire pour la police, qui lui octroie 255 milliards de dollars pour la période 2014-2020<sup>(152)</sup>.

Sur les quelque 1,2 million d'employés, selon les chiffres officiels, environ 870 000 sont des agents de police (à l'exclusion des troupes internes). Cela équivaut à 611 agents de police pour 100 000 citoyens russes – près de deux fois plus qu'aux États-Unis, en Allemagne, en France et en Pologne<sup>(153)</sup>. Selon les analystes de l'application de la loi en Russie, les statistiques officielles ne reflètent pas la capacité réelle de la police. Il est par exemple difficile de déterminer combien d'agents de police effectuent un travail opérationnel<sup>(154)</sup>. Mark Galeotti, un chercheur dans le domaine des services de sécurité russe de l'Institute of International Relations de Prague, estime qu'environ 40–45 % du nombre total de policiers sont des «véritables agents de police»<sup>(155)</sup>. Tel que décrit au point 2.1.2 La réforme de 2011, la réforme de 2011 n'a que partiellement résolu ces problèmes et n'a pas été bien mise en œuvre.

### 2.1.5 Formation et recrutement

Le MVD gère environ 23 établissements de formation à travers le pays, qui proposent une licence en droit et d'autres matières telles que l'économie, la finance et le travail social<sup>(156)</sup>. Le programme de cours comprend une formation militaire et une «formation pratique» à l'utilisation des outils de maintien de l'ordre et à l'utilisation de la force dans le respect des droits de l'homme, au détriment de la formation juridique<sup>(157)</sup>, ce qui donne aux nouvelles recrues le sentiment d'être mal préparées à assumer leurs fonctions une fois déployées dans un service de police<sup>(158)</sup>. Afin d'être admis dans un établissement d'enseignement supérieur du MVD, le candidat étudiant a besoin d'une recommandation d'un service de police particulier et doit accepter d'y travailler une fois diplômé<sup>(159)</sup>.

La loi sur le service dans les unités du MVD définit les critères de recrutement au poste d'agent de police. Les recrues doivent avoir entre 18 et 35 ans, être en bonne condition physique et psychologique et posséder un casier judiciaire vierge<sup>(160)</sup>. Pour les postes de supervision ainsi que pour la plupart des postes d'investigation, une formation juridique supérieure est requise. Bien qu'il soit préférable que la recrue ait été formée dans une des écoles du MVD, les formations dispensées par les universités traditionnelles sont aussi acceptées. Pour être agent de patrouille, agent de la circulation ou agent de police de district, aucune formation universitaire n'est requise, le suivi d'une formation dispensée par les centres de formation du MVD suffit<sup>(161)</sup>.

Selon Semukhina et Reynolds, il y a une pénurie considérables de personnel qualifié au sein des forces de police. Officiellement, un diplômé d'une des écoles du MVD doit accepter un poste dans l'entité du MVD qui l'avait initialement recommandé afin qu'il soit admis dans ladite école. En pratique, selon la même source, de nombreux étudiants n'ont aucune intention de travailler pour le MVD et s'inscrivent plutôt dans les écoles pour recevoir une formation juridique gratuite et éviter le service militaire<sup>(162)</sup>. Par conséquent, les postes au sein du MVD qui

<sup>(150)</sup> Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 46.

<sup>(151)</sup> McCarthy, L., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, in *Russian Analytical Digest*, n° 151, 30 juin 2014, p. 5.

<sup>(152)</sup> Semukhina, O. B., *From Militia to Police: The Path of Russian Law Enforcement Reforms*, 30 juin 2014, p. 3.

<sup>(153)</sup> Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 47.

<sup>(154)</sup> Galeotti, M., *Purges, power and purpose: Medvedev's 2011 police reforms*, 2012; Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 47; Galeotti, M., *Is Russia really the world's most heavily policed state?* No, 12 octobre 2013; McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014.

<sup>(155)</sup> Galeotti, M., *Purges, power and purpose: Medvedev's 2011 police reforms*, 2012; voir aussi Le Huérou, A. et Sieca-Kozłowski, E., «[...] Les agents de police locaux sont accusés de violence [...] mais les agents enquêteurs ont la possibilité de commettre des actes de violence en toute impunité» - Entretien avec Ekaterina Khozhdaeva, professeure agrégée de sociologie, université technique d'État de Kazan, réalisé à Paris, 3 avril 2012, 2012.

<sup>(156)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 147.

<sup>(157)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 148.

<sup>(158)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 148.

<sup>(159)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 147.

<sup>(160)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 342-FZ «sur le service dans les unités du ministère de l'intérieur de la FdR et sur les modifications d'une série d'actes législatifs de la FdR», 30 novembre 2011, article 17.

<sup>(161)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 147-148.

<sup>(162)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 149.

nécessitent officiellement une formation juridique supérieure doivent être occupés par du personnel qui ne possède pas les diplômes nécessaires. Plus de la moitié des agents et des enquêteurs haut placés ne possèdent pas de formation supérieure<sup>(163)</sup>. Afin de lutter contre la fuite des cerveaux, la législation prévoit que les étudiants des écoles du MVD travaillent pendant cinq ans au sein du ministère après l'obtention de leur diplôme ou remboursent le coût de leur formation<sup>(164)</sup>.

### 2.1.6 Système d'évaluation des performances (efficience)

Une caractéristique centrale du système de police russe est le système d'évaluation des performances, souvent désigné sous le nom de *Palochnaïa Sistema* (système du bâton, système réprimande)<sup>(165)</sup>. Malgré les changements mis en œuvre lors de la réforme de la police de 2011, le système préexistant reste pour l'essentiel intact. Le système utilise trois indicateurs quantitatifs pour mesurer les performances au niveau individuel et au niveau du service – le nombre d'affaires résolues, autrement dit, dans lesquelles le suspect a effectivement été mis en examen, le nombre d'affaires qui ont fait l'objet d'une enquête et l'augmentation des affaires par rapport à la dernière période examinée<sup>(166)</sup>. Il est essentiel de faire état des affaires enregistrées qui ont aussi été résolues. Il s'agit d'un facteur déterminant pour motiver le refus d'enregistrer une plainte – une affaire qui est enregistrée mais ne se solde pas par une mise en examen donne une mauvaise image de l'agent de police et de l'ensemble du service<sup>(167)</sup>.

Selon McCarthy, le *Palochnaïa Sistema*, combiné aux structures hiérarchiques strictes, entrave la capacité de la police à lutter efficacement contre la criminalité, car il mobilise des ressources énormes en matière de formalités administrative. Toutes les activités clés doivent être enregistrées et faire l'objet d'un rapport, souvent à plusieurs niveaux différents au sein de l'administration du MVD. Le directeur du syndicat de la police de Moscou a estimé que les agents de police moyens, ceux chargés du travail de police général et du contact avec la population, consacraient plus de 80 % de leur temps de travail à la bureaucratie<sup>(168)</sup>.

Voir aussi au point [2.1.10 Système d'évaluation des performances \(intégrité\)](#)

### 2.1.7 Statistiques de la criminalité

Les statistiques de la criminalité du MVD montrent un taux en baisse pour plusieurs catégories de délits (par exemple, les meurtres, les viols et les cambriolages) au cours des cinq dernières années<sup>(169)</sup>. Il convient de traiter les statistiques de la criminalité officielles russes avec prudence car le nombre réel de délits serait en réalité bien plus élevé que le nombre de délits enregistrés, et le nombre d'affaires réellement résolues serait bien inférieur au chiffre déclaré<sup>(170)</sup>.

Les statistiques officielles sur les taux d'affaires résolues entre 2003 et 2010 oscillaient entre 45 et 55 %<sup>(171)</sup>. Taylor renvoie à l'analyse de Vadim Volkov selon laquelle «les faiblesses de l'État russe (...) ne sont pas dues à l'insuffisance du personnel ou de ressources, mais bien à la tendance des organes coercitifs de l'État à servir des intérêts particuliers plutôt que les intérêts généraux ou sociétaux»<sup>(172)</sup>.

<sup>(163)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 148.

<sup>(164)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 342-FZ «sur le service dans les unités du ministère de l'intérieure de la FdR et sur les modifications d'une série d'actes législatifs de la FdR», 30 novembre 2011, article 23.

<sup>(165)</sup> McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 6.

<sup>(166)</sup> McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 6; Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 149-150.

<sup>(167)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 220-221.

<sup>(168)</sup> McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 6.

<sup>(169)</sup> FSSS, *Recorded Crimes*, 2016.

<sup>(170)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 177-178; voir [2.1.10 Système d'évaluation des performances](#) pour les raisons possibles du caractère peu fiable des statistiques sur la criminalité.

<sup>(171)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 176.

<sup>(172)</sup> Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 201.

## C. Intégrité de la police

### 2.1.8 Travail de police

Les analystes soulignent que, quelle que soit l'ampleur réelle de la corruption dans la police, le public russe a l'impression que la police est dominée par un comportement prédateur. Les analystes lient cette impression aux violences fréquemment infligées par la police et à la corruption<sup>(173)</sup>.

L'universitaire Brian Taylor explique ce phénomène par plusieurs facteurs. Premièrement, la bureaucratie russe est dominée par le népotisme, autrement dit, le recrutement et l'avancement du personnel en fonction des «contacts personnels». Deuxièmement, le gouvernement ne dispose pas de stratégie de contrôle et mise trop sur les mécanismes internes et pas assez sur le contrôle externe. Troisièmement, il n'existe pas de mission organisationnelle homogène basée sur des valeurs qui auraient remplacé l'ancienne identité professionnelle soviétique de la police<sup>(174)</sup>.

### 2.1.9 Recrutement et avancement professionnel

Selon la professeure agrégée Semukhina, le manque d'intégrité caractérise la procédure formelle de candidature et d'admission dans les écoles et les centres de formation de la police du MVD. Les procédures de candidature et d'admission sont basées sur un système opaque de recommandations personnelles par les différents services du MVD et non sur un système de mise en concurrence transparent<sup>(175)</sup>.

Selon McCarthy, la relation entre les agents de police de première ligne et leurs supérieurs reflète la subordination hiérarchique stricte et l'organisation verticale du MVD. Cela se traduit par le fait que les supérieurs ont le pouvoir de décider des horaires, des promotions des agents de rang inférieur et des primes<sup>(176)</sup>. Semukhina souligne que le système opaque de promotion et de primes crée un sentiment de frustration chez les agents de police et les rend dépendants de leurs supérieurs<sup>(177)</sup>.

Les salaires de base des agents de police sont définis dans la législation mais ils sont complétés par un système complexe de primes qui sont nécessaires pour vivre décemment. Bien que les primes soient calculées à partir de facteurs objectifs tels que les années de service et le rang, les supérieurs ont aussi beaucoup d'influence et la possibilité d'accorder des primes supplémentaires ou, s'ils ne sont pas satisfaits du travail d'un agent, ils peuvent suspendre les primes et lui refuser une promotion pendant un certain temps<sup>(178)</sup>.

### 2.1.10 Système d'évaluation des performances (intégrité)

Le système d'évaluation des performances représente non seulement une lourde charge administrative pour les différents agents de police, mais il crée aussi des incitants qui compromettent l'intégrité du travail de la police. Selon McCarthy, la forte pression en vue de produire des statistiques acceptables se traduit par une tendance des agents à n'ouvrir un dossier que lorsqu'ils savent que l'affaire peut être résolue. Cette pratique est très répandue dans le domaine des enquêtes pénales. Lorsqu'une affaire pénale se présente, la décision d'ouvrir une enquête formelle dépend non seulement des chances de trouver et d'appréhender un suspect mais aussi du fait que les agents estiment ou non que l'affaire mènera réellement à une mise en examen officielle. Si une affaire est transmise sans mener à une mise en examen officielle, le temps passé sur l'enquête initiale par l'agent en première ligne ne lui sera généralement pas crédité personnellement ni à l'ensemble de son service<sup>(179)</sup>.

Semukhina et Reynolds expliquent que l'évaluation des performances récompense la diminution du nombre de plaintes et pénalise le classement d'une affaire pour réhabilitation ou acquittement du suspect<sup>(180)</sup>. Une étude citée par Semukhina et Reynolds conclut que, parmi les refus des agents de police d'entamer des enquêtes pénales, jusqu'à

<sup>(173)</sup> Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 180-182; voir aussi Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., *Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared*, 2015, p. 216-217; Semukhina, O. B., *Disciplinary Issues of Russian Police and Police Reform of 2010-2011*, 2012; Zernova, M., *Russian Police and Transition to Democracy: Lessons from One Empirical Study*, 2013, p. 5.

<sup>(174)</sup> Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 26-33, 157.

<sup>(175)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 153.

<sup>(176)</sup> McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 6.

<sup>(177)</sup> Semukhina, O. B., *Disciplinary Issues of Russian Police and Police Reform of 2010-2011*, 2012.

<sup>(178)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 149-150; McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 6.

<sup>(179)</sup> McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 6-7.

<sup>(180)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 228.

90 % avaient pour but de cacher des infractions difficiles à résoudre. Les agents peuvent refuser en persuadant la victime de l'infraction de ne pas la déclarer ou en refusant officiellement de lancer une enquête pénale. Dans ce dernier cas, il arrive souvent que le plaignant ne reçoive pas l'information à temps pour introduire un recours contre le refus<sup>(181)</sup>. (Voir aux points 2.3.1 [Le bureau du procureur, Mandat, Pouvoirs de supervision](#), 2.3.3 [Le bureau du procureur – Fonction de supervision du ministère public: traiter les plaintes des particuliers](#) et 2.3.12 [Le bureau du procureur, Confiance](#))

Selon Semukhina, bien que le gouvernement soit conscient de l'effet corrosif du système d'évaluation des performances sur la prévention de la criminalité, les efforts visant à modifier ce système lors de la réforme de la police de 2011-12 sont restés «superficiels», et «les agents de police sont encore pénalisés lorsqu'ils n'atteignent pas les indicateurs prédéfinis des statistiques de la criminalité»<sup>(182)</sup>. L'auteure ajoute que même les améliorations sur le plan de la responsabilité, telles que la responsabilité personnelle des supérieurs pour les délits commis par leurs subordonnés, incitent à ne pas déclarer les irrégularités<sup>(183)</sup>.

McCarthy et Ella Paneyakh, une spécialiste de l'application de la loi en Russie, confirment ces conclusions concernant l'incidence négative du système d'évaluation des performances et les étendent au système pénal dans son ensemble, y compris les procureurs et les juges<sup>(184)</sup>. Les deux auteurs renvoient au fait qu'un tel système encourage l'extorsion d'aveux et la fabrication de preuves, ainsi que la polarisation sur des «suspects faciles»<sup>(185)</sup>.

### 2.1.11 Corruption policière

Selon le département d'État américain (US DoS), la corruption est généralisée dans toutes les branches et à tous les niveaux du gouvernement russe<sup>(186)</sup>. Taylor soutient que la corruption est tellement systématique que personne au sein des structures n'a intérêt à la combattre – la corruption est ascendante et descendante au sein de la hiérarchie<sup>(187)</sup>. Sergueï Cheloukhine et al. placent leur analyse de l'intégrité de la police dans le contexte de leur évaluation plus vaste selon laquelle «le phénomène de corruption en Russie a pénétré les systèmes politique, économique, judiciaire et social si profondément qu'il a cessé d'être une déviation de la norme et est devenu la norme elle-même»<sup>(188)</sup>.

Cela se reflète aussi dans la manière dont le public perçoit la police. Les citoyens considèrent la police comme l'une des institutions publiques les plus corrompues<sup>(189)</sup>. Selon un sondage réalisé par le Centre analytique Levada en 2014, 39 % des répondants parmi la population russe estiment que les employés de la police sont «très corrompus», 38 % «moyennement corrompus», et 9 % «peu corrompus»<sup>(190)</sup>.

Semukhina et Reynolds mentionnent les raisons sous-jacentes de la corruption généralisée: les pratiques présoviétiques et soviétiques (en particulier le système de *blat*<sup>(191)</sup>, qui s'est poursuivi au lendemain de l'éclatement de l'Union soviétique), les facteurs institutionnels au sein de la police (par exemple, la structure très militarisée, l'absence de responsabilité), une société civile faible, les causes économiques (maximisation des revenus et minimisation des risques) et une culture de «non-respect de la loi»<sup>(192)</sup>.

La corruption policière en Russie prend des formes diverses, des petits pots-de-vin à la facilitation de la criminalité organisée<sup>(193)</sup>. Les pots-de-vin sont très fréquents dans la police de la route mais les montants en jeu sont généralement relativement faibles. Les enquêteurs criminels accepteraient des pots-de-vin pour entamer ou classer des enquêtes pénales, libérer des détenus ou placer des personnes en détention préventive<sup>(194)</sup>.

<sup>(181)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 178, p. 221.

<sup>(182)</sup> Semukhina, O. B., *Disciplinary Issues of Russian Police and Police Reform of 2010-2011*, 2012.

<sup>(183)</sup> Semukhina, O. B., *Disciplinary Issues of Russian Police and Police Reform of 2010-2011*, 2012.

<sup>(184)</sup> Paneyakh, E., *Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege*, 2014, p. 116-117; McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 7.

<sup>(185)</sup> Paneyakh, E., *Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege*, 2014, p. 116-117; McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 7; voir aussi Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 221.

<sup>(186)</sup> US DoS, *2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia*, 13 avril 2016.

<sup>(187)</sup> Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 169-170.

<sup>(188)</sup> Cheloukhine, S. et al., *Police integrity in Russia*, 2015, p. 179.

<sup>(189)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 201-202.

<sup>(190)</sup> Centre analytique Levada, *La corruption dans le système des pouvoirs publics*, 18 novembre 2014.

<sup>(191)</sup> Échange de «faveurs d'accès» aux ressources publiques par des voies personnelles; voir le glossaire pour les détails.

<sup>(192)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 206-210.

<sup>(193)</sup> Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 162-169.

<sup>(194)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 219.

Selon le directeur de l'association inter-régionale des organisations des droits de l'homme Agora, il est possible de régler une affaire à l'aide de pots-de-vin, en particulier les affaires pénales, en négociant avec les enquêteurs et le procureur avant que l'affaire n'atteigne la salle d'audience <sup>(195)</sup>. (Voir au point [2.3.11 Le bureau du procureur, Corruption](#))

Selon Semukhina et Reynolds, les types de corruption policière les plus dangereux en Russie sont les «activités de haut niveau» relatives à des services invisibles bien coordonnés que la police fournit aux groupes criminels organisés, ainsi que le racket des entreprises <sup>(196)</sup>. Taylor cite l'extorsion, les reprises forcées, la vente d'actifs et ce que l'on appelle la «couverture» <sup>(197)</sup>.

La «couverture» (*Krycha*, aussi appelé «racket de protection») trouve ses racines dans la libéralisation économique des années 90, lorsque la criminalité organisée fournissait une «protection» aux entreprises contre les autres groupes criminels organisés. Début 2000, différentes unités de police ont commencé à remplacer les groupes criminels organisés dans la fourniture d'une «protection», qui peut inclure l'immunité des criminels contre les poursuites, la révélation d'informations émanant d'enquêtes criminelles en cours, et la poursuite en justice de rivaux commerciaux. Souvent, la «couverture» de la police est liée à des entreprises de sécurité privées légales ou semi-légales. Le conseil public de Russie a déclaré en 2011 que jusqu'à 90 % des entreprises russes sondées payaient pour cette «couverture» <sup>(198)</sup>.

Les universitaires Chistiakova et Robertson dressent un tableau similaire. Si la majorité des cas d'extorsion peuvent être assimilés à de la corruption à petite échelle, la littérature suggère néanmoins que la police fournit des services aux groupes criminels et aux entreprises. Selon Chistiakova et Robertson, des données invérifiables suggèrent que des agents subalternes sont censés «collecter les loyers» pour leurs supérieurs <sup>(199)</sup>.

Parmi les mesures de lutte contre la corruption au sein de la police figure l'obligation pour les agents haut placés de déclarer leurs revenus et leur patrimoine. Semukhina et Reynolds notent que l'attention accordée par le public aux circonstances contestables qui entourent les biens immobiliers coûteux de certains agents n'a eu aucune conséquence notable. Le bureau du procureur a mis en évidence 9 000 violations dans les déclarations de revenus en 2010, mais les contrevenants (1 700 agents de police) ont uniquement fait l'objet de mesures disciplinaires <sup>(200)</sup>.

Bien qu'étroitement lié à la question de la corruption <sup>(201)</sup>, l'abus de pouvoir dans le contexte des violations des droits de l'homme mérite une analyse distincte.

### **2.1.12 Abus de pouvoir, mauvais traitements et recours excessif à la force**

Si les ouvrages universitaires et les rapports sur les droits de l'homme s'accordent à dire que les violences et la torture policières sont fréquentes en Russie <sup>(202)</sup>, Chistiakova et Robertson insistent sur la difficulté d'obtenir des données fiables sur l'ampleur des violences policières, car souvent, la police retarde l'enregistrement des suspects, et les victimes de violences policières sont découragées de signaler les abus en raison du système judiciaire défectueux et de la crainte de représailles violentes. En outre, la nature opaque de la police russe – au sein de laquelle les demandes informelles de la hiérarchie visant à couvrir les infractions et la corruption sont fréquentes – exacerbe la nature apparemment cachée des violences policières <sup>(203)</sup>.

Selon une étude de 2007, environ 4 % des Russes avaient subi des violences physiques ou psychologiques illégales de la part d'agents de maintien de l'ordre lors d'une année donnée. La même étude a conclu qu'entre 40 et 60 % des personnes condamnées à des peines de prison avaient subi des violences physiques ou psychologiques illégales

<sup>(195)</sup> Agora, entretien de Landinfo avec le président, Oslo, 6 octobre 2015.

<sup>(196)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 222.

<sup>(197)</sup> Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 162-169.

<sup>(198)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 222-223.

<sup>(199)</sup> Chistiakova, Y. et Robertson, A., *Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia*, 2012.

<sup>(200)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 226.

<sup>(201)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 201.

<sup>(202)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016; FCO, Human Rights and Democracy Report 2014 - Section XII: Human Rights in Countries of Concern – Russia, 12 mars 2015; CdE-CPT, Report to the Russian Government on the visit to the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 21 May to 4 June 2012, 17 décembre 2013, p. 15.

<sup>(203)</sup> Chistyakova, Y. et Robertson, A., *Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia*, 2012.

afin d'obtenir des aveux <sup>(204)</sup>. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe note que la torture et les mauvais traitements en garde-à-vue sont un problème de longue date, étayé par divers rapports et par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme <sup>(205)</sup>.

Selon le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT), la fréquence et la cohérence des allégations reçues par sa délégation lors de sa visite en 2012 suggèrent que la police a fréquemment recours aux mauvais traitements/à la torture, en particulier dans les régions de Russie autres que Moscou et Saint-Petersbourg. La majorité des cas signalés concernaient des mauvais traitements/actes de tortures présumés au moment de l'interrogatoire initial afin d'obtenir des déclarations diverses ou de persuader les détenus de servir d'informateurs <sup>(206)</sup>, un schéma également mis en évidence par le département d'État américain <sup>(207)</sup> et par Chistyakova et Robertson <sup>(208)</sup>. La plupart des personnes qui ont indiqué au CPT qu'elles n'avaient pas été maltraitées au cours de l'interrogatoire initial expliquaient généralement qu'elles avaient été appréhendées en flagrant délit ou qu'elles avaient rapidement signé les déclarations escomptées. Dans toutes les régions visitées par le CPT, différents types de menaces à l'encontre des détenus ont été signalées: menaces de maltraitance physique ou d'exécution; menaces de placement dans une cellule avec d'autres détenus qui s'en prendraient à eux, et menaces à l'encontre des membres de leur famille <sup>(209)</sup>.

Selon certains agents de police interrogés par le CPT, la tendance à maltraiter les détenus est profondément ancrée dans le recours excessif aux aveux comme preuves dans les enquêtes, dans l'absence d'instructions claires au sujet de l'interdiction des mauvais traitements et de la torture, dans l'ambiguïté de la hiérarchie policière quant à la manière de traiter les suspects criminels, ainsi que dans la formation insuffisante <sup>(210)</sup>. Chistyakova et Robertson citent aussi le système d'évaluation des performances parmi les causes des mauvais traitements. Étant donné qu'existe une pénurie de ressources médicolégales et d'autres ressources technologiques et un manque de formation dans le domaine des techniques d'interrogatoire modernes, les aveux constituent le seul moyen d'obtenir les preuves qui donneront lieu à une mise en examen formelle. La violence ou les menaces de violence sont parfois le seul moyen d'obtenir rapidement des aveux. Étant donné que des taux élevés de résolution des affaires donneront une image positive de l'agent responsable ainsi que de l'ensemble du service, les agents sont incités à recourir à ces méthodes <sup>(211)</sup>. Bien que celle-ci soit expressément interdite dans la loi sur la police de 2011, la police fait aussi un usage excessif de la violence pour disperser les manifestations organisées par l'opposition politique. Les commentateurs notent que cette approche violente semble être approuvée par les plus hauts niveaux de la hiérarchie politique <sup>(212)</sup>.

Conformément aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Semukhina et Reynolds concluent que les enquêtes sur les cas de torture et de mauvais traitements sont généralement inefficaces <sup>(213)</sup>. Voir au point 2.4.2 [La Cour européenne des droits de l'homme \(CEDH\)](#).

### **2.1.13 Contrôle et garanties juridiques contre les abus de la police**

Selon Cheloukhine et al., la police, en tant que grande organisation, aurait la capacité de détecter le comportement répréhensible de ses employés et d'enquêter à cet égard <sup>(214)</sup>. Une interdiction de la torture et des mauvais traitements figure dans la Constitution, dans le code de procédure pénale et dans la loi sur la police <sup>(215)</sup>.

Selon les observations du CPT lors de sa visite en Russie en 2012, les délais légaux pour la garde à vue sont généralement respectés, mais la police maintient en détention des personnes comme «témoins» ou comme «personnes soupçonnées d'avoir commis une infraction administrative» pendant des périodes allant de plusieurs

<sup>(204)</sup> Chistyakova, Y. et Robertson, A., Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia, 2012.

<sup>(205)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 37.

<sup>(206)</sup> CdE-CPT, Report to the Russian Government on the visit to the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 21 May to 4 June 2012, 17 décembre 2013, p. 17-19.

<sup>(207)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(208)</sup> Chistyakova, Y. et Robertson, A., Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia, 2012.

<sup>(209)</sup> CdE-CPT, Report to the Russian Government on the visit to the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 21 May to 4 June 2012, 17 décembre 2013, p. 17-19.

<sup>(210)</sup> CdE-CPT, Report to the Russian Government on the visit to the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 21 May to 4 June 2012, 17 décembre 2013, p. 19.

<sup>(211)</sup> Chistyakova, Y. et Robertson, A., Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia, 2012.

<sup>(212)</sup> Chistyakova, Y. et Robertson, A., Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia, 2012; voir aussi AI, Anatomy of injustice: The Bolotnaya square trial, 10 décembre 2013

<sup>(213)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., Understanding the Modern Russian Police, 2013, p. 214.

<sup>(214)</sup> Cheloukhine, S. et al., Police integrity in Russia, 2015, p. 159.

<sup>(215)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., Understanding the Modern Russian Police, 2013, p. 213.

heures à deux jours avant qu'un protocole de détention ne soit établi tel que requis. D'après le CPT, ces pratiques compromettent les garanties et entraînent un risque accru de mauvais traitements<sup>(216)</sup>. Des pratiques analogues sont mises en évidence par le département d'État américain<sup>(217)</sup>. Selon Semukhina et Reynolds, même après la révision du code de procédure pénale (CPP) en 2011, la police conserve une latitude considérable en matière de détention préventive et les juges montrent beaucoup d'égards pour la police en répondant favorablement aux demandes de prolongation. Le CPP ne constitue donc pas une garantie adéquate contre la détention arbitraire<sup>(218)</sup>.

Les garanties formelles contre les mauvais traitements (en particulier la notification de la garde à vue, l'accès à un avocat et l'accès à un médecin) ne deviennent disponibles qu'à partir du premier entretien officiel, soit plusieurs heures (et parfois bien plus longtemps) après l'arrestation et l'interrogatoire initial. Plusieurs personnes détenues interrogées par le CPT avaient été forcées de signer des aveux ou d'autres déclarations sans la présence de leur avocat<sup>(219)</sup>. Selon le département d'État américain, les enquêteurs de la police ne respectent généralement pas la loi fédérale russe qui garantit le droit de choisir son avocat. À la place, ils mettent à disposition des avocats favorables au ministère public (ce que l'on appelle des avocats de la défense «de poche») qui ne font aucun effort pour défendre les droits légaux de leurs clients<sup>(220)</sup>. Le CPT fait part de «plusieurs allégations selon lesquelles des avocats commis d'office avaient été choisis par les enquêteurs eux-mêmes et n'avaient pas été nommés par le barreau»<sup>(221)</sup>. Dans de nombreux cas, en particulier dans les régions reculées, les prévenus indigents n'ont pas accès aux services d'un avocat de la défense<sup>(222)</sup>.

Le CPT note que du personnel non médical procède à un examen superficiel des nouveaux détenus afin de déceler leurs éventuels problèmes de santé et blessures, et que les examens médicaux des détenus à l'hôpital ou en détention se déroulent généralement en présence de personnel non médical. La délégation note aussi que l'enregistrement des blessures est généralement inadéquat. Les examens médicaux approfondis des personnes qui ont fait état de maltraitance ne sont souvent effectués qu'après un délai considérable. Ces examens des détenus doivent être autorisés par une autorité d'enquête ou une autorité judiciaire conformément à une longue procédure (un mois, voire davantage). En conséquence, ces examens perdent beaucoup de leur utilité dans l'obtention de preuves médicales fiables d'une éventuelle maltraitance physique. Selon le rapport du CPT de 2012, en République du Tatarstan, des cas de médecins légistes refusant d'examiner et d'enregistrer les blessures de personnes détenues ont été signalés<sup>(223)</sup>. Chistyakova et Robertson ont aussi observé que les victimes de violences policières ont un accès limité à l'assistance médicale<sup>(224)</sup>.

L'incapacité de mettre en place des garanties suffisantes pour prévenir les abus policiers est révélatrice de l'échec plus vaste du contrôle interne et externe des activités de la police qui est abordé ci-après.

### Mécanismes de contrôle interne

Selon Semukhina, la police met essentiellement l'accent sur les contrôles quantitatifs internes et s'oppose au contrôle externe mené par des organisations de la société civile et des droits de l'homme. Le service de sécurité interne du MVD mène des enquêtes et impose des sanctions en cas d'infractions disciplinaires. Dans la pratique, les infractions mineures ne constituent pas une violation du droit pénal. Les enquêtes dans les affaires pénales à l'encontre du personnel policier sont exclusivement menées par une sous-unité spéciale du comité d'enquête<sup>(225)</sup>.

Selon plusieurs sources, au cours des deux premiers mandats présidentiels de Vladimir Poutine, l'État a activement désactivé les mécanismes de responsabilité populaire et a favorisé les mécanismes de contrôle interne<sup>(226)</sup>. Les

<sup>(216)</sup> CdE-CPT, Report to the Russian Government on the visit to the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 21 May to 4 June 2012, 17 décembre 2013, p. 16.

<sup>(217)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(218)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 216.

<sup>(219)</sup> CdE-CPT, Report to the Russian Government on the visit to the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 21 May to 4 June 2012, 17 décembre 2013, p. 22-23.

<sup>(220)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016; US DoS, 2014 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 25 juin 2015.

<sup>(221)</sup> CdE-CPT, Report to the Russian Government on the visit to the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 21 May to 4 June 2012, 17 décembre 2013, p. 23.

<sup>(222)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016; US DoS, 2014 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 25 juin 2015.

<sup>(223)</sup> CdE-CPT, Report to the Russian Government on the visit to the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 21 May to 4 June 2012, 17 décembre 2013, p. 24-25.

<sup>(224)</sup> Chistyakova, Y. et Robertson, A., *Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia*, 2012.

<sup>(225)</sup> Semukhina, O. B., *Disciplinary Issues of Russian Police and Police Reform of 2010-2011*, 2012.

<sup>(226)</sup> Taylor, B. D., *State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, 2011, p. 204-206; McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 6. Voir aussi Semukhina, O. B., *Disciplinary Issues of Russian Police and Police Reform of 2010-2011*, 2012, sur les tentatives manquées des ONG d'accroître la transparence et la responsabilité des forces de police.

agents de police ne doivent, en substance, rendre des comptes qu'à leur propre hiérarchie, dans le cadre d'un modèle rigide d'exécution des ordres et d'établissement de rapports opaques <sup>(227)</sup>. Selon Russia Today (RT), dans son rapport d'experts de 2011, le Conseil présidentiel des droits de l'homme insistait sur le fait que sans publication de règlements et d'ordres internes, il est difficile d'affirmer dans quelle mesure la police agit dans les limites légales <sup>(228)</sup>.

Selon Cheloukhine et al., l'intégrité de la police dépend de la tolérance de la société au sens large face aux comportements répréhensibles. Les auteurs ont analysé les résultats d'une étude menée en 2012-2013 auprès des agents de police et selon laquelle une écrasante majorité des répondants étaient en mesure de donner des exemples de comportements répréhensibles de la part de la police tels que des violations des règles officielles, mais ne les jugeaient pas graves. La seule exception était les exemples de recours excessif à la force. Les répondants les jugeaient graves mais n'étaient pas sûrs que les scénarios constituaient une violation des règles officielles. Dans presque aucun des cas (même ceux jugés graves), les répondants n'ont déclaré qu'ils signaleraient le comportement en question à un supérieur ou à une unité de contrôle <sup>(229)</sup>.

Toujours selon Cheloukhine et al., la politique officielle n'encourage pas les agents de police à dénoncer ce genre de pratiques. Dans un exemple de 2009, un agent de police a dénoncé des pratiques policières dans une vidéo dans laquelle il déclarait qu'il en avait «assez qu'on lui dise de résoudre des crimes inexistantes» <sup>(230)</sup>. Il a été renvoyé des forces de police et poursuivi en justice. En conséquence, le code pénal russe (article 286.1) incrimine à présent les agents de police subalternes qui critiquent les décisions de leurs supérieurs <sup>(231)</sup>.

Semukhina analyse les statistiques du MVD selon lesquelles le nombre d'infractions commises par la police a augmenté ces 20 dernières années. En 1993, 2 204 mesures disciplinaires ont été prises à l'encontre d'agents de police et, en 2012, plus de 54 000. En 2012, des poursuites pénales ont été intentées dans 2 719 cas, dont 482 liés à des pots-de-vin acceptés ou demandés. Dans ce contexte, les fonctionnaires du MVD insistent souvent sur l'efficacité de la réforme. Selon Semukhina, de nombreux experts ont tendance à être en désaccord avec cette auto-évaluation. En 2012, par exemple, 0,04 % seulement de l'ensemble des forces de police étaient poursuivies pour corruption. Il s'agit d'un chiffre ridicule dans un pays où un cinquième de la population affirme avoir fait l'objet d'abus de la part de la police et plus de la moitié affirme avoir été victime de corruption <sup>(232)</sup>. (Voir aussi au point [2.1.11 Corruption policière](#))

Les médias russes et internationaux font régulièrement état de délits commis par des agents de police en civil. En partie au moins à la suite de ces comptes rendus (en particulier la fusillade dans un supermarché à Moscou en 2009, lors de laquelle un agent de police en civil a tué trois personnes et en a gravement blessées six autres) <sup>(233)</sup>, le MVD a introduit plusieurs mesures visant à renforcer le contrôle de la police <sup>(234)</sup>.

En 2012, le ministre du MVD a annoncé une politique de responsabilité personnelle pour les superviseurs de la police concernant les infractions graves commises par leurs subordonnés dans l'exercice de leurs fonctions. Depuis l'introduction de cette politique, plusieurs agents de police haut placés ont été renvoyés pour des infractions commises par du personnel placé sous leur autorité. Le ministre a aussi interdit la pratique qui consiste à antedater le renvoi des agents de police ayant été reconnus coupables d'une infraction afin d'éviter que leurs affaires n'apparaissent dans les statistiques. Par ailleurs, des mesures ont été introduites en vue de réduire l'abus d'alcool et de drogue dans les forces de police <sup>(235)</sup>.

Sur les 115 700 plaintes déposées contre des agents chargés d'enquêtes criminelles en 2010, 13,1 % seulement ont été réglées <sup>(236)</sup>.

<sup>(227)</sup> McCarthy, L. A., *The Day-to-Day Work of the Russian Police*, 30 juin 2014, p. 6.

<sup>(228)</sup> RT, *Law on Police Poses Risk of Increased Corruption - Expert Report*, 7 juillet 2011.

<sup>(229)</sup> Cheloukhine, S. et al., *Police integrity in Russia*, 2015, p. 176-177.

<sup>(230)</sup> Cheloukhine, S. et al., *Police integrity in Russia*, 2015, p. 176-177; Chistyakova, Y. and Robertson, A., *Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia*, 2012.

<sup>(231)</sup> Cheloukhine, S. et al., *Police integrity in Russia*, 2015, p. 161.

<sup>(232)</sup> Semukhina, O. B., *Disciplinary Issues of Russian Police and Police Reform of 2010-2011*, 2012.

<sup>(233)</sup> Reuters, *Russian policeman kills 3 after birthday party row*, 27 avril 2009.

<sup>(234)</sup> Chistyakova, Y. et Robertson, A., *Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia*, 2012.

<sup>(235)</sup> Semukhina, O. B., *Disciplinary Issues of Russian Police and Police Reform of 2010-2011*, 2012.

<sup>(236)</sup> Semukhina, O. B. et Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, 2013, p. 214; voir aussi PRI, *National mechanisms for the prevention of torture in Eastern Europe: Belarus, Russia and Ukraine*, 2013, p. 18-20.

Selon le procureur général de Russie, Yuri Chaika, sur les 9 932 personnes qui ont été condamnées pour corruption en 2016, 984 étaient des responsables de l'application de la loi <sup>(237)</sup>.

### Mécanismes de contrôle externe

Depuis 2011, les infractions commises par des membres des agences d'application de la loi relèvent de la compétence exclusive du SK (voir [2.2.2 SK, Mandat](#)). Le bureau du procureur général conserve aussi le contrôle sur la légalité des enquêtes à l'encontre du personnel chargé de faire appliquer la loi et peut donc empêcher que les affaires impliquant la police soient jugées par les tribunaux <sup>(238)</sup>. (Voir au point [2.3.1 Le bureau du procureur, Mandat, Pouvoirs de supervision](#)).

Les victimes de mauvais traitements infligés par la police (de par son action ou son inaction) peuvent déposer plainte auprès du [comité d'enquête](#) ou du [bureau du procureur](#) <sup>(239)</sup>. Ces plaintes peuvent porter sur des affaires tant civiles que pénales <sup>(240)</sup>.

Les décisions prises par ces instances peuvent encore être contestées devant les tribunaux (voir [2.4.1 Les juridictions nationales](#)). Si une enquête criminelle est en cours, un suspect ou un prévenu peut faire une déclaration relative aux mauvais traitements infligés par la police directement auprès du tribunal <sup>(241)</sup>.

## 2.2 Le comité d'enquête de la Fédération de Russie (SK)

### A. Généralités

#### 2.2.1 Contexte

Le comité d'enquête de la Fédération de Russie (Sledstvennyy Komitet Rossiyskoy Federatsii, SK) a été créé lors de la réforme de la loi de 2007, à l'origine comme une unité indépendante au sein du bureau du procureur. Sa création a entraîné une perte d'influence du puissant bureau du procureur car le procureur général adjoint chargé du SK n'était plus placé sous l'autorité du procureur général. Lors de la réforme de 2011, le SK a été séparé du bureau du procureur. Pour sa part, le procureur général a retrouvé le pouvoir de superviser la légalité du travail du SK et d'annuler la décision d'intenter ou non une action pénale ou de mettre un suspect en examen <sup>(242)</sup>.

Le rôle de supervision du bureau du procureur général sur le SK continue d'engendrer des frictions entre ces deux organisations (voir au point [2.3.1 Le bureau du procureur, Mandat, Pouvoirs de supervision](#)). Si le procureur général possède les outils afin de contrôler le SK, le SK est pour sa part en mesure de bloquer ces mesures <sup>(243)</sup>. Le président Poutine a modifié la loi sur le procureur en décembre 2014 pour mettre un terme à un litige entre le bureau du procureur et le SK concernant les pouvoirs de supervision. La nouvelle loi confère explicitement ces pouvoirs au bureau du procureur <sup>(244)</sup>. En vertu du code de procédure pénale, l'enquêteur peut faire appel d'une mesure prise par un procureur dans son rôle de superviseur <sup>(245)</sup>.

<sup>(237)</sup> CdE, Anti-Corruption Digest, s.d.

<sup>(238)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 33-34.

<sup>(239)</sup> Semukhina O.B., Reynolds K.M., Understanding the Modern Russian Police, 2013, p. 214.

<sup>(240)</sup> Nederlands Ministerie van Buitenlandse Zaken, Algemeen ambtsbericht Russische Federatie, 6 août 2014, p. 23, 26; Pravozashchitnik, Конституционно-правовой статус органов прокуратуры и их деятельность в сфере защиты прав человека и гражданина (Statut constitutionnel des organes du ministère public et leurs actions dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des citoyens), 2014; Antikorruptsiionnyy Zhurnal', Как составить и подать заявление о преступлении (Comment préparer et présenter une déclaration concernant une infraction), 12 novembre 2012; Conseil de l'Europe, Commission européenne pour l'efficacité de la justice, Grille pour l'évaluation des systèmes judiciaires 2013, Fédération de Russie, 10 septembre 2014, p. 13-14, 36.

<sup>(241)</sup> Semukhina O.B., Reynolds K.M., Understanding the Modern Russian Police, 2013, p. 214.

<sup>(242)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 12-14; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 15; Popova, T. Yu., Le changement de l'équilibre de pouvoir du procureur et l'autorité de l'organe d'enquête, 2015, p. 200-201; Korchounov, I. G., À propos des problèmes de la réforme de la supervision du procureur aujourd'hui, 2013, p. 293-294.

<sup>(243)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 12-14; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 15; Popova, T. Yu., Le changement de l'équilibre de pouvoir du procureur et l'autorité de l'organe d'enquête, 2015, p. 202; Korchounov, I. G., À propos des problèmes de la réforme de la supervision du procureur aujourd'hui, 2013, p. 294-295.

<sup>(244)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-1 «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 1<sup>er</sup>, paragraphe 2; Pravo.ru, Vladimir Poutine renforce les exigences pour les procureurs et les charge de superviser le SKR, 23 décembre 2014.

<sup>(245)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, articles 38, paragraphes 2 et 5, à lire en combinaison avec l'article 221, paragraphe 4.

### 2.2.2 Mandat

Le SK est chargé d'enquêter sur les infractions graves et particulièrement graves (par exemple, les meurtres, les viols, les crimes relatifs aux mineurs, les crimes relatifs aux droits constitutionnels d'une personne, la corruption et les fautes commises par les fonctionnaires) <sup>(246)</sup>.

Les activités du comité d'enquête de la Fédération de Russie sont prescrites par le code de procédure pénale (CPP) de la Fédération de Russie et par la loi «sur le comité d'enquête de la Fédération de Russie» <sup>(247)</sup>.

Les principales missions du SK sont les suivantes:

- enquêter sur les infractions tel qu'indiqué dans le CPP et préparer le dossier pénal et la conclusion de culpabilité/l'acte d'accusation ou classer une affaire;
- préserver la légalité de la réception et de l'enregistrement des plaintes et de la procédure d'enquête;
- protéger les droits et les libertés des personnes au cours de la procédure d'enquête;
- déceler et éliminer la cause de la criminalité;
- renforcer la coopération internationale dans le domaine des procédures pénales;
- promouvoir la législation dans le domaine de compétence du SK <sup>(248)</sup>.

Depuis 2011, les infractions commises par des membres des agences d'application de la loi relèvent de la compétence exclusive du SK. Le bureau du procureur général conserve aussi le contrôle sur la légalité des enquêtes à l'encontre du personnel chargé de faire appliquer la loi et peut donc empêcher que les affaires impliquant la police soient jugées par les tribunaux <sup>(249)</sup>.

Selon l'ONG russe Public Verdict Foundation, cette double responsabilité du SK a engendré des tensions dues au fait que les enquêteurs du SK font appel à la police locale pour enquêter sur les infractions ordinaires tandis que les membres de ces forces de police font l'objet d'une enquête du SK. Cela a une incidence négative sur l'indépendance du SK et sur son efficacité à enquêter sur les allégations de torture et d'autres formes d'abus de la part de la police <sup>(250)</sup>. Public Verdict Foundation cite le procureur général qui affirme qu'en 2011, le SK a examiné plus de 17 000 allégations de violences commises par les agences d'application de la loi à l'encontre de personnes faisant l'objet d'une enquête criminelle. Seules 250 actions pénales (1,5 %) ont été intentées. La même ONG indique que sur l'ensemble des plaintes pour actes de torture commis par la police, 1 % seulement en moyenne font l'objet d'une enquête du SK. Cette situation a donné lieu à des manifestations des ONG et des citoyens en 2012 <sup>(251)</sup>.

En réponse à ces manifestations, le SK a mis en place une unité d'enquête distincte qui a pour responsabilité exclusive d'enquêter sur le personnel chargé de faire appliquer la loi, en particulier sur les allégations de mauvais traitements des détenus <sup>(252)</sup>. Cette mesure a permis de réduire le conflit d'intérêt étant donné que ces enquêteurs ne participent pas à la résolution des affaires portant sur des infractions ordinaires et n'ont pas besoin du zèle de la police locale <sup>(253)</sup>.

### 2.2.3 Structure

Le SK est placé sous l'autorité directe du président de la Fédération de Russie <sup>(254)</sup>. Le SK possède une structure à trois niveaux comprenant 1) le bureau central et ses subdivisions, notamment les subdivisions pour les huit districts

<sup>(246)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 15.

<sup>(247)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012; Lapitski, Iou. A., Base juridique et organisationnelle des activités du comité d'enquête de la Fédération de Russie, 2010; Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 403 FZ «sur le comité d'enquête de la Fédération de Russie», 28 décembre 2010; Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001.

<sup>(248)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 403 FZ «sur le comité d'enquête de la Fédération de Russie», 28 décembre 2010.

<sup>(249)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 33-34.

<sup>(250)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 34; Public Verdict Foundation, Enquêteur spécial, 25 août 2012.

<sup>(251)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 16, 34; Public Verdict Foundation, Enquêteur spécial, 25 août 2012.

<sup>(252)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 5, 34-35; Public Verdict Foundation, Enquêteur spécial, 25 août 2012.

<sup>(253)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 5, 34-35; Public Verdict Foundation, Enquêteur spécial, 25 août 2012.

<sup>(254)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 30; Paneyakh, E., Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege, 2014, p. 123-124; loi fédérale n° 403 FZ «sur le comité d'enquête de la Fédération de Russie», 28 décembre 2010.

fédéraux de la FdR, 2) les services du SK pour les sujets fédéraux de la FdR et 3) les services locaux du SK pour les districts et les villes. Les enquêtes concernant les affaires pénales les plus graves sont prises en charge par le bureau central, et ainsi de suite jusqu'aux enquêtes concernant les affaires «ordinaires» du SK, prises en charge au niveau régional <sup>(255)</sup>.

Le principal service d'enquête (au bureau central du SK) comprend le service d'enquête sur les affaires particulièrement importantes d'infractions à l'encontre des personnes et de la sécurité publique, le service d'enquête sur les affaires particulièrement importantes d'infractions à l'encontre de l'autorité nationale et de crimes économiques, le service de contrôle procédural et d'appui méthodologique et analytique, et le service d'appui en matière de documentation <sup>(256)</sup>.

La structure des services du SK auprès des sujets de la FdR est en générale analogue à celle du bureau central. Au niveau local, un service du SK se compose généralement du chef de service et de son adjoint, des enquêteurs, des inspecteurs, des enquêteurs criminels, des assistants enquêteurs et des spécialistes. Entre 3 et 10 enquêteurs travaillent dans un service régional. L'essentiel des enquêtes criminelles sont gérées au niveau régional <sup>(257)</sup>.

#### 2.2.4 Déposer une plainte

Les particuliers ou leurs représentants ainsi que les organisations publiques ou les coopératives de travailleurs peuvent déposer plainte auprès du service régional du SK, suivant les mêmes exigences procédurales que celles décrites dans la section consacrée au procureur (voir au point 2.3.3 [Le bureau du procureur, Fonction de supervision du ministère public, Déposer une plainte](#)). Lorsqu'une plainte est enregistrée, le plaignant est censé recevoir un document d'enregistrement. Les plaintes qui contiennent des propos injurieux ou grossiers peuvent être refusées. Lorsque des informations nécessaires sont manquantes, dans un délai de sept jours, le chargé d'enquête demande à modifier la plainte <sup>(258)</sup>. Après l'enregistrement d'une plainte, l'enquêteur décide d'enquêter sur l'affaire dans le même bureau ou dans un autre service ou une autre agence du SK (officiellement dans un délai de sept jours), de joindre la plainte à une plainte existante ou de classer l'affaire <sup>(259)</sup>.

L'ONG russe Comité de prévention contre la torture (CPT) indique qu'en général, les citoyens peuvent déposer plainte librement auprès du SK, mais selon les informations disponibles, le personnel du SK enregistre aussi peu de plaintes que possible afin d'éviter les statistiques négatives, et un agent local peut refuser une plainte même si toutes les exigences officielles sont remplies <sup>(260)</sup>. Selon l'Institut pour l'état de droit (IRL), le SK «accepte la grande majorité des plaintes et n'évite, n'empêche et n'entrave pas le respect de la réglementation». Cependant, lorsque les plaintes concernent une action du gouvernement ou les droits électoraux, le SK peut se montrer moins désireux de procéder à une enquête. L'IRL émet l'hypothèse que le SK pourrait traiter les personnes différemment selon leur statut socio-économique. Il ajoute cependant qu'il ne dispose pas de preuves précises à cet égard <sup>(261)</sup>.

Selon le CPT, dans certains cas, l'enquêteur qui enregistre la plainte ne fournit pas les documents d'enregistrement au plaignant. Cependant, si le plaignant les demande, il ne refuse généralement pas de les fournir <sup>(262)</sup>. L'IRL affirme lui aussi que les plaintes peuvent être déposées directement auprès du SK. Cependant, en général, les plaintes sont déposées auprès du MVD ou du bureau du procureur. Ces organismes sont ensuite censés transmettre la plainte au SK conformément à leur domaine de compétence <sup>(263)</sup>. L'IRL affirme aussi que la première décision concernant la

<sup>(255)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 29-30.

<sup>(256)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 30.

<sup>(257)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 33-34.

<sup>(258)</sup> Direction des enquêtes du SK de la région de Mourmansk, Examen des recours et accueil des citoyens, s.d., Principal service d'instruction du SK de la ville de Moscou, s.d.; Direction des enquêtes du SK de la région de Tambov, arrêté du comité d'enquête du bureau du procureur de la Fédération de Russie n° 17 «relatif à l'application des consignes sur la procédure d'examen des recours et l'accueil des citoyens dans le système du comité d'enquête du bureau du procureur de la Fédération de Russie», 19 septembre 2007; RG, arrêté du comité d'enquête de la Fédération de Russie n° 72 «relatif à l'organisation de la réception, de l'enregistrement et de l'examen des déclarations d'infractions au sein des organes d'instruction (unités d'instruction) du comité d'enquête de la Fédération de Russie», 11 octobre 2012; Expert de l'ONG russe Comité pour la prévention de la torture, réponse par courriel, 2 novembre 2015.

<sup>(259)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitre 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 34-35; Direction des enquêtes du SK de la région de Tambov, arrêté du comité d'enquête du bureau du procureur de la Fédération de Russie n° 17 «relatif à l'application des consignes sur la procédure d'examen des recours et l'accueil des citoyens dans le système du comité d'enquête du bureau du procureur de la Fédération de Russie», 19 septembre 2007; RG, arrêté du comité d'enquête de la Fédération de Russie n° 72 «relatif à l'organisation de la réception, de l'enregistrement et de l'examen des déclarations d'infractions au sein des organes d'instruction (unités d'instruction) du comité d'enquête de la Fédération de Russie», 11 octobre 2012.

<sup>(260)</sup> Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 2 novembre 2015.

<sup>(261)</sup> Expert de l'IRL de l'Université européenne, Saint-Petersbourg, réponse par courriel, 6 novembre 2015.

<sup>(262)</sup> Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 2 novembre 2015.

<sup>(263)</sup> Expert de l'IRL de l'Université européenne, Saint-Petersbourg, réponse par courriel, 6 novembre 2015.

plainte (l'accepter, la transmettre ou la refuser) est souvent prise par la police ou par le bureau du procureur et non par le SK, car les personnes s'adressent plus souvent à ces agences qu'au SK. La possibilité de voir sa plainte refusée est beaucoup plus élevée au MVD et au bureau du procureur qu'au SK <sup>(264)</sup>.

### 2.2.5 Projets de réforme

Depuis le début des années 2000, il existe des projets relatifs à un comité d'enquête unifié qui absorberait tous les services d'enquête du SK, du MVD et du service fédéral de lutte contre la drogue (FSKN). Jusqu'ici, peu de progrès ont été accomplis: au cours de l'été 2014, des sources médiatiques russes proches du gouvernement ont écrit qu'un nouveau comité d'enquête unifié serait opérationnel en 2017 <sup>(265)</sup>. Entre 25 000 et 35 000 enquêteurs du MVD et entre 2 000 et 2 500 du FSKN seraient transférés vers le nouveau comité d'enquête. En juillet 2014, le FSKN a déclaré qu'il avait déjà transféré certains de ses pouvoirs et n'enquêterait plus sur les affaires de criminalité organisée liées au commerce de drogue. Selon certaines sources, le MVD semble plus réticent à abandonner certains de ses pouvoirs <sup>(266)</sup>. L'actuel SK est opposé au transfert automatique de l'ensemble des enquêteurs vers le nouveau comité d'enquête unifié; il exige une évaluation stricte du nouveau personnel <sup>(267)</sup>.

La direction du SK a déclaré en mai 2016 que la fusion n'était pas une priorité <sup>(268)</sup>. En septembre 2016, des rumeurs ont circulé au sujet d'un projet d'abolition du SK en vue d'une fusion avec le bureau du procureur. Le Kremlin a nié l'existence d'un tel projet <sup>(269)</sup>.

## B. Capacité

### 2.2.6 Ressources

Les effectifs du SK sont fixés par deux arrêtés présidentiels de 2010 et 2011 au nombre de 21 156, plus 2 034 pour les organes d'enquête militaires du SK. Il est difficile de savoir si cela reflète les effectifs réels. En 2010, le SK a déclaré qu'il employait 19 156 personnes. En 2012, une autre source évoquait le nombre de 19 000. En 2010, le personnel était relativement jeune; les enquêteurs avaient pour la plupart moins de 30 ans et la moitié d'entre eux environ possédaient moins de trois ans d'expérience professionnelle au sein du SK <sup>(270)</sup>.

Le SK peut faire appel à la police pour mener des enquêtes, interroger des témoins, etc. <sup>(271)</sup>. Dans les affaires plus complexes, telles que les homicides, les enquêteurs du SK et du MVD travaillent sur l'affaire simultanément et en étroite collaboration <sup>(272)</sup>.

L'unité chargée d'enquêter sur les allégations à l'encontre des agents de l'application de la loi est dotée de 60 membres du personnel pour l'ensemble de la FdR, dont 12 chefs de bureau et leurs 4 adjoints. Moscou, l'oblast de Moscou et Saint-Pétersbourg possèdent chacun un service de 10 personnes <sup>(273)</sup>. La région de Sibirie disposait de trois enquêteurs. Selon un article de Public Verdict Foundation de 2012, ils devaient examiner des centaines, voire des milliers de plaintes par an <sup>(274)</sup>. En 2012, le Comité des Nations unies contre la torture s'est dit préoccupé que cette unité du SK ne dispose pas de personnel en suffisance pour mener des enquêtes efficaces <sup>(275)</sup>. La Rapporteuse

<sup>(264)</sup> Expert de l'IRL de l'Université européenne, Saint-Pétersbourg, réponse par courriel, 6 novembre 2015.

<sup>(265)</sup> RBC, La création d'un comité d'enquête unifié a commencé avec le service de lutte contre la drogue, 29 juin 2014; Petrakova, L. V. et Gaag, I. A., La question du comité d'enquête unique en Fédération de Russie, 2015, p. 196-198; Izvestia, Un comité d'enquête unifié verra le jour déjà cet automne, 4 juillet 2014.

<sup>(266)</sup> RBC, La création d'un comité d'enquête unifié a commencé avec le service de lutte contre la drogue, 29 juin 2014; Izvestia, Un comité d'enquête unifié verra le jour déjà cet automne, 4 juillet 2014.

<sup>(267)</sup> Petrakova, L. V. and Gaag, I. A., La question du comité d'enquête unique en Fédération de Russie, 2015, p. 197.

<sup>(268)</sup> Interfax, Markin says Russia may create unified investigative body in foreseeable future, 13 mai 2016; Interfax, Single investigative body in Russia not to provide efficient of entire investigative process – Bastrykin (partie 2), 19 mai 2016.

<sup>(269)</sup> Sputnik News, Kremlin Spokesman Denies Reports on Abolition of Russian Investigative Committee, 27 septembre 2016; Sputnik News, Russia May Create Ministry for State Security and Close Emergencies Ministry, 19 septembre 2016.

<sup>(270)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 28; Galeotti, M., Purges, power and purpose: Medvedev's 2011 police reforms, 2012; Dolzhenko, V. G., Problèmes de gestion du personnel et la voie vers leur résolution dans le système du comité d'enquête du bureau du procureur de la Fédération de Russie, 2010, p. 32-34.

<sup>(271)</sup> Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 2 novembre 2015.

<sup>(272)</sup> Expert de l'IRL à l'Université européenne, Saint-Pétersbourg, réponse par courriel, 6 novembre 2015; IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 27.

<sup>(273)</sup> SK, arrêté du SK n° 20 «sur des mesures supplémentaires en vue d'organiser les enquêtes sur les infractions commises par des agents de l'application de la loi», 18 avril 2012; aucune modification de cet arrêté n'a été trouvée.

<sup>(274)</sup> Public Verdict Foundation, Enquêteur spécial, 25 août 2012.

<sup>(275)</sup> CAT, Concluding observations on the fifth periodic report of the Russian Federation, 11 décembre 2012, p. 3.

spéciale des Nations unies sur l'indépendance des juges écrivait en 2014 que les effectifs de cette unité étaient insuffisants. Son personnel doit gérer une charge de travail énorme et, hormis sur une poignée d'affaires, l'unité n'a aucune incidence positive visible <sup>(276)</sup>.

En 2014, Public Verdict Foundation indiquait que les facteurs suivants entravaient l'efficacité de ce service:

- les effectifs du service sont insuffisants et ne parviennent pas à enquêter sur toutes les plaintes. En 2011, plus de 60 000 plaintes ont été déposées contre des membres des agences d'application de la loi. En 2012, le SK a recensé 343 infractions commises par des membres des agences d'application de la loi et a intenté des actions en justice contre 174 agents de police;
- les réglementations internes ne délimitent pas clairement les différents pouvoirs du service spécial et ceux des services régionaux du SK; elles ne définissent pas non plus quand une affaire doit être transférée au service spécial. En conséquence, la réglementation n'octroie pas l'autorité exclusive au service spécial pour enquêter sur les infractions commises par les agences d'application de la loi;
- les victimes ne disposent pas d'informations suffisantes sur la procédure de dépôt de plainte auprès du service ou sur la manière de garantir qu'une plainte est transférée du SK local à la division spécialisée <sup>(277)</sup>.

Une conséquence de ces lacunes est qu'au lieu de l'unité spéciale, ce sont les services locaux du SK qui continuent d'enquêter dans le cadre des plaintes relatives aux infractions commises par des membres des agences locales d'application de la loi <sup>(278)</sup>.

### 2.2.7 Formation

L'école du SK a été fondée en 2014 pour succéder à un autre établissement d'enseignement du SK qui était en activité depuis 2010 <sup>(279)</sup>. Elle dispense une formation en droit et compétences d'investigation aux enquêteurs et au personnel principal du SK. Le siège principal de l'école se trouve à Moscou et ses six antennes se trouvent dans les régions (Rostov-sur-le-Don, Iekaterinbourg, Novossibirsk, Nijni Novgorod, Khabarovsk et Saint-Pétersbourg) <sup>(280)</sup>. En mai 2016, une deuxième école a ouvert ses portes à Saint-Pétersbourg. Elle propose, entre autres services, une formation dans le domaine de l'investigation du terrorisme et de l'extrémisme <sup>(281)</sup>. Le SK possède aussi sa propre école pour le corps des cadets. L'établissement, situé à Moscou, est un établissement d'enseignement secondaire, mais propose aussi une orientation professionnelle précoce en vue de servir au sein du SK <sup>(282)</sup>.

Les sources consultées ne donnaient aucune information sur la qualité de la formation dispensée dans les établissements de formation du SK.

## C. Intégrité

### 2.2.8 Questions de loyauté, indépendance politique

Tel qu'indiqué au point 2.2.3 SK, Structure, le SK est placé sous l'autorité directe du président de la FdR <sup>(283)</sup>. Il n'est à part cela responsable devant aucune autorité civile ni devant le public <sup>(284)</sup>. Si le SK a ostensiblement été créé pour mettre un terme à la corruption généralisée dans les enquêtes du bureau du procureur, le chercheur Mark Galeotti

<sup>(276)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 15.

<sup>(277)</sup> Public Verdict Foundation, Sur les problèmes qui influencent l'efficacité du comité d'enquête en tant qu'organe d'enquête sur la torture, 20 janvier 2014; Public Verdict Foundation, Le SK évoque des infractions particulièrement graves de la police, 19 février 2013.

<sup>(278)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 35-37; Public Verdict Foundation, Sur les problèmes qui influencent l'efficacité du comité d'enquête en tant qu'organe d'enquête sur la torture, 20 janvier 2014.

<sup>(279)</sup> Bagmet, A. M., The Academy of the Investigative Committee of The Russian Federation, avril 2016, annotation en anglais.

<sup>(280)</sup> École du SK, Enseignement, s.d.; École du SK, Informations sur l'organisation des études, s.d.; École du SK, Structure et organes de gestion de l'organisation des études, s.d.

<sup>(281)</sup> SK, Investigative Committee Academy opens in Saint Petersburg, 1<sup>er</sup> septembre 2016.

<sup>(282)</sup> Corps des cadets Alexandre Nevski du SK, Informations générales, s.d.

<sup>(283)</sup> Loi fédérale n° 403 FZ «sur le comité d'enquête de la Fédération de Russie», 28 décembre 2010.

<sup>(284)</sup> Paneyakh, E., Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege, 2014, p. 123-124; SK, Histoire, s.d.

soutient que son pouvoir d'«intenter des actions en justice à l'encontre de ceux qui jouissent normalement d'une immunité, tels que les députés et les hauts fonctionnaires, en a fait une arme utile au niveau politique tant national que local»<sup>(285)</sup>.

Les motifs de destitution du président du SK et de ses adjoints ne sont pas mentionnés clairement dans la loi. Le président peut donc destituer ces fonctionnaires à sa guise. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), cela limite l'indépendance attendue d'un organe d'enquête<sup>(286)</sup>.

Aleksandr Bastrykin est à la tête du SK depuis sa création en janvier 2011. De 2007 à 2010, il a dirigé le comité d'enquête du bureau du procureur général. Selon les analystes, Aleksandr Bastrykin a connu Vladimir Poutine à l'université et est considéré comme l'un de ses protégés<sup>(287)</sup>. Galeotti a déclaré au magazine *The Atlantic* que Bastrykin ne disposait pas de sa propre base de pouvoir et était complètement dépendant de Vladimir Poutine, ce qui le rend facilement remplaçable et vulnérable<sup>(288)</sup>.

Pour les postes autres que les postes les plus haut placés, un arrêté présidentiel prévoit que le chef du SK décide de la procédure de recrutement et de renvoi du personnel du SK<sup>(289)</sup>.

Comme les autres agences d'application de la loi en FdR, le SK fait face à des critiques pour son implication dans des procès politisés contre des membres de l'opposition politique ou de la société civile<sup>(290)</sup>. Le SK aurait joué un rôle important dans les actions en justice intentées contre les chanteuses de Pussy Riot, l'homme politique de l'opposition Alexandre Navalny, et les prévenus dans l'affaire Bolotnaïa<sup>(291)</sup>. La mort du directeur adjoint du service de lutte contre la corruption du ministère de l'intérieur lors de son interrogatoire par le SK a soulevé des inquiétudes quant aux méthodes de ce dernier<sup>(292)</sup>. Selon le département d'État américain, dans l'enquête sur le meurtre de l'homme politique de l'opposition Boris Nemtsov<sup>(293)</sup>, la famille de la victime et les organisations des droits de l'homme ont critiqué le SK pour son incapacité à identifier les individus qui ont donné l'ordre d'assassiner l'homme politique<sup>(294)</sup> – prétendument, le président tchéchène ou des proches de ce dernier<sup>(295)</sup>. Selon le département d'État américain, un des prévenus dans le cadre de ce procès a déclaré avoir été forcé d'avouer<sup>(296)</sup>. Toujours selon le département d'État, le SK a pour sa part menacé d'accuser de diffamation un membre de la Commission de contrôle public et du Conseil présidentiel pour la société civile et les droits de l'homme qui avait confirmé que les prévenus avaient été torturés<sup>(297)</sup>.

Dans ses observations finales sur la Fédération de Russie de 2012, le Comité des Nations unies contre la torture a fait part de ses craintes concernant l'annonce de l'enlèvement d'un journaliste, prétendument sur ordre du chef du SK Bastrykin, et le fait que ces allégations n'avaient fait l'objet d'aucune enquête<sup>(298)</sup>.

### 2.2.9 Contrôle interne

Plusieurs acteurs participent au contrôle interne du travail du SK: le service central pour le contrôle procédural, les chefs de service et le service de l'organisation et de l'inspection. De plus, les services du SK des sujets de la FdR contrôlent le travail des services du SK au niveau local<sup>(299)</sup>. Le service du contrôle procédural examine la légalité et le bien-fondé des décisions des enquêteurs. En vertu de la loi, cependant, seuls les chefs des organes d'enquête

<sup>(285)</sup> Galeotti, M., *The Investigations Committee – not so much Russia's FBI, more a Kremlin watchdog*, 5 octobre 2010.

<sup>(286)</sup> Radziwill, A. and Vaziakova, Y., *Improving the Business Climate in Russia*, 25 mars 2015, p. 10.

<sup>(287)</sup> Rogoza J., *A new Oprichnina*, 2013; Bowring, B., *Justice and Power Politics in Russia*, 7 juin 2011; Sakwa, R., *Investigator Bastrykin and the search for enemies*, 10 avril 2013.

<sup>(288)</sup> *The Atlantic*, *The Rise and Probable Fall of Putin's Enforcer*, 12 août 2013.

<sup>(289)</sup> Loi fédérale n° 403 FZ «sur le comité d'enquête de la Fédération de Russie», 28 décembre 2010; arrêté du président de la Fédération de Russie n° 38 «Aspects liés aux activités du comité d'enquête de la Fédération de Russie», 14 janvier 2011.

<sup>(290)</sup> Polit.ru, *Menace juridique (lettre ouverte de représentants de la communauté juridique)*, 22 juillet 2013, p. 19-21.

<sup>(291)</sup> dekodeur, *Ermittlungskomitee*, 17 août 2015.

<sup>(292)</sup> Medvedev, S., *Aus russischen Blogs: Der Tod des Generals Kolesnikow im Ermittlungskomitee. Ein Selbstmord?*, 4 juillet 2014, p. 19-21.

<sup>(293)</sup> FCO, *Human Rights and Democracy Report 2015 - Human Rights Priority Country update report: January to June 2016 - RF*, 21 juillet 2016; RFE/RL, *Russia Says Nemtsov Murder Probe Completed*, 29 janvier 2016.

<sup>(294)</sup> US DoS, *2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia*, 13 avril 2016; RFE/RL, *Russia Says Nemtsov Murder Probe Completed*, 29 janvier 2016.

<sup>(295)</sup> *The Guardian*, *Chechen leader's show of strength muddies loyalty to Putin*, 3 juin 2015.

<sup>(296)</sup> US DoS, *2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia*, 13 avril 2016.

<sup>(297)</sup> US DoS, *2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia*, 13 avril 2016.

<sup>(298)</sup> CAT, *Concluding observations on the fifth periodic report of the Russian Federation*, 11 décembre 2012, p. 3.

<sup>(299)</sup> IRL et KGI, *L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3*, octobre 2012, p. 31, 35.

peuvent faire appliquer les recommandations de ce service <sup>(300)</sup>. Les enquêteurs et les chefs de service peuvent être passibles de sanctions disciplinaires ou perdre leurs primes pour avoir pris des décisions illégales ou non fondées ou pour avoir dépassé le délai imparti pour résoudre une affaire. Le service de l'organisation et de l'inspection du bureau central supervise l'application des décisions prises par le chef du SK <sup>(301)</sup>.

Au niveau local (districts et villes), le chef du service local du SK assume la responsabilité finale du travail du bureau et procède aux évaluations du personnel. Le travail du service local dans son ensemble est évalué sur la base des performances de son chef <sup>(302)</sup>.

L'évaluation des membres du personnel du SK repose principalement sur des indicateurs quantitatifs, ainsi que sur la légalité et le bien-fondé des décisions procédurales des enquêteurs en vertu du CPP <sup>(303)</sup>. Un enquêteur ne se verra attribuer le mérite de la résolution d'une affaire que lorsque le procureur général porte celle-ci devant le tribunal <sup>(304)</sup>.

Selon l'Institut pour l'état de droit (IRL), les indicateurs pour évaluer le travail des enquêteurs peuvent être répartis en trois catégories:

- efficacité - le nombre d'affaires qu'un enquêteur accepte et boucle et le nombre d'affaires résolues. La proportion d'affaires suspendues est aussi prise en compte;
- qualité - le nombre d'affaires pénales renvoyées par le chef du SK, le procureur ou le tribunal en vue d'un complément d'enquête, ainsi que la proportion d'affaires dépassent le délai imparti par la loi;
- légalité - le nombre d'affaires annulées par le procureur, le nombre d'affaires classées parce qu'aucune infraction n'a pu être établie et le nombre de personnes arrêtées remises en liberté après 48 heures <sup>(305)</sup>.

L'IRL affirme que ce système encourage les membres du SK à accepter les affaires qui passeront facilement à travers le système, tandis que les affaires compliquées ont davantage de chance de ne pas être enregistrées par le SK. Si elles sont enregistrées, il y a plus de risques qu'aucune enquête pénale soit ouverte et que la plainte soit classée sans suite <sup>(306)</sup>.

Selon l'IRL, un enquêteur dont l'affaire est dans une impasse parce qu'aucun suspect ne peut être identifié ou est renvoyée par le procureur qui supervise l'affaire risque des sanctions disciplinaires <sup>(307)</sup>. L'IRL indique que les SK locaux ont tendance à mener des enquêtes pendant deux mois seulement afin d'éviter une évaluation négative de leurs performances. Cela se traduit par une diminution de la qualité de leur travail <sup>(308)</sup>.

Selon l'IRL, la crainte d'une évaluation négative se traduit par une tentative de la part de tous les enquêteurs (qu'ils soient du MVD ou du SK) de n'accepter que les affaires qui ont de bonnes chances d'aboutir à un procès: les inspecteurs de police vont d'abord tenter d'établir s'il existe une chance d'identifier un coupable et une chance de trouver des preuves convaincantes, et ce dans un délai raisonnable. Si la réponse à ces questions est négative, l'agent peut refuser d'ouvrir une enquête pénale afin d'éviter l'incidence négative d'une affaire non résolue sur son évaluation professionnelle <sup>(309)</sup>. Les procureurs ont pour leur part intérêt à garantir que les mises en accusation aboutissent à des poursuites pénales fructueuses. Selon Kirill Titaev et Maria Shklyaruk, chercheurs à l'Institut pour l'état de droit à l'Université européenne de Saint-Pétersbourg, le procureur «essaye de ne pas renvoyer devant les tribunaux les affaires pour lesquelles il existe la moindre chance d'acquiescement ou d'arrêt d'une affaire pour des

<sup>(300)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 31.

<sup>(301)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 35.

<sup>(302)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 34-35; KGI, Qui a besoin de l'actuelle réforme des organes d'application de la loi et pourquoi toutes les instances y seront opposées, 18 novembre 2013; IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réformes. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 16.

<sup>(303)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 34-35; KGI, Qui a besoin de l'actuelle réforme des organes d'application de la loi et pourquoi toutes les instances y seront opposées, 18 novembre 2013; IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réformes. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 16.

<sup>(304)</sup> Paneyakh, E., Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege, 2014.

<sup>(305)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 16.

<sup>(306)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 16-17, 21.

<sup>(307)</sup> IRL et KGI, Investigation officer in clear terms, 2016.

<sup>(308)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 35, 62, 128.

<sup>(309)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 22-23.

motifs de réhabilitation»<sup>(310)</sup>. Ceci explique la fréquence des aveux, souvent forcés dans les affaires pénales<sup>(311)</sup>. L'importance du succès des enquêtes et des poursuites pénales se traduit aussi par un effort commun de la part des enquêteurs et des procureurs en vue de faire pression sur les juges afin qu'ils rendent un verdict de culpabilité<sup>(312)</sup>.

Selon Titaev et Shkliaruk, «[s]i un enquêteur accuse un citoyen d'une infraction, ses chances de réhabilitation à un stade ultérieur (au cours de l'enquête ou au tribunal) sont inférieures à 1 %. Par conséquent, aussi contradictoire que le travail d'enquête puisse l'être, l'enquêteur est une figure très importante dans les procédures pénales russes»<sup>(313)</sup>. Selon l'IRL, en 2011, le SK s'est occupé de 6 % de l'ensemble des affaires pénales qui faisaient l'objet d'une enquête en FdR, et de 9 % de l'ensemble des affaires pénales renvoyées devant les tribunaux. Seules 66 enquêtes pénales sur 10 000 menées par le SK se sont soldées par la réhabilitation d'un suspect<sup>(314)</sup>.

### 2.2.10 Contrôle externe

Le bureau du procureur général possède des pouvoirs de supervision sur le SK (voir au point 2.3.1 [Le bureau du procureur, Mandat, Pouvoirs de supervision](#)), conférés par la loi fédérale sur le bureau du procureur (modifiée en dernier lieu en décembre 2014)<sup>(315)</sup>.

Le bureau du procureur général a déclaré en 2014 qu'en 2013, son personnel avait recensé 1 400 affaires pour lesquelles le SK aurait dû ouvrir une enquête et/ou un dossier pénal mais avait refusé de le faire<sup>(316)</sup>. Selon l'IRL, il n'existe pas de données fiables sur la fréquence à laquelle le SK refuse des plaintes sans véritable justification<sup>(317)</sup>.

En ce qui concerne le travail de supervision du procureur sur le SK, l'IRL cite des données officielles selon lesquelles sur toutes les affaires renvoyées par le SK au bureau du procureur afin d'obtenir son approbation en vue d'ouvrir un dossier pénal en 2011, 3,56 % ont été refusées et renvoyées pour complément d'enquête<sup>(318)</sup>. Dans son rapport de 2013, le procureur a déclaré que 46 % des affaires sur lesquelles le SK enquêtait dépassaient le délai légal de résolution<sup>(319)</sup>. Dans son rapport de 2015, le procureur général ne fait pas expressément allusion au SK mais mentionne que la proportion d'enquêtes qui dépassent le délai légal reste élevée<sup>(320)</sup>.

L'ONG Public Verdict Foundation indique qu'il existe une tension manifeste entre le SK et le bureau du procureur, qui apparaît nettement dans les discours publics du procureur général et dans les critiques exprimées au cours de la procédure d'enquête<sup>(321)</sup>.

Le SK, créé afin d'éviter les pratiques de corruption au sein du ministère public, n'est pas épargné par la corruption. En juillet 2016, plusieurs hauts fonctionnaires du SK ont été arrêtés pour corruption. Ils auraient accepté des pots-de-vin de la part de groupes criminels organisés<sup>(322)</sup>.

### 2.2.11 Possibilité de porter plainte contre les actions du SK

L'ONG Comité pour la prévention de la torture indique qu'il est possible de porter plainte contre les prestations d'un fonctionnaire du SK auprès d'un haut fonctionnaire du SK, du procureur ou d'un tribunal. En général, les personnes

<sup>(310)</sup> Titaev, K. et Shkliaruk, M., *Investigators in Russia*, 2016, p. 114.

<sup>(311)</sup> Voir au point 2.1.12 [Abus de pouvoir, mauvais traitements et recours excessif à la force au MVD](#).

<sup>(312)</sup> Pozdniakov, M., *The Courts and the Law Enforcement System*, 2016, p. 1; voir aussi au point 2.4 [Les tribunaux](#).

<sup>(313)</sup> Titaev, K. et Shkliaruk, M., *Investigators in Russia*, 2016, p. 114-115.

<sup>(314)</sup> IRL, Trajectoire des affaires criminelles dans les statistiques officielles, par l'exemple des données générales des agences d'application de la loi, 26 février 2014, p. 18-21.

<sup>(315)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 1<sup>er</sup>, paragraphe 2; Pravo.ru, Vladimir Poutine renforce les exigences pour les procureurs et les charge de superviser le SKR, 23 décembre 2014.

<sup>(316)</sup> Bureau du procureur général de la FdR, À propos de l'état de droit et de l'ordre en 2013 et du travail accompli afin de les renforcer. Discours lors de la séance du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, 29 avril 2014.

<sup>(317)</sup> Expert de l'Institut pour l'état de droit à l'Université européenne, Saint-Petersbourg, réponse par courriel, 6 novembre 2015.

<sup>(318)</sup> IRL, Trajectoire des affaires criminelles dans les statistiques officielles, par l'exemple des données générales des agences d'applications de la loi, 26 février 2014, p. 21.

<sup>(319)</sup> Bureau du procureur général de la FdR, À propos de l'état de droit et de l'ordre en 2013 et du travail accompli afin de les renforcer. Discours lors de la séance du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, 29 avril 2014.

<sup>(320)</sup> Bureau du procureur général de la FdR, À propos de l'état de droit et de l'ordre en 2015 et du travail accompli afin de les renforcer. Discours lors de la séance du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, 27 avril 2016.

<sup>(321)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 16-17, 25; voir aussi dekodek, Ermittlungskomitee, 17 août 2015.

<sup>(322)</sup> TASS, Detention of Russian high-ranked investigators part of anti-corruption campaign - Kremlin, 20 juillet 2016; Galeotti, M., Goodbye, Bastrykin?, 15 septembre 2016.

ont tendance à porter plainte auprès d'un haut fonctionnaire ou du procureur s'il s'agit d'une omission; si un acte illégal a été commis, la plainte est généralement déposée auprès d'un tribunal. Selon la même source, les juges sont assez indépendants lorsqu'il s'agit de rendre des jugements sur des questions de procédure qui concernent la qualité de l'enquête. Dans ces affaires, ils jugent le SK coupable d'un acte illégal ou d'un acte d'omission <sup>(323)</sup>.

En revanche, dans un rapport de 2012, FIDH et ADC Memorial mentionnent la possibilité de recourir aux réglementations du CPP pour introduire un recours contre l'action ou l'inaction illégale du gouvernement. Ces recours aboutissent rarement, cependant, car les tribunaux sont presque toujours d'accord avec les conclusions de l'enquête ou prétendent que les preuves sont insuffisantes <sup>(324)</sup>.

En 2014, le procureur général a déclaré que le SK ne faisait pas preuve de diligence lorsqu'il s'agissait d'intenter des actions en justice contre les membres de son propre personnel <sup>(325)</sup>. Le département d'État américain cite le chef du SK, Alexander Bastrykin, selon lequel 42 procédures pénales à l'encontre de fonctionnaires de SK ont été intentées en 2014 <sup>(326)</sup>.

### 2.2.12 Confiance

L'ONG russe Comité de prévention contre la torture a déclaré en novembre 2015 que les citoyens ne comprenaient pas encore bien le rôle et les fonctions du SK. Ils ont donc davantage tendance à porter plainte auprès du MVD ou du bureau du procureur. Les plaignants collaboreront cependant avec le SK une fois que leur plainte lui sera transmise <sup>(327)</sup>. En 2014, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats notait que les enquêteurs étaient perçus par le public comme étant corrompus <sup>(328)</sup>.

## 2.3 Le bureau du procureur

### A. Généralités

#### 2.3.1 Mandat

Le bureau du procureur (prokouratoura) est une institution russe assez unique. Son origine remonte à l'époque impériale, et il supervisait alors le respect de l'état de droit par tous les services gouvernementaux, les fonctionnaires et les tribunaux, officiellement de manière indépendante. À l'heure actuelle, les pouvoirs du procureur sont plus restreints mais restent considérables <sup>(329)</sup>. La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats a déclaré dans son rapport de 2014 que «selon certaines sources, le bureau du procureur exerce une prérogative excessive dans les affaires pénales et dans sa fonction de supervision générale» <sup>(330)</sup>.

La Constitution de la FdR établit le ministère public en son article 129 <sup>(331)</sup>. Les pouvoirs et l'organisation du bureau du procureur général sont définis par la loi «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie». En vertu de cette loi, le ministère public est un système unifié et centralisé d'organes fédéraux chargés de superviser le respect des lois sur l'ensemble du territoire de la Fédération de Russie <sup>(332)</sup>. Ses pouvoirs peuvent être regroupés en trois domaines d'activité principaux:

<sup>(323)</sup> Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 2 novembre 2015.

<sup>(324)</sup> FIDH et ADC Memorial, Roma, Migrants, Activists: Victims of Police Abuse, 2012, p. 26.

<sup>(325)</sup> Bureau du procureur général de la FdR, À propos de l'état de droit et de l'ordre en 2013 et du travail accompli afin de les renforcer. Discours lors de la séance du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, 29 avril 2014.

<sup>(326)</sup> US DoS, 2014 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 25 juin 2015.

<sup>(327)</sup> Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 2 novembre 2015.

<sup>(328)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 7.

<sup>(329)</sup> Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 188-190; Taylor, B. D., State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism, 2011, p. 50; pour un aperçu de l'histoire de l'institution, voir: Bureau du procureur général de la FdR, Le bureau du procureur général de la Fédération de Russie. Tâches, fonctions et principales activités, 2015, p. 4-8.

<sup>(330)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 14.

<sup>(331)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 129.

<sup>(332)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 1<sup>er</sup>, paragraphe 1; Bureau du procureur général de la FdR, Le bureau du procureur général de la Fédération de Russie. Tâches, fonctions et principales activités, 2015, p. 14; Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 188-190.

- supervision du respect de la loi par les différents organes gouvernementaux et fonctionnaires ainsi que par les organisations commerciales et non commerciales;
- poursuites pénales;
- participation aux procédures civiles <sup>(333)</sup>.

### Pouvoirs de supervision

Les pouvoirs de supervision du bureau du procureur sur les branches exécutive et législative, sur les organes d'enquête et sur les agences administratives sont très étendus. Le procureur peut examiner toute activité du gouvernement ou d'une entité commerciale en ce qui concerne sa légalité. Ces entités doivent divulguer au bureau du procureur les informations nécessaires à la supervision. Le bureau peut aussi convoquer des personnes en vue d'un interrogatoire. Les particuliers peuvent demander au procureur d'exercer son pouvoir de supervision <sup>(334)</sup>.

Jusqu'en 2007, le bureau du procureur possédait aussi certains pouvoirs d'enquête et plusieurs de ses services jouaient un rôle actif dans les enquêtes, bien que ces pouvoirs aient été modifiés à plusieurs reprises lors des réformes législatives qui ont suivi. La réforme législative de décembre 2010, mise en œuvre en janvier 2011, a séparé le comité d'enquête du procureur et a créé une entité totalement distincte, le **comité d'enquête (SK)** <sup>(335)</sup>. Dans le même temps, le bureau du procureur a retrouvé le contrôle juridique de toutes les enquêtes. Le procureur peut donc annuler les décisions illégales ou non fondées prises par une agence d'enquête (par exemple, le SK ou le MVD) en vue de refuser d'ouvrir ou de clore un dossier pénal, ou de suspendre les instructions préparatoires <sup>(336)</sup>.

Des frictions entre le bureau du procureur et le SK ont été signalées quant à la responsabilité de la procédure d'enquête <sup>(337)</sup> (voir au point 2.2.1 SK, Contexte). En pratique, le SK possède encore une base juridique qui lui permet de bloquer plusieurs types de décisions prises par le procureur, ce qu'il lui arrive parfois de faire <sup>(338)</sup>. Le président Poutine a modifié la loi sur le procureur en décembre 2014 pour mettre un terme à un litige entre le bureau du procureur et le SK concernant les pouvoirs de supervision. La nouvelle loi confère explicitement ce pouvoir au bureau du procureur <sup>(339)</sup>.

### Procédures pénales

Dans les procédures pénales, le bureau du procureur exerce deux fonctions: une fonction de supervision de l'enquête pénale et la fonction de ministère public dans le cadre du procès. Au cours de l'enquête pénale, il contrôle la légalité de l'enquête. Une fois que l'enquêteur boucle l'enquête par la mise en accusation, le bureau du procureur est chargé d'intenter des poursuites au nom de l'État devant le tribunal. À ce stade, toutes les actions de l'enquête sont terminées et le procureur du procès ne peut plus modifier les preuves ou les chefs d'accusation <sup>(340)</sup>. Le bureau du procureur peut aussi accepter une négociation sur la culpabilité <sup>(341)</sup>. Selon l'Institut pour l'état de droit (IRL), différents membres du personnel du bureau du procureur sont chargés de la supervision et du procès <sup>(342)</sup>.

<sup>(333)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-1 «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 1<sup>er</sup>, paragraphe 2; Bureau du procureur général de la FdR, Le bureau du procureur général de la Fédération de Russie. Tâches, fonctions et principales activités, 2015, p. 14-15; voir aussi Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 192-193; ONUDC, Anti-Corruption Authorities of the Russian Federation, 2013, p. 9-10.

<sup>(334)</sup> Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 193; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 14.

<sup>(335)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 12-13; Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 618; voir point 2.2 Le comité d'enquête de la Fédération de Russie (SK).

<sup>(336)</sup> ( )Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 14.

<sup>(337)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 15.

<sup>(338)</sup> Popova, T. Yu., Le changement de l'équilibre de pouvoir du procureur et l'autorité de l'organe d'enquête, 2015, p. 202.

<sup>(339)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-1 «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 1<sup>er</sup>, paragraphe 2; Pravo.ru, Vladimir Poutine renforce les exigences pour les procureurs et les charge de superviser le SKR, 23 décembre 2014.

<sup>(340)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001, article 37; IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réformes. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 47-49; Rubleva, K. A., De la relation des notions du procureur et du ministère public, 2013, p. 60-61; Bureau du procureur général, Le bureau du procureur général de la Fédération de Russie. Tâches, fonctions et principales activités, 2015, p. 12.

<sup>(341)</sup> CdE-CCPE, Answers to the Questionnaire for preparation of Opinion #10 CCEP "On Activities of the Prosecutors within the Framework of Criminal Investigation", avril 2015, p. 4-5.

<sup>(342)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 46-47.

## Procédures civiles

Dans les procédures civiles, le bureau du procureur peut contester la légalité des actions de certains organes et fonctionnaires publics. Il peut aussi intenter une action en justice pour protéger les intérêts de l'État et les intérêts publics, intervenir au nom de particuliers qui ne sont pas en mesure de protéger leurs propres droits (en raison de leur âge ou de leur état de santé), ou au nom d'un grand nombre de plaignants. Lorsque le procureur intervient au niveau du procès, le bureau du procureur peut présenter des requêtes en vue d'un réexamen des arrêts et des décisions des tribunaux. Enfin, le procureur général a le droit de contester la constitutionnalité d'une loi devant la Cour constitutionnelle <sup>(343)</sup>.

### 2.3.2 Structure

Le système du bureau du procureur consiste en une structure strictement hiérarchique à trois niveaux: 1) le bureau du procureur général, 2) les bureaux du procureur des sujets de la FdR, et 3) les bureaux du procureur des districts et des villes. Il existe une chaîne hiérarchique verticale nette, le procureur général étant à la tête de l'ensemble du système. Les procureurs locaux relèvent directement des procureurs de niveau supérieur et du procureur général. Le système comprend aussi des bureaux du procureur particuliers tels que, par exemple, le procureur militaire <sup>(344)</sup>.

Le procureur général forme une commission avec ses adjoints et d'autres cadres, commission qui prépare les principaux ordres et instructions et examine les nominations du personnel <sup>(345)</sup>. La plupart des bureaux du procureur sont organisés en services suivant quatre spécialisations: supervision générale de l'exécution de la législation fédérale, supervision des enquêtes pénales, ministère public, et procédures civiles et d'arbitrage. Cette structure se retrouve aux trois niveaux de la hiérarchie et suppose que chaque membre du personnel relève du supérieur de son bureau régional et du niveau supérieur suivant sa spécialisation <sup>(346)</sup>.

Au niveau local, le bureau du procureur se compose généralement du procureur, du premier adjoint, de plusieurs adjoints, et d'assistants confirmés et débutants. Au niveau supérieur, la structure du bureau du procureur est généralement divisée en plusieurs services <sup>(347)</sup>.

Les enquêtes concernant les plaintes sont coordonnées et supervisées par le procureur en chef de chaque branche. Le procureur en chef est obligé de garantir que les plaintes font l'objet d'une enquête correcte dans un délai raisonnable. De plus, il doit systématiquement vérifier le travail de son bureau concernant ces plaintes. Au sein du bureau du procureur général et des bureaux du procureur des sujets de la FdR, il existe des services particuliers qui traitent les plaintes déposées par les citoyens <sup>(348)</sup>.

Les sections suivantes décrivent plus en détail deux des trois fonctions du ministère public susmentionnées: la fonction de supervision qui consiste à garantir la légalité des activités des entités gouvernementales, et la supervision des enquêtes pénales.

### 2.3.3 Fonction de supervision du ministère public: traiter les plaintes des particuliers

#### Déposer une plainte

La procédure qui permet aux particuliers de déposer une plainte auprès du bureau du procureur est définie par les «Instructions sur la procédure d'examen des recours et d'accueil des citoyens» du procureur général de janvier 2013 <sup>(349)</sup>. Une personne physique (un citoyen, un étranger ou un apatride) ou une personne morale peut déposer une plainte auprès du bureau du procureur concernant le rétablissement ou la protection de ses droits ou

<sup>(343)</sup> Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 194-195.

<sup>(344)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 9; Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 190-191; Bureau du procureur général de la Fédération de Russie, Structure, s.d.; Bureau du procureur général de la FdR, Le bureau du procureur général de la Fédération de Russie. Tâches, fonctions et principales activités, 2015, p. 9; Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 11.

<sup>(345)</sup> Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 191.

<sup>(346)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 9-10.

<sup>(347)</sup> Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 190-191.

<sup>(348)</sup> Nikova, I. I., Statut constitutionnel et juridique des organes du procureur et leurs actions dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des citoyens, 2014.

<sup>(349)</sup> Bureau du procureur général de la FdR, Instructions sur la procédure d'examen des recours et d'accueil des citoyens dans les organes du procureur de la Fédération de Russie, 30 janvier 2013.

de ceux d'un tiers. Si la police refuse d'accepter une plainte ou si la personne estime que la police ne prend pas les mesures nécessaires pour protéger les droits, elle peut se plaindre de la réponse inadéquate de la police ou de toute autre autorité d'enquête auprès du procureur <sup>(350)</sup>.

Une plainte peut être déposée auprès du bureau du procureur dans n'importe quel format, du moment que les règles suivantes sont respectées:

- la plainte peut être orale, imprimée, manuscrite ou envoyée par courriel. Lorsqu'une plainte est déposée en personne au bureau du procureur, celle-ci est enregistrée. Le procureur peut refuser une plainte lorsqu'elle est illisible, mais il doit en informer le plaignant;
- les plaintes anonymes ne sont pas acceptées; le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne qui dépose la plainte doivent y être clairement mentionnés. De plus, le nom du procureur ou du bureau du procureur auprès duquel la plainte est déposée doit être mentionné;
- la plainte doit être rédigée dans un langage clair; les propos grossiers ou les menaces peuvent constituer un motif de refus de la part du procureur;
- si certains éléments nécessaires à l'enquête sont manquants dans la plainte, le procureur doit contacter le plaignant afin d'obtenir ces éléments;
- si une personne a déjà reçu une réponse du procureur concernant sa plainte, une deuxième plainte sur le même sujet ne sera pas acceptée <sup>(351)</sup>.

### Examen préliminaire des plaintes

Lorsque le bureau du procureur accepte une plainte, il doit prendre l'une des mesures suivantes:

- accepter qu'une enquête soit menée au sujet de la plainte et l'envoyer à un membre du personnel bien précis;
- terminer l'examen;
- l'envoyer à un autre niveau du bureau du procureur pour enquête;
- le cas échéant, l'envoyer à l'autorité compétente afin qu'elle y soit traitée;
- l'ajouter à une plainte antérieure;
- l'envoyer à un tribunal afin d'être ajoutée à un dossier <sup>(352)</sup>.

Le bureau du procureur dispose d'un délai de 30 jours pour répondre <sup>(353)</sup>. Selon l'ONG russe Comité pour la prévention de la torture, le procureur respecte les délais prescrits par la loi et il n'y a généralement pas de retard dans les réponses <sup>(354)</sup>.

Lorsque, après enquête, le procureur estime que la plainte n'est pas fondée, le plaignant doit recevoir une explication écrite concernant les motifs de rejet et la possibilité de faire appel de cette décision auprès d'un bureau du procureur supérieur ou d'un tribunal <sup>(355)</sup>.

Le transfert d'une plainte à un autre niveau du bureau du procureur ou à un autre organe officiel doit avoir lieu dans les sept jours et le plaignant doit en être informé. Le procureur ne peut envoyer la plainte à l'organe officiel contre lequel la plainte est dirigée <sup>(356)</sup>.

Lorsque le procureur transmet une affaire à un organe d'enquête afin d'ouvrir un dossier criminel, celle-ci est enregistrée officiellement et directement attribuée à un enquêteur <sup>(357)</sup>.

<sup>(350)</sup> Bureau du procureur général de la FdR, Instructions sur la procédure d'examen des recours et d'accueil des citoyens auprès des organes du procureur de la Fédération de Russie, 30 janvier 2013; TI Russia, Comment préparer et soumettre une déclaration d'infraction, 19 novembre 2012; TI Russia, Comment déposer une plainte auprès du bureau du procureur, 13 novembre 2013.

<sup>(351)</sup> TI Russia, Comment déposer une plainte auprès du bureau du procureur, 13 novembre 2013; Nikova, I. I., Statut constitutionnel et juridique des organes du procureur et leurs actions dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des citoyens, 2014.

<sup>(352)</sup> TI Russia, Comment déposer une plainte auprès du bureau du procureur, 13 novembre 2013; Nikova, I. I., Statut constitutionnel et juridique des organes du procureur et leurs actions dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des citoyens, 2014.

<sup>(353)</sup> TI Russia, Comment déposer une plainte auprès du bureau du procureur, 13 novembre 2013; Bureau du procureur général de la FdR, Instructions sur la procédure d'examen des recours et d'accueil des citoyens auprès des organes du procureur de la Fédération de Russie, 30 janvier 2013; TI Russia, Comment préparer et soumettre une déclaration de crime, 19 novembre 2012.

<sup>(354)</sup> Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 12 octobre 2015.

<sup>(355)</sup> TI Russia, Comment déposer une plainte auprès du bureau du procureur, 13 novembre 2013; Bureau du procureur général de la FdR, Instructions sur la procédure d'examen des recours et d'accueil des citoyens dans les organes du procureur de la Fédération de Russie, 30 janvier 2013.

<sup>(356)</sup> TI Russia, Comment déposer une plainte auprès du bureau du procureur, 13 novembre 2013; Bureau du procureur général de la FdR, Instructions sur la procédure d'examen des recours et d'accueil des citoyens dans les organes du procureur de la Fédération de Russie, 30 janvier 2013.

<sup>(357)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 116.

Le plaignant a le droit d'accéder au dossier d'instruction tant que cela ne porte pas atteinte aux droits d'autres citoyens ou aux intérêts de l'État <sup>(358)</sup>.

### Actions susceptibles d'être menées par le bureau du procureur

Lorsque le procureur estime que la plainte est légitime, il prend des mesures afin de mettre un terme à l'infraction et informe le plaignant par écrit. Le bureau du procureur a plusieurs mesures d'intervention à sa disposition s'il établit une infraction à la loi: il peut protester contre un acte légal illégitime, ou exiger l'élimination d'une infraction à la loi, ou lancer une mise en garde afin de prévenir un acte illégal <sup>(359)</sup>. Par ailleurs, le procureur «peut rendre une décision motivée concernant l'ouverture de procédures administratives, et renvoyer le dossier d'instruction aux autorités d'enquête» <sup>(360)</sup>. Le procureur peut aussi présenter l'affaire au tribunal et demander l'invalidation d'un acte illégal <sup>(361)</sup>.

La protestation d'un procureur contre un acte légal illégitime est envoyée à l'autorité d'État ou à l'entité juridique qui enfreint la loi. La protestation peut être envoyée à l'entité ou à la personne qui a émis l'acte illégal, à son supérieur ou au tribunal. L'autorité d'État ou le fonctionnaire doit examiner celle-ci dans un délai de 10 jours et informer le procureur des mesures prises et de leurs résultats <sup>(362)</sup>.

Le procureur envoie la demande d'élimination d'une infraction à la loi est à l'entité qui est autorisée à éliminer cette infraction. L'autorité destinataire de la demande doit prendre les mesures nécessaires dans un délai d'un mois et informer le procureur des résultats par écrit <sup>(363)</sup>.

Une mise en garde du procureur sert à prévenir les infractions pénales ou administratives au sujet desquelles le bureau du procureur a reçu des informations. Elle est envoyée à l'autorité chargée de prévenir l'infraction ou, en cas d'infractions extrémistes, à l'organisation religieuse ou politique qui en est à l'origine. Si la personne ou l'organisation ne donne pas suite à la mise en garde, une procédure pénale ou administrative peut être lancée <sup>(364)</sup>.

La décision d'un procureur d'ouvrir une procédure administrative est un outil qui permet de demander des comptes à un organe gouvernemental ou à un fonctionnaire qui ne répond pas à une requête ou à une mesure proposée par le bureau du procureur dans le délai prescrit par la loi. La décision d'ouvrir une telle procédure doit être motivée <sup>(365)</sup>.

### 2.3.4 Supervision de l'enquête pénale par le bureau du procureur

Chaque enquête pénale est supervisée par un membre du personnel du bureau du procureur. Depuis 2007, l'ouverture d'une enquête pénale est la prérogative du comité d'enquête(SK), ce qui réduit l'influence du bureau du procureur sur l'enquête. Le bureau du procureur peut cependant refuser de présenter un acte d'accusation au tribunal <sup>(366)</sup>. Selon l'IRL, en pratique, l'enquêteur et le procureur collaboreront afin de garantir qu'une enquête pénale se soldera par une mise en examen et des poursuites <sup>(367)</sup>.

Un refus d'ouvrir une enquête pénale peut, en vertu de la loi, être contesté devant les tribunaux, devant le bureau du procureur ou devant un organe d'enquête <sup>(368)</sup>. L'antenne russe de Transparency International affirme que les refus

<sup>(358)</sup> Nikova, I. I., Statut constitutionnel et juridique des organes du procureur et leurs actions dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des citoyens, 2014.

<sup>(359)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, articles 23, 24 et 25.1; Bureau du procureur général de la FdR, Le bureau du procureur général de la Fédération de Russie. Tâches, fonctions et principales activités, 2015, p. 10; Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 193.

<sup>(360)</sup> Bureau du procureur général de la FdR, Le bureau du procureur général de la Fédération de Russie. Tâches, fonctions et principales activités, 2015, p. 10; Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 25.

<sup>(361)</sup> Nikova, I. I., Comment déposer une plainte auprès du bureau du procureur, 13 novembre 2013, Nikova, I. I., Statut constitutionnel et juridique des organes du procureur et leurs actions dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des citoyens, 2014; Spravochnik Kadrovika, Le bureau du procureur vous examine: documentation, 27 octobre 2011.; Lawtoday.ru, Moyens juridiques de réaction du procureur face à des infractions à la loi établies, s.d.

<sup>(362)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 23; Spravochnik Kadrovika, Le bureau du procureur vous examine: documentation, 27 octobre 2011.

<sup>(363)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 24; Spravochnik Kadrovika, Le bureau du procureur vous examine: documentation, 27 octobre 2011.

<sup>(364)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 25.1; Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 193; Spravochnik Kadrovika, Le bureau du procureur vous examine: documentation, 27 octobre 2011.

<sup>(365)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 25; Pravo.gov.ru; Spravochnik Kadrovika, Le bureau du procureur vous examine: documentation, 27 octobre 2011.

<sup>(366)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réformes. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 89; Paneyakh, E., Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege, 2014, p. 122-123.

<sup>(367)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 89.

<sup>(368)</sup> TI Russia, Comment faire appel d'un refus d'ouvrir une enquête pénale, 13 novembre 2013.

d'ouvrir une enquête pénale ne sont pas rares, car chaque nouvelle affaire acceptée est synonyme d'augmentation de la charge de travail des autorités d'enquête. Elle ajoute qu'il est difficile de faire appel d'un tel refus sans assistance juridique <sup>(369)</sup>.

Selon l'IRL, les données officielles indiquent qu'en 2011, 4,88 % des affaires du MVD et 3,56 % des affaires du SK envoyées au bureau du procureur afin d'obtenir son approbation à l'ouverture d'une enquête pénales ont été refusées et renvoyées pour complément d'enquête <sup>(370)</sup>. Sur toutes les affaires envoyées par toutes les agences d'enquête au bureau du procureur afin d'obtenir son approbation à l'ouverture d'une enquête pénale en 2011, 3,9 % ont été refusées; ce chiffre était de 4,1 % en 2012 et de 3,7 % en 2013 <sup>(371)</sup>.

Entre 2006 et 2013, le nombre d'annulations de refus d'ouvrir une enquête pénale par des agences d'enquête a augmenté de 1,5 million environ à 2,5 millions par an. En 2012 et 2013, ce chiffre est resté stable. Public Verdict Foundation avertit que ces chiffres n'expliquent pas l'augmentation des annulations. Il note que, dans ses discours annuels, le procureur général s'est montré très critique à l'égard des agences d'enquête, mentionnant, entre autres, la violation de certaines lois <sup>(372)</sup>.

## B. Capacité

### 2.3.5 Ressources

Selon des données officielles de 2014 que le gouvernement russe a fourni au Conseil de l'Europe en 2016, 34 294 procureurs étaient en activité en FdR <sup>(373)</sup>. En moyenne, un bureau du procureur au niveau local compte environ 25-30 procureurs adjoints et employés administratifs <sup>(374)</sup>.

Le budget des bureaux du procureur est déclaré au titre du bureau du procureur général <sup>(375)</sup>. Chaque année, l'assemblée législative adopte les dotations budgétaires pour les activités du bureau du procureur <sup>(376)</sup>. Le budget total approuvé pour le bureau du procureur en 2010 s'élevait à 934 millions d'euros, en 2012 à 1,1 milliard d'euros et en 2014 à 1,3 milliard d'euros <sup>(377)</sup>. La part des dépenses consacrée au paiement des salaires est, en moyenne, de 75-80 %. Le salaire des procureurs est lié aux salaires des juges. Lorsque les salaires des juges sont augmentés, ceux des procureurs aussi <sup>(378)</sup>.

### 2.3.6 Qualification et formation

Les procureurs des sujets de la FdR doivent posséder un diplôme en droit, avoir plus de 30 ans et avoir travaillé pour le bureau du procureur pendant au moins sept ans. Les procureurs locaux doivent posséder un diplôme en droit obtenu dans le cadre d'un programme de formation accrédité par l'État, avoir plus de 27 ans et avoir travaillé pour le bureau du procureur pendant au moins cinq ans <sup>(379)</sup>.

Le bureau du procureur fournit une formation initiale aux nouvelles recrues, suivie par une formation continue générale <sup>(380)</sup>. Le bureau du procureur possède sa propre école pour la formation, qui relève du bureau du procureur

<sup>(369)</sup> TI Russia, Comment faire appel d'un refus d'ouvrir une enquête pénale, 13 novembre 2013.

<sup>(370)</sup> IRL, Trajectoire des affaires pénales dans les statistiques officielles, par l'exemple des données générales des agences d'applications de la loi, 26 février 2014, p. 21.

<sup>(371)</sup> IRL, Trajectoire des affaires pénales dans les statistiques officielles, par l'exemple des données générales des agences d'applications de la loi, 26 février 2014, p. 24, 74-76.

<sup>(372)</sup> Public Verdict Foundation, Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2), 30 novembre 2013, p. 13-17; Bureau du procureur général de la FdR, À propos de l'état de droit et de l'ordre en 2013 et du travail accompli afin de les renforcer. Discours lors de la séance du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, 29 avril 2014; Bureau du procureur général de la FdR, À propos de l'état de droit et de l'ordre en 2013 et du travail accompli afin de les renforcer. Discours lors de la séance du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, 29 avril 2015.

<sup>(373)</sup> CdE-CEPEJ, Systèmes judiciaires européens Efficacité et qualité de la justice - Édition 2016 (données 2014), 6 octobre 2016, p. 136.

<sup>(374)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 88.

<sup>(375)</sup> Cooper, J., The Funding of the Power Agencies of the Russian State, 2007.

<sup>(376)</sup> CdE-CCPE, Questionnaire with a view of the preparation of Opinion No. 7 on the management of the means of the prosecution services, 7 février 2012, p. 5.

<sup>(377)</sup> CdE-CEPEJ, Systèmes judiciaires européens Efficacité et qualité de la justice - Édition 2016 (données 2014), 6 octobre 2016, p. 58.

<sup>(378)</sup> CdE-CCPE, Questionnaire with a view of the preparation of Opinion No. 7 on the management of the means of the prosecution services, 7 février 2012, p. 6.

<sup>(379)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, articles 15.1, 16.1, 40.1.

<sup>(380)</sup> CdE-CEPEJ, Rapport sur les «Systèmes judiciaires européens—Édition 2014 (2012): efficacité et qualité de la justice», 17 septembre 2014, p. 306.

général<sup>(381)</sup>. L'école du bureau du procureur général de la FdR a son siège principal à Moscou et plusieurs antennes dans d'autres régions. L'école a pour objectifs principaux d'accroître les qualifications des membres du bureau du procureur et de les préparer à exécuter leur travail. Elle fournit aussi un appui scientifique et méthodologique pour les activités du bureau du procureur<sup>(382)</sup>.

## C. Intégrité

### 2.3.7 Indépendance politique/nomination

En vertu du droit fédéral, le bureau du procureur est un organe public indépendant<sup>(383)</sup>. L'ONG Penal Reform International note que «le pouvoir exécutif contrôle la nomination des procureurs et est donc en position d'influencer les décisions prises par ceux-ci»<sup>(384)</sup>.

Le procureur général est nommé pour un mandat de cinq ans<sup>(385)</sup> par le Conseil de la Fédération sur proposition du président et peut être démis de ses fonctions suivant la même procédure<sup>(386)</sup>. En raison de ses pouvoirs étendus, la procédure de nomination est extrêmement politisée<sup>(387)</sup>. Officiellement, le procureur général relève du président et du Conseil de la Fédération<sup>(388)</sup>. Le procureur général peut proposer au président des candidats aux postes d'adjoint, qui sont ensuite nommés selon la même procédure<sup>(389)</sup>.

Depuis 2014, les procureurs des sujets de la FdR sont nommés par le président de la FdR sur recommandation du procureur général et avec l'approbation des sujets de la FdR concernés<sup>(390)</sup>. Le président peut démettre les procureurs des sujets de la FdR de leurs fonctions sans consulter le procureur général ni les sujets<sup>(391)</sup>.

Les procureurs de niveau inférieur, à l'exception des procureurs des sujets de la FdR, sont nommés et démis de leurs fonctions par le procureur général indépendamment de toute consultation locale<sup>(392)</sup>.

Depuis 2014, les procureurs de tous les niveaux sont nommés pour un mandat de cinq ans. Ce mandat peut être prolongé de cinq ans<sup>(393)</sup>. Les procureurs qui ont été nommés avant 2014 pour une durée indéterminée sont à présent eux aussi nommés pour un mandat de cinq ans<sup>(394)</sup>. L'âge obligatoire de la retraite des procureurs est de 70 ans<sup>(395)</sup>.

Une autorité distincte composée de procureurs recrute les procureurs de niveau inférieur en FdR. Une sélection initiale de candidats procureurs est effectuée sur la base d'un entretien, de tests psychologiques et de l'évaluation des documents fournis par les candidats. Après une période d'essai de six mois, les nouvelles recrues doivent obtenir l'attestation initiale<sup>(396)</sup>.

<sup>(381)</sup> Bureau du procureur général de la FdR, Le bureau du procureur général de la Fédération de Russie. Tâches, fonctions et principales activités, 2015, p. 62-63; CdE-CEPEJ, Rapport sur les «Systèmes judiciaires européens—Édition 2014 (2012): efficacité et qualité de la justice», 17 septembre 2014, p. 307.

<sup>(382)</sup> École du bureau du procureur de la Fédération de Russie, statuts de l'école (Устав Академии), 15 septembre 2015; Bureau du procureur général de la FdR, Le bureau du procureur général de la Fédération de Russie. Tâches, fonctions et principales activités, 2015, p. 62-63.

<sup>(383)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, articles 4, paragraphe 2, et article 5.

<sup>(384)</sup> PRI, National mechanisms for the prevention of torture in Eastern Europe: Belarus, Russia and Ukraine, 2013, p. 18.

<sup>(385)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 12, paragraphe 5.

<sup>(386)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 129, paragraphe 2; Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 12, paragraphe 1.

<sup>(387)</sup> Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 191.

<sup>(388)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 12, paragraphe 1.

<sup>(389)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 12, paragraphe 1.

<sup>(390)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 15.1, paragraphe 1.

<sup>(391)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 15.1, paragraphe 2; Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., Law and Legal System of the Russian Federation, 14 janvier 2015, p. 191.

<sup>(392)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 16.1. Expert de l'ONG russe Comité pour la prévention de la torture, réponse par courriel, 12 octobre 2015.

<sup>(393)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, articles 12, 15.1, 16.1.

<sup>(394)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 19-1.

<sup>(395)</sup> CdE-CEPEJ, Rapport sur les «Systèmes judiciaires européens—Édition 2014 (2012): efficacité et qualité de la justice», 17 septembre 2014, p. 338.

<sup>(396)</sup> CdE-CEPEJ, Grille pour l'évaluation des systèmes judiciaires 2013, Fédération de Russie, 10 septembre 2014, p. 13-14, 36. p. 40-41; Conseil de l'Europe, CdE-CEPEJ, Rapport sur les «Systèmes judiciaires européens—Édition 2014 (2012): efficacité et qualité de la justice», 17 septembre 2014, p. 302.

### 2.3.8 Questions de loyauté

Les activités du bureau du procureur sont officiellement régies par le procureur général et aucun autre organe gouvernemental ne peut gérer ou contrôler ses activités <sup>(397)</sup>.

Selon certaines sources, le bureau du procureur relève, dans la pratique, du pouvoir présidentiel en Russie. Selon l'universitaire Irina Djidzalova, le président peut directement donner des instructions au procureur général <sup>(398)</sup>. Par ailleurs, le ministre des affaires étrangères néerlandais indique qu'en Russie, le bureau du procureur ne peut être considéré comme indépendant du pouvoir exécutif <sup>(399)</sup>.

Le gouvernement fédéral détermine les ressources financières et matérielles-techniques du bureau du procureur en Russie <sup>(400)</sup>. Cela confère au gouvernement une certaine influence sur le bureau du procureur <sup>(401)</sup>. Par ailleurs, le SK (un organe placé sous l'autorité du président) est autorisé à enquêter sur les allégations d'infractions pénales commises par les procureurs et à engager des poursuites pénales à l'encontre d'un procureur <sup>(402)</sup>.

La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats a remarqué que l'absence de motifs de destitution des procureurs dans la loi peut engendrer une «pression et une influence excessives sur les procureurs, en particulier de la part du pouvoir exécutif» <sup>(403)</sup>.

L'ONG Penal Reform International (PRI) note en 2013 que le «niveau d'indépendance insuffisant des procureurs est aussi dû aux problèmes posés par la double responsabilité du bureau du procureur à l'égard des poursuites pénales et de la supervision du bon déroulement des enquêtes». Selon cette source, «la double responsabilité» du ministère public à l'égard de la supervision de la légalité des enquêtes et du succès des poursuites pénales n'encourage pas à mettre un enquêteur en cause quant aux méthodes employées pour obtenir des preuves, en particulier des aveux. «En découle une incapacité d'ouvrir et de mener des enquêtes rapides, impartiales et efficaces sur les allégations de torture ou de mauvais traitements» <sup>(404)</sup>.

L'IRL explique que les procureurs désignés pour renvoyer une affaire pénale au tribunal reçoivent un dossier complet de leur supérieur, sans possibilité de modifier ou d'ajouter quoi que ce soit à l'enquête <sup>(405)</sup>. Dans la pratique, les membres du personnel du bureau du procureur travaillent avec les mêmes juges, ce qui favorise une culture de la coopération entre le juge et le procureur <sup>(406)</sup>. De plus, de nombreux juges sont d'anciens procureurs ou agents d'application de la loi <sup>(407)</sup>. Selon l'IRL, dans les régions où le degré de corruption est élevé et la culture de l'état de droit est faible, les juges et les procureurs se concertent et décident ensemble de la conclusion d'une affaire. Le bureau du procureur exerce aussi une pression sur le tribunal afin qu'il tolère les enquêtes de police douteuses. Cela contribue au parti pris du système pénal russe en faveur de l'accusation et réduit le rôle du bureau du procureur en tant que protecteur des droits des citoyens dans les procédures pénales <sup>(408)</sup>.

Selon différentes sources, le bureau du procureur a une influence disproportionnée sur l'issue des procédures pénales. Les juges adoptent souvent directement le point de vue du bureau du procureur, car selon certaines sources, ils donnent davantage de poids aux arguments du procureur qu'à ceux de la défense <sup>(409)</sup>. Cette situation est structurellement rendue possible par le fait que les procureurs et les juges interagissent beaucoup, ce qui signifie

<sup>(397)</sup> CdE-CCPE, Questionnaire with a view of the preparation of Opinion No. 7 on the management of the means of the prosecution services, 7 février 2012, p. 2-3.

<sup>(398)</sup> Djidzalova, I.T, Le bureau du procureur dans l'actuelle structure étatique en Russie, 2014.

<sup>(399)</sup> Ministerie van Buitenlandse Zaken, Algemeen ambtsbericht Russische Federatie, juillet 2014, p. 26.

<sup>(400)</sup> Djidzalova, I.T, Le bureau du procureur dans l'actuelle structure étatique en Russie, 2014; CdE-CCPE, Questionnaire with a view of the preparation of Opinion No. 7 on the management of the means of the prosecution services, 7 février 2012, p. 5.

<sup>(401)</sup> Djidzalova, I.T, Le bureau du procureur dans l'actuelle structure étatique en Russie, 2014.

<sup>(402)</sup> Djidzalova, I.T, Le bureau du procureur dans l'actuelle structure étatique en Russie, 2014.

<sup>(403)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 15.

<sup>(404)</sup> PRI, National mechanisms for the prevention of torture in Eastern Europe: Belarus, Russia and Ukraine, 2013, p. 19.

<sup>(405)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 10.

<sup>(406)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réformes. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 10-11.

<sup>(407)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 6-7.

<sup>(408)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 10-11.

<sup>(409)</sup> Ministerie van Buitenlandse Zaken, Algemeen ambtsbericht Russische Federatie, juillet 2014, p. 26; CIJ, Russian Federation - Country Profile prepared by the ICJ Centre for the Independence of Judges and Lawyers, 6 juin 2014, p. 16; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 11; IRL et KGI, L'enquêteur russe – 12 faits empiriques, 15 juin 2015, p. 7.

que les juges sont beaucoup plus proches du procureur que de la défense <sup>(410)</sup>. La Commission internationale de juristes (CIJ) ajoute que «les juges s'exposent à des conséquences, y compris la destitution, s'ils ne sont pas jugés suffisamment "attentifs" aux exigences du ministère public» <sup>(411)</sup>. Les juges obtiennent une évaluation négative si une proportion élevée de leurs décisions sont annulées par des juridictions supérieures et les procureurs font systématiquement appel des décisions qui ne les satisfont pas <sup>(412)</sup>.

Selon l'ONG russe Comité pour la prévention de la torture, en vertu de la loi, le procureur a pour mandat de protéger les droits des citoyens. Le niveau de zèle du procureur dépend de l'objet de la plainte. Le bureau du procureur fait preuve d'une relative efficacité quand l'affaire ne concerne pas les activités d'application de la loi ou les actions des hauts fonctionnaires. Des exemples typiques de cas dans lesquels le procureur se montre efficace sont les affaires qui concernent les conditions (repas, chauffage) des centres scolaires ou préscolaires ou les violations des droits des citoyens commises par des structures municipales <sup>(413)</sup>.

### 2.3.9 Code de conduite

Conformément à la loi relative au bureau du procureur, les membres du personnel qui ne font pas leur travail ou ne le font pas correctement sont passibles de mesures disciplinaires de la part de leurs supérieurs, à savoir une remarque, une réprimande, une réprimande sévère, une rétrogradation, une perte de rang d'honneur, une note de service (mise en garde pour non-respect des conditions de service) ou un renvoi <sup>(414)</sup>.

Selon l'IRL, le bureau du procureur ne publie pas ses règlements et ses instructions internes concernant l'évaluation de son personnel et de ses subdivisions. Ces informations ne peuvent donc être obtenues que de sources secondaires. L'IRL affirme que l'évaluation interne des membres du personnel est basée sur des indicateurs quantitatifs, même si elle est moins stricte que dans la police, par exemple. Les procureurs superviseurs sont, par exemple, évalués sur la base des indicateurs principaux suivants: le nombre de décisions d'ouvrir une enquête pénale, le nombre d'affaires renvoyées devant un tribunal après conclusion de l'enquête par une mise en examen et le nombre de décisions de procédure préalable au procès. Selon l'IRL, cette évaluation quantitative constitue une pression supplémentaire sur le travail des bureaux du procureur et, apparemment, peu de mesures ont été prises pour modifier la situation <sup>(415)</sup>.

L'IRL indique qu'au niveau local, les bureaux du procureur ont pour objectif de mener un certain nombre de contrôles et d'inspections lorsqu'ils supervisent les activités de la police et des agences d'enquête sur une période donnée. L'IRL ajoute que les bureaux du procureur sont responsables, avec les autres acteurs de la justice pénale, du taux de criminalité enregistré et du taux d'affaires résolues. Le bureau du procureur a donc lui aussi intérêt à éviter les affaires «insolubles» et à empêcher l'enregistrement de certaines affaires. Cela réduit la probabilité qu'une infraction particulière soit identifiée lors du contrôle du procureur <sup>(416)</sup>. Toujours selon l'IRL, la supervision superficielle de l'enquête par le procureur se traduit par la présentation d'actes d'accusation de mauvaise qualité aux procureurs du procès. Ces derniers sont à leur tour évalués sur la base du nombre de poursuites fructueuses et sont donc incités à faire en sorte que les actes d'accusation de mauvaise qualité aboutissent à une condamnation <sup>(417)</sup>.

### 2.3.10 Possibilité de porter plainte contre une action du procureur

Selon l'ONG russe Comité pour la prévention de la torture, les citoyens peuvent se plaindre des prestations d'un procureur auprès d'un procureur de rang supérieur, du procureur de la région ou du procureur général. Toute action exécutée ou tout document délivré par un procureur peut être contesté(e) devant les tribunaux. Lorsqu'il n'y a aucun intérêt politique en jeu, les tribunaux ont tendance à être assez indépendants dans l'évaluation des activités du ministère public et à rendre des jugements fondés <sup>(418)</sup>.

<sup>(410)</sup> Paneyakh, E., Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege, 2014, p. 130; IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réformes. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 11.

<sup>(411)</sup> CIJ, Russian Federation - Country Profile prepared by the ICJ Centre for the Independence of Judges and Lawyers, 6 juin 2014, p. 16.

<sup>(412)</sup> Paneyakh, E., Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege, 2014, p. 130.

<sup>(413)</sup> Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 12 octobre 2015.

<sup>(414)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie», 17 janvier 1992, article 41.7.

<sup>(415)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 10, 17-18; IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réformes. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 88.

<sup>(416)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 10.

<sup>(417)</sup> IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé, 2013, p. 17-19; IRL et KGI, L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réformes. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3, octobre 2012, p. 89.

<sup>(418)</sup> Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 12 octobre 2015.

L'universitaire Maria Chkliarouk <sup>(419)</sup> indique qu'étant donné sa place particulière dans la procédure pénale, le bureau du procureur peut aisément bloquer les affaires pénales à l'encontre de son propre personnel. Il peut trouver des failles dans une affaire pénale à l'encontre des membres de son propre personnel et refuser de les renvoyer au tribunal <sup>(420)</sup>.

### 2.3.11 Corruption

En septembre 2014, le Centre analytique Levada, un organisme russe, a réalisé un sondage sur la façon dont la corruption au sein des agences gouvernementales était considérée. Sur la question de la corruption au sein du bureau du procureur, 25 % des répondants ont déclaré que son personnel était «très corrompu», 37 % qu'il était «moyennement corrompu», tandis que 18 % pensaient qu'il était «peu corrompu» <sup>(421)</sup>.

Tel qu'indiqué au point 2.2.1 SK, *Contexte*, et selon le directeur d'Agora, il est possible de régler une affaire à l'aide de pots-de-vin, en particulier les affaires pénales, en négociant avec les enquêteurs et le procureur avant que l'affaire n'atteigne la salle d'audience <sup>(422)</sup>.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2016, le comité d'enquête a annoncé qu'il avait lancé une enquête pénales à l'encontre de l'ancien procureur de la région de Léningrad pour corruption <sup>(423)</sup>.

### 2.3.12 Confiance

En septembre 2016, le Centre analytique Levada a réalisé un sondage sur la confiance de la population en plusieurs institutions gouvernementales du pouvoir. 24 % des répondants ont déclaré qu'ils considéraient le bureau du procureur comme totalement digne de confiance, 38 % ne le considéraient pas comme totalement digne de confiance et 19 % ne le considéraient pas digne de confiance du tout. 19 % estimaient qu'il était difficile de répondre à cette question <sup>(424)</sup>. Les chiffres des enquêtes de Levada des années précédentes indiquaient un niveau de confiance plus élevé <sup>(425)</sup>.

En novembre 2014, le Centre analytique Levada a publié les résultats d'une étude menée par le centre lui-même et par Public Verdict Foundation pendant 10 ans au sujet des relations entre la société et les agences d'application de la loi. Une des questions était la suivante: «Pensez-vous que le tribunal et le bureau du procureur vous protégeront si vous êtes victimes d'un comportement arbitraire de la part de la police?» 32 % ont répondu qu'ils avaient confiance dans les tribunaux et les procureurs pour les protéger, tandis que 30 % ont déclaré que non. 6,2 % auraient tout à fait confiance dans l'une ou l'autre institution <sup>(426)</sup>.

L'ONG russe Comité pour la prévention de la torture estime que le niveau de confiance de la population dans le procureur est assez élevé. Les personnes font assez souvent appel aux procureurs. Aucune restriction n'empêche de s'adresser au bureau du procureur et d'introduire une demande<sup>427</sup>.

En 2014, Irina Nikova, doctorante de l'académie du procureur général, a déclaré que les plaintes et les requêtes des citoyens représentaient une part considérable de la charge de travail du bureau du procureur. Selon elle, le nombre de pétitions adressées aux organes de l'État a augmenté au cours de chacune des dernières années, signe que la population a recours aux outils qui lui permettent de protéger ses droits, notamment les plaintes auprès du bureau du procureur <sup>(428)</sup>.

<sup>(419)</sup> Maria Chkliarouk a débuté sa carrière dans la police et au bureau du procureur. Après avoir poursuivi ses études en Russie et en Allemagne, elle est devenue chercheuse à l'IRL.

<sup>(420)</sup> KGI, Qui a besoin de l'actuelle réforme des organes d'application de la loi et pourquoi toutes les instances y seront opposées, 18 novembre 2013.

<sup>(421)</sup> Centre analytique Levada, La corruption dans le système des pouvoirs publics, 18 novembre 2014.

<sup>(422)</sup> Agora, entretien de Landinfo avec le président, Oslo, 6 octobre 2015.

<sup>(423)</sup> SK, Enquête lancée à l'encontre de l'ancien procureur de la région de Léningrad, 1<sup>er</sup> novembre 2016

<sup>(424)</sup> Centre analytique Levada, La confiance institutionnelle, 13 octobre 2016.

<sup>(425)</sup> Centre analytique Levada, La confiance institutionnelle, 16 octobre 2015; Centre analytique Levada, La confiance dans les institutions du pouvoir, 13 novembre 2014.

<sup>(426)</sup> Centre analytique Levada, Pourquoi ont-ils commencé à aimer la police en Russie?, 7 novembre 2014.

<sup>(427)</sup> Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 12 octobre 2015.

<sup>(428)</sup> Nikova, I. I., Statut constitutionnel et juridique des organes du procureur et leurs actions dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des citoyens, 2014.

## 2.4 Les tribunaux

### 2.4.1 Les juridictions nationales

#### A. Généralités

Le système judiciaire de la Fédération de Russie est établi par la Constitution de la FdR et par la loi constitutionnelle fédérale «sur le système judiciaire de la Fédération de Russie» du 31 décembre 1996<sup>(429)</sup>.

Le système juridique russe suit la tradition du droit civil, avec quelques différences majeures. Par exemple, la reconnaissance d'ordres juridiques non basés sur le code civil et, entre autres particularités, le rôle important du ministère public<sup>(430)</sup>.

Dans les années 90, le système judiciaire a été réformé afin d'accroître l'indépendance des juges par rapport au pouvoir exécutif et aux influences politiques<sup>(431)</sup>. En dépit de nombreuses réformes, le manque d'indépendance du système judiciaire reste l'une des plus grandes préoccupations pour les observateurs des droits de l'homme, tels que le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe<sup>(432)</sup> et la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats<sup>(433)</sup>.

#### 2.4.1.1 Structure

Le système judiciaire russe est divisé en cours constitutionnelles aux niveaux central et régional et en tribunaux de droit commun, la Cour suprême de la FdR étant la plus haute juridiction. Un système de cours d'arbitrage distinct est compétent en matière commerciale<sup>(434)</sup>. En 2014, la Cour supérieure d'arbitrage a été dissoute et sa compétence incorporée dans la Cour suprême<sup>(435)</sup>.

Les tribunaux de droit commun examinent les affaires pénales, administratives et civiles qui relèvent de leur juridiction territoriale et sont répartis en trois niveaux, la Cour suprême de FdR étant la plus haute juridiction. Le premier niveau se compose des juges de paix, qui sont des magistrats des sujets de la FdR. Ils jugent les affaires civiles et administratives de complexité moindre et les affaires pénales dans lesquelles la peine maximale est de trois ans. Les tribunaux de district constituent le deuxième niveau. Il s'agit de tribunaux fédéraux qui statuent sur les appels des décisions des juges de paix, et ce sont les tribunaux de première instance pour les affaires plus graves. Le troisième niveau est constitué des tribunaux fédéraux des sujets de la FdR, qui sont les plus hautes juridictions de droit commun au sein des entités constituantes. Dans certains cas, ils peuvent aussi faire office de tribunaux de première instance<sup>(436)</sup>. La majorité de l'ensemble des affaires pénales et civiles sont jugées par les tribunaux de district<sup>(437)</sup>.

La Cour suprême de la Fédération de Russie est la plus haute instance judiciaire en matière civile, pénale et administrative. Elle fait office de tribunal de première instance dans les affaires contre les hauts fonctionnaires, notamment le président de la FdR. Elle statue aussi sur les litiges économiques entre les pouvoirs publics fédéraux et les autorités des sujets fédéraux de la FdR. En tant que tribunal de deuxième instance, la Cour suprême examine les appels des décisions des plus hautes juridictions fédérales des sujets de la FdR ainsi que des tribunaux militaires. En tant que tribunal de troisième instance (cassation), la Cour suprême de la FdR réexamine les décisions des

<sup>(429)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, chapitre 7; Pravo.gov.ru, Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le système judiciaire de la fédération de Russie», 31 décembre 1996.

<sup>(430)</sup> CIJ, Russian Federation: Legal tradition, 16 juin 2014. Pour le rôle du ministère public, voir la section précédente.

<sup>(431)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 4.

<sup>(432)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 17.

<sup>(433)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 6.

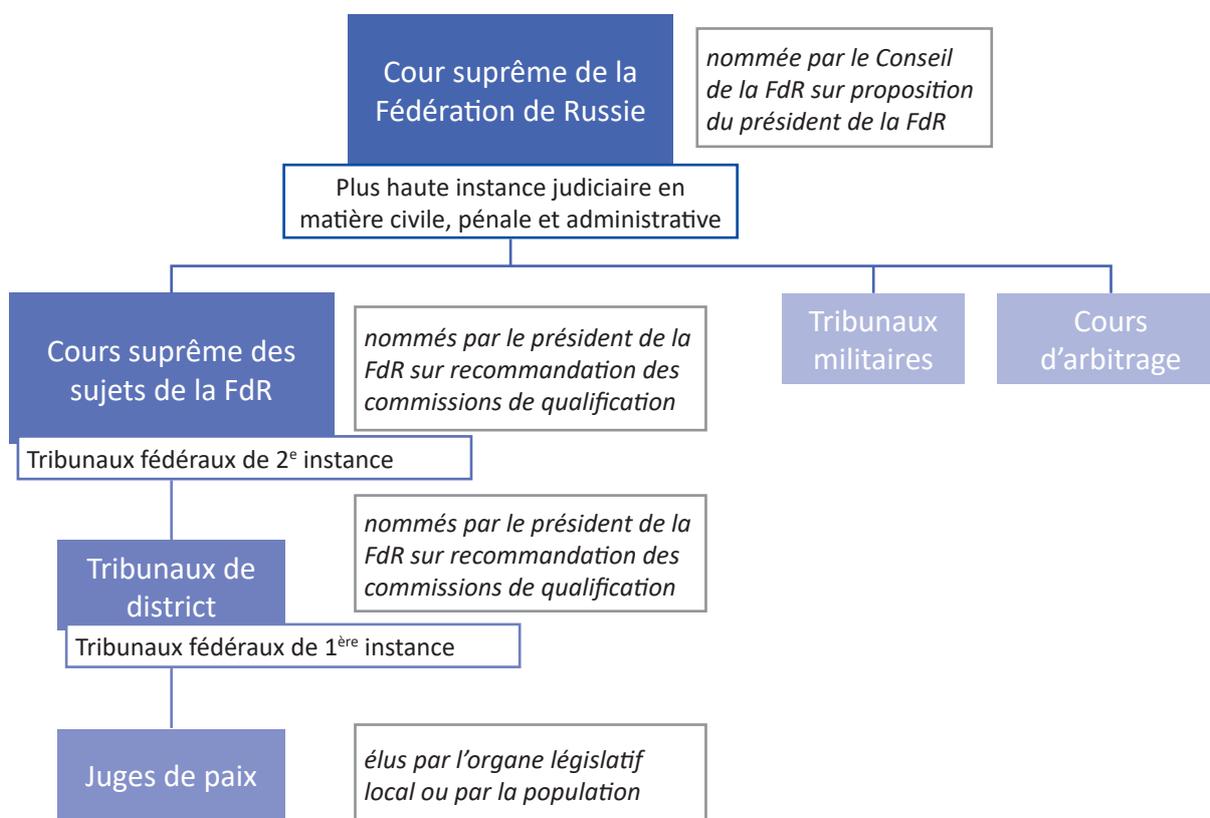
<sup>(434)</sup> Cour suprême de la FdR, Vue d'ensemble du système judiciaire de la FdR, s.d.; CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 8.

<sup>(435)</sup> Cour suprême de la FdR, Vue d'ensemble du système judiciaire de la FdR, s.d.

<sup>(436)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 8-9; CIJ, Russian Federation: Court structure, 16 juin 2014; Cour suprême de la FdR, Vue d'ensemble du système judiciaire de la FdR, s.d.

<sup>(437)</sup> Library of Congress, Introduction to Russia's Legal System, 29 avril 2016; Cour suprême de la FdR, Vue d'ensemble du système judiciaire de la FdR, s.d.

comités exécutifs des plus hautes juridictions des sujets de la FdR et des tribunaux militaires. En tant que plus haute instance judiciaire de la FdR, elle garantit l'interprétation et l'application uniformes des lois par les tribunaux de niveau inférieur<sup>(438)</sup>.



Graphique 2: Structure du système judiciaire de la Fédération de Russie<sup>(439)</sup>

Les cours d'arbitrage (commerciales) sont des juridictions spéciales pour les litiges de propriété et les litiges commerciaux<sup>440</sup>. La fusion de la Cour supérieure d'arbitrage et de la Cour suprême de la FdR en 2014 a été critiquée, car la Cour d'arbitrage avait la réputation d'être efficace, transparente et politiquement indépendante<sup>(441)</sup>.

Les tribunaux militaires traitent des affaires qui concernent les militaires et les citoyens qui effectuent un service militaire périodique. Ces tribunaux couvrent les affaires civiles, administratives et pénales. La Cour suprême de la FdR est l'instance finale pour les affaires qui ont été jugées par les tribunaux militaires<sup>(442)</sup>.

## B. Capacité

### 2.4.1.2 Ressources

Au 31 décembre 2015, la Russie comptait 2 505 tribunaux fédéraux, dont 2 390 tribunaux de droit commun (dont 119 tribunaux militaires) et 115 cours d'arbitrage. Sur les 2 390 tribunaux de droit commun sont dénombrés 85 cours

<sup>(438)</sup> Cour suprême de la FdR, Informations sur la Cour suprême, s.d.

<sup>(439)</sup> Graphique basé sur des informations du CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 8-9; CIJ, Russian Federation: Court structure, 16 juin 2014; Cour suprême de la FdR, Vue d'ensemble du système judiciaire de la FdR, s.d.

<sup>(440)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 9; Cour suprême de la FdR, Vue d'ensemble du système judiciaire de la FdR, s.d.

<sup>(441)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 6-7; Institute of Modern Russia, Who Shall Judge?, 30 septembre 2014; Freedom House, Freedom in the World 2014, Russia, 23 janvier 2014.

<sup>(442)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 9.

suprêmes (dont celles des nouveaux sujets fédéraux de Sébastopol et de la République de Crimée) et 2 186 tribunaux de district. Les juges des tribunaux fédéraux de droit commun étaient au nombre de 22 851, dont 16 329 dans les tribunaux de district et 5 770 dans les cours suprêmes <sup>(443)</sup>.

La Commission européenne pour l'efficacité de la justice, un organe établi au sein du Conseil de l'Europe (CdE), souligne que la Fédération de Russie a une forte densité de tribunaux de première instance pour la zone du Conseil de l'Europe, avec 6,5 tribunaux pour 100 000 habitants en 2014. À titre de comparaison, la moitié des 48 États ou entités examinés possèdent moins de 1,4 tribunal de première instance pour 100 000 habitants <sup>(444)</sup>.

#### **2.4.1.3 Procédure de nomination et mandat des juges**

Les candidats au poste de juge doivent remplir les exigences générales suivantes: être citoyen russe et posséder un diplôme de droit. Les juges de la Cour constitutionnelle de la FdR doivent être âgés de 40 ans au moins et posséder au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du droit. Les juges de la Cour suprême de la FdR doivent être âgés de 35 ans au moins et posséder au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du droit. Les juges des cours suprêmes doivent être âgés de 30 ans au moins et posséder au moins sept ans d'expérience professionnelle dans le domaine du droit. Les juges des tribunaux de district et les juges de paix doivent être âgés de 25 ans au moins et posséder au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine du droit <sup>(445)</sup>. La procédure de nomination et de sélection des juges est établie dans la loi fédérale sur le statut des juges de 1992 <sup>(446)</sup>. L'âge limite pour exercer la fonction de juge est de 70 ans <sup>(447)</sup>.

Le Conseil de la Fédération nomme les juges de la Cour suprême sur proposition du président de la FdR. Les autres juges fédéraux (par exemple, les juges des cours suprêmes des entités de la FdR ou des tribunaux de district) sont nommés par le président de la FdR sur recommandation des commissions de qualification. Les juges de paix sont élus par l'organe législatif local ou par la population, en fonction de la législation locale <sup>(448)</sup>.

Les présidents des tribunaux sont nommés par le président de la FdR pour six ans. Ce mandat est renouvelable une fois. Les présidents des tribunaux jouent un rôle majeur dans le recrutement et la promotion des juges et dans l'ouverture d'actions disciplinaires à leur encontre <sup>(449)</sup>. Selon la loi fédérale sur le statut des juges, le président d'un tribunal doit approuver un juge recommandé par la commission de qualification (conseil) pour un poste au tribunal. Le conseil de qualification peut annuler un refus d'accepter un juge particulier <sup>(450)</sup>.

Dans son rapport de 2014, la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats souligne que la nomination des juges et la proposition des candidats par le président de la FdR peuvent mettre les juges sous pression politique et influencer leur comportement et leurs attitudes. De même, elle a critiqué la présence de représentants du président et du pouvoir législatif au sein des commissions de qualification <sup>(451)</sup>. Tant la Rapporteuse spéciale que le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe ont recommandé que les présidents des tribunaux soient élus par le pouvoir judiciaire et non par le pouvoir exécutif <sup>(452)</sup>.

La procédure de sélection des juges a été critiquée pour son manque de transparence par la Rapporteuse spéciale des Nations unies, par le Comité des droits de l'homme des Nations unies et par la Commission internationale de

<sup>(443)</sup> Service judiciaire de la Cour suprême de la FdR, rapport sur les activités du service judiciaire de la Cour suprême de la Fédération de Russie pour l'année 2015, 29 mars 2016, p. 88-91.

<sup>(444)</sup> (CdE-CEPEJ), Systèmes judiciaires européens Efficacité et qualité de la justice - Édition 2016 (données 2014), 6 octobre 2016, p. 173-174.

<sup>(445)</sup> Pravo.gov.ru, loi de la Fédération de Russie n° 3132-1 «sur le statut des juges en Fédération de Russie», 26 juin 1992, article 4.

<sup>(446)</sup> Pravo.gov.ru, loi de la Fédération de Russie n° 3132-1 «sur le statut des juges en Fédération de Russie», 26 juin 1992.

<sup>(447)</sup> Pravo.gov.ru, loi de la Fédération de Russie n° 3132-1 «sur le statut des juges en Fédération de Russie», 26 juin 1992, article 11.

<sup>(448)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 6; Cour suprême de la FdR, Vue d'ensemble du système judiciaire, s. d.

<sup>(449)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 16.

<sup>(450)</sup> CdE-CCJE, Questionnaire for the Preparation of Regulation No. 19 (2016) of the Consultative Council of European Judges (CCEJ): Role of Presidents of the Court, 2016.

<sup>(451)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 6; les commissions de qualification/collegia existent aux niveaux régional et national et sont composées de juges expérimentés, d'experts juridiques et d'un représentant du président de la FdR. Ces commissions jouent un rôle majeur dans la nomination, la promotion et la destitution des juges.

<sup>(452)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 18; CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 16.

juristes (CIJ), une organisation non gouvernementale <sup>(453)</sup>, qui soulignent que la procédure d'examen est souvent influencée par le président du tribunal dans lequel le poste est vacant. Cela crée le risque que le juge nouvellement nommé ressente le besoin d'être loyal envers le président du tribunal. Le manque de transparence de la procédure de sélection suscite aussi la méfiance du public. Les avocats qui souhaitent travailler comme juges parviendraient rarement à obtenir un poste parce que le système privilégie les anciens procureurs, assistants judiciaires et membres du personnel de l'application des lois <sup>(454)</sup>. Les projets de modification de la procédure de sélection des juges de 2015 n'étaient, selon la CIJ, pas suffisants pour remédier aux faiblesses de la procédure d'examen <sup>(455)</sup>. La CIJ a recommandé de vérifier la compréhension de la loi et la déontologie judiciaire des candidats de façon adéquate et d'introduire des garanties contre l'approbation informelle des candidats et les autres formes d'influence abusive dans la procédure de nomination <sup>(456)</sup>.

La prévisibilité et la sécurité du mandat des juges sont des éléments importants pour garantir leur indépendance <sup>(457)</sup>. Le mandat des juges fédéraux est illimité, tandis que les juges de paix sont élus pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois <sup>(458)</sup>. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et la Rapporteuse spéciale des Nations unies ont salué l'abolition, en 2009, de la période d'essai de trois ans pour les juges fédéraux <sup>(459)</sup>.

#### **2.4.1.4 Formation des juges**

Une formation et des cours réguliers destinés aux juges et aux autres membres du personnel des tribunaux russes sont dispensés à l'académie de la justice russe. Cette académie possède des départements régionaux et une école de droit pour un total d'environ 80 000 étudiants. Les nouveaux juges doivent suivre une formation pratique initiale et ensuite suivre une formation obligatoire tous les trois ans. L'académie est financée par le gouvernement et ne dispose pas de fonds suffisants. L'accès à des technologies telles que la vidéo-conférence est lui aussi restreint, ce qui limite la portée de la formation <sup>(460)</sup>. La Rapporteuse spéciale des Nations unies a souligné dans son rapport que, selon certains interlocuteurs, même après avoir suivi la formation à l'académie, les juges n'étaient pas au fait de la législation relative à l'immigration et aux réfugiés, aux droits de l'homme et de la jurisprudence de la CEDH <sup>(461)</sup>. Cependant, les sources au sein du système judiciaire et de la société civile qui se sont entretenues avec le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe en 2013 ont déclaré que les juges connaissaient de mieux en mieux la jurisprudence de la CEDH et qu'au moins 376 juges avaient participé à une telle formation et à des visites d'étude à la CEDH en 2009-2012 <sup>(462)</sup>.

#### **2.4.1.5 Utilisation des technologies de l'information**

L'accent a été mis sur le renforcement de l'utilisation des technologies de l'information dans le système judiciaire russe. Entre 2008 et 2010, le budget consacré à l'utilisation des technologies de l'information a été considérablement accru <sup>(463)</sup>. Une loi fédérale en vigueur depuis 2010 <sup>(464)</sup> impose aux tribunaux de publier leurs décisions en ligne et de mettre les informations concernant leurs activités à la disposition du public. Selon le rapport sur le climat des investissements de 2016 du département d'État américain, tous les tribunaux russes possèdent la technologie nécessaire pour publier une liste des affaires prévues, le nom des juges, le lieu où se trouve le tribunal, les documents

<sup>(453)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 6-7; Comité des droits de l'homme des Nations unies, Concluding observations on the seventh periodic report of the Russian Federation, 28 avril 2015, p. 7; CIJ, Submission to the Human Rights Committee in advance of the examination of the Russian Federation's seventh periodic report under Article 40 of the International Covenant on Civil and Political Rights, février 2015, p. 3-6.

<sup>(454)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 6-7.

<sup>(455)</sup> CIJ, Recommendations on the Draft Federal Law introducing certain amendments to the procedure of selection of judges, 14 avril 2015, p. 3.

<sup>(456)</sup> CIJ, Recommendations on the Draft Federal Law introducing certain amendments to the procedure of selection of judges, 14 avril 2015, p. 3, 5.

<sup>(457)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 7; CIJ, Russian Federation: Appointment and promotion of judges; Security of tenure, 16 juin 2014.

<sup>(458)</sup> Pravo.gov.ru, loi de la Fédération de Russie n° 3132-1 «sur le statut des juges en Fédération de Russie», 26 juin 1992, article 11.

<sup>(459)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 17; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 7.

<sup>(460)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 16-17; CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 20.

<sup>(461)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 16-17.

<sup>(462)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 20.

<sup>(463)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 13.

<sup>(464)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 262-FZ «sur la mise à disposition d'informations sur les activités des tribunaux en Fédération de Russie», 22 décembre 2008.

qui peuvent être utilisés par les parties et des copies des décisions <sup>(465)</sup>. L'actuel programme fédéral pour le développement du système judiciaire (2013-2020) est axé sur la gestion des archives judiciaires et sur l'interconnexion des bases de données électroniques des différents tribunaux <sup>(466)</sup>.

Des sources ont fait état de lacunes dans ce domaine. Dans son rapport de 2014, la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats «déploie que les informations sur l'ensemble des procédures judiciaires à tous les niveaux du système judiciaire du pays ne soient pas encore accessibles au public sur l'internet» <sup>(467)</sup>. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a noté en 2013 que des procédures d'attribution automatique des affaires devraient être introduites et «strictement et automatiquement suivies» dans tous les tribunaux de droit commun. Il a aussi recommandé d'accroître la transparence du système judiciaire en donnant, entre autres, libre accès aux décisions judiciaires et en permettant au public d'assister aux audiences <sup>(468)</sup>.

#### **2.4.1.6 Attribution des affaires et arriéré judiciaire**

Dans les tribunaux de droit commun, le président du tribunal attribue les affaires aux différents juges. Les experts ont mis en évidence l'absence de procédures adéquates, car ce système est vulnérable aux abus tels que la manipulation, la corruption, les pressions internes et externes et l'ingérence. Par exemple, un juge pourrait délibérément se voir attribuer trop d'affaires et, en conséquence, faire face à des mesures disciplinaires en raison du retard occasionné <sup>(469)</sup>.

#### **2.4.1.7 Régime disciplinaire des juges**

En vertu de la loi fédérale sur le statut des juges, les juges peuvent faire l'objet de trois types de mesures disciplinaires: la notification, l'avertissement et la destitution <sup>(470)</sup>. La destitution implique – outre la fin du mandat et du salaire – la fin de la pension des juges et des autres prestations sociales <sup>(471)</sup>.

L'absence de critères clairs concernant la destitution des juges a été mise en évidence par les observateurs internationaux, qui la jugent problématique, et elle contribue à compromettre l'indépendance du système judiciaire <sup>(472)</sup>. En pratique, des juges ont été destitués pour leurs jugements, par exemple dans des affaires à grand retentissement dans lesquelles ils n'ont pas statué conformément aux instructions qu'ils avaient reçues, ou parce qu'ils affichaient des taux d'acquiescement élevés ou parce qu'ils avaient remis des suspects en liberté <sup>(473)</sup>.

Selon la Commission internationale de juristes (CIJ), 40 à 50 juges en moyenne sont destitués chaque année en Russie (sur la base des chiffres de 2012). Le nombre de destitutions de juges est exceptionnellement élevé comparé aux autres États européens, même compte tenu de la taille du pays et du grand nombre de juges. En outre, certains éléments suggèrent que les juges font fréquemment l'objet de pressions en vue de démissionner <sup>(474)</sup>. Selon la CIJ, le taux élevé de destitution des juges est dû aux faiblesses de la procédure de sélection, ce qui se traduit par la nomination de juges non qualifiés qui sont ensuite destitués dans le cadre de sanctions disciplinaires <sup>(475)</sup>.

<sup>(465)</sup> US DoS, 2016 Investment Climate Statement, Russia, 5 juillet 2016.

<sup>(466)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 13.

<sup>(467)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 9.

<sup>(468)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 14.

<sup>(469)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 8; CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 14, 16.

<sup>(470)</sup> Pravo.gov.ru, loi de la Fédération de Russie n° 3132-1 «sur le statut des juges en Fédération de Russie», 26 juin 1992, article 12.1.

<sup>(471)</sup> CIJ, Russian Federation - Country Profile prepared by the ICJ Centre for the Independence of Judges and Lawyers, 6 juin 2014, p. 16.

<sup>(472)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 18; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 18-19; CIJ, Russian Federation - Country Profile prepared by the ICJ Centre for the Independence of Judges and Lawyers, 6 juin 2014, p. 16-17.

<sup>(473)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 10; Comité des droits de l'homme des Nations unies, Concluding observations on the seventh periodic report of the Russian Federation, 28 avril 2015, p. 7; CIJ, Russian Federation - Country Profile prepared by the ICJ Centre for the Independence of Judges and Lawyers, 6 juin 2014, p. 16.

<sup>(474)</sup> CIJ, Securing justice: the disciplinary system for judges in the Russian Federation, décembre 2012, p. 8-9; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 10; CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 18; Comité des droits de l'homme des Nations unies, Concluding observations on the seventh periodic report of the Russian Federation, 28 avril 2015, p. 7.

<sup>(475)</sup> CIJ, Recommendations on the Draft Federal Law introducing certain amendments to the procedure of selection of judges, 14 avril 2015, p. 2.

Un amendement à la loi sur le statut des juges a été adopté en 2013. Il introduit un délai de deux ans entre le moment de l'erreur de gestion présumée et la mesure disciplinaire à l'encontre du juge. L'absence d'un tel délai créait un sentiment d'insécurité chez les juges, car cela permettait aux autorités de conserver les données compromettantes et de les utiliser ensuite pour faire pression sur ceux-ci <sup>(476)</sup>.

#### **2.4.1.8 Réformes/nouvelle législation**

À partir de 2002-2011, deux plans de réforme fédéraux (2002-2006 et 2007-2011) du système judiciaire ont été introduits. Les réformes étaient axées sur l'augmentation des salaires des juges, sur l'amélioration de leurs conditions de travail et sur la modernisation du système d'administration, des bâtiments judiciaires et de l'équipement technique. Des efforts en vue de rendre les tribunaux plus transparents ont aussi été menés. Plusieurs lois et amendements ont été adoptés au cours de la mise en œuvre des réformes <sup>(477)</sup>. L'actuel programme fédéral (2013-2020) pour le développement du système judiciaire est axé sur l'exécution des décisions judiciaires, sur le développement de l'assistance juridique et sur l'accès à la justice <sup>(478)</sup>.

La loi fédérale de 2015 sur le code de procédure administrative (CPA) de la Fédération de Russie <sup>(479)</sup> est entrée en vigueur le 15 septembre 2015 <sup>(480)</sup>. Le CPA détermine les procédures d'examen des affaires administratives à la Cour suprême et dans les tribunaux de droit commun. De nombreuses règles du CPA sont tirées du code de procédure civile. Les différences principales sont les suivantes: possibilité d'introduire une plainte dans le cadre d'une procédure accélérée, présentation des documents judiciaires au format électronique, ordonnances d'exécution au format électronique et procédures judiciaires simples sans audition orale <sup>(481)</sup>.

#### **2.4.1.9 Nombre d'affaires traitées**

Selon une étude menée en 2012 par Kathryn Hendley de l'université du Wisconsin, le système judiciaire russe est surchargé d'affaires dont le nombre ne fait qu'augmenter d'année en année. Les juges de toutes les juridictions se plaignent de la surcharge de travail. Les données relatives aux tribunaux de droit commun montrent que le nombre total d'affaires sur lesquelles ces tribunaux ont statué a plus que doublé entre 2000 et 2010. C'est le nombre d'affaires non pénales qui a le plus augmenté. Les données montrent qu'un juge de paix moyen a statué sur plus de 200 affaires par mois. La région Centre, qui comprend Moscou, affiche un des nombres d'affaires traitées par juge les plus faibles, tandis que ce nombre est le plus élevé en Extrême-Orient. Hendley renvoie à une enquête menée en 2012 auprès de 759 juges (dont 43 % étaient issus de la justice de paix) qui montre que les répondants recevaient 30 nouvelles affaires par semaine <sup>(482)</sup>.

Lors de sa mission en Russie en 2013, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a entendu que les juges disposaient de 45 à 80 minutes pour statuer sur chaque affaire. Les juges subissent aussi des pressions afin de terminer les procédures dans les délais <sup>(483)</sup>. En 2010, Dmitri Medvedev, qui était alors président, a édicté un décret afin de déterminer les mesures nécessaires pour réduire la charge de travail des juges <sup>(484)</sup>.

Hendley affirme cependant que les données susmentionnées sont quelque peu trompeuses, car elles ne font pas la distinction entre les procédures simples et les procédures complexes. Elle souligne que les tribunaux de droit commun traitent de nombreuses affaires dans le cadre de procédures sommaires sur la base des seules plaidoiries, car elles ne présentent pas de réelle controverse <sup>(485)</sup>. Le juge doit examiner et signer l'«ordonnance judiciaire», mais

<sup>(476)</sup> CDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 10; CIJ, Russian Federation - Country Profile prepared by the ICJ Centre for the Independence of Judges and Lawyers, 6 juin 2014, p. 18.

<sup>(477)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 5.

<sup>(478)</sup> CdE-CEPEJ, Recent Significant Developments in the Judicial Field in the Russian Federation, juillet 2015, p. 1.

<sup>(479)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure administrative de la FdR n° 21-FZ, 8 mars 2015.

<sup>(480)</sup> Sirota & Partners, New Administrative Procedure Code Introduces Collective Redress and Accelerates Court Procedure, 17 septembre 2015.

<sup>(481)</sup> Lexology, The Administrative Court Proceedings Code of the Russian Federation is signed into law, 18 mars 2015; Sirota & Partners, New Administrative Procedure Code Introduces Collective Redress and Accelerates Court Procedure, 17 septembre 2015.

<sup>(482)</sup> Hendley, K., Too Much of a Good Thing? Assessing Access to Civil Justice in Russia, 19 septembre 2012, p. 4-8.

<sup>(483)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p 19-20.

<sup>(484)</sup> Hendley, K., Too Much of a Good Thing? Assessing Access to Civil Justice in Russia, 19 septembre 2012, p. 8.

<sup>(485)</sup> Hendley, K., Too Much of a Good Thing? Assessing Access to Civil Justice in Russia, 19 septembre 2012, p. 10-11.

le travail en lui-même peut être effectué par le personnel judiciaire <sup>(486)</sup>. Plus de la moitié des affaires civiles traitées par les tribunaux de droit commun et plus de 70 % des affaires traitées par les juges de paix entre 2008 et 2011 ont suivi ce que l'on appelle une procédure simple. Seules 7 % des ordonnances judiciaires font l'objet d'un recours <sup>(487)</sup>.

Les auteurs du présent rapport ne disposaient pas d'informations plus récentes concernant le nombre d'affaires traitées au moment de la publication.

## C. Intégrité

### 2.4.1.10 Procès équitable

La Rapporteuse spéciale des Nations unies chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats s'est dite préoccupée de l'absence de présomption d'innocence dans les tribunaux russes. Premièrement, les prévenus sont séparés du reste des protagonistes du procès en étant assis dans une cage en métal ou dans des box en bois. Deuxièmement, seul 1 % environ des affaires pénales se solde par un acquittement. Sous la pression des procureurs et des enquêteurs, les juges préfèrent ignorer la qualité médiocre des enquêtes plutôt que de s'exposer à l'incidence négative d'un acquittement <sup>(488)</sup>.

La Rapporteuse spéciale des Nations unies a aussi fait part de ses inquiétudes concernant l'absence de critères clairs pour la sélection des témoins experts. Dans certains cas, les représentants des «groupes religieux traditionnels» ont été invités à témoigner dans des affaires concernant des ouvrages religieux par des groupes religieux non traditionnels <sup>(489)</sup>. De plus, selon le directeur de l'ONG russe Agora, en Russie, les juges ont tendances à «déléguer» assez facilement la responsabilité d'une affaire à d'autres, au lieu de se baser sur leur propre jugement indépendant. La déclaration d'un témoin expert est généralement considérée comme la «vérité». Il en va de même pour les déclarations du procureur ou de l'administration pénitentiaire contre la remise en liberté anticipée d'un détenu <sup>(490)</sup>.

Bien que cela se produise rarement, les médias ont fait part de plusieurs affaires en 2016 dans lesquelles les tribunaux russes ont annulé une condamnation et demandé un nouveau procès <sup>(491)</sup>. Dans l'affaire concernant l'homme politique de l'opposition, Alexandre Navalny, le tribunal a refusé de convertir une peine avec sursis en peine de prison <sup>(492)</sup>.

Tant la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats que le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe affirment que l'égalité des armes ne s'applique pas au cours de l'enquête ni dans la salle d'audience. Certains se plaignent, par exemple, que les avocats n'ont pas accès au matériel et aux preuves de la même manière que le ministère public, qu'ils disposent d'un délai limité pour examiner les preuves présentées par le ministère public, et qu'il est difficile de garantir la présence de témoins de la défense au procès <sup>(493)</sup>.

### 2.4.1.11 Indépendance du système judiciaire

L'indépendance du système judiciaire est régie par la loi fédérale sur le statut des juges <sup>(494)</sup>. Le département d'État américain cite le Conseil présidentiel pour le développement de la société civile et des droits de l'homme, qui a déclaré en 2013: «En pratique, [les juges] ne possèdent pas de véritable indépendance, mais bien une indépendance déclaratoire. Les pouvoirs d'un juge qui refuse de répondre aux requêtes peuvent lui être retirés prématurément. Dans une telle situation, le juge consciencieux subit des pressions de l'intérieur du système judiciaire et n'a pas la possibilité de défendre ses propres droits» <sup>(495)</sup>.

<sup>(486)</sup> Hendley, K., Too Much of a Good Thing? Assessing Access to Civil Justice in Russia, 19 septembre 2012, p. 10-11.

<sup>(487)</sup> Hendley, K., Too Much of a Good Thing? Assessing Access to Civil Justice in Russia, 19 septembre 2012, p. 11-12.

<sup>(488)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 11.

<sup>(489)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p 25-26.

<sup>(490)</sup> Agora, entretien de Landinfo avec le directeur, Oslo, 6 octobre 2015.

<sup>(491)</sup> Caucasian Knot, Kurman-Ali Baichorov is at large, 15 février 2016; RFE/RL, Russia Acquits 'Primorsky Partisans' Of Murder In Retrial, 20 juillet 2016.

<sup>(492)</sup> RFE/RL, Moscow Court Upholds Navalny's Suspended Sentence, 1<sup>er</sup> août 2016.

<sup>(493)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 11. CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 23.

<sup>(494)</sup> Pravo.gov.ru, loi de la Fédération de Russie n° 3132-1 «sur le statut des juges en Fédération de Russie», 26 juin 1992, article 9.

<sup>(495)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

Tel qu'indiqué au point [2.4.1.3 Procédure de nomination et mandat des juges](#), les procédures de nomination du personnel judiciaire constituent un obstacle à l'indépendance judiciaire, car les présidents des tribunaux ont une influence démesurée sur les différents juges. Les présidents des tribunaux ne sont à leur tour pas du tout indépendants du pouvoir exécutif qui les élit/nomme <sup>(496)</sup>.

Dans certaines régions, en particulier les régions plus petites ou plus reculées, il existe une relation étroite entre le pouvoir exécutif de la région, le procureur et les juges <sup>(497)</sup>. Selon plusieurs sources, les juges reçoivent des instructions des présidents des tribunaux sur la manière dont ils doivent statuer. En particulier au niveau local, de nombreux présidents de tribunaux entretiennent des liens forts avec les autorités politiques. Les juges ont peu de possibilité de défense contre cette ingérence des présidents des tribunaux <sup>(498)</sup>. Selon la CIJ, les juges n'ont souvent même pas besoin de recevoir d'instructions dans certaines affaires, car ils savent d'expérience quel résultat est attendu<sup>499</sup>.

Cette pratique, connue sous le nom de «justice téléphone» <sup>(500)</sup>, est particulièrement courante dans deux types d'affaires: les affaires liées au terrorisme et les affaires liées à la liberté d'expression et de réunion pacifique <sup>(501)</sup>.

La loi impose l'approbation judiciaire des mandats, des saisies, des fouilles et des détentions. Selon le département d'État américain, la prise de décision judiciaire dans ces affaires est soumise à des pressions politiques et à la corruption <sup>(502)</sup>.

Les spécialistes du système judiciaire russe sont d'avis que l'issue de nombreuses affaires judiciaires est déterminée conformément à la loi et sans ingérence extérieure. Une ingérence a cependant lieu lorsque des intérêts importants pour l'élite politique et économique sont en jeu <sup>(503)</sup>.

Selon les observateurs internationaux, la mentalité des juges eux-mêmes peut être un obstacle à l'indépendance de la prise de décision: de nombreux juges sont influencés par le système soviétique et considèrent encore que leur travail consiste à défendre les intérêts de l'État <sup>(504)</sup>.

Selon Andrei Loshak, un journaliste de la télévision et de la presse écrite basé à Moscou, le système judiciaire russe est en outre caractérisé par une crainte de l'acquiescement: un ancien juge de Moscou, qui a été destitué, affirme qu'un bon indicateur de l'efficacité d'un juge est le nombre de verdicts annulés par les instances supérieures. Sur les 90 % de verdicts de culpabilité qu'il a rendus, seul 1 % a été annulé. Mais sur les 10 % de verdicts d'acquiescement qu'il a rendus, au moins la moitié ont été annulés <sup>(505)</sup>. Tel qu'indiqué au point [2.4.1.7 Régime disciplinaire des juges](#), les juges sont aussi passibles de mesures disciplinaires pour avoir acquitté des prévenus <sup>(506)</sup>.

Des sources font part d'affaires dans lesquelles les juges subissent des pressions de la part du procureur et des enquêteurs afin de rendre un verdict de culpabilité. De plus, comme indiqué à la section [2.3 Le bureau du procureur](#), la défense ne bénéficie pas d'autant de temps et d'un accès aussi aisé aux preuves et au matériel que le procureur <sup>(507)</sup>.

<sup>(496)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 7-8; CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 16-17.

<sup>(497)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 6.

<sup>(498)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 7-8; CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 16-18; Russian Federation: Independence and impartiality; CIJ, Judicial integrity and accountability, 16 juin 2014.

<sup>(499)</sup> CIJ, Judicial integrity and accountability, 16 juin 2014.

<sup>(500)</sup> La CIJ évoque des juges qui reçoivent des instructions des présidents des tribunaux sur la manière dont ils doivent statuer. Le même terme est utilisé pour décrire «les tentatives déclarées de la part tant des pouvoirs publics que des acteurs privés d'exercer un contrôle sur le système judiciaire»; voir HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 6.

<sup>(501)</sup> CIJ, Russian Federation: Independence and impartiality; Judicial integrity and accountability, 16 juin 2014.

<sup>(502)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(503)</sup> Bowring, B., Justice and Power Politics in Russia, 7 juin 2011; Ledeneva, A., Telephone Justice in Russia: an update, mai 2011, p. 18-19.

<sup>(504)</sup> CIJ, Russian Federation: Independence and impartiality; Judicial integrity and accountability, 16 juin 2014; CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 15.

<sup>(505)</sup> Loshak, A., Corruption, complicity, careerism: the hydra of Russian justice, 18 mars 2011.

<sup>(506)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 10; CIJ, Judicial integrity and accountability, 16 juin 2014.

<sup>(507)</sup> Transitions Online, Why do Russian judges act that way?, 6 février 2013; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 11.

De plus, selon le directeur de l'association inter-régionale des organisations des droits de l'homme Agora<sup>(508)</sup>, la culture organisationnelle est très forte dans le système judiciaire russe. Les nouveaux juges sont influencés par les juges plus anciens et plus expérimentés. Il conviendrait de changer la culture organisationnelle pour changer les juges<sup>(509)</sup>.

#### 2.4.1.12 Corruption

Selon le rapport sur le climat des investissements du département d'État américain, la corruption dans le système judiciaire va de l'offre de pots-de-vin aux juges et aux procureurs à la fabrication de preuves<sup>(510)</sup>. Selon le baromètre mondial de la corruption de 2013, 84 % des répondants estiment que le système judiciaire est corrompu ou extrêmement corrompu<sup>(511)</sup>.

Selon Bertelsmann Stiftung, les entrepreneurs estiment que le traitement des litiges entre entreprises est juste, tandis que les affaires contre les agences publiques sont traitées de manière inéquitable. Les juridictions inférieures, en particulier, sont influencées par la corruption et les pressions politiques<sup>(512)</sup>. Le phénomène de rafle (reïderstvo), l'acquisition illicite d'une entreprise ou d'une partie d'entreprise, est très courant en Russie<sup>(513)</sup>.

En 2008, Medvedev, qui était alors président, a introduit plusieurs réformes juridiques afin de lutter contre la corruption dans les tribunaux. Parmi celles-ci, une loi qui impose aux juges de divulguer leurs revenus et leur patrimoine. Selon le département d'État américain, la mise en œuvre globale des réformes a été mitigée<sup>(514)</sup>.

#### 2.4.1.13 Procès avec jury

Selon l'article 30, paragraphe 2, du code de procédure pénale russe, le prévenu dans une affaire pénale peut demander à être jugé par un juge et 12 jurés<sup>(515)</sup>. Le recours au procès avec jury est limité à un nombre restreint d'infractions dans les juridictions régionales supérieures<sup>(516)</sup>. Parmi les affaires jugées par un jury figurent les infractions aggravées, le racket, la corruption aggravée et les infractions contre la justice, tels que le parjure et l'obstruction à un agent de police<sup>(517)</sup>. Certaines infractions, telles que le terrorisme, l'espionnage, la prise d'otage et les troubles de masse, ne sont pas entendues par un jury, mais par un panel de trois juges<sup>(518)</sup>. Le taux d'acquiescement est beaucoup plus élevé dans les procès avec jury: si les juges acquittent moins de 1 % des prévenus, les jurys en acquittent 20 % environ<sup>(519)</sup>.

Le nombre de procès avec jury a diminué ces dernières années. Le rapport de 2015 du département d'État américain indique que, selon les experts juridiques, cette diminution est le résultat des efforts des autorités en vue de réduire le nombre d'acquiescements dans les affaires pénales<sup>(520)</sup>. De plus, selon Freedom House, les verdicts en faveur des prévenus sont souvent annulés par les juridictions supérieures, qui peuvent demander un nouveau procès jusqu'à obtention du verdict souhaité<sup>(521)</sup>. Les experts juridiques considèrent les procès avec jury comme l'une des rares manières d'améliorer le système judiciaire<sup>(522)</sup>.

<sup>(508)</sup> Agora propose une défense juridique aux victimes de violations présumées des droits de l'homme par des fonctionnaires gouvernementaux tels que des agents de police, des militaires et des agents pénitentiaires, en particulier aux journalistes, aux militants politiques, aux blogueurs et aux ONG.

<sup>(509)</sup> Agora, entretien de Landinfo avec le directeur, Oslo, 6 octobre 2015.

<sup>(510)</sup> US DoS, 2016 Investment Climate Statement, Russia, juin 2016

<sup>(511)</sup> TI, Global Corruption Barometer, 2013.

<sup>(512)</sup> Bertelsmann Stiftung, Transformation Index BTI 2016 Russia Country Report, p. 11. Bertelsmann Stiftung est la plus grande fondation à but non lucratif privée en Allemagne. Elle est active dans le domaine de la politique, des affaires sociales, de l'économie, de l'éducation, de la culture et de la santé. L'indice «Transformation Index BTI» est un classement chiffré des performances de 128 pays en développement et en transition. Cet indice mesure l'état actuel de la démocratie et de l'économie de marché, son évolution au cours des deux dernières années et la qualité de la gouvernance.

<sup>(513)</sup> Un reïderstvo est «généralement lancé par une entreprise rivale de l'entreprise ciblée (...) avec l'aide d'actions corrompues d'agents d'application de la loi et des tribunaux», à savoir en «utilisant des accusations qui sont soit librement inventées ou des exemples d'une utilisation très sélective des accusations». Chatham House, Reïderstvo: Asset-Grabbing in Russia, mars 2014, p. 2, 7.

<sup>(514)</sup> US DoS, 2014 Investment Climate Statement, Russia, juin 2014.

<sup>(515)</sup> Pravo.gov.ru, code de procédure pénale de la Fédération de Russie n° 174-FZ, 18 décembre 2001.

<sup>(516)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(517)</sup> Institute for the Study of Conflict, Ideology and Policy, Jury trials in Modern Russia, 28 janvier 2010.

<sup>(518)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(519)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016; Institute for the Study of Conflict, Ideology and Policy, Jury trials in Modern Russia, 28 janvier 2010; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaut; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 12.

<sup>(520)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(521)</sup> Freedom House, Freedom in the World 2014, Russia, 23 janvier 2014.

<sup>(522)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 11.

La procédure de sélection des jurés en Russie a fait l'objet de critiques. Selon la Rapporteuse spéciale des Nations unies, la procédure de sélection devrait être aléatoire, afin d'exclure la possibilité d'influencer les jurés. La circulation de listes de jurés potentiels compromet aussi le principe de sélection aléatoire des jurés<sup>(523)</sup>. La Rapporteuse spéciale des Nations unies indique par ailleurs que les citoyens instruits et qui travaillent ont tendance à ignorer les assignations, car ils estiment que l'indemnité reçue par les jurés n'est pas suffisante et qu'il s'agit d'une perte de temps. Les personnes plus prédisposées à la corruption et à la manipulation sont donc surreprésentées dans les jurys. Le fait que le jury ne soit pas tenu de parvenir à un verdict à l'unanimité peut aussi faciliter la corruption<sup>(524)</sup>.

#### **2.4.1.14 Confiance**

En septembre 2016, le Centre analytique Levada<sup>(525)</sup> a réalisé un sondage sur la confiance de la population dans plusieurs institutions gouvernementales du pouvoir. Dans le cadre de ce sondage, 22 % des répondants ont déclaré qu'ils considéraient le système judiciaire totalement digne de confiance, 39 % ne le considéraient pas totalement digne de confiance et 23 % ne le considéraient pas digne de confiance. Enfin, 16 % ont estimé qu'il était difficile de répondre à cette question<sup>(526)</sup>. Renvoyant à un autre sondage du Centre Levada, le *Moscow Times* notait en 2013 que selon l'opinion publique, un citoyen russe ordinaire ne bénéficierait pas d'un procès équitable s'il se tournait vers les tribunaux pour résoudre ses problèmes. Les Russes sont aussi sceptiques au sujet des jurys: seuls 23 % pensent que ce type de procès est plus équitable qu'un procès sans jury<sup>(527)</sup>.

Anna Ledeneva, professeure à l'école d'études slaves et est-européennes de l'University College de Londres, a découvert, sur la base de ses propres recherches et de sondages menés par le Centre Levada en 2007 et 2010 sur le phénomène de la «justice téléphone» en Russie (voir au point [2.4.1.11 Indépendance du système judiciaire](#)), que les personnes qui avaient eu personnellement affaire à la justice étaient plus critiques que celles qui ne possédaient qu'une connaissance indirecte du système judiciaire<sup>(528)</sup>.

Selon le Commissaire aux droits de l'homme, plusieurs de ses interlocuteurs ont indiqué que parmi les facteurs qui déterminent la manière dont les personnes perçoivent le manque d'indépendance et d'impartialité des juges figurent la mentalité et les attitudes de ces derniers, la priorité qu'ils accordent aux intérêts de l'État plutôt qu'aux droits individuels<sup>(529)</sup>, et la nature très politisée des procès à grand retentissement tels que celui contre Mikhaïl Khodorkovsky et Alexeï Navalny<sup>(530)</sup>.

#### **2.4.1.15 Exécution des décisions judiciaires**

Selon les conclusions du HCDC de 2014, en Fédération de Russie, seules 50 à 60 % des décisions judiciaires sont exécutées<sup>(531)</sup>. La non-exécution des décisions judiciaires est le principal motif des plaintes déposées contre la Fédération de Russie auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)<sup>(532)</sup> [voir au point [2.4.2 La Cour européenne des droits de l'homme \(CEDH\)](#)]. Le ministre de la justice est responsable de l'exécution des décisions judiciaires. La non-exécution des décisions serait due à la lourde charge de travail, à de graves difficultés d'organisation et à la corruption<sup>(533)</sup>.

<sup>(523)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 12.

<sup>(524)</sup> Institute for the Study of Conflict, Ideology and Policy, Jury trials in Modern Russia, 28 janvier 2010.

<sup>(525)</sup> Le Centre analytique Levada (Centre Levada) est un organisme de recherche non gouvernemental russe. Le Centre mène régulièrement des recherches sociologiques.

<sup>(526)</sup> Centre analytique Levada, La confiance institutionnelle, 13 octobre 2016.

<sup>(527)</sup> *Moscow Times*, Russians Distrustful of Judicial System, Poll Says, 31 juillet 2013.

<sup>(528)</sup> Ledeneva, A., Telephone Justice in Russia: an update, mai 2011, p. 3.

<sup>(529)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 15.

<sup>(530)</sup> *Moscow Times*, Russians Distrustful of Judicial System, Poll Says, 31 juillet 2013.

<sup>(531)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 12.

<sup>(532)</sup> CEDH, Russie. Fiche pays pour la presse, décembre 2016, p. 14.

<sup>(533)</sup> HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 12.

### 2.4.2 La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)

La Russie est devenue membre du Conseil de l'Europe en 1996 et a ratifié la Convention européenne des droits de l'homme en mai 1998<sup>(534)</sup>. La Convention a le statut de droit interne russe<sup>(535)</sup>. Les personnes physiques peuvent déposer plainte concernant une violation de leurs droits en vertu de la Convention devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) après avoir épuisé toutes les voies de recours internes susceptibles d'apporter réparation<sup>(536)</sup>.

Depuis 1998, les personnes physiques ont déposé des dizaines de milliers de plaintes contre la Fédération de Russie. La plupart d'entre elles n'ont jamais été traitées par la CEDH, car elles n'étaient pas recevables. Selon les statistiques publiées par la CEDH, en 2015, la Cour avait reçu 135 152 plaintes de citoyens russes et rendu 2 748 arrêts au total<sup>(537)</sup>. Cette même source publie un tableau généré automatiquement, qui reprend les arrêts par violation et qui indique que 1 720 arrêts ont été rendus concernant la FdR, dont 1 612 concluaient à au moins une violation<sup>(538)</sup>.

Au cours de la seule année 2015, la CEDH a traité 6 712 requêtes concernant la FdR, et en a déclaré 6 552 irrecevables. Elle a statué sur 116 affaires relatives à 160 requêtes. Dans 109 arrêts, elle a mis en évidence une ou plusieurs violations<sup>(539)</sup>.

Les affaires et les résultats concernant la Russie sont décrits ci-après. La vue d'ensemble est répartie entre les «affaires de la Fédération de Russie» et les «affaires du Caucase du Nord».

#### 2.4.2.1 Incidence générale sur la pratique judiciaire

Selon un avocat qui travaille pour Memorial, entre 2012 et 2015, la Cour suprême n'a fait référence au droit international dans des affaires administratives qu'à une seule reprise lorsque des personnes physiques ont introduit des recours sur des points de droit. Cela n'inclut pas les affaires pénales ni les affaires concernant des infractions administratives<sup>(540)</sup>.

En juillet 2015, la Cour constitutionnelle de Russie a statué que, dans les cas exceptionnels, ses lois nationales pouvaient primer sur les arrêts de la CEDH qui s'opposent aux valeurs constitutionnelles de la Fédération de Russie<sup>(541)</sup>. Cette décision de la Cour constitutionnelle a mené à la proposition, puis à l'adoption d'une loi le 15 décembre 2015, en vertu de laquelle «la Cour constitutionnelle russe est guidée par le principe de «suprématie et de force juridique suprême de la Constitution russe» au moment de déterminer si la Russie, les Russes ou les entités russes doivent respecter un arrêt rendu par une juridiction internationale»<sup>(542)</sup>.

Selon un avocat qui travaille pour Memorial, même si la décision de la Cour constitutionnelle du 15 juillet 2015 n'a pas été officiellement utilisée pour justifier le non-respect des arrêts, les juges ordinaires ont déjà montré une résistance active aux références à la CEDH<sup>(543)</sup>.

Dans une déclaration de la délégation de l'Union européenne à la suite d'une décision de la Cour constitutionnelle russe du 19 janvier 2017 d'ignorer un arrêt de la CEDH, l'Union a profondément regretté cette décision et a rappelé que «toute tentative par une partie contractante de choisir quels arrêts de la Cour elle exécutera porte gravement atteinte au système de protection unique des droits de l'homme établi par la Convention européenne des droits de l'homme»<sup>(544)</sup>.

<sup>(534)</sup> Assemblée parlementaire du CdE, Respect des obligations et engagements de la Fédération de Russie, 26 mars 2002.

<sup>(535)</sup> Jordan, P. A., *Russia's Accession to the Council of Europe*, mars 2003, p. 283.

<sup>(536)</sup> CEDH, *Convention européenne des droits de l'homme*, 1950, articles 34 et 35.

<sup>(537)</sup> CEDH, *Aperçu 1959-2015*, mars 2016, p. 5.

<sup>(538)</sup> CEDH, *Aperçu 1959-2015*, mars 2016, p. 8.

<sup>(539)</sup> CEDH, Russie. Fiche pays pour la presse, dernière mise à jour en novembre 2016, p. 1.

<sup>(540)</sup> Memorial, correspondance avec un avocat, réponse par courriel, 3 novembre 2015.

<sup>(541)</sup> EurActiv, *Russia overrules the European Court of Human Rights*, 14 juillet 2015; BBC, *Russia put its laws above European court rulings*, 14 juillet 2015.

<sup>(542)</sup> RFE/RL, *Russian Law Allows High Court To Reject International Court Verdicts*, 15 décembre 2015.

<sup>(543)</sup> Memorial, réponse par courriel, 3 novembre 2015.

<sup>(544)</sup> UE, *EUDEL statement on the recent decision of the Russian Constitutional Court to disregard a judgment of the European Court of Human Rights*, 1<sup>er</sup> février 2017.

### 2.4.2.2 Types d'affaires et résultats

Les violations les plus courantes de la Convention européenne des droits de l'homme, dans toutes les affaires relatives à la Russie, concernaient l'article 2, avec 259 violations du droit à la vie et 285 violations de l'obligation de mener une enquête efficace dans ces affaires. Le droit à la liberté et à la sûreté (article 5) avec 663 violations recensées; l'article 6 (procès équitable) avec 674 violations, et 72 conclusions de non-exécution des décisions judiciaires; l'article 3 avec 50 conclusions de torture ainsi que 548 conclusions de traitement cruel, inhumain ou dégradant et 152 conclusions d'absence d'enquête efficace concernant des mauvais traitements présumés; et 390 violations du droit à un recours effectif (article 13). Dix conclusions concernaient l'interdiction de discrimination en vertu de l'article 14, et huit conclusions de violation de la liberté de conscience ou de religion <sup>(545)</sup>.

En 2015, la CEDH a conclu à 15 violations du droit à la vie ainsi qu'à 20 cas d'absence d'enquête efficace concernant de telles violations; à quatre violations de l'interdiction de la torture et à 44 traitements cruels, inhumains ou dégradants connexes; à 19 violations du droit à un procès équitable, et à huit cas de non-exécution des décisions judiciaires. Dans 22 cas, la Cour a conclu à une violation du droit à un recours effectif <sup>(546)</sup>.

### 2.4.2.3 Affaires de la Fédération de Russie (à l'exclusion du Caucase du Nord)

Les affaires soumises à la CEDH par des citoyens russes (à l'exclusion du Caucase du Nord) concernent toute une série d'articles de la Convention européenne des droits de l'homme.

La CEDH a conclu à des violations de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale) et de l'article 6 (droit à un procès équitable/d'être entendu, droit d'accès à la justice, droit à un procès équitable dans un délai raisonnable, droit à une assistance juridique), en particulier pour non-exécution des décisions des tribunaux russes. Les violations de l'article 3 (interdiction de la torture et des traitements inhumains et dégradants) comprenait des mauvais traitements et des actes de torture en garde à vue et l'absence d'enquête à cet égard, l'extradition de personnes recherchées par les autorités dans des pays où il existe un risque de torture et de mauvais traitements, et les conditions dans lesquelles les personnes sont détenues dans les prisons et dans les tribunaux (cage en métal). La Cour a conclu à des violations de l'article 2 (droit à la vie), en particulier au motif que l'État n'avait pas suffisamment enquêté sur la cause du décès d'une personne, et de l'article 5 (droit à la liberté et à la sûreté) pour détention illégale et durée excessive de la détention. Elle a aussi conclu à des violations de l'article 10 (liberté d'expression) et de l'article 11 (liberté de réunion et d'association). En ce qui concerne l'article 11 dans des cas tels que des arrestations après une participation à différentes manifestations, l'interdiction des marches des fiertés à Moscou et le refus d'enregistrer une organisation religieuse. La Cour a aussi conclu à des violations de l'article 13 (droit à un recours effectif) <sup>(547)</sup>. En 2016, la CEDH a conclu à une infraction au droit de recours individuel devant la CEDH, pour non-exécution d'une mesure provisoire ordonnée par la Cour <sup>(548)</sup>.

En 2004, la CEDH a introduit une procédure de l'arrêt pilote. Cette procédure permet à la Cour de traiter un grand nombre de requêtes liées à des problèmes systémiques dans un pays donné. Le problème le plus récurrent dans les requêtes contre la FdR, qui apparaît dans environ un tiers de l'ensemble des requêtes, est la non-exécution des décisions des tribunaux russes. Dans un arrêt pilote de 2009 à ce sujet (l'affaire Bourdov n° 2), la Cour a ordonné l'introduction d'un recours interne effectif dans les cas de non-exécution des décisions des tribunaux russes. La Russie a mis en place un mécanisme d'indemnisation des parties qui avaient obtenu gain de cause dans un litige civil, mais dont le jugement en leur faveur n'avait pas été exécuté. Une autre procédure pilote avait été ouverte en 2012 concernant les conditions de détention préventive (Ananyev c. Russie) <sup>(549)</sup>.

### 2.4.2.4 Affaires du Caucase du Nord

En septembre 2015, la CEDH avait rendu près de 225 arrêts sur la Tchétchénie dans lesquels la Cour avait conclu à une ou plusieurs violations de la Convention européenne des droits de l'homme. De même, des affaires pendantes devant la Cour concernent le Daghestan, l'Ingouchie et d'autres régions du Caucase du Nord <sup>(550)</sup>.

<sup>(545)</sup> CEDH, Aperçu 1959-2015, mars 2016, p. 8.

<sup>(546)</sup> CEDH, La CEDH en faits et chiffres, mars 2016, p. 10.

<sup>(547)</sup> CEDH, Russie. Fiche pays pour la presse, décembre 2016, p. 2-14.

<sup>(548)</sup> CEDH, Russie. Fiche pays pour la presse, décembre 2016, p. 1-5.

<sup>(549)</sup> CEDH, Russie. Fiche pays pour la presse, décembre 2016, p. 13-14.

<sup>(550)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 14.

Les affaires du Caucase du Nord (de Tchétchénie, mais aussi du Daghestan et d'Ingouchie) comprennent des affaires de torture, des affaires de disparition, des affaires concernant le droit à un procès équitable, des exécutions extrajudiciaires et des bombardements aveugles. Dans plus de 120 arrêts concernant des disparitions dans le Caucase du Nord depuis 1999, la Cour a régulièrement conclu à des infractions aux mêmes droits: des violations de l'article 2 (droit à la vie), de l'article 3 (interdiction des traitements inhumains et dégradants) et de l'article 5 (droit à la liberté et à la sûreté) <sup>(551)</sup>. Elle a aussi relevé un «problème systémique tenant à l'absence d'enquête sur pareils crimes, pour lesquels il n'existe aucun recours effectif au niveau national» <sup>(552)</sup>.

Memorial, une ONG qui apporte son aide dans la préparation et la présentation des requêtes à la CEDH, a déclaré en 2014 qu'à l'heure actuelle, la majorité des affaires concernaient des allégations de torture et de mauvais traitements <sup>(553)</sup>. Les affaires de disparition, très fréquentes entre 1999 et 2003, sont, selon Memorial, moins fréquentes aujourd'hui. Les affaires présentées par l'organisation des droits de l'homme russe Comité pour la prévention de la torture se répartissent à parts égales entre allégations de torture et d'enlèvement <sup>(554)</sup>.

#### 2.4.2.5 Exécution des arrêts de la CEDH (réaction de l'État)

Les États membres du Conseil de l'Europe doivent exécuter les arrêts définitifs de la CEDH. Le Comité des ministres <sup>(555)</sup> supervise l'exécution des mesures à prendre à la suite de l'arrêt de la Cour. Les États peuvent décider quelles mesures sont les mieux adaptées à leur contexte national, mais ils doivent apporter une réelle réparation <sup>(556)</sup>. La Cour distingue trois types de réparations: 1) la compensation monétaire, 2) les mesures individuelles qui servent à remédier à la situation particulière des victimes, telles que l'enquête, la restitution, et les excuses, et 3) les mesures générales qui visent à prévenir la récurrence du même type de violation <sup>(557)</sup>.

Selon plusieurs sources, la Russie a systématiquement versé des indemnités aux victimes qui avaient obtenu gain de cause devant la Cour européenne des droits de l'homme <sup>(558)</sup>. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a relevé en mars 2016 que «l'État n'a guère pris de dispositions (voire aucune) pour exécuter les arrêts de la Cour» <sup>(559)</sup>, en ce qui concerne la responsabilité dans les affaires de disparition dans le Caucase du Nord.

Julia Lapitskaïa, une avocate basée aux États-Unis qui étudie la jurisprudence de la CEDH relative à la Fédération de Russie a conclu que la pratique russe qui consiste à verser rapidement les indemnités ordonnées par la Cour «masque la manière dont le gouvernement russe a ignoré, voire activement compromis, les objectifs de la CEDH» <sup>(560)</sup>. Un autre observateur, qui écrivait pour Open Democracy en 2012, a commenté que «les arrêts de la CEDH n'ont donné lieu à aucune mise en examen ni poursuite, même lorsque les infractions étaient abondamment étayées par des documents et lorsque les individus avaient été identifiés» <sup>(561)</sup>. De plus, selon Lapitskaïa, les victimes, leurs avocats et les organisations des droits de l'homme qui les assistent dans la présentation de leurs requêtes devant la CEDH font l'objet de menaces, de harcèlement et d'intimidation de la part du gouvernement russe <sup>(562)</sup>.

<sup>(551)</sup> CEDH, Russie. Fiche pays pour la presse, décembre 2016, p. 12-13; Memorial, correspondance avec un avocat, réponse par courriel, 3 novembre 2015.

<sup>(552)</sup> CEDH, Russie. Fiche pays pour la presse, décembre 2016, p. 12-13.

<sup>(553)</sup> Memorial, entretien de Landinfo avec un avocat, Moscou, 18 novembre 2014.

<sup>(554)</sup> Comité pour la prévention de la torture, entretien de Landinfo avec un représentant, Nijny Novgorod, 17 novembre 2015.

<sup>(555)</sup> Le Comité des ministres du Conseil de l'Europe se compose des représentants des gouvernements des 47 États membres et est assisté par le Service de l'exécution des arrêts de la Cour (direction générale «Droits de l'homme et État de droit»).

<sup>(556)</sup> CdE - Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, le processus de surveillance, s.d.

<sup>(557)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 16-17.

<sup>(558)</sup> Washington Post, The rocky relationship between Russia and the European Court of Human Rights, 23 avril 2014; Memorial, entretien de Landinfo avec un avocat, Moscou, 18 novembre 2014; Comité pour la prévention de la torture, entretien de Landinfo avec un représentant, Nijny Novgorod, 17 novembre 2014; SRJI, entretien de Landinfo avec un représentant, Moscou, 12 novembre 2014.

<sup>(559)</sup> CdE-CommDH, Personnes disparues et victimes de disparition forcée en Europe, mars 2016, p. 21; voir aussi AI, Russia must respect its international obligations, not defy the European Court of Human Rights, 28 avril 2016.

<sup>(560)</sup> Lapitskaïa, J., ECHR, Russia, and Chechnya: Two Is Not Company, and Three Is Definitely a Crowd, 2011, p. 490.

<sup>(561)</sup> Avetisian, G., Strasbourg: Supreme Court of the North Caucasus, 24 août 2012.

<sup>(562)</sup> Lapitskaïa, J., ECHR, Russia, and Chechnya: Two Is Not Company, and Three Is Definitely a Crowd, 2011, p. 503-519.

La CEDH a statué sur des mesures individuelles et générales sur un certain nombre de questions liées au fonctionnement du système judiciaire: la réforme de la procédure de contrôle prudentiel [*nadzor* <sup>(563)</sup>]; le recours abusif à la détention provisoire et les conditions de détention; l'accès aux soins de santé en détention provisoire; les actions des forces de sécurité; les cas d'extradition et la non-exécution des décisions des tribunaux russes <sup>(564)</sup>.

### La sécurité juridique et la procédure de révision des décisions judiciaires

Le gouvernement russe a restreint le recours au *nadzor* dans le nouveau code de procédure pénale de 2002 à la suite d'arrêts de la CEDH. Une nouvelle réforme concernant cette question a suivi en 2007 et 2010 <sup>(565)</sup>.

### Détention préventive

En 2012, la Russie a présenté un plan d'action en vue d'améliorer les conditions de détention préventive. Les détenus victimes de mauvaises conditions de détention recevraient un dédommagement, tandis que les réformes prévues étaient adoptées <sup>(566)</sup>. Un domaine particulièrement ciblé par la réforme était l'amélioration de l'accès aux soins de santé en détention préventive, à la suite du décès de Sergeï Magnitsky en avril 2010. La Rapporteuse du Conseil de l'Europe a souligné que le bureau du procureur général avait déclaré pour 2012 le décès de plus de 4 000 personnes en détention préventive <sup>(567)</sup>. Sur le plan des avancées positives, la Fédération de Russie a commencé à recourir aux alternatives à la détention au cours de la phase précédant le procès. Ces cas restent cependant «négligeables» par rapport au grand nombre de détenus en préventive. Concernant le recours à la garde à vue, en 2013, les tribunaux russes accédaient encore à plus de 90 % des requêtes de garde à vue et à presque toutes les requêtes de prolongation du maintien en détention <sup>(568)</sup>.

En septembre 2016, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe notait «avec satisfaction» les progrès réalisés dans la réforme structurelle de la détention préventive, et rappelait que des mesures individuelles restaient en suspens dans seulement deux affaires dans lesquelles une réparation suffisante n'avait pas encore été accordée <sup>(569)</sup>.

### Exécution des décisions des tribunaux russes

En 2013, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a décrit la non-exécution des décisions des tribunaux russes comme «un problème de longue date». En 2010, en réponse à une ordonnance de la CEDH visant à mettre en place un recours interne effectif contre la non-exécution des décisions des tribunaux russes, la Russie a créé un mécanisme de dédommagement interne afin de remédier à la non-exécution des verdicts des tribunaux russes et à la lenteur excessive des procès. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a relevé en 2013 que le mécanisme ne s'appliquait qu'aux obligations monétaires, pas aux ordonnances judiciaires qui imposaient la prestation de services ou la restitution. La CEDH a reçu moins de requêtes de ce type, car elle exige que les plaignants épuisent les voies de recours internes avant de se tourner vers elle. Le nombre d'affaires liés à la lenteur excessive des procédures judiciaires a aussi chuté <sup>(570)</sup>.

### Affaires du Caucase du Nord: absence d'enquêtes et de poursuites pour meurtre, mauvais traitements et disparition

Dans les affaires du Caucase du Nord, la Russie verse généralement aux victimes l'indemnité qu'elle est tenue de leur verser. Selon l'ONG Russian Justice Initiative (RJI) et selon Memorial, après un arrêt de la CEDH, l'affaire ne fait généralement l'objet d'aucune nouvelle enquête efficace qui permettrait d'identifier et de poursuivre les responsables. En 2014, Memorial a déclaré qu'elle pourrait obtenir l'accès aux dossiers après que la CEDH a rendu

<sup>(563)</sup> Le *nadzor* ou contrôle prudentiel impliquait que les décisions définitives et contraignantes en faveur des personnes pouvaient être annulées à la demande de certains fonctionnaires du ministère public et du système judiciaire. Il a été critiqué par le Comité des ministres, car il est contraire au principe de sécurité juridique.

<sup>(564)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 28.

<sup>(565)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 28-29.

<sup>(566)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 31.

<sup>(567)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 32.

<sup>(568)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 30.

<sup>(569)</sup> CdE- Comité des ministres, Groupe Kiyakhin c. Fédération de Russie (requête n° 46082/99), Surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne, 20-21 septembre 2016.

<sup>(570)</sup> CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 35.

son arrêt. L'organisation n'avait connaissance que d'un seul jugement exceptionnel rendu par un tribunal de district en Tchétchénie (dans une affaire concernant des mines dans laquelle la CEDH avait conclu à une violation de la Convention par la Russie) dans lequel le juge critiquait l'enquête qui avait été menée dans le cadre de l'affaire. Le jugement avait cependant été cassé par la Cour suprême de Tchétchénie à la suite d'un recours introduit par le ministère public. Memorial a aussi mentionné deux «affaires fédérales» qui ont été jugées en appel à la Cour suprême de Tchétchénie en 2013 après que la CEDH a conclu que la Russie avait violé la Convention. La Cour suprême de Tchétchénie a conclu qu'elle n'examinerait pas ces affaires, car la participation de l'armée n'était pas établie, tandis que la CEDH avait conclu que l'armée russe était responsable de la disparition<sup>(571)</sup>.

En 2013, à la suite de l'arrêt de la CEDH dans l'affaire *Abdulkhonov et autres c. Russie*, concernant une frappe de l'armée sur un village tchéchène, la Fédération de Russie a reconnu une violation de l'article 2 et la nécessité d'ouvrir une enquête. C'était la première reconnaissance de ce genre concernant le conflit tchéchène<sup>(572)</sup>.

Les progrès concernant les disparitions restent lents: malgré une série de plans d'action sur le sujet, l'«organe unique et de haut niveau» proposé pour enquêter sur le sort des personnes disparues durant les guerres et la campagne de contre-insurrection en Tchétchénie n'a pas été mis en place<sup>(573)</sup>. D'autres projets, tels que les laboratoires ADN, ne sont pas parvenus à déterminer l'identité des victimes de disparition qui n'était pas encore connue au moment de l'arrêt de la Cour<sup>(574)</sup>.

Le Conseil de l'Europe a notamment critiqué l'absence d'enquêtes et de poursuites alors que des «preuves solides» concernant l'identité des auteurs avaient été présentées à la CEDH lorsqu'elle a entendu l'affaire<sup>(575)</sup>. La création de l'«unité d'investigation spéciale» au sein du SK ne s'est pas traduite, comme espéré, par l'ouverture d'enquêtes efficaces sur les infractions attribuées à des acteurs de l'application de la loi<sup>(576)</sup>. La plupart des affaires ont été suspendues ou classées parce que les organes d'investigation russes ont conclu que les actions du fonctionnaire ne constituaient pas une infraction pénale ou une infraction grave. Dans le seul cas d'arrestation de suspects à la suite d'un arrêt de la CEDH (*Sadykov c. Russie*), les faits ont ensuite été ramenés à des infractions de moindre importance, ce qui a permis aux prévenus de bénéficier d'une amnistie<sup>(577)</sup>.

Le Comité des ministres a critiqué l'utilisation des délais de prescription des infractions dans les affaires en Tchétchénie et dans le Caucase du Nord. Des délais de prescription ont été appliqués par les autorités russes afin d'abandonner les poursuites pénales contre des membres des services de sécurité et des agences d'application de la loi. La majorité des affaires tchéchènes concernent des incidents survenus entre 2000 et 2003, et le délai de prescription mettra bientôt un terme à la possibilité de tenir les auteurs pénalement responsables de leurs actes. Le Conseil de l'Europe estime aussi que l'application du délai de prescription dans les affaires de crimes de guerre et d'autres violations graves des droits de l'homme constitue une «acceptation de l'impunité»<sup>(578)</sup>.

## 2.5 Le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie

### A. Généralités

Le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie (*oupolnomochenny po pravam cheloveka v Rossiiskoi Federatsii*)<sup>(579)</sup> est une fonction qui a été créée au cours de la transition du communisme à un système démocratique. Cette fonction ne possédait pas de fondements historiques, politiques ou culturels dans la région mais a imité des institutions (médiateur) établies en Europe occidentale<sup>(580)</sup>. L'adhésion de la Fédération de Russie au Conseil de

<sup>(571)</sup> SRJI, entretien de Landinfo avec un représentant, Moscou, 12 novembre 2014; Memorial, entretien de Landinfo avec un avocat, Moscou, 18 novembre 2014.

<sup>(572)</sup> CEDH, Russie. Fiche pays pour la presse, novembre 2016, p. 12.

<sup>(573)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 19-20.

<sup>(574)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 18.

<sup>(575)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 19.

<sup>(576)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 17.

<sup>(577)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 19; Avetisyan, G., Strasbourg: Supreme Court of the North Caucasus, 24 août 2012.

<sup>(578)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 19.

<sup>(579)</sup> Aussi appelé commissaire, haut-commissaire aux droits de l'homme ou médiateur.

<sup>(580)</sup> Carver, R. et Korotava, A., *Assessing the effectiveness of National Human Rights Institutions*, octobre 2007. p. 4; Cardenas, S., *Chains of Justice: The Global Rise of State Institutions for Human Rights*, 2014, p. 266.

l'Europe en 1996 a donné l'élan supplémentaire nécessaire à la création de cette fonction <sup>(581)</sup>. La loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie» est entrée en vigueur le 4 mars 1997. Cette loi a été modifiée à plusieurs reprises, et pour la dernière fois en 2016 <sup>(582)</sup>.

### 2.5.1 Nomination du commissaire aux droits de l'homme

La base juridique pour la nomination du commissaire est fournie par la Constitution de 1993 qui octroie le pouvoir de nommer et de destituer le commissaire aux droits de l'homme à la Douma d'État <sup>(583)</sup>. Le président, le Conseil de la Fédération, les députés de la Douma et les associations de députés à la Douma peuvent proposer un candidat au poste de commissaire à la Douma d'État <sup>(584)</sup>.

La fonction est ouverte à tout citoyen russe âgé de 35 ans au moins qui possède des connaissances dans le domaine des droits de l'homme, ainsi qu'une expérience dans la défense de ceux-ci <sup>(585)</sup>.

En 2014, le Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CIC) a critiqué la procédure de nomination du commissaire <sup>(586)</sup> en raison de son absence de transparence et de «sélection fondée sur le mérite». Il a cependant reconnu qu'Ella Pamfilova, qui était alors commissaire, avait été nommée après consultation approfondie de la société civile <sup>(587)</sup>.

Le 22 avril 2016, la Douma d'État a élu Tatiana Moskalkova comme nouvelle commissaire aux droits de l'homme en FdR <sup>(588)</sup>. Comme indiqué dans les médias, cette nomination a suscité des critiques, car Tatiana Moskalkova est une générale de police à la retraite et n'a aucune expérience dans le domaine des droits de l'homme <sup>(589)</sup>. (Voir au point 2.5.9 Autorité limitée en vertu de la loi)

### 2.5.2 Mandat

La loi charge le commissaire de garantir le respect des droits de l'homme par les organes exécutifs et les fonctionnaires fédéraux et régionaux <sup>(590)</sup>. Le bureau n'examine pas les plaintes relatives aux organes législatifs (tant aux organes fédéraux qu'à ceux des sujets de la FdR) <sup>(591)</sup>. Les actes des particuliers ou des entités privées ne sont pas mentionnés dans le mandat.

Le commissaire ne possède pas le pouvoir direct de faire appliquer la loi <sup>(592)</sup>, ni l'initiative législative, ce qui limite son intervention dans la procédure législative. Le commissaire peut formuler des recommandations non contraignantes afin de mettre la législation en conformité avec les droits de l'homme <sup>(593)</sup>. Il n'est pas autorisé à demander à la Cour constitutionnelle d'examiner la conformité d'un acte législatif avec la Constitution russe, mais peut cependant déposer des plaintes concernant la violation des droits et des libertés constitutionnels <sup>(594)</sup>.

Larysa Leszczenko, professeure agrégée à l'Institute of International Studies de l'université de Wrocław, explique que dans les pays post-soviétiques, les médiateurs sont dotés de «pouvoirs non contraignants» et non de pouvoirs d'exécution. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils préviennent les violations des droits de l'homme (ou à ce qu'ils y apportent une réparation adéquate). Les victimes doivent continuer à se tourner vers la CEDH <sup>(595)</sup>.

<sup>(581)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, History, s.d.; CdE-APCE, Avis 193. Demande d'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe, 1996.

<sup>(582)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997; High Commissioner for Human Rights in the RF, History.

<sup>(583)</sup> KSRF, Constitution de la FdR, 12 décembre 1993, article 103, point f).

<sup>(584)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 7.

<sup>(585)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 6.

<sup>(586)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 8.

<sup>(587)</sup> CIC, Rapport et recommandations de la session du Sous-comité d'accréditation (SCA) Genève, 27-31 octobre 2014, octobre 2014, p. 30-31.

<sup>(588)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, History, s.d.; High Commissioner for Human Rights in the RF, Biography Tatiana Moskalkova, s.d.

<sup>(589)</sup> NYT, Russia's New Human Rights Ombudsman Is Former Police General, 22 avril 2016; RBTH, Tatjana Moskalkowa wird Russlands Menschenrechts-Ombudsfrau, 2 mai 2016; Tagesanzeiger, Vom Vorkämpfer zur Reaktionärin, 1<sup>er</sup> mai 2016.

<sup>(590)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 1<sup>er</sup>.

<sup>(591)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 16.

<sup>(592)</sup> Carver, R., Korotaev, A., Assessing the effectiveness of National Human Rights Institutions, octobre 2007, p. 15; Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, articles 26, 27 et 35.

<sup>(593)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 31, paragraphe 1; CdE-ECRI, Rapport de l'ECRI sur la fédération de Russie (quatrième cycle de monitoring), 15 octobre 2013, p. 17.

<sup>(594)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 29, paragraphe 5.

<sup>(595)</sup> Leszczenko, L., The Ombudsman institution in post-Soviet countries. Genesis - legal status – development, 2011, p. 236.

Le commissaire aux droits de l'homme peut agir de sa propre initiative ou à la suite d'une requête ou d'une plainte. Il prend l'initiative en cas de «violations massives et flagrantes des droits de l'homme et des libertés» ou pour protéger les personnes incapables d'utiliser les voies de recours légales par elles-mêmes (les personnes handicapées, les personnes âgées, les mineurs et les détenus) <sup>(596)</sup>. L'initiative du commissaire est souvent suscitée par les médias et par des publications en ligne, ou par des informations reçues d'organisations non gouvernementales actives sur le terrain <sup>(597)</sup>.

### 2.5.3 Déposer une plainte

Toute personne peut déposer une plainte auprès du commissaire concernant le rétablissement de droits enfreints par des agences d'État, des agences d'autonomies locales et des fonctionnaires <sup>(598)</sup>. Une plainte peut être déposée auprès du commissaire par écrit, en personne ou en ligne sur le site web officiel du commissaire <sup>(599)</sup>. La plainte doit être déposée dans un délai d'un an au plus tard à compter de la violation ou du moment où le plaignant en a pris connaissance <sup>(600)</sup>. Le commissaire ne peut examiner les plaintes individuelles qu'après que toutes les autres voies de recours judiciaires ou administratives ont été épuisées <sup>(601)</sup>. Les données à caractère personnel des plaignants sont protégées par la loi fédérale de 2006 sur les données à caractère personnel <sup>(602)</sup>.

Il incombe au commissaire d'ouvrir ou de refuser d'ouvrir une enquête concernant une affaire. Le bureau peut informer le plaignant des formes de réparation disponibles pour remédier à la violation, ou transmettre la plainte aux organes de l'État ou aux organes autonomes compétents. Le rejet d'une plainte doit être motivé et ne peut faire l'objet d'un appel <sup>(603)</sup>.

### 2.5.4 Mesures en vue de rétablir les droits et les libertés

Après avoir examiné une plainte et conclu à une violation, le commissaire a pour mandat de déposer une demande de poursuites judiciaires, y compris de poursuites administratives, de demander à l'autorité compétente de prendre des mesures disciplinaires ou administratives ou d'ouvrir une procédure pénale, de demander à la cour ou au procureur de vérifier une décision judiciaire, ou d'introduire une plainte pour violation des droits et libertés constitutionnels auprès de la Cour constitutionnelle <sup>(604)</sup>.

Lorsqu'il enquête dans le cadre d'une plainte, le commissaire est entre autres autorisé à: accéder aux organes publics fédéraux et régionaux, ainsi qu'à tout type d'établissements, y compris les unités militaires et les associations publiques, et à enquêter sur ceux-ci; à recevoir des documents relatifs à l'enquête, y compris les dossiers de toute affaire pénale, civile ou administrative qui a été classée ou qui n'a jamais été ouverte; et à recevoir des explications des responsables et fonctionnaires, à l'exception des juges <sup>(605)</sup>. Le commissaire doit informer le plaignant des résultats de l'enquête le concernant <sup>(606)</sup>.

<sup>(596)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997; Commissaire aux droits de l'homme en FdR, Histoire.

<sup>(597)</sup> Centre «Stratégie» pour les études de lettres et les études politiques (Saint-Pétersbourg), Le traitement des plaintes des citoyens dans l'appareil du commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie, 13 mars 2004.

<sup>(598)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 15.

<sup>(599)</sup> Commissaire aux droits de l'homme en FdR, Comment déposer une plainte?, s.d.

<sup>(600)</sup> Commissaire aux droits de l'homme en FdR, Les critères applicables aux plaintes, s.d.

<sup>(601)</sup> PRI, National mechanisms for the prevention of torture in Eastern Europe: Belarus, Russia and Ukraine, 2013, p. 20; Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 16.

<sup>(602)</sup> Pravo.gov.ru, Loi fédérale n° 152-FZ «sur les données à caractère personnel», 27 juillet 2006.

<sup>(603)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 20; Centre «Stratégie» pour les études de lettres et les études politiques (Saint-Pétersbourg), Le traitement des plaintes des citoyens dans l'appareil du commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie, 13 mars 2004.

<sup>(604)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 29; High Commissioner for Human Rights in the RF, Annual Report 2014 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, 6 mai 2015, p. 26.

<sup>(605)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 23.

<sup>(606)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 26.

### 2.5.5 Visite des lieux de détention

Le commissaire a le droit de se rendre librement dans les lieux de détention et de demander à recevoir les documents et les explications nécessaires de l'administration des centres pénitentiaires<sup>(607)</sup>. En vertu d'une loi fédérale de 2015, le commissaire est autorisé à s'entretenir personnellement avec les personnes privées de liberté (à condition que l'administration pénitentiaire puisse observer, mais pas écouter, la conversation)<sup>(608)</sup>.

Le commissaire coopère avec les commissions de contrôle public<sup>(609)</sup>, qui sont chargées du contrôle public des droits de l'homme dans les lieux de détention. Ces commissions sont actives dans 81 sujets de la FdR, et «informent le commissaire des résultats de leurs activités»<sup>(610)</sup>.

L'ONG Penal Reform International a noté qu'outre le bureau du commissaire fédéral, certains bureaux des commissaires régionaux avaient accès aux centres pénitentiaires<sup>(611)</sup>.

En 2015, 29 % des plaintes individuelles déposées auprès du commissaire émanaient de détenus, notamment concernant les conditions de détention<sup>(612)</sup>.

Sonia Cardenas, professeure de sciences politiques et ancienne directrice du programme des droits de l'homme à Trinity College dans le Connecticut, a écrit en 2014 que les autorités pénitentiaires avaient dans certains cas déplacé des détenus avant les visites du commissaire ou avaient souvent découragé ceux-ci de se plaindre auprès du commissaire<sup>(613)</sup>. Le département d'État américain a signalé en 2015 que les détenus craignaient des répercussions s'ils déposaient plainte auprès du commissaire ou auprès des commissions de contrôle public, et que, selon les militants en faveur de la réforme pénitentiaire, ils ne déposaient plainte que lorsqu'ils «pensaient qu'ils n'avaient pas d'autre option». Le département d'État a ajouté que les commissions de contrôle public recevaient souvent des demandes concernant des requêtes personnelles mineures<sup>(614)</sup>.

### 2.5.6 Rapport annuel et rapports spéciaux

À la fin de chaque année, le commissaire prépare un rapport d'activité<sup>(615)</sup>. Il peut aussi présenter à la Douma d'État des rapports spéciaux consacrés à certains aspects des droits de l'homme. Le commissaire décide de rendre ces rapports spéciaux publics ou non<sup>(616)</sup>.

## B. Capacité

### 2.5.7 Structure et personnel

Le commissaire aux droits de l'homme est soutenu par un dispositif d'assistance<sup>(617)</sup>. Le commissaire peut nommer un conseil d'experts composé de spécialistes dans le domaine des droits de l'homme et des droits et des libertés civils afin de lui apporter un soutien consultatif<sup>(618)</sup>. Les fonds affectés aux activités du commissaire et de l'organe d'assistance proviennent du budget fédéral<sup>(619)</sup>.

<sup>(607)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 23; PRI, Mechanism for the prevention of torture in nine CIS states: Synthesis Report, 2012, p. 15.

<sup>(608)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 76-FZ «sur l'introduction d'amendements à certains actes législatifs de la Fédération de Russie pour l'amélioration des activités du commissaire aux droits de l'homme», 6 avril 2015; High Commissioner for Human Rights in the RF, Annual Report 2015 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, 22 mars 2016, p. 70.

<sup>(609)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 76-FZ «sur le contrôle public des droits de l'homme dans les lieux de détention et sur l'assistance aux détenus», 10 juin 2008.

<sup>(610)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Annual Report 2015 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, 22 mars 2016, p. 70; US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(611)</sup> PRI, National mechanisms for the prevention of torture in Eastern Europe: Belarus, Russia and Ukraine, 2013, p. 20-21.

<sup>(612)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Annual Report 2015 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, 22 mars 2016, p. 25.

<sup>(613)</sup> Cardenas, S., Chains of Justice: The Global Rise of State Institutions for Human Rights, 2014, p. 324.

<sup>(614)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(615)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 33; le rapport annuel 2015 a été publié le 22 mars 2016.

<sup>(616)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 33.

<sup>(617)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Structure of the Office of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, s.d.

<sup>(618)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Expert Council, s.d.; High Commissioner for Human Rights in the RF, About the Council, s.d.

<sup>(619)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 38.

Les particuliers ont aussi accès aux bureaux des commissaires aux droits de l'homme régionaux, qui sont des bureaux distincts du bureau fédéral <sup>(620)</sup>. Il n'y a pas de subordination verticale entre les commissaires régionaux et le commissaire fédéral <sup>(621)</sup>. Le budget des commissaires régionaux provient des différentes entités constituantes <sup>(622)</sup>.

Selon le département d'État américain, en 2015, ces bureaux régionaux étaient présents dans toutes les régions de FdR à l'exception de six <sup>(623)</sup>. Les commissaires régionaux enquêtent sur les plaintes contre les gouvernements et les fonctionnaires régionaux et locaux, pour autant que le plaignant ait préalablement fait appel de ces décisions devant des instances judiciaires ou administratives <sup>(624)</sup>.

En 2013, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du CdE a souligné l'incohérence des lois qui régissent le travail des commissaires régionaux, qui se traduit par une différence d'efficacité entre ceux-ci <sup>(625)</sup>. Selon le département d'État américain, en 2015, les autorités locales sont parfois intervenues dans le travail des commissaires régionaux. Le commissaire de Saint-Petersbourg a par exemple reçu des menaces en raison de sa position sur les droits des militants LGBT <sup>(626)</sup>.

Depuis 2015, la loi prévoit que le commissaire fédéral soit consulté avant la nomination ou la destitution de commissaires régionaux <sup>(627)</sup>. Tous les commissaires régionaux sont membres du Conseil de coordination des commissaires russes aux droits de l'homme <sup>(628)</sup>, une plateforme de coopération entre les commissaires <sup>(629)</sup>.

### 2.5.8 Incidences réelles

Le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie a reçu 64 189 requêtes en 2015, dont 38 093 plaintes individuelles <sup>(630)</sup>. Ce chiffre est en constante augmentation depuis 2013 <sup>(631)</sup>. Une grande part des requêtes concernent les droits des prévenus dans les procédures pénales et administratives ainsi que les droits des détenus <sup>(632)</sup>. Le commissaire s'est aussi attaqué aux politiques publiques discriminatoires à l'égard des minorités ethniques et des migrants <sup>(633)</sup>.

Si le commissaire traite un grand nombre de plaintes chaque année, le nombre d'affaires qui «selon les données disponibles, ont connu une issue positive» est cependant bien inférieur. Selon le rapport d'activité de 2015, «des mesures ont été prises dans 36 845 requêtes sur 38 093». La commissaire a reçu «227 réponses positives» des ministères et agences concernant ses recommandations et ses conclusions, et «5 000 requêtes ont, selon les données disponibles, connu une issue positive à la suite de l'action de la haute commissaire et les droits des citoyens ont été totalement rétablis» <sup>(634)</sup>.

<sup>(620)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Regional commissioners for human rights, s.d.; CdE-ECRI, Rapport de l'ECRI sur la Fédération de Russie (quatrième cycle de monitoring), 15 octobre 2013, p. 18.

<sup>(621)</sup> CdE-ECRI, Rapport de l'ECRI sur la Fédération de Russie (quatrième cycle de monitoring), 15 octobre 2013, p. 18.

<sup>(622)</sup> (Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 76-FZ «sur l'introduction d'amendements à certains actes législatifs de la Fédération de Russie pour l'amélioration des activités du commissaire aux droits de l'homme», 6 avril 2015; High Commissioner for Human Rights in the RF, Law on human rights commissioner adopted by State Duma, 27 mars 2015.

<sup>(623)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016; voir aussi CdE-ECRI, Rapport de l'ECRI sur la Fédération de Russie (quatrième cycle de monitoring), 15 octobre 2013, p. 18.

<sup>(624)</sup> CdE-ECRI, Rapport de l'ECRI sur la Fédération de Russie (quatrième cycle de monitoring), 15 octobre 2013, p. 18; Gradszkova, Y., Regional Ombudsmen, Human Rights and Women – Gender Aspects of the Social and Legal Transformation in North-West Russia, 2012, p. 85.

<sup>(625)</sup> Rapport de l'ECRI sur la Fédération de Russie (quatrième cycle de monitoring), 15 octobre 2013, p. 18.

<sup>(626)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016; CdE-CommDH, Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013, 12 novembre 2013, p. 41.

<sup>(627)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 76-FZ «sur l'introduction d'amendements à certains actes législatifs de la Fédération de Russie pour l'amélioration des activités du commissaire aux droits de l'homme», 6 avril 2015; High Commissioner for Human Rights in the RF, Law on human rights commissioner adopted by State Duma, 27 mars 2015.

<sup>(628)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Regional commissioners for human rights, s.d.

<sup>(629)</sup> Voir, par exemple, High Commissioner for Human Rights in the RF, Coordination Council of Commissioners for Human Rights in North Caucasian Federal District adopted resolution at meeting in Dagestan, 24 novembre 2016; High Commissioner for Human Rights in the RF, Meeting of Human Rights Commissioners Coordination Council devoted to interaction between authorities and public institutions, 17 juin 2016.

<sup>(630)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Annual Report 2015 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, 22 mars 2016, p. 165.

<sup>(631)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Annual Report 2014 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, 6 mai 2015, p. 33-34.

<sup>(632)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Annual Report 2015 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, 22 mars 2016, p. 24-25.

<sup>(633)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Annual Report 2015 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, 22 mars 2016, p. 101-107.

<sup>(634)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, Annual Report 2015 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation, 22 mars 2016, p. 166.

Il est pour l'instant difficile d'évaluer toutes les incidences du travail du bureau en raison de l'absence d'informations sur les résultats concrets de l'intervention de la commissaire.

### 2.5.9 Autorité limitée en vertu de la loi

L'ONG Penal Reform International relevait en 2013 que l'obligation pour les particuliers d'épuiser toutes les autres voies de recours avant d'introduire une plainte auprès du commissaire compromettrait sérieusement la capacité de ce dernier à intervenir efficacement, car il est peu probable que les organes décisionnels qui ont rejeté la plainte d'une personne dans toutes les instances de révision modifient leur décision après l'intervention du commissaire <sup>(635)</sup>.

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du CdE a critiqué la capacité limitée du commissaire fédéral à influencer la législation. L'absence de pouvoir sur les violations dans le secteur privé limite aussi la capacité du commissaire à lutter contre la discrimination raciale <sup>(636)</sup>.

Sur le plan de l'action militante en général, le département d'État américain a cité les militants des droits de l'homme russes, selon lesquels l'ancienne commissaire aux droits de l'homme, Pamfilova, était «de manière générale efficace comme défenseur officiel de bon nombre de leurs préoccupations, malgré son pouvoir limité et une approche sélective des questions abordées» <sup>(637)</sup>.

## C. Intégrité

Les principes de Paris, adoptés en 1993 par l'Assemblée générale des Nations unies, sont «un ensemble de normes internationales» qui contiennent des recommandations sur le rôle, la structure, le statut et les fonctions des institutions nationales des droits de l'homme (INDH) <sup>(638)</sup>. Ils définissent six critères principaux pour les INDH: un mandat étendu, basé sur les normes universelles en matière de droits de l'homme, l'autonomie par rapport à l'administration, l'indépendance garantie par la constitution ou par un acte constitutif, le pluralisme, des ressources suffisantes et des pouvoirs d'enquête suffisants <sup>(639)</sup>. Depuis 2008, le Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CIC) décerne une accréditation de niveau «A» (respect total des principes de Paris) au commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie <sup>(640)</sup>.

La loi fédérale protège l'indépendance et la neutralité du commissaire aux droits de l'homme. Le commissaire ne peut en aucun cas être destitué pendant la durée de son mandat, sauf en cas de manquements graves dans l'exercice de ses fonctions <sup>(641)</sup>, notamment pendant les périodes d'état d'urgence ou de loi martiale <sup>(642)</sup>. Le commissaire ne peut être tenu pénalement ou administrativement responsable de ses actes devant un tribunal sans l'accord préalable de la Douma d'État <sup>(643)</sup>.

Dans l'exercice de ses pouvoirs, le commissaire aux droits de l'homme est, selon la loi, indépendant des agences et fonctionnaires publics, auxquels il ne doit rendre aucun compte <sup>(644)</sup>. Le commissaire est guidé par la Constitution et les autres lois de la FdR ainsi que par les principes et normes de droit international communément reconnus et par les accords internationaux conclus par la FdR <sup>(645)</sup>.

La loi interdit au commissaire d'occuper un poste politique ou d'exercer des fonctions gouvernementales ou, à l'exception de la recherche et de l'enseignement, de prendre part à une autre activité. Par ailleurs, le commissaire n'a pas le droit d'exercer des activités politiques ou d'être membre d'un parti politique ou d'une association à vocation politique <sup>(646)</sup>. Malgré les restrictions concernant les activités politiques, deux anciens commissaires

<sup>(635)</sup> PRI, National mechanisms for the prevention of torture in Eastern Europe: Belarus, Russia and Ukraine, 2013, p. 20-21.

<sup>(636)</sup> CdE-ECRI, Rapport de l'ECRI sur la Fédération de Russie (quatrième cycle de monitoring), 15 octobre 2013, p. 17; voir aussi White, S.; Understanding Russian Politics, 2011, p. 348.

<sup>(637)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(638)</sup> HCDC, Paris Principles: 20 years guiding the work of National Human Rights Institutions, 30 mai 2013.

<sup>(639)</sup> CIC, ICC Sub-Committee on Accreditation (SCA), s.d.

<sup>(640)</sup> CIC, Chart of the Status of National Institutions. Accreditation status as of 5 August 2016, 5 août 2016, p. 7.

<sup>(641)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, articles 2, 13.

<sup>(642)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 4.

<sup>(643)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 12.

<sup>(644)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 2.

<sup>(645)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 2.

<sup>(646)</sup> Pravo.gov.ru, loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie», 26 février 1997, article 11.

étaient apparemment membres d'un parti politique <sup>(647)</sup>. Comme déjà mentionné, certaines sources des médias font observer que la nouvelle commissaire aux droits de l'homme nommée en 2016 est une générale de police à la retraite et qu'elle ne possède aucune expérience dans le domaine des droits de l'homme <sup>(648)</sup>. En tant que députée à la Douma d'État du parti Russie juste <sup>(649)</sup>, elle a introduit la loi sur l'interdiction des ONG, considérées comme des «agents étrangers», et la pénalisation des actes allant à l'encontre de la moralité publique <sup>(650)</sup>. Dans ses premières observations lors de sa nomination, elle aurait déclaré que son administration disposerait d'outils pour «lutter» contre l'utilisation abusive des droits de l'homme pour la propagande occidentale <sup>(651)</sup>.

Les membres du personnel du bureau du commissaire doivent exercer leurs fonctions conformément au code de conduite des fonctionnaires, sans quoi ils s'exposent à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au renvoi <sup>(652)</sup>. Selon la loi fédérale «sur la lutte contre la corruption», tous les fonctionnaires doivent fournir des informations sur leurs revenus, leur patrimoine et leurs obligations foncières <sup>(653)</sup>. Les informations relatives aux fonctionnaires sont disponibles sur le site internet du commissaire <sup>(654)</sup>. Le salaire moyen des employés du bureau du commissaire est dans la moyenne des salaires gouvernementaux <sup>(655)</sup> et est bien supérieur au salaire mensuel moyen en FdR <sup>(656)</sup>.

Selon le site internet officiel du commissaire, le Centre Levada a publié un sondage d'opinion le 12 février 2015 <sup>(657)</sup>. Selon le commissaire, ce sondage montre «une augmentation significative dans l'indice de confiance du public dans l'institution du commissaire aux droits de l'homme en Russie» <sup>(658)</sup>.

## 2.6 Groupes vulnérables

Cette section donne un bref aperçu de l'approche adoptée par les autorités et par le système judiciaire à l'égard des plaintes déposées par les membres des minorités et par les femmes.

### 2.6.1 Minorités ethniques et religieuses, migrants

En 2012, le SOVA, un observatoire de l'extrémisme en Fédération de Russie, a informé le service de l'immigration danois et le conseil danois pour les réfugiés que les personnes originaires d'Asie centrale étaient les plus susceptibles d'être victimes de crimes haineux raciaux parmi les minorités présentes en Russie <sup>(659)</sup>. Le SOVA explique cette vulnérabilité par l'impression que les personnes originaires d'Asie centrale sont des cibles faciles <sup>(660)</sup>: leur statut social était faible et «sans les papiers nécessaires, [ils] ne signaleraient en général pas les infractions à la police et, quand bien même ils le feraient, leurs démarches n'aboutiraient souvent pas» <sup>(661)</sup>.

En 2015, le SOVA a enregistré 38 victimes d'agressions ethniques, soit une diminution par rapport aux 101 victimes de 2014. Le SOVA attribue cette diminution à une approche du maintien de l'ordre plus vigoureuse envers les groupes d'extrême droite <sup>(662)</sup>.

<sup>(647)</sup> White, S.; *Understanding Russian Politics*, 2011, p. 347.

<sup>(648)</sup> NYT, *Russia's New Human Rights Ombudsman Is Former Police General*, 22 avril 2016; RBTH, *Tatjana Moskalkowa wird Russlands Menschenrechts-Ombudsfrau*, 2 mai 2016; *Tagesanzeiger*, *Vom Vorkämpfer zur Reaktionärin*, 1<sup>er</sup> mai 2016.

<sup>(649)</sup> EPRS, *Human rights in Russia No light at the end of the tunnel*, septembre 2016, p. 3; *Russia Direct*, *Making sense of Russia's strange new choice to defend human rights*, *Russia Direct*, 27 avril 2016.

<sup>(650)</sup> *Russia Direct*, *Making sense of Russia's strange new choice to defend human rights*, *Russia Direct*, 27 avril 2016.

<sup>(651)</sup> *Russia Direct*, *Making sense of Russia's strange new choice to defend human rights*, *Russia Direct*, 27 avril 2016.

<sup>(652)</sup> Haut-Commissaire aux droits de l'homme en FdR, *Procédures d'entrée dans la fonction publique, s.d.*; *Pravo.gov.ru*, loi fédérale n° 79-FZ «sur la fonction publique en Fédération de Russie», 27 juillet 2004.

<sup>(653)</sup> *Pravo.gov.ru*, loi fédérale n° 273-FZ «sur la lutte contre la corruption», 25 décembre 2008, article 8.

<sup>(654)</sup> Haut-Commissaire aux droits de l'homme en FdR, *Informations sur les revenus, les dépenses, l'actif et le passif de nature matérielle, s.d.*

<sup>(655)</sup> RG, *Les salaires des fonctionnaires ont augmenté de 3,5 % au cours du premier semestre de 2016*, 18 août 2016.

<sup>(656)</sup> *Moscow Times*, *Russians Require Minimum Monthly Income of \$350, Poll Shows*, 12 août 2015; *Moscow Times*, *Russians' Average Salary On Par With Kazakhstan*, 24 mai 2016.

<sup>(657)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, *Confidence in institute of human rights commissioner significantly increased*, 12 février 2015. Pour le sondage original du Centre Levada, voir *Le rôle des institutions sociales*, 12 février 2015.

<sup>(658)</sup> High Commissioner for Human Rights in the RF, *Confidence in institute of human rights commissioner significantly increased*, 12 février 2015; pour une comparaison entre les chiffres de 2014 et de 2015, voir *Centre Levada, Public opinion – 2014, 2015*, p. 85.

<sup>(659)</sup> DIS et DRC, *Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases*, août 2012, p. 12.

<sup>(660)</sup> DIS et DRC, *Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases*, août 2012, p. 13.

<sup>(661)</sup> DIS et DRC, *Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases*, août 2012, p. 14.

<sup>(662)</sup> SOVA; *The Ultra-Right Movement under Pressure: Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2015*, 8 avril 2016.

## Enquêtes et poursuites judiciaires à la suite d'agressions contre les minorités ethniques et religieuses

La police est traditionnellement réticente à enquête sur les infractions commises à l'encontre des minorités ethniques et religieuses. Cette tendance a cependant quelque peu évolué ces dernières années. Le SOVA recense les 12 enquêtes ouvertes contre des membres de groupes d'extrême droite en 2015 qu'il juge «les plus retentissantes». Cependant, selon le SOVA, les mesures agressives du gouvernement à l'égard de ces groupes pourraient en grande partie être motivées par la crainte de la part du régime que ces groupes ne deviennent trop puissants <sup>(663)</sup>.

Le directeur du SOVA a déclaré en 2012 au service danois de l'immigration que le service de lutte contre l'extrémisme du MVD se montrait efficace dans ses enquêtes, en particulier concernant les groupes néo-nazis, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de condamnations de néo-nazis. Ces infractions ont à présent elles aussi été classées dans la catégorie des crimes raciaux ou des crimes haineux, alors qu'elles étaient auparavant considérées comme du vandalisme <sup>(664)</sup>. Cependant, l'intensité avec laquelle l'activité antiextrémiste est ciblée dépendait du service régional du MVD. D'autres groupes ont aussi été considérés comme extrémistes, tels que des groupes religieux pacifiques et des membres de l'opposition politique <sup>(665)</sup>. Dans un rapport de 2015, le SOVA a mis en évidence la dernière tendance, qui consiste à poursuivre les propos racistes plutôt que les crimes haineux violents commis par les groupes néo-nazis <sup>(666)</sup>.

Le SOVA a expliqué qu'il était plus facile de trouver des preuves de propagande raciste sur l'internet et sur les réseaux sociaux que d'identifier les auteurs d'une agression violente. En raison de la pression exercée sur les enquêteurs afin de relater les affaires résolues, ils ont tendance à se concentrer sur les affaires de propagande <sup>(667)</sup>.

## Procédures judiciaires

En 2014, comme indiqué par le département d'État américain, les tribunaux ont condamné des personnes pour avoir utilisé la propagande pour inciter à la haine ethnique <sup>(668)</sup>. Le SOVA a signalé qu'en 2015, le nombre de condamnations pour violences racistes était sensiblement plus élevé. Les peines sont aussi devenues plus sévères et sanctionnent souvent le discours et l'expression <sup>(669)</sup>. Selon le département d'État américain, au moins 12 condamnations pour ce genre d'infractions avaient été signalées en juillet 2015, le même nombre qu'en 2014, ce qui marque «la fin d'une tendance à la baisse dans les condamnations» <sup>(670)</sup>.

Concernant le traitement des ressortissants de la région russe du Caucase du Nord dans le système judiciaire, en 2012, plusieurs sources du service danois de l'immigration étaient d'avis qu'à infraction égale, les personnes qui n'étaient pas d'origine ethnique russe avaient tendance à se voir infliger une peine plus sévère que les Russes ethniques <sup>(671)</sup>. Cependant, HRW et un représentant d'une ambassade occidentale ont mis en garde contre l'idée généralement admise selon laquelle il existerait une «discrimination légale» à l'égard des prévenus du Caucase du Nord dans les procédures pénales. Pour tirer une telle conclusion, une analyse fiable des statistiques sur les condamnations devrait, par exemple, montrer que les Tchétchènes se voient infliger des peines plus sévères que les Russes ethniques pour la même infraction pénale <sup>(672)</sup>. HRW qualifierait plutôt l'action de la police envers les Tchétchènes de «profilage ethnique» <sup>(673)</sup>. Plusieurs sources attirent l'attention sur le risque d'accusations fabriquées de toute pièce à l'encontre des personnes originaires du Caucase du Nord <sup>(674)</sup>.

Selon l'ONG russe Agora, on ne peut exclure que des juges aient un préjugé défavorable envers les groupes ethniques, mais ce préjudice n'est en général pas un phénomène très répandu <sup>(675)</sup>.

<sup>(663)</sup> SOVA; The Ultra-Right Movement under Pressure: Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2015, 8 avril 2016.

<sup>(664)</sup> DIS et DRC, Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases, août 2012, p. 12-14.

<sup>(665)</sup> DIS et DRC, Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases, août 2012, p. 14.

<sup>(666)</sup> SOVA, Calm Before the Storm? Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2014, 21 avril 2015.

<sup>(667)</sup> SOVA, Seminar on ultra-nationalism in Russia, Oslo, septembre 2013.

<sup>(668)</sup> US DoS, 2014 Country Report on Human Rights Practices, 25 juin 2015.

<sup>(669)</sup> SOVA; The Ultra-Right Movement under Pressure: Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2015, 8 avril 2016.

<sup>(670)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(671)</sup> DIS et DRC, Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases, août 2012, p. 22-24, 28.

<sup>(672)</sup> DIS et DRC, Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases, août 2012, p. 24.

<sup>(673)</sup> DIS et DRC, Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases, août 2012, p. 24.

<sup>(674)</sup> DIS et DRC, Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases, août 2012, p. 24-28.

<sup>(675)</sup> Agora, entretien de Landinfo avec le directeur, Oslo, 6 octobre 2015.

La directrice du Comité d'assistance civique (CAC), Svetlana Gannouchkina, est d'avis que les affaires judiciaires dans le domaine de la migration ont été mal gérées dans le système judiciaire. Comme Agora, Svetlana Gannouchkina a aussi déclaré que si l'on ne pouvait exclure une certaine discrimination dans ces affaires, la principale raison en était que le système judiciaire appliquait la politique migratoire stricte des autorités. À titre d'exemple, Svetlana Gannouchkina renvoie à une affaire de migration dans laquelle le CAC a été impliqué, concernant un Égyptien copte. La juge chargée de l'affaire a dit ouvertement que la volonté politique était de ne pas reconnaître les migrants et qu'elle ne pouvait pas prendre une décision qui irait à l'encontre de la volonté des autorités. De plus, selon Svetlana Gannouchkina, le système judiciaire ne fonctionne pas bien dans les affaires dans lesquelles des plaintes sont déposées contre les décisions des autorités <sup>(676)</sup>.

### **2.6.2 Opposition politique, critiques du gouvernement**

Selon le SOVA, les autorités utilisent les dispositions du code pénal russe relatives à l'extrémisme (§ 280, § 280.1 et § 282) pour poursuivre abusivement les personnes qui ont critiqué les autorités, en ligne ou dans d'autres contextes. Parmi ces personnes figurent des membres des groupes suivants: nationalistes, militants religieux, militants politiques et dans certains cas, militants syndicalistes et écologistes <sup>(677)</sup>.

HRW et l'ONG russe Agora ont expliqué que si le procureur parvient à renvoyer une affaire de ce type devant les tribunaux, la probabilité d'une condamnation était élevée. Agora a déclaré que les personnes qui critiquent le gouvernement ainsi que les membres de l'opposition n'obtenaient généralement pas gain de cause au tribunal en raison de leur position politique <sup>(678)</sup>. Selon HRW, ces affaires sont toutefois souvent classées car elles ne peuvent être jugées au pénal <sup>(679)</sup>.

Il est assez courant que les personnes qui ont été condamnées pour de telles infractions fassent appel devant une juridiction supérieure <sup>(680)</sup>. Le SOVA a déclaré au centre d'information norvégien sur les pays d'origine Landinfo qu'il n'y avait que peu d'acquittements dans ces affaires et qu'il était rare que les appels contre les condamnations trouvent une issue favorable <sup>(681)</sup>. Les infractions extrémistes sont une priorité pour la police, et la pression exercée par les autorités en vue de résoudre ces infractions est plus grande. Selon le SOVA, les tribunaux soutiennent généralement le procureur et les cours d'appel soutiennent généralement les décisions des juridictions inférieures <sup>(682)</sup>.

Selon Agora, dans certaines affaires administratives mineures, les personnes qui critiquent le gouvernement ont obtenu gain de cause, mais seulement en dehors de Moscou. À Moscou, elles n'obtiennent presque jamais gain de cause dans ce genre d'affaires. Agora a cependant ajouté que certaines affaires contre des personnes qui avaient critiqué les autorités sur les réseaux sociaux ou qui s'étaient exprimées en faveur de l'Ukraine avaient pu être classées. Les prévenus n'ont pas été acquittés, mais ils n'ont pas non plus été condamnés. Les juges n'acquittent pas dans ce genre d'affaires. Selon Agora, en cas d'acquiescement, ils sont eux-mêmes interrogés par le procureur et par l'administration judiciaire <sup>(683)</sup>.

Agora ajoute que le gouvernement a par exemple lancé une campagne de lutte contre l'extrémisme, une campagne de lutte contre la corruption et une campagne de lutte contre la drogue. La pression politique est forte en vue de condamner les prévenus dans ces affaires, ce qui a une incidence négative sur l'indépendance des jugements <sup>(684)</sup>.

Selon le directeur d'Agora, il est impossible qu'une ONG qui refuse de s'enregistrer comme agent étranger obtienne gain de cause dans ce genre d'affaire. À ce jour, 70-80 affaires de ce genre ont été jugées dans le système judiciaire et les ONG ont toujours perdu, en raison de la pression politique <sup>(685)</sup>.

<sup>(676)</sup> CAC, entretien de Landinfo avec Svetlana Gannouchkina, Oslo, 6 octobre 2015.

<sup>(677)</sup> SOVA, entretien de Landinfo avec un représentant, Moscou, 12 novembre 2014.

<sup>(678)</sup> Agora, entretien de Landinfo avec le directeur, Oslo, 6 octobre 2015.

<sup>(679)</sup> HRW, entretien de Landinfo avec des représentants, Moscou, 11 novembre 2014.

<sup>(680)</sup> SOVA, entretien de Landinfo avec un représentant, Moscou, 12 novembre 2014.

<sup>(681)</sup> SOVA, entretien de Landinfo avec un représentant, Moscou, 12 novembre 2014; ONG qui surveille la situation des journalistes, entretien de Landinfo avec des représentants, Moscou, 12 novembre 2014.

<sup>(682)</sup> SOVA, entretien de Landinfo avec un représentant, Moscou, 12 novembre 2014; ONG qui surveille la situation des journalistes, entretien de Landinfo avec des représentants, Moscou, 12 novembre 2014.

<sup>(683)</sup> Agora, entretien de Landinfo avec le directeur, Oslo, 6 octobre 2015.

<sup>(684)</sup> Agora, entretien de Landinfo avec le directeur, Oslo, 6 octobre 2015.

<sup>(685)</sup> Agora, entretien de Landinfo avec le directeur, Oslo, 6 octobre 2015.

### 2.6.3 Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT)

L'adoption de la loi fédérale contre la «propagande» LGBT en juin 2013 a été suivie par une flambée de violence à l'encontre des personnes LGBT <sup>(686)</sup>. Selon HRW, les autorités russes ont manqué à leur obligation de prévenir et de poursuivre les violences homophobes. Human Rights Watch indique que la loi a, dans les faits, légalisé la discrimination à l'égard des personnes LGBT <sup>(687)</sup>.

Selon le SOVA, le nombre d'incidents est tombé à neuf blessés en 2014 et est resté le même en 2015 <sup>(688)</sup>. Le Russian LGBT Network a cependant signalé 52 agressions physiques contre des personnes LGBT en 2015 <sup>(689)</sup>. Comme pour la violence ethnique, le SOVA attribue la diminution de la violence à l'encontre des personnes LGBT à une combinaison de facteurs: la réduction des actions publiques LGBT et l'affaiblissement général des groupes d'extrême droite en raison de l'approche plus agressive du gouvernement <sup>(690)</sup>.

Même avant l'adoption de la législation de 2013, la violence et le harcèlement à l'égard des minorités sexuelles était un problème en Fédération de Russie. Un article publié dans le Health and Human Rights Journal cite une étude de 2012 selon laquelle plus de la moitié de la population LGBT en Russie fait part de violence psychologique, 16 % d'agressions physiques et 7 % déclarent avoir été victime de viol. Plusieurs affirment avoir subi des violences de la part de la police <sup>(691)</sup>. Le Russian LGBT Network a enregistré 21 cas d'attitude ou de comportement discriminatoire de la part de la police à l'égard de personnes LGBT en 2015 <sup>(692)</sup>.

#### Sous-déclaration des agressions sur les personnes LGBT

Le département d'État américain a indiqué que «la police était souvent réticente à aider les victimes, raison pour laquelle ces dernières choisissaient parfois de ne pas signaler les infractions, ainsi que par crainte de représailles» <sup>(693)</sup>. Selon HRW, les victimes d'infractions à l'encontre des personnes LGBT ne signalent pas ces infractions à la police par manque de confiance en cette dernière, parce qu'elles craignent une humiliation de la part de la police, ou parce qu'elles savent que celle-ci n'enquêtera pas comme il se doit <sup>(694)</sup>. Dans l'enquête de 2012 citée ci-dessus, 77 % des répondants LGBT ont déclaré qu'ils ne faisaient pas du tout confiance à la police <sup>(695)</sup>.

#### Enquêtes et poursuites dans le cadre des infractions à l'encontre des personnes LGBT

Selon HRW, les agences russes 'application de la loi sont réticentes à considérer les violences contre les personnes LGBT comme des crimes haineux, même en présence d'un fondement juridique suffisant. Dans le même rapport, HRW indique aussi une attitude dédaigneuse générale, à quelques exceptions près, de la part de la police lorsque des infractions à l'encontre de personnes LGBT sont signalées <sup>(696)</sup>. La FIDH et ADC Memorial ont aussi signalé en 2012 que les services de police régionaux et fédéraux n'enquêtaient pas sur les infractions présumées à l'encontre des personnes LGBT ou affirmaient simplement qu'aucune violation n'avait été trouvée <sup>(697)</sup>. Le Russian LGBT Network a aussi recensé des refus de la part de la police d'enregistrer des plaintes des personnes LGBT <sup>(698)</sup>.

<sup>(686)</sup> HRW, License to Harm. Violence and Harassment against LGBT People and Activists in Russia, 15 décembre 2014, p. 1; SOVA, The Ultra-Right Shrugged: Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2013, 31 mars 2014.

<sup>(687)</sup> HRW, License to Harm. Violence and Harassment against LGBT People and Activists in Russia, 15 décembre 2014, p. 2; voir aussi Kucheryavenko, O., Guskov, K. et Walker, M, Cost of indulgence: Rise in violence and suicides among LGBT youth in Russia, 18 décembre 2013.

<sup>(688)</sup> SOVA; The Ultra-Right Movement under Pressure: Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2015, 8 avril 2016; SOVA, Calm Before the Storm? Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2014, 21 avril 2015.

<sup>(689)</sup> Russian LGBT Network: Monitoring of Discrimination and Violence Based on SOGI in Russia in 2015: General Information, 2016, p. 2.

<sup>(690)</sup> SOVA, Calm Before the Storm? Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2014, 21 avril 2015.

<sup>(691)</sup> Kucheryavenko, O., Guskov, K. et Walker, M, Cost of indulgence: Rise in violence and suicides among LGBT youth in Russia, 18 décembre 2013.

<sup>(692)</sup> Russian LGBT Network: Monitoring of Discrimination and Violence Based on SOGI in Russia in 2015: General Information, 2016, p. 2-4.

<sup>(693)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(694)</sup> HRW, License to Harm. Violence and Harassment against LGBT People and Activists in Russia, 15 décembre 2014, p. 4.

<sup>(695)</sup> Kucheryavenko, O., Guskov, K. et Walker, M, Cost of indulgence: Rise in violence and suicides among LGBT youth in Russia, 18 décembre 2013.

<sup>(696)</sup> HRW, License to Harm. Violence and Harassment against LGBT People and Activists in Russia, 15 décembre 2014, p. 3.

<sup>(697)</sup> FIDH et ADC Memorial, Roma, Migrants, Activists: Victims of Police Abuse, 2012, p. 43.

<sup>(698)</sup> Russian LGBT Network: Monitoring of Discrimination and Violence Based on SOGI in Russia in 2015: General Information, 2016, p. 2.

Plusieurs sources affirment que les victimes ont beaucoup de mal à porter ces affaires devant la justice. Il en découle une impunité généralisée pour les infractions homophobes <sup>(699)</sup>. Il existe cependant quelques exemples d'enquêtes et de poursuites concernant des agressions contre des personnes LGBT <sup>(700)</sup>. HRW a mentionné en avril 2016 l'arrestation de l'auteur présumé de l'assassinat d'un critique de théâtre homosexuel à Saint-Pétersbourg <sup>(701)</sup>.

Selon les autorités finlandaises de l'immigration, qui citent HRW, les autorités ont offert une protection aux personnes LGBT de façon arbitraire et souvent insuffisante. Souvent, les violences à l'encontre des personnes LGBT sont ignorées, ou ne font l'objet d'une enquête qu'avec beaucoup de réticence <sup>(702)</sup>. Lorsqu'une protection est accordée, c'est souvent parce que l'infraction a eu lieu dans le cadre d'un événement célèbre, parce qu'une personne connue était concernée ou en raison de la pression publique <sup>(703)</sup>.

### Procédures judiciaires

HRW note que les agences russes d'application de la loi et les décisions judiciaires ne prennent généralement pas en considération le motif des agressions contre les personnes LGBT, à savoir la haine envers ces personnes (crime haineux). Les affaires sont donc traitées comme des infractions ordinaires, tels que le vandalisme, les agressions ou les coups et blessures <sup>(704)</sup>.

Selon HRW, le code pénal russe ne mentionne pas la haine ou le préjugé à l'égard des personnes LGBT comme circonstance aggravante dans les affaires pénales. Selon le code pénal, les minorités sexuelles pourraient être définies comme un groupe social mais les tribunaux n'appliquent pas cette disposition pour les personnes LGBT, même lorsque les procureurs retiennent l'extrémisme comme chef d'accusation. Les tribunaux font appel à des experts pour déterminer si les personnes LGBT constituent un groupe social. Les témoignages des experts varient et ne sont généralement pas favorables aux minorités sexuelles et de genre <sup>(705)</sup>.

Si les auteurs sont inculpés, jugés et condamnés, les autorités finlandaises de l'immigration soulignent que les peines sont souvent clémentes <sup>(706)</sup>.

Par ailleurs, le système judiciaire applique la loi sur la propagande homosexuelle contre les militants LGBT, ce qui entame davantage encore la confiance de cette minorité dans l'impartialité du système. En janvier 2016, le militant Alekseenko est devenu le cinquième militant LGBT à être condamné pour avoir soutenu des jeunes LGBT. Selon HRW, la police n'a interrogé aucun des 28 plaignants supposés contre le prévenu dans ce procès <sup>(707)</sup>.

#### 2.6.4 Femmes (violence domestique)

En juillet 2016, les coups et blessures sur un inconnu ont été rétrogradés en délit en vertu d'un amendement présidentiel qui a modifié l'article 116 du code pénal de la FdR <sup>(708)</sup>. Les coups et blessures sur un proche <sup>(709)</sup> (ou motivés par le vandalisme, la haine ou l'inimitié) sont cependant devenus une infraction passible de poursuites non plus uniquement privées, mais aussi publiques <sup>(710)</sup>.

Selon Mari Davtayan, une avocate russe et membre d'un groupe de travail qui rédige une loi fédérale sur la prévention de la violence domestique, dans la pratique, ce changement signifie que les «victimes doivent uniquement déposer

<sup>(699)</sup> HRW, License to Harm. Violence and Harassment against LGBT People and Activists in Russia, 15 décembre 2014, p. 59; Russian LGBT Network: Monitoring of Discrimination and Violence Based on SOGI in Russia in 2015: General Information, 2016, p. 31; FIDH et ADC Memorial, Roma, Migrants, Activists: Victims of Police Abuse, 2012, p. 43.

<sup>(700)</sup> Reuters, Gay man killed in Russia's second suspected hate crime in weeks, 3 juin 2013; RFE/RL, Three jailed in Russia for killing man they believed was gay, 3 février 2014.

<sup>(701)</sup> HRW, Dispatches: Presumed Gay and Paying for it with Your Life in Russia, 13 avril 2016.

<sup>(702)</sup> Service finlandais de l'immigration, Current situation of sexual and gender minorities in Russia, 10 avril 2015, p. 17, 18, 21-22.

<sup>(703)</sup> Service finlandais de l'immigration, Current situation of sexual and gender minorities in Russia, 10 avril 2015, p. 17, 18, 21-22.

<sup>(704)</sup> HRW, License to harm. Violence and Harassment against LGBT People and Activists in Russia, 15 décembre 2014, p. 3.

<sup>(705)</sup> HRW, License to harm. Violence and harassment against LGBT people and activists in Russia, 15 décembre 2014, p. 64-65.

<sup>(706)</sup> Service finlandais de l'immigration, Current situation of sexual and gender minorities in Russia, 10 avril 2015, p. 15, 21-22.

<sup>(707)</sup> HRW, Russia: Court Rules Against LGBT Activist, 3 février 2016.

<sup>(708)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale du 3 juillet 2016 n° 326-FZ «sur les amendements de certains actes législatifs de la Fédération de Russie en relation avec l'adoption de la loi fédérale «sur les amendements du code pénal de la Fédération de Russie et du code de procédure pénale de la Fédération de Russie sur l'amélioration des motifs et de la procédure d'exonération de la responsabilité pénale», 4 juillet 2016.

<sup>(709)</sup> Selon la source, il faut entendre par «proches» les membres de la famille proche (les conjoints, les parents, les enfants, les parents adoptifs, les enfants adoptifs, les frères et sœurs, les grands-parents, les petits-enfants), les parents d'accueil et les tuteurs, ainsi que les personnes liées par le mariage à la personne qui a commis l'acte mentionné dans cet article, ou les personnes qui partagent un foyer avec cette personne.

<sup>(710)</sup> Russian Reader (The), Decriminalizing Battery in Russia: What Does It Mean for the Fight against Domestic Violence?, mis à jour le 5 juillet 2016.

plainte (ce qui est obligatoire), mais que la police se charge ensuite de l'enquête sur l'infraction, et que le procureur soutiendra ensuite les accusations au tribunal, ce qui signifie que l'issue sera un procès pénal standard»<sup>(711)</sup>. L'avocate a ajouté que la nouvelle loi sur les coups et blessures ne prévoyait pas non plus «le paiement d'une amende comme forme de sanction», ce qui signifie qu'en cas de condamnation, l'agresseur ne pourrait pas payer une amende à l'aide du budget familial<sup>(712)</sup>.

Le 7 février 2017, à la suite d'une proposition de la sénatrice ultra-conservatrice du Conseil de la Fédération Elena Mizoulina en vue de dépénaliser les coups et blessures dans la sphère familiale et d'en faire une infraction administrative<sup>(713)</sup>, le président Poutine a signé une nouvelle loi qui établit que les actes de violence commis dans la sphère familiale qui ne causent pas de blessures graves ou qui ne sont signalés qu'une seule fois par an ne constituent pas des violences domestiques<sup>(714)</sup>. Ce n'est qu'en cas de danger pour la santé de la victime ou d'infractions répétées que l'auteur sera poursuivi au pénal<sup>(715)</sup>.

À Iekaterinbourg, la quatrième plus grande ville de FdR, «les signalements de violence domestique ont plus que doublé» depuis que la nouvelle loi est entrée en vigueur, avec 350 cas de violence domestique signalés par jour, contre 150 dans le passé. Selon le maire de la ville, le «changement fait que la violence domestique semble acceptable»<sup>(716)</sup>.

Svetlana Aivazova, docteur en sciences politiques et membre du Conseil pour la société civile et les droits de l'homme, a déclaré que selon les données du ministère de l'intérieur, 40 % de l'ensemble des infractions violentes en Russie étaient commises dans la sphère familiale. Selon Aivazova, en 2013, plus de 9 000 femmes ont été assassinées, et plus de 11 000 ont été gravement blessées, et en 2014, plus de 25 % des meurtres enregistrés dans le pays ont été commis dans la sphère familiale<sup>(717)</sup>.

Une déclaration de l'Union européenne sur la violence domestique en Fédération de Russie au Conseil permanent de l'OSCE le 2 février 2017 qualifie la nouvelle législation proposée de «mesure rétrograde qui enverrait le mauvais message au sujet de la volonté des autorités russes de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des enfants»<sup>(718)</sup>.

Par ailleurs, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, a exprimé sa profonde préoccupation au sujet de la législation qui dépénalise la violence domestique en Russie. Jagland a déclaré que «dépénaliser les «coups et blessures dans le cadre familial» pour les ramener à une simple infraction administrative, passible de peines plus légères pour leurs auteurs, serait une régression manifeste de la Fédération de Russie et mettrait à mal les efforts déployés à l'échelle mondiale pour éradiquer la violence domestique»<sup>(719)</sup>.

La Russie fait partie «des quatre États membres du Conseil de l'Europe sur 47 qui n'ont ni signé ni ratifié la Convention d'Istanbul» (sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique)<sup>(720)</sup>.

### Réaction de la police aux signalements de viol conjugal et de violence domestique

En avril 2015, le Comité des droits de l'homme des Nations unies a fait part de son inquiétude face à l'augmentation des signalements de violence domestique de 20 % depuis 2010. Le Comité a estimé que la réponse des autorités était inefficace étant donné que les forces de l'ordre n'enregistrent pas correctement ces signalements et n'enquêtent pas sur ceux-ci comme il se doit<sup>(721)</sup>.

<sup>(711)</sup> Russian Reader (The), Decriminalizing Battery in Russia: What Does It Mean for the Fight against Domestic Violence?, mis à jour le 5 juillet 2016.

<sup>(712)</sup> Russian Reader (The), Decriminalizing Battery in Russia: What Does It Mean for the Fight against Domestic Violence?, mis à jour le 5 juillet 2016.

<sup>(713)</sup> Moscow Times (The), "If He Beats You, It Means He Loves You", 15 août 2016.

<sup>(714)</sup> HRW, A Slap is Only the Start, 14 février 2017.

<sup>(715)</sup> RFE/RL, Putin Signs Law Decriminalizing Some Domestic Violence, 7 février 2017.

<sup>(716)</sup> Independent, Domestic violence reports soar in Russian city following partial decriminalization, 11 février 2017.

<sup>(717)</sup> NYT, Russia Moves to Soften Domestic Violence Law, 25 janvier 2017.

<sup>(718)</sup> Union européenne, EU Statement on Domestic Violence in the Russian Federation, 2 février 2017.

<sup>(719)</sup> CdE, Russie: Dépénaliser la violence domestique serait une régression manifeste, déclare le Secrétaire général, 16 janvier 2017.

<sup>(720)</sup> La Convention d'Istanbul criminalise tous les actes de violence physique, sexuelle ou psychologique au sein de la famille et entre des conjoints ou partenaires actuels ou passés. CdE, Russie: Dépénaliser la violence domestique serait une régression manifeste, déclare le Secrétaire général, 16 janvier 2017.

<sup>(721)</sup> Comité des droits de l'homme des Nations unies, Concluding observations on the seventh periodic report of the Russian Federation, 28 avril 2015, p. 5.

Le département d'État américain a indiqué que, si le code pénal russe sanctionne le viol, que l'auteur soit un parent ou le conjoint de la victime ou non, la police et les enquêteurs sont néanmoins réticents à donner suite au «viol conjugal ou par une connaissance» et pourraient même refuser de répondre à un appel à l'aide à moins que la vie de la victime féminine semble menacée <sup>(722)</sup>.

Selon l'ONG Stop Violence against Women, la police russe ne reçoit pas de formation à la gestion des affaires de violence domestique <sup>(723)</sup>. La police hésite à répondre aux infractions violentes de nature domestique et à les enregistrer. Les agents de police ont plutôt tendance à traiter la violence domestique comme une question privée ou un problème personnel pour la femme concernée. Le travail de la police dans les affaires de violence domestique est aussi entravé par le manque d'options juridiques disponibles pour éloigner un suspect ou placer celui-ci en détention, à moins que l'agent de police n'ait été effectivement témoin de la violence. Dans les cas où des poursuites sont officiellement engagées, la victime de violence domestique peut prétendre à une protection de l'État <sup>(724)</sup>.

La loi russe sur la protection de l'État prévoit des mesures telles qu'une protection physique, la non-divulgence et la divulgation limitée des informations sur l'identité de la victime et sur l'endroit où elle se trouve ou sur les auditions, et la réinstallation dans le pays ou à l'étranger <sup>(725)</sup>. Cependant, selon Stop Violence Against Women, dans les rares cas dans lesquels des poursuites sont engagées, la victime a déjà subi de graves préjudices physiques, voire est décédée, ce qui rend inutile la possibilité théorique de prétendre à une protection de l'État. Il est difficile de déterminer si la loi sur la protection de l'État a été appliquée dans des affaires de violence domestique en Russie <sup>(726)</sup>.

Le Comité des droits de l'homme des Nations unies a relevé le manque de refuges pour femmes en fuite à la suite de maltraitance <sup>(727)</sup>. Comme l'a indiqué le département d'État américain, selon le centre ANNA, le gouvernement gérait 23 refuges pour femmes à travers le pays <sup>(728)</sup>.

L'ONG ADC Memorial indiquait en 2015 que les enquêtes et les poursuites des auteurs de violence à l'égard des femmes migrantes soit n'avaient pas lieu, soit étaient ouvertes des années seulement après les faits <sup>(729)</sup>.

### Attitude des juges dans les affaires de violence domestique

Dans un rapport de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), un professeur agrégé de l'université de New York possédant une longue expérience dans la recherche sur la violence à l'égard des femmes en Russie a déclaré que les tribunaux n'agissaient pas efficacement à l'égard de la violence domestique. Selon certaines sources, la plupart des affaires de violence domestique sont rejetées pour des raisons techniques ou parce que les deux parties se sont réconciliées. Les affaires sont souvent renvoyées en conciliation devant un juge de paix dont la priorité est de préserver l'unité familiale <sup>(730)</sup>. Par ailleurs, l'ONG russe ANNA Center, qui s'emploie à lutter contre la violence à l'égard des femmes, a déclaré dans le même rapport de la CISR que le système judiciaire avait parfois des idées préconçues à l'égard des victimes de violence domestique <sup>(731)</sup>.

Selon l'ONG Centre for Women's Support dans un rapport du département d'État américain, la majorité des affaires qui pourraient relever de la violence domestique sont rejetées pour des raisons techniques ou renvoyées en conciliation. Le département d'État américain note que la priorité dans ces affaires est davantage de préserver l'unité familiale que de punir l'auteur des faits <sup>(732)</sup>.

<sup>(722)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(723)</sup> Stop Violence Against Women, Violence Against Women in the Russian Federation, dernière mise à jour en octobre 2014.

<sup>(724)</sup> Stop Violence Against Women, Violence Against Women in the Russian Federation, dernière mise à jour en octobre 2014.

<sup>(725)</sup> Pravo.gov.ru, loi fédérale n° 119-FZ «sur la protection de l'État pour les victimes, les témoins et autres protagonistes dans les procédures pénales», 20 août 2004, ONU Femmes - Global Database on Violence against Women, loi fédérale n° 119-FZ «sur la protection de l'État pour les victimes, les témoins et autres protagonistes dans les procédures pénales», s.d.

<sup>(726)</sup> Stop Violence Against Women, Violence Against Women in the Russian Federation, dernière mise à jour en octobre 2014.

<sup>(727)</sup> Comité des droits de l'homme des Nations unies, Concluding observations on the seventh periodic report of the Russian Federation, 28 avril 2015, p. 5.

<sup>(728)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(729)</sup> ADC Memorial, The RF's Implementation of the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, 2015, p. 6-7.

<sup>(730)</sup> CISR, Russia: Domestic violence; recourse and protection available to victims of domestic violence; support services and availability of shelters (2010-2013), 15 novembre 2013.

<sup>(731)</sup> CISR, Russia: Domestic violence; recourse and protection available to victims of domestic violence; support services and availability of shelters (2010-2013), 15 novembre 2013.

<sup>(732)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

En 2012, le Comité des Nations unies contre la torture s'est dit préoccupé du faible nombre de poursuites pénales pour violence domestique en Russie <sup>(733)</sup>. Les défenseurs des droits des femmes estiment que 3 % seulement des affaires de violence domestique sont jugées devant un tribunal <sup>(734)</sup>.

### **Crainte de signaler les incidents**

En conséquence, selon le département d'État américain, de nombreuses femmes ne signalent pas les viols ou la violence domestique dont elles sont victimes, car elles n'espèrent aucun soutien de la part du gouvernement et veulent éviter la réprobation sociale <sup>(735)</sup>. L'ONG ADC Memorial a indiqué en 2015 que les femmes roms et les migrantes ne bénéficient toujours pas d'une protection de la part de la police en raison de l'attitude discriminatoire de cette dernière à l'égard de ces groupes <sup>(736)</sup>. Les femmes roms et les migrantes sont donc peu enclines à se tourner vers la police pour obtenir une protection, car elles craignent des mauvais traitements supplémentaires ou des sanctions pour violations, réelles ou fabriquées, des règles d'enregistrement <sup>(737)</sup>.

---

<sup>(733)</sup> CAT, Concluding observations on the fifth periodic report of the Russian Federation, 11 décembre 2012, p. 7.

<sup>(734)</sup> ReutersHuman Rights Brief, Victims of domestic violence face uphill battle for protection in Russia, 20 août 2013.

<sup>(735)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(736)</sup> ADC Memorial, The RF's Implementation of the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, 2015, p. 6.

<sup>(737)</sup> ADC Memorial, The RF's Implementation of the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, 2015, p. 6-7.

## 3. République tchétchène

### 3.1 Contexte et introduction

La Tchétchénie est l'une des républiques fédérales de la Fédération de Russie <sup>(738)</sup>. Son dirigeant, Ramzan Kadyrov, jouit de davantage d'autonomie que les autres dirigeants régionaux <sup>(739)</sup> en raison de la relation particulière qui existe entre Grozny et Moscou <sup>(740)</sup>. Les deux guerres de Tchétchénie (de 1994-1996 et de 1999-2009) ont coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes, ont forcé des centaines de milliers de civils à fuir, et ont dévasté les grandes villes et l'économie <sup>(741)</sup>. D'après les estimations, entre 3 000 et 5 000 personnes ont été victimes de disparition forcée entre 1999 et 2003 <sup>(742)</sup>.

Cette section explique les structures étatiques fondamentales de la République tchétchène et les particularités qui découlent de son statut spécial.

#### 3.1.1 Géographie, population et économie

La République tchétchène est l'une des sept républiques situées dans le district fédéral du Caucase du Nord de la FdR <sup>(743)</sup>. Elle partage une frontière intérieure avec la Russie au nord, et avec les républiques de FdR du Daghestan à l'est et d'Ingouchie à l'ouest. Au sud-ouest, elle borde la Géorgie <sup>(744)</sup>.

La Tchétchénie comptait 1,2 million d'habitants environ lors du recensement de 2010, et probablement près de 1,4 million en 2016 <sup>(745)</sup>. Elle est essentiellement composée de Tchétchènes de souche (plus de 95 %) et compte plus de 40 minorités ethniques, dont les Russes et les Ingouches. Tant les Tchétchènes que les Ingouches sont majoritairement musulmans <sup>(746)</sup>.

La capitale de la République tchétchène est Grozny, qui compte 290 000 habitants environ. Les autres villes importantes sont Goudermes, Argoun, Chali, et Ourous-Martan <sup>(747)</sup>.

L'économie tchétchène dépend essentiellement du pétrole, du gaz naturel et des industries liées au pétrole, même si l'agriculture y est aussi présente, tout comme la production locale de biens de consommation <sup>(748)</sup>. Entre 2002 et 2012, le budget tchétchène a été en grande partie financé par un programme de reconstruction fédéral spécial. En 2012, le gouvernement fédéral a mis un terme à ce programme malgré les protestations du gouvernement tchétchène <sup>(749)</sup>. La Tchétchénie est désormais tributaire d'un fonds de développement fédéral ordinaire pour le Caucase du Nord <sup>(750)</sup>. Selon l'International Crisis Group (ICG), malgré ce changement, au moins 85 % du budget tchétchène provient de fonds du gouvernement fédéral <sup>(751)</sup>.

<sup>(738)</sup> Encyclopædia Britannica, Chechnya, dernière mise à jour le 8 janvier 2012; CNNI, Chechnya Fast Facts, 17 août 2016.

<sup>(739)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. i.

<sup>(740)</sup> Carnegie Moscow Center, Chechnya's New Contract With the Kremlin, 27 octobre 2016; NZZ, Kadyrows unheimlicher Schatten, 4 avril 2015.

<sup>(741)</sup> ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (I), Ethnicity and Conflict, 19 octobre 2012, p. 9-10.

<sup>(742)</sup> ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (I), Ethnicity and Conflict, 19 octobre 2012, p. 10-13.

<sup>(743)</sup> Institut allemand pour les affaires internationales et de sécurité, Russlands inneres Ausland. Der Nordkaukasus als Notstandszone am Rande Europas, octobre 2010, p. 7-8; Ministère des affaires étrangères de la FdR, République tchétchène, 15 novembre 2016.

<sup>(744)</sup> Encyclopædia Britannica, Chechnya, dernière mise à jour le 8 janvier 2012. Pour le site internet officiel du gouvernement de la République tchétchène, voir <http://chechnya.gov.ru/> (en russe uniquement).

<sup>(745)</sup> Ministère des affaires étrangères de la FdR, République tchétchène, 15 novembre 2016; Encyclopædia Britannica, Chechnya, mis à jour en dernier lieu le 8 janvier 2012; CNN, Chechnya Fast Facts, 17 août 2016; BBC News, Chechnya profile, 18 août 2015.

<sup>(746)</sup> Ministère des affaires étrangères de la FdR, République tchétchène, 15 novembre 2016; Encyclopædia Britannica, Chechnya, dernière mise à jour le 8 janvier 2012; CNN, Chechnya Fast Facts, 17 août 2016; BBC News, Chechnya profile, 18 août 2015.

<sup>(747)</sup> Ministère des affaires étrangères de la FdR, République tchétchène, 15 novembre 2016.

<sup>(748)</sup> Encyclopædia Britannica, Chechnya, dernière mise à jour le 8 janvier 2012; DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 139; ICG, North Caucasus: The Challenges of Integration (IV): Economic and Social Imperatives, 7 juillet 2015, p. 15-16.

<sup>(749)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 22.

<sup>(750)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 22.

<sup>(751)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 22.

### 3.1.2 Le système politique de la République tchétchène

La République tchétchène possède sa propre Constitution, son propre drapeau et ses propres armoiries. Les langues officielles sont le russe et le tchétchène <sup>(752)</sup>. La Constitution de la République tchétchène a été adoptée par référendum en 2003 et déclare la Tchétchénie partie intégrante de la Fédération de Russie <sup>(753)</sup>.

La République tchétchène est dirigée par un président. En 2007, Vladimir Poutine a nommé Ramzan Kadyrov à la tête de la République après la mort du père de ce dernier, Akhmad Kadyrov. Kadyrov s'est présenté pour la première fois aux élections en 2016 et il a été élu le 18 septembre 2016 <sup>(754)</sup>. Les postes importants sont occupés par des membres du clan de Kadyrov ou par ses loyaux partisans depuis les guerres de Tchétchénie <sup>(755)</sup>.

Le pouvoir de Kadyrov repose principalement sur ce que l'on appelle la Kadyrovtsy, «une force personnellement loyale constituée à partir de la milice de la famille Kadyrov pendant la guerre et d'autres anciens combattants rebelles» <sup>(756)</sup>.

L'International Crisis Group (ICG) décrit la relation entre le président Vladimir Poutine et le dirigeant tchétchène Ramzan Kadyrov comme une alliance de dépendance mutuelle <sup>(757)</sup>. Cela a commencé lorsque Vladimir Poutine a accordé une large autonomie à Ramzan Kadyrov en échange de la répression de la rébellion en Tchétchénie <sup>(758)</sup>. En a résulté une situation dans laquelle la Tchétchénie est dirigée par les dictats de Ramzan Kadyrov plutôt que par les lois de la Fédération de Russie. Toujours selon l'ICG, Vladimir Poutine peut quant à lui compter sur le soutien de Ramzan Kadyrov et, grâce à sa ferme emprise sur la société tchétchène, sur le soutien de la population <sup>(759)</sup>.

Le parlement tchétchène est l'organe législatif de la République. Il est constitué d'une seule chambre et compte 41 députés. Russie unie, le parti dirigé par le Premier ministre russe Dmitri Medvedev et qui soutient Vladimir Poutine, a obtenu 37 sièges lors des élections du 18 septembre 2016. En octobre 2016, Magomed Daudov a été élu président du parlement tchétchène <sup>(760)</sup>.

### 3.1.3 Le système judiciaire et juridique

Conformément au principe du fédéralisme, le parlement tchétchène est autorisé à adopter des actes législatifs dans le domaine de compétence des sujets de la Fédération. En vertu de l'article 6 de la Constitution tchétchène, le droit fédéral prime sur le droit tchétchène dans les domaines de compétence exclusive du gouvernement fédéral, tels que la justice et les affaires étrangères, et dans les domaines de compétence partagée, tels que les droits des minorités et le droit de la famille. En ce qui concerne les questions de compétence exclusive de la République, le droit tchétchène prévaut <sup>(761)</sup>.

Le système judiciaire de la République tchétchène est constitué d'une Cour suprême et de 15 tribunaux de district ou tribunaux municipaux, ainsi que de juges de paix, d'un tribunal militaire et d'une Cour d'arbitrage <sup>(762)</sup>. Selon un avocat qui s'est entretenu avec l'ICG, la qualité formelle du travail du système judiciaire est comparable à celle des autres régions de la Fédération de Russie <sup>(763)</sup>. Toutefois, selon l'ICG, l'indépendance du système judiciaire tchétchène est même encore plus qu'ailleurs en butte à des attaques, car Kadyrov et d'autres fonctionnaires locaux font pression sur les juges afin qu'ils condamnent ou acquittent certaines personnes <sup>(764)</sup>.

<sup>(752)</sup> Ministère des affaires étrangères de la FdR, République tchétchène, 15 novembre 2016.

<sup>(753)</sup> BBC News, Chechnya profile - Timeline, 11 août 2015; Chechen Parliament, Constitution of the Chechen Republic, 23 mars 2003.

<sup>(754)</sup> BBC News, Russian election: Big victory for Putin-backed party United Russia, 19 septembre 2016; RBTH, Kadyrov leading with 98% in Chechnya elections, 19 septembre 2016; Ministère des affaires étrangères de la FdR, République tchétchène, 15 novembre 2016; RFE/RL, Putin Appoints Kadyrov As Chechnya's Acting Head, 25 mars 2016.

<sup>(755)</sup> Carnegie Moscow Center, Chechnya's New Contract With the Kremlin, 27 octobre 2016; Meduza, Running with Ramzan Meet the most influential people in Russia's Chechen Republic, 2 février 2016; Falkowski, M., Ramzanistan Russia's Chechen Problem, août 2015, p. 15; Caucasian Knot, 26-year-old Kadyrov's nephew appointed First Deputy Prime Minister of Chechnya, 15 mars 2016.

<sup>(756)</sup> The Telegraph, Ramzan Kadyrov: Putin's 'sniper' in Chechnya, 24 février 2016; ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 4.

<sup>(757)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. ii.

<sup>(758)</sup> The Telegraph, Ramzan Kadyrov: Putin's 'sniper' in Chechnya, 24 février 2016; Al Jazeera, Chechnya's hard-line protector of Muslim rights, 1<sup>er</sup> octobre 2015.

<sup>(759)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. ii, p. 16.

<sup>(760)</sup> Ministère des affaires étrangères de la FdR, République tchétchène, 15 novembre 2016; Ria Novosti, Le héros de la Fédération de Russie Magomed Daudov est élu président du parlement tchétchène, 4 octobre 2016.

<sup>(761)</sup> Parlement tchétchène, Constitution de la République tchétchène, 23 mars 2003, article 6; Deutsch-Russische Außenhandelskammer, Staatsaufbau der Russischen Föderation, s.d.; EPRS, Russia's constitutional structure: Federal in form, unitary in function, octobre 2015, p. 4-5.

<sup>(762)</sup> Cour suprême de la République tchétchène, Tribunaux de la République tchétchène, s.d.

<sup>(763)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 31.

<sup>(764)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. ii; SEM, Focus Russland; Korruption im Alltag, insbesondere in Tschetschenien, 15 juillet 2016, p. 12-13.

En réalité, l'*adat* (le droit coutumier) et la *charia* (la loi islamique) jouent un rôle important dans le règlement des litiges <sup>(765)</sup>. Maciej Falkowski (Centre des études orientales) conclut que «[m]ême si les tribunaux russes sont actifs et si, officiellement, la législation fédérale s'applique en Tchétchénie, la République est de facto régie par différentes éléments: droit coutumier tchéchéne (*adat*), charia et loi du plus fort» <sup>(766)</sup>.

## 3.2 Développements récents

### 3.2.1 Les élections de 2016

Le parlement tchéchéne a été dissout en juin 2016 afin que les élections régionales au parlement tchéchéne coïncident avec les élections fédérales à la Douma d'État du 18 septembre 2016 <sup>(767)</sup>. Russie unie a conservé ses 37 sièges au parlement tchéchéne, avec 87,66 % des voix. Russie juste et le Parti communiste ont obtenu les sièges restants (41 au total) <sup>(768)</sup>. Russie unie a aussi remporté les élections à la Douma d'État en République tchéchéne. Avec 96,3 % des voix, elle a obtenu de loin le meilleur résultat toutes Républiques confondues <sup>(769)</sup>. Un observateur qui écrit pour la Jamestown Foundation a relevé que seuls les candidats proches du président tchéchéne Ramzan Kadyrov avaient une chance réaliste de gagner. La militante des droits de l'homme Svetlana Gannouchkina, qui était candidate aux élections à la Douma d'État en Tchétchénie, a déclaré que même si elle n'avait pas pu faire campagne en Tchétchénie, elle voulait que sa candidature soit un message public à la population <sup>(770)</sup>.

### 3.2.2 Le régime actuel en République tchéchéne

Comme HRW l'a indiqué, étant donné la forte relation d'interdépendance entre Vladimir Poutine et Ramzan Kadyrov, ce dernier a jusqu'ici pu diriger la Tchétchénie comme s'il s'agissait de son fief personnel <sup>(771)</sup>. Il domine les médias officiels et utilise activement les réseaux sociaux <sup>(772)</sup> où il déclare publiquement qu'il «possède» tout le peuple de Tchétchénie <sup>(773)</sup>. Selon les observateurs, ces dix dernières années, il a mis en place un État quasi-islamique, basé sur une variante stricte du soufisme mêlée au nationalisme tchéchéne, dans lequel les comportements publics et privés sont étroitement surveillés <sup>(774)</sup>. Selon Memorial, Kadyrov se décrit lui-même comme le «gardien du Coran» <sup>(775)</sup>. Il est aussi décrit comme un *Padeshah*, un ancien titre royal persan <sup>(776)</sup>. Comme l'ICG l'a indiqué, le fait que son autorité repose sur une source religieuse et traditionnelle a donné lieu à l'établissement d'un culte de la personnalité autour de Kadyrov <sup>(777)</sup>.

Le régime bénéficie de l'appui d'un cercle soudé de membres de la famille Kadyrov élargie et de partisans loyaux, dont beaucoup ont combattu lors des guerres de Tchétchénie dans les forces paramilitaires connues sous le nom de

<sup>(765)</sup> ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (I), Ethnicity and Conflict, 19 octobre 2012, p. 5; Falkowski, M., Ramzanistan Russia's Chechen Problem, août 2015, p. 19; EASO, Chechnya: Women, Marriage, Divorce and Child Custody, septembre 2014, p. 9.

<sup>(766)</sup> Falkowski, M., Ramzanistan Russia's Chechen Problem, août 2015, p. 19.

<sup>(767)</sup> RFE/RL, Chechnya Schedules Preterm Parliamentary Elections, 20 juin 2016; Jamestown Foundation, Non-Chechen Candidates from Moscow Plans to Run for Seats Representing the North Caucasus in Upcoming Parliamentary Elections, 22 juillet 2016; Meduza, The Chechen parliament just decided to dissolve itself, 16 juin 2016.

<sup>(768)</sup> Ministère des affaires étrangères de la FdR, République tchéchéne, 15 novembre 2016; Parlement tchéchéne, Les résultats des élections parlementaires sont connus, 21 septembre 2016; Ria Novosti, Le parlement tchéchéne sera composé de trois partis. Sièges obtenus: Russie unie, Russie juste, et le Parti communiste de la Fédération de Russie, 20 septembre 2016.

<sup>(769)</sup> Ria Novosti, Élections à la Douma - 2016, 23 septembre 2016; Commission électorale centrale de la Fédération de Russie, Élections à la septième Douma d'État de la Fédération de Russie. République tchéchéne, 18 septembre 2016; HSS, Berichte aus dem Ausland - Politischer Bericht aus der Russischen Föderation - n° 17/2016, 6. octobre 2016, p. 1.

<sup>(770)</sup> Jamestown Foundation, Non-Chechen Candidates from Moscow Plans to Run for Seats Representing the North Caucasus in Upcoming Parliamentary Elections, 22 juillet 2016.

<sup>(771)</sup> HRW, Like Walking a Minefield; Vicious Crackdown on Critics in Russia's Chechen Republic, 30 août 2016, p. 12.

<sup>(772)</sup> HRW, Like Walking a Minefield; Vicious Crackdown on Critics in Russia's Chechen Republic, 30 août 2016, p. 12.

<sup>(773)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 124.

<sup>(774)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. ii, p. 18; Falkowski, M., Ramzanistan Russia's Chechen Problem, août 2015, p. 14; WSJ, Chechnya: Russia's Islamic State?, 2 juin 2016.

<sup>(775)</sup> Memorial, Counter-terrorism in the North Caucasus: a human rights perspective. 2014 – premier semestre de 2016, 2016, p. 23.

<sup>(776)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 11.

<sup>(777)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 11.

*kadyrovtsy* <sup>(778)</sup>. Selon un représentant d'une ambassade occidentale interrogé lors d'une mission exploratoire du service danois de l'immigration, ces unités sont coutumières des tactiques violentes de la guerre. Par conséquent, «elles ne se comportent pas comme de véritables agents de maintien de l'ordre sont censés se comporter» <sup>(779)</sup>.

Selon les groupes de défense et les analystes des droits de l'homme, tous les fonctionnaires du gouvernement tchétchène et de certaines institutions publiques, ainsi que les chefs d'entreprise doivent verser une contribution mensuelle au Fonds Kadyrov, une œuvre caritative gérée par la veuve d'Akhmad Kadyrov, qui construit des mosquées et des écoles et offre une aide sociale aux familles pauvres <sup>(780)</sup>. Ce système de taxation non officiel peut être assimilé à de l'extorsion: le service danois de l'immigration évoque le cas d'une personne qui aurait perdu son emploi après avoir refusé de payer <sup>(781)</sup>.

Selon l'ICG, Kadyrov ne tolère aucune opposition à son autorité et «les dissidents sont considérés comme des ennemis» <sup>(782)</sup>. Les hauts fonctionnaires du gouvernement adoptent aussi cette attitude. L'ICG cite le vice-ministre tchétchène de l'intérieur, qui a déclaré en 2013 que «ceux qui jacassent contre les autorités, je le jure sur Allah et sur le Coran, autant que je le peux... Je ne veux pas le dire devant la caméra, [mais] personnellement, j'essayerai toujours de causer le plus de problèmes possible à ces personnes» <sup>(783)</sup>.

HRW a indiqué que le gouvernement tchétchène mène une campagne en vue de réprimer toute opposition à Kadyrov, par des moyens tels que les agressions physiques, la détention illégale, les disparitions et le harcèlement. Ces violations se sont intensifiées à la fin de 2015 lorsque la population a commencé à se montrer plus critique à l'égard du pouvoir à la suite d'une chute des prix du pétrole et du vacillement de l'économie <sup>(784)</sup>. Selon HRW, «les résidents de Tchétchénie qui montrent leur mécontentement à l'égard du pouvoir tchétchène et de ses politiques ou qui semblent peu disposés à en faire l'éloge sont les premières victimes de cette répression» <sup>(785)</sup>.

Début 2016, Ramzan Kadyrov se serait aussi exprimé avec véhémence contre toute opposition à Vladimir Poutine, qualifiant les opposants d'«ennemis de la nation» et de «laquais de l'Occident» <sup>(786)</sup>.

Comme indiqué par Memorial, l'approche musclée de Ramzan Kadyrov ne se limite pas à la sphère de la politique partisane. Par l'intermédiaire des médias, Kadyrov donne fréquemment des instructions sur le comportement à adopter conformément aux coutumes religieuses et traditionnelles <sup>(787)</sup>. Parmi celles-ci, des instructions aux citoyens ordinaires, en particulier aux femmes, mais aussi aux dirigeants musulmans <sup>(788)</sup>.

Comme l'ICG l'a indiqué, il s'ingère publiquement dans les décisions judiciaires <sup>(789)</sup>, défend le mariage forcé des mineures <sup>(790)</sup>, et intimide l'opposition politique et les militants des droits de l'homme. En septembre 2016, il aurait demandé à des agents de police de tirer sur les conducteurs ivres ou, selon une interprétation modifiée du procureur général de Tchétchénie, laissé entendre que si la police tombait sur des conducteurs ivres ou des toxicomanes, cela pourrait donner lieu à des scénarios qui justifieraient de recourir à des armes à feu <sup>(791)</sup>.

La section suivante décrit plus en détail l'incidence de cette structure de pouvoir particulière sur l'application de la loi et sur le système judiciaire.

<sup>(778)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 8; The Telegraph, Ramzan Kadyrov: Putin's 'sniper' in Chechnya, 24 février 2016; Falkowski, M., Ramzanistan Russia's Chechen Problem, août 2015, p. 15; Caucasian Knot, 26-year-old Kadyrov's nephew appointed First Deputy Prime Minister of Chechnya, 15 mars 2016.

<sup>(779)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 180.

<sup>(780)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 23-24, 26; Falkowski, M., Ramzanistan Russia's Chechen Problem, août 2015, p. 17.

<sup>(781)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 139; Falkowski, M., Ramzanistan Russia's Chechen Problem, août 2015, p. 17; concernant l'extorsion systématique, voir aussi Memorial, Counter-terrorism in the North Caucasus: a human rights perspective. 2014 – premier semestre de 2016, 2016, p. 34.

<sup>(782)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 35; Memorial: Counter-terrorism in the North Caucasus: a human rights perspective. 2014 – premier semestre de 2016, 2016, p. 31.

<sup>(783)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 35-36.

<sup>(784)</sup> HRW, Like Walking a Minefield; Vicious Crackdown on Critics in Russia's Chechen Republic, 30 août 2016, p. 18.

<sup>(785)</sup> HRW, "Like Walking a Minefield"; Vicious Crackdown on Critics in Russia's Chechen Republic, 30 août 2016, p. 2.

<sup>(786)</sup> Falkowski, M., Kadyrov attacks the Russian opposition, 27 janvier 2016.

<sup>(787)</sup> Memorial, Counter-terrorism in the North Caucasus: a human rights perspective. 2014 – premier semestre de 2016, 2016, p. 23.

<sup>(788)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 18.

<sup>(789)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 31-32; voir aussi la section sur les juges ci-après.

<sup>(790)</sup> RJI et CAN, Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region, octobre 2015, p. 8.

<sup>(791)</sup> The Interpreter, Assassination Attempt on Kadyrov Revealed As He Sparks New Scandal with Call to Execute Drug Addicts, 3 octobre 2016; Jamestown Foundation, Ramzan Kadyrov Lashes out at Chechens Who Flee Republic, 4 octobre 2016.

### 3.3 Protection de l'État

Selon de nombreuses sources, en Tchétchénie, l'état de droit est sérieusement compromis par le statut spécial de la République et par l'autorité arbitraire de Ramzan Kadyrov <sup>(792)</sup>. Il n'existe quasiment aucun recours légal pour les victimes de violations des droits de l'homme, un fait qui transparaît dans la jurisprudence de la CEDH sur la Tchétchénie, qui montre que la Cour a dans la plupart des cas conclu à l'absence de recours interne effectif <sup>(793)</sup>. La plupart des fonctionnaires sont des Tchétchènes, y compris dans les organes d'application de la loi fédéraux, tels que le SK <sup>(794)</sup>.

L'ICG fait observer que le taux de criminalité officiel dans le Caucase du Nord est ostensiblement bas – la Tchétchénie a, par exemple, déclaré une moyenne de huit cas de corruption par an entre 2010 et 2013. L'ICG lie ce phénomène à la sous-déclaration et au manque d'enquête drastiques concernant les infractions dans le Caucase du Nord <sup>(795)</sup>. Dans un rapport de 2015, l'ICG laisse aussi entendre qu'avant 2007, il était possible d'enquêter sur les proches de Kadyrov et de les juger, car il était encore en train de bâtir sa base de pouvoir. Une fois cette autorité consolidée, les institutions fédérales ont rapidement perdu la bataille dans leurs tentatives de faire appliquer la loi en République tchétchène <sup>(796)</sup>.

#### 3.3.1 Police

Les chiffres concernant les forces de sécurité tchétchènes varient. Les forces totales du MVD en République tchétchène comptaient 17 000 personnes environ <sup>(797)</sup>, un chiffre qui pourrait avoir été ramené à 11 000 personnes en raison de la création de la Garde nationale fédérale en octobre 2016 <sup>(798)</sup>. La police compterait 9 000 employés <sup>(799)</sup>. Ceux-ci sont en grande majorité des Tchétchènes de souche <sup>(800)</sup>.

Comme le Carnegie Moscow Center l'a indiqué, les anciens combattants séparatistes tchétchènes sont venus grossir les rangs des forces de police et des autres forces de sécurité. Ils ont été incorporé aux forces de sécurité lorsque Ramzan Kadyrov a pris le pouvoir et que les combats ont cessé <sup>(801)</sup>. Selon le service danois de l'immigration, la corruption et les mauvais traitements au sein de la police tchétchène seraient endémiques et empêcheraient la population de faire appel à celle-ci pour obtenir une protection <sup>(802)</sup>.

#### 3.3.2 Enquêtes de la police et du comité d'enquête (SK)

Le personnel du comité d'enquête, s'il est lui aussi majoritairement tchétchène, provient d'une réserve de candidats plus instruits que ceux de la police. Selon des sources qui se sont entretenues avec le service danois de l'immigration, certains membres du comité d'enquête tentent d'enquêter sur les plaintes déposées contre l'application de la loi tchétchène, mais sont «impuissants face à l'OMON tchétchène <sup>(803)</sup> ou à d'autres «unités de police intouchables» proches de Kadyrov» <sup>(804)</sup>.

Le sort de l'ancien chef du SK en République tchétchène, Sergej Bobrov, est un bon exemple: il a reçu des menaces et a finalement été forcé de démissionner lorsqu'il a tenté d'enquêter sur les crimes d'honneur à Grozny en 2013.

<sup>(792)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. ii; DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 180; Parlement britannique, Parliamentary Human Rights Group (PHRG) Report, Chechnya Fact-Finding Mission, 10 juin 2010, p. 2, p. 5.

<sup>(793)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 32; HCDC, Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie, 30 avril 2014, p. 12-13.

<sup>(794)</sup> The Guardian, Chechen leader's show of strength muddies loyalty to Putin, 3 juin 2015; The Telegraph, Ramzan Kadyrov: Putin's 'sniper' in Chechnya, 24 février 2016.

<sup>(795)</sup> ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (III), Governance, Elections, Rule of Law, 6 septembre 2013, p. 37.

<sup>(796)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 29.

<sup>(797)</sup> Izvestia, Myths and Reality, 28 février 2016.

<sup>(798)</sup> Big Caucasus, 5300 MVD employees are transferred to the National Guard of Chechnya, 1<sup>er</sup> novembre 2016.

<sup>(799)</sup> Falkowski, M., Ramzanistan Russia's Chechen Problem, août 2015, p. 13.

<sup>(800)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 165.

<sup>(801)</sup> Carnegie Moscow Center, Chechnya's New Contract With the Kremlin, 27 octobre 2016.

<sup>(802)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 180.

<sup>(803)</sup> L'OMON est une unité de police spéciale active en Fédération de Russie.

<sup>(804)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 134.

Même des enquêteurs actifs en dehors de la République tchétchène, tels qu'Igor Sobol, l'enquêteur dans les affaires du meurtre de la militante des droits de l'homme Natalia Estemirova et de la disparition d'Islam Umarpashaev, ont été menacés de mort s'ils s'approchaient trop de l'OMON. Ils se heurtent à un mur de silence lorsqu'ils tentent de parler aux témoins, comme l'a indiqué le service danois de l'immigration <sup>(805)</sup>. Selon l'ICG, deux enquêteurs de police qui avaient arrêté un parent du chef de l'OMON ont été enlevés et torturés pendant trois heures. Ils ont ensuite été mis en examen et condamnés pour mauvais traitements sur un agent de l'OMON, tandis que l'enquête sur leurs propres plaintes pour torture a été suspendue à plusieurs reprises <sup>(806)</sup>.

Selon plusieurs sources, les forces de police tchétchènes auraient délibérément entravé l'enquête sur l'assassinat de l'homme politique de l'opposition Boris Nemtsov et elles auraient aidé un des suspects à s'échapper <sup>(807)</sup>. Les demandes répétées en vue d'interroger les témoins ou d'obtenir des preuves ont été ignorées. De même, les autorités tchétchènes auraient entravé l'enquête sur le meurtre de la journaliste Anna Politkovskaïa en 2006. En définitive, en 2014, cinq des accusés ont écopé de peines de prison de longue durée, mais selon France 24, la famille d'Anna Politkovskaïa était mécontente que le procès n'ait pas fait la lumière sur les personnes réellement responsables d'avoir ordonné l'assassinat, car les autorités russes protégeaient les hauts fonctionnaires du gouvernement tchétchène <sup>(808)</sup>.

Memorial Human Rights Centre attire l'attention sur les statistiques du procureur général, selon lesquelles en 2011, «le ministère de l'intérieur de la République tchétchène avait ouvertement saboté l'enquête sur des infractions soupçonnées d'avoir été commises par des membres des forces de sécurité tchétchènes» <sup>(809)</sup>.

En 2015, le département d'État américain a conclu que «généralement, le gouvernement n'enquêtait pas sur les abus ou n'intentait pas de poursuites à cet égard, en particulier lorsque les autorités régionales en étaient responsables» <sup>(810)</sup>.

### 3.3.3 Déposer une plainte

Selon plusieurs sources, les autorités menacent activement les personnes qui font valoir leurs droits contre le gouvernement ou des personnes influentes <sup>(811)</sup>. Memorial a confié au service danois de l'immigration que «les personnes sont dissuadées de porter plainte» auprès de la Cour européenne des droits de l'homme <sup>(812)</sup>, et que leurs avocats sont menacés <sup>(813)</sup>.

Selon une source, un obstacle empêchant l'accès à la justice est la pauvreté des Tchétchènes ordinaires. Les personnes subissent aussi une pression sociale qui les empêchent de faire valoir leurs droits devant les tribunaux, dans le sens où personne ne veut porter malheur à sa famille <sup>(814)</sup>.

Comme l'indique l'unité COI norvégienne Landinfo, les familles des disparus se trouvent face à un dilemme particulier: elles veulent désespérément retrouver leurs proches, mais le fait de se tourner vers les autorités ou de déposer une plainte pourrait en réalité les mettre en danger <sup>(815)</sup>. HRW évoque une sous-déclaration des cas de mauvais traitements auprès des opposants locaux, car les mauvais traitements peuvent ne jamais être déclarés en raison du climat de peur écrasant, et de nombreux résidents «ont été réduits au silence par des intimidations» <sup>(816)</sup>. Plusieurs sources ont déclaré à Landinfo qu'elles ne divulgueraient pas publiquement des informations si la famille craignait des répercussions <sup>(817)</sup>. Les instruments du gouvernement pour réduire les victimes de violations des droits de l'homme

<sup>(805)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 134, voir aussi p. 18.

<sup>(806)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 30.

<sup>(807)</sup> Memorial, Counter-terrorism in the North Caucasus: a human rights perspective. 2014 – premier semestre de 2016, 2016, p. 36-38; NZZ, Tschetschenische Mörder und Hetzer, 27 février 2016.

<sup>(808)</sup> France 24, 10 years on, Anna Politkovskaya murder still unsolved, 7 octobre 2016.

<sup>(809)</sup> Memorial, Counter-terrorism in the North Caucasus: a human rights perspective. 2014 – premier semestre de 2016, 2016, p. 37-38.

<sup>(810)</sup> US DoS, 2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia, 13 avril 2016.

<sup>(811)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 177; Parlement britannique, Parliamentary Human Rights Group (PHRG) Report, Chechnya Fact-Finding Mission, 10 juin 2010, p. 24; RFE/RL, Fearing Reprisals, Chechnya Whistle-Blower Keeps Family's Location Secret, 18 mai 2016; Caucasian Knot, Week in the Caucasus: review of main events of May 9-15 May 2016, 16 mai 2016.

<sup>(812)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 177.

<sup>(813)</sup> Lapitskaya, J., ECHR, Russia, and Chechnya: Two Is Not Company, and Three Is Definitely a Crowd, 2011, p. 503-519.

<sup>(814)</sup> Historien spécialiste de la Tchétchénie qui a mené des recherches sur le terrain en Tchétchénie, réponse par courriel, 2 novembre 2016.

<sup>(815)</sup> Landinfo: Tsjetsjenia: Familiemedlemmer til personer med tilknytning til opprørsbevegelsen, 4 octobre 2016, p. 8-9.

<sup>(816)</sup> HRW, "Like Walking a Minefield"; Vicious Crackdown on Critics in Russia's Chechen Republic, 30 août 2016, p. 3.

<sup>(817)</sup> Landinfo: Tsjetsjenia: Familiemedlemmer til personer med tilknytning til opprørsbevegelsen, 4 octobre 2016, p. 8-9.

au silence sont nombreux: les rapports évoquent des menaces de mort, des menaces de viol de parentes <sup>(818)</sup>, des dénonciations pour prostitution ou toxicomanie <sup>(819)</sup>, des accusations fabriquées de toute pièce ou des agressions physiques <sup>(820)</sup>. Dans un cas, le ministre tchétchène de l'intérieur a déposé plainte pour diffamation et a obtenu gain de cause contre une victime de torture, un verdict qui a ensuite été confirmé par la Cour suprême tchétchène <sup>(821)</sup>.

Selon Amnesty International, les organisations des droits de l'homme sont devenues extrêmement prudentes lorsqu'il s'agit de dénoncer la situation en Tchétchénie <sup>(822)</sup>. La seule organisation qui, en 2014, pouvait encore fournir une assistance juridique effective aux victimes de violations des droits de l'homme en Tchétchénie était le Joint Monitoring Group (JMG) qui effectue des visites d'équipes mobiles sur le territoire de la République. Après l'attaque de son bureau en juin 2015, JMG a brièvement suspendu ses activités en Tchétchénie <sup>(823)</sup>. Deux membres du personnel de JMG qui voyageaient avec un groupe de journalistes ont été agressés en mars 2016, sur la route entre l'Ossétie du Nord et la Tchétchénie, et on est entré par effraction dans son bureau en Ingouchie <sup>(824)</sup>. Igor Kaliapin, le président de JMG, a déclaré qu'il était convaincu que ces attaques étaient dues aux efforts acharnés de JMG pour faire pression sur les autorités afin qu'elles enquêtent sur les disparitions et d'autres infractions dont les preuves conduisaient à l'entourage proche de Kadyrov <sup>(825)</sup>.

Selon Amnesty International, les avocats de la défense et les avocats qui intentent des actions pour violations des droits de l'homme sont aussi menacés de répression <sup>(826)</sup>. Les avocats qui acceptent de représenter des clients qui intentent des poursuites contre le gouvernement ou qui font valoir leurs droits contre des personnes liées au gouvernement seraient menacés de perdre leur licence <sup>(827)</sup>. Comme le service danois de l'immigration l'a indiqué, en raison du risque omniprésent de représailles de la part du gouvernement tchétchène, il est dans certains cas presque impossible de trouver un avocat de la défense, en particulier lorsque les accusations concernent l'insurrection <sup>(828)</sup>. Des avocats ont aussi été enlevés et ont subi des mauvais traitements. Six avocats ont disparu depuis 2002 <sup>(829)</sup>. Seule JMG fournit une véritable assistance juridique en Tchétchénie <sup>(830)</sup>.

Selon l'Institut Asie centrale-Caucase, les victimes de violations des droits de l'homme ou leurs familles qui vont en justice obtiennent rarement gain de cause, car les autorités d'application de la loi et les autorités judiciaires craignent également de contrarier Kadyrov ou un de ses hommes <sup>(831)</sup>. Cela ne concerne pas seulement les plaintes pour meurtre, disparition ou mauvais traitements, mais aussi les plaintes relatives aux droits économiques et sociaux, des domaines dans lesquels la loi serait encore relativement bien appliquée dans les autres régions de la Fédération de Russie <sup>(832)</sup>. Un militant des droits de l'homme qui s'est confié à DIS a évoqué deux exemples dans lesquels les propriétaires de maisons ou de magasins qui ont été démolis afin de faire place à des projets de développement à Grozny et à Atchkhoï-Martan n'ont pas réussi à obtenir un dédommagement. «Le système judiciaire n'est pas en mesure d'intervenir et de fournir aux Tchétchènes ordinaires une protection en vertu de la loi», a déclaré le militant. Dans une affaire, le juge aurait déclaré qu'il était dangereux pour lui de statuer contre les autorités <sup>(833)</sup>.

<sup>(818)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 175-176.

<sup>(819)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 35.

<sup>(820)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 134, 177, 180; Parlement britannique, Parliamentary Human Rights Group (PHRG) Report, Chechnya Fact-Finding Mission, 10 juin 2010, p. 24; Memorial, Counter-terrorism in the North Caucasus: a human rights perspective. 2014 – premier semestre de 2016, 2016, p. 29.

<sup>(821)</sup> Caucasian Knot, Judge of Chechen SC disagrees with verdict on MIA's lawsuit against rights defenders, 19 octobre 2015.

<sup>(822)</sup> AI, Amnesty International, Rapport 2015/16 - La situation des droits humains dans le monde - Fédération de Russie, 24 février 2016.

<sup>(823)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 10.

<sup>(824)</sup> AI, Urgent Action: 57/16 [EUR 46/3643/2016], 31 mars 2016; CPJ, Attackers beat group of journalists covering human rights abuses in North Caucasus, 9 mars 2016; FIDH, Russian Federation: Members of the Joint Mobile Group and journalists attacked in Ingushetia, 14 mars 2016.

<sup>(825)</sup> The Russia Reader, Igor Kalyapin: Kadyrov Said He Would Not Let Us Work in Chechnya, 19 mars 2016.

<sup>(826)</sup> AI, Amnesty International, Rapport 2014/15 - La situation des droits humains dans le monde - Fédération de Russie, 25 février 2015.

<sup>(827)</sup> Memorial, Chechens in Russia, 2014, p. 5; DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 150.

<sup>(828)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 150.

<sup>(829)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 150.

<sup>(830)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 9.

<sup>(831)</sup> Central Asia-Caucasus Institute and Silk Road Studies Program: Chechen authorities raise pressure on human rights organizations, 23 juillet 2016; ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 29-30.

<sup>(832)</sup> Voir la section sur les tribunaux ci-dessus.

<sup>(833)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 129.

Comme Memorial et l'ICG l'ont indiqué, la prévalence de l'impunité alimente la peur et le sentiment qu'il est vain d'intenter un recours légal <sup>(834)</sup>. Les observateurs internationaux notent que les familles des personnes disparues mettent généralement un terme à leurs poursuites lorsque le corps de leur parent leur a été restitué <sup>(835)</sup>. Selon le secrétariat d'État suisse aux migrations, les Tchétchènes ne demandent pas d'aide au bureau du commissaire tchétchène aux droits de l'homme, car ils ont l'impression que celui-ci n'est pas indépendant. Ils risqueraient alors de recevoir un appel désagréable de la part des autorités <sup>(836)</sup>. Amnesty International a conclu dans son rapport annuel pour 2014 que «les victimes d'atteintes aux droits humains n'avaient pour ainsi dire aucun recours» en Tchétchénie <sup>(837)</sup>.

Un historien spécialiste de la Tchétchénie a expliqué que les fonctionnaires qui refusent de suivre les instructions de leurs supérieurs sont démis de leurs fonctions et soumis à une interdiction d'exercer leur profession <sup>(838)</sup>.

Un journaliste a confié à l'unité COI norvégienne Landinfo en février 2016 que Ramzan Kadyrov avait aussi déclaré qu'il poursuivrait les Tchétchènes qui avaient critiqué le régime jusqu'à l'étranger, et qu'il avait menacé de s'en prendre à leurs familles. Il est impossible d'établir avec certitude s'il a mis ces menaces à exécution <sup>(839)</sup>.

Selon un défenseur tchétchène des droits de l'homme qui vit à l'étranger, les Tchétchènes qui quittent la République et le régime de Ramzan Kadyrov «découvrent qu'il existe peu d'endroits où ses forces de sécurité ne peuvent les atteindre». L'auteur, qui écrit en coopération avec Civil Rights Defenders, ajoute que:

«Ramzan Kadyrov recourt à des tactiques à la fois traditionnelles et musclées et à la surveillance électronique pour garder un œil sur les réfugiés, les migrants économiques, les journalistes et les exilés politiques tchétchènes (...). Les personnes accusées d'avoir commis des infractions réelles ou imaginaires contre l'État - ainsi que leurs amis et leurs familles - sont d'avis que les frontières internationales ne constituent pas des obstacles significatifs à la capacité de Ramzan Kadyrov de terroriser, de torturer et d'assassiner les Tchétchènes apparemment en toute impunité» <sup>(840)</sup>.

### 3.3.4 Garanties et poursuites pour mauvais traitements

Selon plusieurs sources, le recours aux mauvais traitements pour obtenir des aveux de force est courant en Tchétchénie <sup>(841)</sup>. Le Rapporteur de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a déclaré en juin 2016 qu'il «avait été informé tout au long de [son] mandat [...] que les agents de police recouraient encore régulièrement à la torture afin d'obtenir des aveux, qui restent le principal fondement des verdicts de culpabilité des tribunaux» <sup>(842)</sup>.

Comme dans les autres régions de la Fédération de Russie <sup>(843)</sup>, la police subit des pressions afin de «résoudre» les affaires et d'améliorer les statistiques sur les enquêtes fructueuses <sup>(844)</sup>. Selon Memorial, cité dans un rapport de DIS, la police et les enquêteurs veillent à ce qu'aucune preuve de passage à tabac ne soit laissée sur le corps lorsque le suspect doit être vu par un juge, soit en utilisant des méthodes de mauvais traitements qui ne laissent aucune trace soit en retardant la présentation d'un accusé à son avocat(e) et au tribunal. Ils menacent aussi les médecins afin qu'ils n'enregistrent aucun signe de mauvais traitements dans leurs rapports médicaux <sup>(845)</sup>.

<sup>(834)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 34-35; Memorial, Chechens in Russia, 2014, p. 2.

<sup>(835)</sup> CdE-CommDH, Personnes disparues et victimes de disparition forcée en Europe, mars 2016, p. 21; Parlement britannique, Parliamentary Human Rights Group (PHRG) Report, Chechnya Fact-Finding Mission, 10 juin 2010, p. 26.

<sup>(836)</sup> SEM, Focus Russland; Korruption im Alltag, insbesondere in Tschetschenien, 15 juillet 2016, p. 12-13.

<sup>(837)</sup> AI, Amnesty International, Rapport 2014/15 - La situation des droits humains dans le monde - Fédération de Russie, 25 février 2015.

<sup>(838)</sup> Historien spécialiste de la Tchétchénie qui a mené des recherches sur le terrain en Tchétchénie, réponse par courriel, 2 novembre 2016.

<sup>(839)</sup> Landinfo: Tsjetsjenia: Familiemedlemmer til personer med tilknytning til opprørsbevegelsen, 4 octobre 2016, p. 9.

<sup>(840)</sup> Foreign Policy Centre (The), No shelter: The harassment of activists abroad by intelligence services from the former Soviet Union, 2016, p. 10, 16-19.

<sup>(841)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 125, 175-176; SFH, Tschetschenien: Aktuelle Menschenrechtslage. Update, 13. Mai 2016, p. 7.

<sup>(842)</sup> CdE-APCE, Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 11; voir par exemple, Complaint about torture of Inal Berov filed to ECHR, 30 mars 2016.

<sup>(843)</sup> Voir au chapitre 2 du présent rapport.

<sup>(844)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 125.

<sup>(845)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 151, p. 175-176.

### 3.3.5 Les juges

Un historien spécialiste de la Tchétchénie indique que les tribunaux de la République tchétchène ne sont pas indépendants mais respectent la volonté politique de l'élite du pouvoir lorsqu'ils statuent sur une affaire. Selon la même source, le droit fédéral ne s'applique pas en Tchétchénie et il n'existe aucune instance judiciaire en mesure de contrôler les élites et leurs politiques. Cependant, lorsque les décisions judiciaires ne vont pas à l'encontre des intérêts des puissants, il est possible qu'elles soient exécutées <sup>(846)</sup>.

Le système judiciaire est lui aussi presque exclusivement composé de Tchétchènes <sup>(847)</sup>.

Selon plusieurs commentateurs, en Tchétchénie, les juges subissent une pression énorme exercée par l'élite. Selon Falkowski et Lang, les juges participent à la répression de toute contestation des personnes au pouvoir ou ils succombent à la pression exercée sur eux <sup>(848)</sup>. Ramzan Kadyrov réprimande publiquement les juges qui ne statuent pas conformément à sa volonté. En mai 2016, il a déclaré dans un discours public que plusieurs juges devaient démissionner. En conséquence, plusieurs juges ont présenté leur démission, dont le juge Karataev, le président de la Cour suprême tchétchène, qui s'est publiquement excusé pour les erreurs judiciaires commises par la Cour <sup>(849)</sup>. Une source a déclaré que le conflit entre Ramzan Kadyrov et les juges était lié aux «tributs mensuels» que les juges étaient forcés de payer <sup>(850)</sup>. Le porte-parole du Kremlin n'a «rien trouvé d'illégal» dans la démission du président <sup>(851)</sup>. La Commission internationale de juristes a déclaré que les appels à la «démission volontaire» constituaient une «ingérence abusive dans le fonctionnement et l'indépendance du système judiciaire» <sup>(852)</sup>.

En octobre 2016, le successeur du juge Karataev, le président faisant fonction Mourdalov, aurait été agressé par un groupe d'hommes armés qui se sont rendus à la Cour suprême afin d'exiger sa démission <sup>(853)</sup>. Mourdalov a publiquement nié l'agression et n'a pas démissionné <sup>(854)</sup>.

Des groupes de défense des droits de l'homme et des avocats ont déclaré à une équipe de la mission exploratoire du service danois de l'immigration qu'il était presque impossible d'être acquitté si les accusations sont fabriquées de toute pièce. La police et les procureurs fabriquent des accusations afin d'améliorer leurs statistiques de performances. Un journaliste bien informé sur le Caucase du Nord a déclaré à DIS qu'«il existe une tradition qui veut que l'on avoue jamais une erreur. Cela signifie qu'une fois arrêtée et mise en examen, il est très peu probable qu'une personne ne soit pas condamnée pour l'une ou l'autre infraction» <sup>(855)</sup>. Dans une affaire de 2014 dans laquelle un homme accusé d'avoir assassiné un agent de police a été acquitté dans un procès devant jury, Ramzan Kadyrov serait intervenu personnellement pour demander l'abolition des jurys, car ceux-ci «ne correspondent pas à la mentalité tchétchène». Le prévenu a de nouveau été arrêté <sup>(856)</sup>.

Dans les affaires où il n'existe aucune preuve à l'encontre d'un prévenu, l'ONG russe Memorial a expliqué qu'un juge inflige généralement une courte peine de prison d'un à deux ans <sup>(857)</sup>. Pour les personnes accusées d'insurrection, le code pénal russe a récemment introduit une «procédure spéciale» dans laquelle le procès sommaire ne prévoit aucune discussion concernant les preuves – les seuls moyens de recours sont les violations procédurales <sup>(858)</sup>. Les prévenus acceptent généralement d'écopier d'une peine réduite dans le cadre de cette procédure plutôt que de s'exposer au risque d'un procès partial <sup>(859)</sup>.

<sup>(846)</sup> Historien spécialiste de la Tchétchénie qui a mené des recherches sur le terrain en Tchétchénie, réponse par courriel, 2 novembre 2016.

<sup>(847)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 131.

<sup>(848)</sup> Falkowski, M. et Lang, J., The Caucasus Emirate and its Significance for Security in Caucasus, juin 2015, p. 93.

<sup>(849)</sup> Memorial, Counter-terrorism in the North Caucasus: a human rights perspective. 2014 – premier semestre de 2016, 2016, p. 27; Caucasian Knot, Residents of Chechnya treat resignation of judges as result of Kadyrov's pressure, 7 mai 2016.

<sup>(850)</sup> Caucasian Knot, Residents of Chechnya treat resignation of judges as result of Kadyrov's pressure, 7 mai 2016.

<sup>(851)</sup> Caucasian Knot, Kremlin supports Kadyrov in his conflict with Judge Karataev, 16 mai 2016.

<sup>(852)</sup> CIJ, Russian Federation: judges in Chechnya must be protected from pressure, 12 mai 2016.

<sup>(853)</sup> Moscow Times, Top Chechen Politician Tried to Beat Justice Official 'Into Resigning' - Reports, 7 octobre 2016; Caucasian Knot, Live on Chechen TV, Murdalov refutes information of his beating by Daudov, 8 octobre 2016.

<sup>(854)</sup> Caucasian Knot, Live on Chechen TV, Murdalov refutes information of his beating by Daudov, 8 octobre 2016.

<sup>(855)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 145.

<sup>(856)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 124-125; ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 31-32.

<sup>(857)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 175-176; ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (III), Governance, Elections, Rule of Law, 6 septembre 2013, p. 42.

<sup>(858)</sup> Memorial, Chechens in Russia, 2014, p. 5-6.

<sup>(859)</sup> Memorial, Chechens in Russia, 2014, p. 5-6.

Selon Svetlana Gannouchkina, il est possible d'interjeter appel contre la décision d'un tribunal tchétchène devant la Cour suprême de la FdR, mais les chances d'obtenir gain de cause sont minces. En général, la décision de la juridiction inférieure est confirmée <sup>(860)</sup>.

### 3.3.6 La corruption

Selon plusieurs sources, la corruption est très répandue en Tchétchénie et elle concerne tous les niveaux de gouvernement, y compris les tribunaux et les cours d'appel <sup>(861)</sup>. Fait très révélateur, les services d'application de la loi censés lutter contre la corruption seraient eux-mêmes corrompus <sup>(862)</sup>. Comme le secrétariat d'État suisse aux migrations l'a indiqué, Ramzan Kadyrov utilise des procès sensationnalistes contre des particuliers pour se débarrasser de personnes perçues comme déloyales ou dangereuses <sup>(863)</sup>. Des plaintes de particuliers pour corruption ont cependant abouti à des actions contre les plaignants eux-mêmes. Comme le service danois de l'immigration l'a indiqué, des hommes d'affaires sont allés devant les tribunaux lorsque Ramzan Kadyrov leur a demandé de «faire un don» à l'équipe de football de Terek. Certaines des demandes ont été rejetées par le juge, d'autres ont été retirées par les hommes d'affaires lorsque le bureau du procureur a menacé de les mettre en examen pour pratiques commerciales illégales <sup>(864)</sup>.

### 3.3.7 L'incidence de la loi traditionnelle et religieuse (la *charia* et l'*adat*)

Selon l'ICG, trois droits régissent la résolution des conflits dans le Caucase du Nord: le droit fédéral (russe), l'*adat* (le droit coutumier local) et la *charia* (la loi islamique). L'*adat* est décrit comme «un système juridique informel mis en œuvre par des aînés bien informés sur le sujet» qui «est mélangé à la *charia* et de plus en plus remplacé par celle-ci». Alors que la *charia* est généralement utilisée pour résoudre les litiges familiaux et fonciers en Tchétchénie, l'*adat* est utilisé quand ces litiges présentent un aspect pénal <sup>(865)</sup>.

Un historien spécialiste de la Tchétchénie a déclaré que les Tchétchènes n'avaient pas coutume d'intenter des actions devant les tribunaux civils, par exemple en matière de garde d'enfants. Le droit traditionnel a ses propres règles qui sont respectées par tous en Tchétchénie et qui ne sont pas remises en cause. Lorsque des règles existent en vertu du droit traditionnel, elles sont prises en considération. Selon la même source, en matière de garde d'enfants, par exemple, les Tchétchènes ne se tournent généralement pas vers une juridiction civile, mais s'en remettent plutôt aux règles coutumières tchétchènes ou aux règles de la *charia* <sup>(866)</sup>. Un autre expert explique que les structures juridiques basées sur la *charia* ne s'appliquent pas dans le domaine du droit pénal <sup>(867)</sup>.

La Russian Justice Initiative (RJI) et Chechnya Advocacy Network (CAN), un organisme de coordination des groupes et des militants actifs dans le domaine des droits de l'homme en Tchétchénie, notent qu'en Tchétchénie, le droit séculier a non seulement été mis de côté au profit du droit coutumier et religieux, mais que les institutions de soutien, telles que le *muftiyat* (conseil supérieur islamique) tchétchène, sont financées par les budgets locaux pour statuer en matière familiale, y compris sur les affaires de violence domestique et de garde d'enfants. Ces affaires sont donc «délibérément et systématiquement» maintenues en dehors des juridictions séculières <sup>(868)</sup>.

Ramzan Kadyrov lui-même a déclaré que la *charia* avait davantage de poids que le droit russe, même si son porte-parole a ensuite déclaré que les propos de Ramzan Kadyrov avaient été «repris de façon erronée» <sup>(869)</sup>. En fait, selon

<sup>(860)</sup> Gannouchkina, S., réponse par courriel, 8 novembre 2016.

<sup>(861)</sup> ICG, North Caucasus: The Challenges of Integration (IV): Economic and Social Imperatives, 7 juillet 2015, p. 33-34; SEM, Focus Russland; Korruption im Alltag, insbesondere in Tschetschenien, 15 juillet 2016, p. 12-13; Memorial, Chechens in Russia, 2014, p. 3.

<sup>(862)</sup> SEM, Focus Russland; Korruption im Alltag, insbesondere in Tschetschenien, 15 juillet 2016, p. 17-18; ICG, North Caucasus: The Challenges of Integration (IV): Economic and Social Imperatives, 7 juillet 2015, p. 33-34.

<sup>(863)</sup> SEM, Focus Russland; Korruption im Alltag, insbesondere in Tschetschenien, 15 juillet 2016, p. 17.

<sup>(864)</sup> DIS, Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations, janvier 2015, p. 121-122.

<sup>(865)</sup> ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (I), Ethnicity and Conflict, 19 octobre 2012, p. 5.

<sup>(866)</sup> Historien spécialiste de la Tchétchénie qui a mené des recherches sur le terrain en Tchétchénie, réponse par courriel, 2 novembre 2016.

<sup>(867)</sup> Halbach, U., réponse par courriel, 11 novembre 2016.

<sup>(868)</sup> RJI et CAN, Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region, octobre 2015, p. 2.

<sup>(869)</sup> ICG, Chechnya: The Inner Abroad, 30 juin 2015, p. 21; RFE/RL, Chechen Leaders Slam Proposed Creation Of Shari'a Courts, 26 avril 2012.

le professeur de droit Leonid Sykiainen, les décisions des «institutions de règlement des litiges de la charia»<sup>(870)</sup> peuvent parfois franchement aller à l'encontre du droit fédéral. En tant que musulmans, les Tchétchènes ne sont cependant pas censés contester une décision traditionnelle devant les juridictions russes<sup>(871)</sup>.

Un historien spécialiste de la Tchétchénie note que les dirigeants religieux (les mollahs) sont des figures importantes dans la société, qui peuvent influencer le comportement des personnes (à l'exception du gouvernement tchétchène). Il serait considéré comme déplacé de s'opposer aux conseils d'un mollah, et des affaires de vendetta ont même pu être réglées par des mollahs<sup>(872)</sup>.

### 3.3.8 Accès à la protection pour les femmes

RJI et CAN, un réseau d'ONG russe spécialisé dans les droits des femmes, concluent dans leur rapport sur la mise en œuvre de la CEDAW en FdR<sup>(873)</sup> que «la majorité des femmes du Caucase du Nord ne bénéficient pas des protections du droit russe formel, séculier dans la sphère de la vie familiale»<sup>(874)</sup>. Selon Ekaterina Sokirianskaïa, directrice du projet Russie et Caucase du Nord à l'ICG, les femmes du Caucase du Nord demandent rarement réparation pour les violations de leurs droits, «et lorsqu'elles le font, les agences d'application de la loi régionales ne réagissent souvent pas ou y font ouvertement obstruction. En Tchétchénie, la protection de l'État que les victimes obtiennent parfois fait intervenir des fonctionnaires qui sont de mèche avec les auteurs présumés»<sup>(875)</sup>. Les femmes ne bénéficient généralement pas d'une protection suffisante contre les crimes d'honneur ou les mariages forcés et elles n'obtiennent jamais gain de cause en matière de garde d'enfants<sup>(876)</sup>.

Selon l'ICG, «les efforts [de Ramzan Kadyrov] en vue de faire appliquer la tradition et la moralité affectent davantage les femmes que les hommes» et les exposent à un risque accru de «crimes d'honneur, de mariage précoce et de violence»<sup>(877)</sup>. En Tchétchénie, de nombreuses femmes «se voient retirer leurs enfants après le divorce – en raison de la soi-disant «tradition» qui prescrirait que les enfants soient élevés dans la famille de leur père – et se voient souvent refuser un droit de visite»<sup>(878)</sup>.

RJI et CAN recensent les instruments suivants utilisés par les autorités tchétchènes pour empêcher les femmes d'intenter des recours juridiques, par exemple lorsqu'elles demandent la garde de leurs enfants en cas de divorce: porter des accusations fabriquées de toute pièce contre la mère ou accuser celle-ci d'un comportement qui la rend inapte à s'occuper de ses enfants; menacer d'intenter des poursuites contre les hommes de la famille de la femme; menacer physiquement la femme et la famille de celle-ci; propager des rumeurs et des allégations selon lesquelles elle est inapte à s'occuper de ses enfants; utiliser les liens du mari avec l'appareil de sécurité pour faire pression sur les juges afin que la femme soit déboutée, amener son avocat à abandonner l'affaire, ou le huissier à ne pas exécuter un jugement en sa faveur; dire à ses enfants que leur mère veut uniquement leur faire du mal afin de faire pression sur elle pour qu'elle abandonne la procédure<sup>(879)</sup>.

Dans une affaire qui a finalement été examinée par la CEDH, une femme qui demandait la garde de ses enfants est parvenue à l'obtenir devant la Cour suprême tchétchène. Les membres de la famille du mari ont ensuite entravé l'exécution de l'arrêt et ont entamé une campagne de diffamation à son égard, l'accusant d'avoir un mode de vie «immoral». Ils ont aussi envoyé des agents de sécurité la menacer, ainsi que son avocat. La Cour suprême a fini par revenir sur sa décision et a accordé la garde au mari et ordonné à la femme de verser une pension alimentaire<sup>(880)</sup>.

<sup>(870)</sup> Leonid Sykiainen emploie ce terme afin de distinguer ces institutions des tribunaux de la charia du passé. Il note cependant que ces institutions sont parfois aussi désignées sous les nom de tribunaux de la charia de manière conventionnelle.

<sup>(871)</sup> Sykiainen, Leonid R., *Sharia Courts: Modern Practice And Prospectives In Russia*, 2015, p. 13-14.

<sup>(872)</sup> Historien spécialiste de la Tchétchénie qui a mené des recherches sur le terrain en Tchétchénie, réponse par courriel, 2 novembre 2016.

<sup>(873)</sup> Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

<sup>(874)</sup> RJI et CAN, *Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region*, octobre 2015, p. 1-2; voir aussi Cde-PACE, *Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)?* [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 13-14; HRW, *Human Rights Violations in Russia's North Caucasus*, 28 janvier 2016.

<sup>(875)</sup> Sokirianskaia, E., *Women in the North Caucasus Conflicts: An Under-reported Plight*, 9 juin 2016.

<sup>(876)</sup> RJI et CAN, *Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region*, octobre 2015, p. 2.

<sup>(877)</sup> ICG, *Chechnya: The Inner Abroad*, 30 juin 2015, p. 33.

<sup>(878)</sup> Sokirianskaia, E., *Women in the North Caucasus Conflicts: An Under-reported Plight*, 9 juin 2016.

<sup>(879)</sup> RJI et CAN, *Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region*, octobre 2015, p. 4.

<sup>(880)</sup> *Magomadova c. Russie*, requête n° 58724/14, a obtenu un traitement prioritaire par la Cour européenne des droits de l'homme le 27 août 2015, décrit dans RJI et CAN, *Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region*, octobre 2015, p. 5.

L'ICG a déclaré que de nombreuses familles ne peuvent résister à la pression des hommes puissants de leur région qui sont intéressés par une de leurs filles <sup>(881)</sup>. Dans une affaire très médiatisée, Ramzan Kadyrov a exprimé son soutien à un chef de police déjà marié qui souhaitait épouser une jeune fille de 17 ans contre la volonté de celle-ci <sup>(882)</sup>. Le mariage a été célébré le 16 mai 2016, en présence de Ramzan Kadyrov <sup>(883)</sup>. Si Ella Pamfilova, qui était alors commissaire aux droits de l'homme, a protesté contre le mariage, le commissaire présidentiel aux droits de l'enfant a expliqué que les sujets régionaux avaient le droit de fixer un âge minimal pour le mariage inférieur à celui prévu par le droit russe. Il a ajouté que «[d]ans le Caucase du Nord, les filles atteignent la maturité sexuelle à un âge plus précoce, ne soyons pas moralisateurs à cet égard. À certains endroits, les femmes ont des rides à 27 ans et, selon nos normes, ont l'air d'en avoir environ 50. Et de manière générale, la Constitution n'autorise pas à s'ingérer dans la vie privée des citoyens» <sup>(884)</sup>.

RJI et CAN ajoutent que les accusations fabriquées de toute pièce ou même les rumeurs d'adultère ou de prostitution sont dangereuses pour les femmes en Tchétchénie, car elles exposent celles-ci à l'ostracisme de la part de leur famille voire aux crimes d'honneur <sup>(885)</sup>.

Selon la même source, des crimes d'honneur sont régulièrement signalés en Tchétchénie, même s'il est très difficile d'évaluer l'ampleur réelle du problème. Cette source indique qu'il n'existe pas de législation qui définit et pénalise expressément la pratique, et que par conséquent, très peu d'incidents sont signalés ou sont portés devant les tribunaux <sup>(886)</sup>.

L'ICG indique qu'en Tchétchénie, «le droit russe n'est qu'un des trois systèmes juridiques coexistants qui régissent» la position des femmes dans la société, avec le droit coutumier [adat] et la charia islamique. Cette source ajoute que «tous ces systèmes sont ouverts à des interprétations arbitraires, ce qui peut donner lieu à de graves violations des droits. (...) Même lorsque les tribunaux russes statuent en faveur des femmes, les autorités locales, en particulier en Tchétchénie, sabotent ouvertement l'exécution de ces décisions» <sup>(887)</sup>.

Selon RFE/RL, au cours du premier trimestre de 2015, deux hommes ont officiellement été accusés du meurtre de parentes pour «comportement immoral» <sup>(888)</sup>. Le *Caucasian Knot* affirme que l'un de ces hommes, Sultan Daurbekov, accusé d'avoir assassiné sa fille, a été condamné à une peine de 7 ans d'emprisonnement, à purger dans une prison de haute sécurité <sup>(889)</sup>.

<sup>(881)</sup> ICG, *Chechnya: The Inner Abroad*, 30 juin 2015, p. 33.

<sup>(882)</sup> CdE-APCE, *Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)?* [Doc. 14083], 8 juin 2016, p. 13; HRW, *Dispatches: Will Russia Protect A Child Bride?*, 13 mai 2015; RJI et CAN, *Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region*, octobre 2015, p. 8.

<sup>(883)</sup> *Moscow Times (The)*, *Chechen Police Chief Marries Teen Bride Amid Mounting Scandal*, 17 mai; *New York Times (The)*, *Chechen Leader's Advice on Women: Lock Them In*, 20 mai 2015.

<sup>(884)</sup> RJI et CAN, *Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region*, octobre 2015, p. 8.

<sup>(885)</sup> RJI et CAN, *Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region*, octobre 2015, p. 4.

<sup>(886)</sup> RJI et CAN, *Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region*, octobre 2015, p. 4.

<sup>(887)</sup> ICG, *Women in the North Caucasus Conflicts: An Under-reported Plight*, 9 juin 2016.

<sup>(888)</sup> RFE/RL, *Man To Face Trial In "Honor Killing" Case In Chechnya*, 19 mars.

<sup>(889)</sup> *Caucasian Knot*, *Chechen resident sentenced to 7 years in colony for "honour killing"*, 27 avril 2015.

# Annexe 1: Bibliographie

## Sources publiques

La présente bibliographie suit l'ordre alphabétique. Les titres ou les noms originaux en caractères cyrilliques sont indiqués entre parenthèses.

Académie du comité d'enquête de la Fédération de Russie

*Éducation* (Образование), s.d. ([http://www.academy-skrf.ru/about\\_the\\_university/obrazovanie/](http://www.academy-skrf.ru/about_the_university/obrazovanie/)), consulté le 29 novembre 2016.

*Informations sur l'établissement d'enseignement* (Сведения об образовательной организации), s.d. ([http://www.academy-skrf.ru/about\\_the\\_university/index.php](http://www.academy-skrf.ru/about_the_university/index.php)), consulté le 29 novembre 2016.

*Structure et organes de direction de l'établissement d'enseignement* (Структура и органы управления образовательной организацией), s.d. ([http://www.academy-skrf.ru/about\\_the\\_university/structure/](http://www.academy-skrf.ru/about_the_university/structure/)), consulté le 29 novembre 2016.

Académie du bureau du procureur général de la Fédération de Russie, *Charte de l'académie* (Устав Академии), 15 septembre 2015 (<http://www.agprf.org/acad/ustav.rtf>), consulté le 2 décembre 2016.

ADC Memorial (Anti-Discrimination Centre Memorial), *The RF's Implementation of the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women*, 2015 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1930\\_1447771954\\_int-cedaw-ngo-rus-21796-e.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1930_1447771954_int-cedaw-ngo-rus-21796-e.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

AI (Amnesty International),

*Amnesty International Report 2012 - The State of the World's Human Rights*, 24 mai 2012 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/217500/324123\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/217500/324123_en.html)), consulté le 23 novembre 2016.

*Amnesty International Report 2014/15 - The State of the World's Human Rights - Russian Federation*, 25 février 2015 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/297310/419666\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/297310/419666_en.html)), consulté le 30 novembre 2016.

*Amnesty International Report 2015/16 - The State of the World's Human Rights - Russian Federation*, 24 février 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/319681/445086\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/319681/445086_en.html)), consulté le 30 novembre 2016.

*Anatomie d'une injustice: Le procès de l'affaire Bolotnaïa*, 10 décembre 2013 (<https://www.amnesty.org/download/Documents/12000/eur460552013fr.pdf>), consulté le 25 novembre 2016.

*Russia must respect its international obligations, not defy the European Court of Human Rights [EUR 46/3928/2016]*, 28 avril 2016 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1461909649\\_eur4639282016english.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1461909649_eur4639282016english.pdf)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*The circle of injustice: Security operations and human rights violations in Ingushetia*, 21 juin 2012 ([http://www.amnestyusa.org/sites/default/files/3680\\_ingushetia\\_cover\\_\\_contents\\_web.pdf](http://www.amnestyusa.org/sites/default/files/3680_ingushetia_cover__contents_web.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

*Urgent Action: 57/16 [EUR 46/3643/2016]*, 31 mars 2016 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1459499083\\_eur4636432016english.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1459499083_eur4636432016english.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

Corps des cadets Alexander Nevsky du comité d'enquête de la Fédération de Russie, *Informations générales* (Общая информация), s.d. (<http://kkskr.ru/information>), consulté le 29 novembre 2016.

Al Jazeera, *Chechnya's hard-line protector of Muslim rights*, 1<sup>er</sup> octobre 2015 (<http://www.aljazeera.com/indepth/features/2015/10/chechnya-hard-line-protector-muslim-rights-151001085135746.html>), consulté le 30 novembre 2016.

Atlantic, *The Rise and Probable Fall of Putin's Enforcer*, 12 août 2013 (<http://www.theatlantic.com/international/archive/2013/08/the-rise-and-probable-fall-of-putins-enforcer/278577/>), consulté le 29 novembre 2016.

Avetisyan, G., *Strasbourg: Supreme Court of the North Caucasus*, 24 août 2012, disponible sur openDemocracy, (<https://www.opendemocracy.net/od-russia/grigor-avetisyan/strasbourg-supreme-court-of-north-caucasus>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Bagmet, A. M., *L'Académie du comité d'enquête de la Fédération de Russie* (Академия Следственного Комитета Российской Федерации), dans: Lex 4(113), avril 2016 ([http://lexrussica.ru/articles/article\\_102352.html?issue=lexrussica-4-2016](http://lexrussica.ru/articles/article_102352.html?issue=lexrussica-4-2016)), consulté le 29 novembre 2016.

BBC News,

*Chechnya profile*, 18 août 2015 (<http://www.bbc.com/news/world-europe-18188085>), consulté le 30 novembre 2016.

*Chechnya profile – Timeline*, 11 août 2015 (<http://www.bbc.com/news/world-europe-18190473>), consulté le 30 novembre 2016.

*Putin creates new National Guard in Russia 'to fight terrorism'*, 6 avril 2016 (<http://www.bbc.com/news/world-europe-35975840>), consulté le 23 novembre 2016.

*Russian election: Big victory for Putin-backed party United Russia*, 19 septembre 2016 (<http://www.bbc.com/news/world-europe-37403242>), consulté le 23 novembre 2016.

*Russia profile, Leaders*, 30 novembre 2015 (<http://www.bbc.com/news/world-europe-17839882>), consulté le 23 novembre 2016.

*What is Sharia and how is it applied?*, 7 mai 2014 (<http://www.bbc.com/news/world-27307249>), consulté le 24 novembre 2016.

Bertelsmann Stiftung, *BTI 2016, Russia Report*, 2016 ([http://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2016/pdf/BTI\\_2016\\_Russia.pdf](http://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2016/pdf/BTI_2016_Russia.pdf)), consulté le 23 novembre 2016.

Big Caucasus, *5 300 employés du MVD sont transférés à la garde nationale de Tchétchénie* (В Нацгвардию Чечени переходят 5 300 сотрудников МВД), 1<sup>er</sup> novembre 2016 ([http://www.bigcaucasus.com/events/news/01-11-2016/90032-national\\_guard-0/](http://www.bigcaucasus.com/events/news/01-11-2016/90032-national_guard-0/)), consulté le 30 novembre 2016.

Bowring, B., *Justice and Power Politics in Russia*, mai 2011 (<http://www.eu-russiacentre.org/our-publications/articles/justice-power-politics-russia.html>), consulté le 29 novembre 2016.

Cardenas, S., *Chains of Justice: The Global Rise of State Institutions for Human Rights*, University of Pennsylvania Press, 2014, consulté le 30 novembre 2016.

Carnegie Moscow Center, *Chechnya's New Contract With the Kremlin*, 27 octobre 2016 (<http://carnegie.ru/2016/10/27/chechnya-s-new-contract-with-kremlin-pub-64955>), consulté le 30 novembre 2016.

Carver, R. et Korotaev, A., *Assessing the effectiveness of National Human Rights Institutions*, octobre 2007 ([http://hrbportal.org/wp-content/files/1233060250assessing\\_the\\_effectiveness\\_of\\_national\\_human\\_rights\\_institutions\\_.doc](http://hrbportal.org/wp-content/files/1233060250assessing_the_effectiveness_of_national_human_rights_institutions_.doc)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Cashback, D., *Risky Strategies? Putin's Federal Reforms and the Accommodation of Difference in Russia*, dans: Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe, numéro 3 (2003), 2003 ([http://www.ecmi.de/fileadmin/downloads/publications/JEMIE/2003/nr3/Cashaback\\_Autonomy\\_final.pdf](http://www.ecmi.de/fileadmin/downloads/publications/JEMIE/2003/nr3/Cashaback_Autonomy_final.pdf)), consulté le 23 novembre 2016.

CAT (Comité des Nations unies contre la torture), *Concluding observations on the fifth periodic report of the Russian Federation, adopted by the Committee at its forty-ninth session (29 October-23 November 2012) [CAT/C/RUS/CO/5]*, 11 décembre 2012 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1930\\_1361800001\\_cat-c-rus-co-5.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1930_1361800001_cat-c-rus-co-5.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

Caucasian Knot,

*26-year-old Kadyrov's nephew appointed First Deputy Prime Minister of Chechnya*, 15 mars 2016 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/34921/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Beaten journalists gathered materials on kidnappings and torture in Chechnya*, 11 mars 2016 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/34880/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Chechen resident sentenced to 7 years in colony for “honour killing”,* 27 avril 2015 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/31559/>), consulté le 13 février 2017.

*Complaint about torture of Inal Berov filed to EctHR,* 30 mars 2016 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/35081/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Gannushkina focuses her campaign on abuses committed by Chechen authorities,* 16 septembre 2016 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/36913/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Judge of Chechen SC disagrees with verdict on MIA’s lawsuit against rights defenders,* 19 octobre 2015 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/33438/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Kremlin supports Kadyrov in his conflict with Judge Karataev,* 16 mai 2016 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/35592/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Kurman-Ali Baichorov is at large,* 15 février 2016 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/34617/>), consulté le 6 décembre 2016.

*Live on Chechen TV, Murdalov refutes information of his beating by Daudov,* 8 octobre 2016 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/37118/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Muftiyat of Chechnya: special commission reconciles 18 blood feudists,* 7 septembre 2010 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/14350/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Residents of Chechnya treat resignation of judges as result of Kadyrov’s pressure,* 7 mai 2016 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/35502/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Week in the Caucasus: review of main events of May 9-15 May 2016,* 16 mai 2016 (<http://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/35589/>), consulté le 30 novembre 2016.

Central Asia-Caucasus Institute and Silk Road Studies Program, *Chechen authorities raise pressure on human rights organizations,* 23 juillet 2016 (<https://www.cacianalyst.org/publications/analytical-articles/item/13380-chechen-authorities-raise-pressure-on-human-rights-organizations.html>), consulté le 30 novembre 2016.

Commission électorale centrale de la Fédération de Russie,

*Résultats des élections. Élections à la cinquième Douma d’État de la Fédération de Russie* (Результаты выборов. Выборы депутатов Государственной Думы Федерального Собрания Российской Федерации пятого созыва), 2 décembre 2007 ([http://www.vybory.izbirkom.ru/region/region/izbirkom?action=show&root=1&tvd=100100021960186&vrn=100100021960181&region=0&global=1&sub\\_region=0&prver=0&pronetvd=null&vibid=100100021960186&type=242](http://www.vybory.izbirkom.ru/region/region/izbirkom?action=show&root=1&tvd=100100021960186&vrn=100100021960181&region=0&global=1&sub_region=0&prver=0&pronetvd=null&vibid=100100021960186&type=242)), consulté le 23 novembre 2016.

*Élections à la septième Douma d’État de la Fédération de Russie. République tchétchène* (Выборы депутатов Государственной Думы Федерального Собрания Российской Федерации седьмого созыва. Чеченская Республика), 18 septembre 2016 ([http://www.vybory.izbirkom.ru/region/region/izbirkom?action=show&tvd=100100067795854&vrn=100100067795849&region=0&global=1&sub\\_region=0&prver=0&pronetvd=0&vibid=100100067795907&type=233](http://www.vybory.izbirkom.ru/region/region/izbirkom?action=show&tvd=100100067795854&vrn=100100067795849&region=0&global=1&sub_region=0&prver=0&pronetvd=0&vibid=100100067795907&type=233)), consulté le 30 novembre 2016.

Chatham House, *Reiderstvo: Asset-Grabbing in Russia*, (Hanson, P.), mars 2014 ([https://www.chathamhouse.org/sites/files/chathamhouse/home/chatham/public\\_html/sites/default/files/20140300AssetGrabbingRussiaHanson1.pdf](https://www.chathamhouse.org/sites/files/chathamhouse/home/chatham/public_html/sites/default/files/20140300AssetGrabbingRussiaHanson1.pdf)), consulté le 24 novembre 2016.

Parlement tchétchène,

*Constitution de la République tchétchène,* 23 mars 2003, version du 17 janvier 2016 (<http://www.parlamentchr.ru/republic/konstitutsiya-chr>), consulté le 30 novembre 2016.

*Les résultats des élections parlementaires sont connus,* 21 septembre 2016 (<http://parlamentchr.ru/press-centre/news/3661-stali-izvestny-itogi-golosovaniya-vyborov-deputatov-parlamenta-chr>), consulté le 30 novembre 2016.

Cheloukhine, S. et al., *Police integrity in Russia*, dans: Kutnjak Ivkovic, S. et Haberland, M.R., *Measuring Police Integrity Across the World. Studies from Established Democracies and Countries in Transition*, Springer, 2015, p. 155-182.

Cheskin, A. et March, L., *State–society relations in contemporary Russia: new forms of political and social contention*, dans: *East European Politics*, volume 31, numéro 3, 18 août 2015, p. 261-273 (<http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21599165.2015.1063487>), consulté le 23 novembre 2016.

Chistyakova, Y. and Robertson, A., *Youtube Cops and Power Without Limits: Understanding Police Violence in 21st Century Russia*, dans: *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, numéro 13, 2012 (<http://pipss.revues.org/3949>), consulté le 24 novembre 2016.

CIA (Agence centrale de renseignement), *The World Factbook, Russia*, dernière mise à jour le 10 novembre 2016 (<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/rs.html>), consulté le 29 novembre 2016.

CNN, *Chechnya Fast Facts*, 17 août 2016 (<http://edition.cnn.com/2013/10/17/world/europe/chechnya-fast-facts/>), consulté le 30 novembre 2016.

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, *Tendances de la régionalisation dans les pays européens 2007-2015. Étude menée par des membres du groupe d'experts indépendants sur la Charte européenne de l'autonomie locale*, sous la direction de: Prof. Francesco Merloni, juin 2016 (<https://wcd.coe.int/com.instranet.InstraServlet?command=com.instranet.CmdBlobGet&InstranetImage=2949160&SecMode=1&DocId=2371422&Usage=2>), consulté le 23 novembre 2016.

Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie

*Constitution of the Russian Federation*, 12 décembre 1993 (<http://www.ksrf.ru/en/Info/LegalBases/ConstitutionRF/Pages/default.aspx>), consulté le 23 novembre 2016.

Cooper, J., *The Funding of the Power Agencies of the Russian State: An Update, 2005 to 2014 and Beyond*, dans: *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, numéro 16, 2014 (<http://pipss.revues.org/4063>), consulté le 2 décembre 2016.

Conseil de l'Europe (CdE),

*Anti-corruption digest – Russian Federation*, s.d. ([http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/economiccrime/corruption/ECCU%20Digest/Russia/Default\\_Digest\\_RussiaFed\\_en.asp](http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/economiccrime/corruption/ECCU%20Digest/Russia/Default_Digest_RussiaFed_en.asp)), consulté le 5 mars 2017.

Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, *Le processus de surveillance*, s.d. (<http://www.coe.int/fr/web/execution/the-supervision-process>), consulté le 30 novembre 2016.

*Russie: Dépénaliser la violence domestique serait une régression manifeste, déclare le Secrétaire général*, 16 janvier 2017 (<https://www.coe.int/fr/web/children/-/russia-decriminalising-domestic-violence-would-be-a-clear-sign-of-regression-says-secretary-general-jagland>), consulté le 13 février 2017.

Conseil de l'Europe - Commissariat aux droits de l'homme (CdE-CommDH),

*Personnes disparues et victimes de disparition forcée en Europe*, mars 2016 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1461738109\\_ip-missingpersons-en.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1461738109_ip-missingpersons-en.pdf)), consulté le 30 novembre 2016. Version française accessible sur: <https://book.coe.int/eur/fr/commissaire-aux-droits-de-l-homme/7131-pdf-personnes-disparues-et-victimes-de-disparition-forcee-en-europe.html>

*Report by Nils Muižnieks Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Following his visit to the Russian Federation from 3 to 12 April 2013 [CommDH(2013)21]*, 12 novembre 2013 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1384353253\\_com-instranetrf.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1384353253_com-instranetrf.pdf)), consulté le 24 novembre 2016.

Conseil de l'Europe - Comité des ministres (CdE-Comité des ministres), *Groupe Klyakhin c. Fédération de Russie (requête n° 46082/99), Surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne*, 20-21 septembre 2016 ([https://search.coe.int/cm/pages/result\\_details.aspx?objectid=09000016806a45f4](https://search.coe.int/cm/pages/result_details.aspx?objectid=09000016806a45f4)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Conseil de l'Europe - Conseil consultatif de juges européens (CdE-CCJE), *Questionnaire for the Preparation of Regulation No. 19 (2016) of the Consultative Council of European Judges (CCEJ): "Role of Presidents of the Court"*, 2016 ([http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/ccje/textes/OP\\_19\\_Questionnaire%20Russie.asp](http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/ccje/textes/OP_19_Questionnaire%20Russie.asp)), consulté le 5 décembre 2016.

## Conseil de l'Europe - Conseil consultatif de procureurs européens (CdE-CCPE)

*Answers to the Questionnaire for preparation of Opinion #10 CCEP "On Activities of the Prosecutors within the Framework of Criminal Investigation"*, avril 2015 ([http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/ccpe/opinions/Travaux/OP\\_10\\_Russie.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/ccpe/opinions/Travaux/OP_10_Russie.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

*Questionnaire with a view of the preparation of Opinion No. 7 on the management of the means of the prosecution services*, 7 février 2012 ([http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/CCPE/opinions/Travaux/OP\\_7\\_Russian\\_Federation.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/CCPE/opinions/Travaux/OP_7_Russian_Federation.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

Conseil de l'Europe - Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (CdE-ECRI) (2013), *Rapport de l'ECRI sur la Fédération de Russie (quatrième cycle de monitoring): Adopté le 20 juin 2013 - Publié le 15 octobre 2013 [CRI(2013)40]*, 15 octobre 2013 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1384354889\\_rus-cbc-iv-2013-040-eng.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1384354889_rus-cbc-iv-2013-040-eng.pdf)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Version française accessible sur: <https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Russia/RUS-CbC-IV-2013-040-FRE.pdf>

## Conseil de l'Europe - Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CdE-CEPEJ),

*Systèmes judiciaires européens Efficacité et qualité de la justice - Édition 2016 (données 2014)*, 6 octobre 2016, (<https://www.coe.int/T/dghl/cooperation/cepej/evaluation/2016/publication/CEPEJ%20Study%2023%20report%20FR%20web.pdf>), consulté le 2 décembre 2016.

*Recent Significant Developments in the Judicial Field in the Russian Federation*, juillet 2015 (<http://www.coe.int/t/DGHL/cooperation/cepej/profiles/The%20Russian%20Federation.pdf>), consulté le 29 novembre 2016.

*Rapport sur les «Systèmes judiciaires européens – Édition 2014 (2012): efficacité et qualité de la justice»*, 17 septembre 2014, ([http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/cepej/evaluation/2014/Rapport\\_2014\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/cepej/evaluation/2014/Rapport_2014_fr.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

*Scheme for Evaluating Judicial Systems 2013, Russian Federation*, 10 septembre 2014 ([http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/cepej/evaluation/2014/Russian%20Federation\\_2014.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/cepej/evaluation/2014/Russian%20Federation_2014.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

Conseil de l'Europe - Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CdE-CPT), *Report to the Russian Government on the visit to the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 21 May to 4 June 2012 [CPT/Inf (2013) 41]*, 17 décembre 2013 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1387290015\\_2013-41-inf-eng.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1387290015_2013-41-inf-eng.pdf)), consulté le 24 novembre 2016.

## Conseil de l'Europe - Assemblée parlementaire (CoE-PACE),

*Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)? [Doc. 14083]*, 8 juin 2016 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1466497934\\_document.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1466497934_document.pdf)), consulté le 30 novembre 2016. Version française accessible sur: <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-fr.asp?fileid=22771&lang=fr>

*Avis 193. Demande d'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe*, 1996 (<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-EN.asp?fileid=13932&lang=fr>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale, (<http://www.council.gov.ru/structure/council/>), consulté le 8 février 2017.

CPJ (Comité pour la protection des journalistes), *Attackers beat group of journalists covering human rights abuses in North Caucasus*, 9 mars 2016 (<https://www.cpj.org/2016/03/attackers-beat-group-of-journalists-covering-human.php>), consulté le 30 novembre 2016.

Daily Mail, *Chechnya sends in the 'fun police': Authorities to attend Islamic weddings to prevent guests enjoying themselves by dancing, getting drunk or firing guns*, 28 octobre 2016 (<http://www.dailymail.co.uk/news/article-3881596/Chechnya-sends-fun-police-Authorities-attend-weddings-prevent-guests-enjoying-dancing-getting-drunk-firing-guns.html>), consulté le 30 novembre 2016.

de Andrés Sanz, J. et Ruiz Ramas, R., *Institutions and political regime in Putin's Russia: an analysis*, dans: *Central European Political Science Review*, volume 9, numéro 31, 2008, p. 33-60 ([http://www.academia.edu/1948089/Institutions\\_and\\_political\\_regime\\_in\\_Putin\\_s\\_Russia\\_an\\_analysis](http://www.academia.edu/1948089/Institutions_and_political_regime_in_Putin_s_Russia_an_analysis)), consulté le 23 novembre 2016.

dekoder, *Ermittlungskomitee*, 17 août 2015 (<http://www.dekoder.org/de/gnose/ermittlungskomitee>), consulté le 25 novembre 2016.

Deutsch-Russische Außenhandelskammer, *Staatsaufbau der Russischen Föderation*, s.d. (<http://russland.ahk.de/laenderinfo/russland/staatsaufbau/>), consulté le 30 novembre 2016.

DIS (Danish Immigration Service), *Security and human rights in Chechnya and the situation of Chechens in the Russian Federation – residence registration, racism and false accusations. Report from the Danish Immigration Service's fact finding mission to Moscow, Grozny and Volgograd, the Russian Federation From 23 April to 13 May 2014 and Paris, France 3 June 2014*, janvier 2015 (<https://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/662FD8CA-B89C-438C-B532-591500571951/0/ChechnyaFactfindingreport26012015FINALinkforside.pdf>), consulté le 30 novembre 2016.

DIS (Danish Immigration Service) et Danish Refugee Council (DRC), *Chechens in the Russian Federation – residence registration, racially motivated violence and fabricated criminal cases. Joint report from the Danish Immigration Service's and Danish Refugee Council's fact finding mission to Moscow and St Petersburg, the Russian Federation 23 May to 5 June 2012*, août 2012 ([https://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/01750EB0-C5B1-425C-90A7-3CE3B580EEAA/0/chechens\\_in\\_the\\_russian\\_federation.pdf](https://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/01750EB0-C5B1-425C-90A7-3CE3B580EEAA/0/chechens_in_the_russian_federation.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

Dolzenko, V. G., *Problèmes de gestion du personnel et la voie vers leur résolution dans le système du comité d'enquête du bureau du procureur de la Fédération de Russie* (Проблемы кадровой работы и пути их решения в системе Следственного комитета при прокуратуре Российской Федерации), dans: *Bulletin du comité d'enquête*, n° 3(9)-4(10), 2010, p. 31-38 ([http://sledcom.ru/upload/site1/document\\_file/i3RBFVvz7B.pdf](http://sledcom.ru/upload/site1/document_file/i3RBFVvz7B.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

Dzhidzalova, I.T., *Le bureau du procureur dans l'actuelle structure étatique de la Russie* (Прокуратура в современном государственном аппарате России), dans: *Pravosashchitnik*, n° 2/2014, 2014 (<http://pravozashitnik.net/ru/2014/2/25>), consulté le 2 décembre 2016.

EASO (Bureau européen d'appui en matière d'asile), *Chechnya: Women, Marriage, Divorce and Child Custody*, septembre 2014 ([https://coi.easo.europa.eu/administration/easo/PLib/EASO-COI-Report-Chechnya\\_Sept2014.pdf](https://coi.easo.europa.eu/administration/easo/PLib/EASO-COI-Report-Chechnya_Sept2014.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

CEDH (Cour européenne des droits de l'homme),

*Convention européenne des droits de l'homme*, 1950 ([http://www.echr.coe.int/Documents/Convention\\_FRA.pdf](http://www.echr.coe.int/Documents/Convention_FRA.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

*Interim measures by respondent State and country of destination 2016*, 2016 ([http://www.echr.coe.int/Documents/Stats\\_art\\_39\\_02\\_ENG.pdf](http://www.echr.coe.int/Documents/Stats_art_39_02_ENG.pdf)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Aperçu 1959-2015*, mars 2016 ([http://www.echr.coe.int/Documents/Overview\\_19592015\\_FRA.pdf](http://www.echr.coe.int/Documents/Overview_19592015_FRA.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

*Russie. Fiche pays pour la presse*, décembre 2016, ([http://www.echr.coe.int/documents/cp\\_russia\\_fra.pdf](http://www.echr.coe.int/documents/cp_russia_fra.pdf)), consulté le 5 décembre 2016.

*La CEDH en faits & chiffres*, mars 2016 ([http://www.echr.coe.int/Documents/Facts\\_Figures\\_2015\\_FRA.pdf](http://www.echr.coe.int/Documents/Facts_Figures_2015_FRA.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

Encyclopædia Britannica, *Chechnya*, dernière mise à jour le 8 janvier 2012 (<https://www.britannica.com/place/Chechnya>), consulté le 30 novembre 2016.

Economist, *United Russia, divided Putin*, 4 juin 2016 (<http://www.economist.com/news/europe/21699944-president-has-crushed-opposition-technocrats-and-security-hawks-are-fighting-his>), consulté le 23 novembre 2016.

EPRS (Service de recherche du Parlement européen),

*Human rights in Russia No light at the end of the tunnel*, septembre 2016 ([http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/589768/EPRS\\_BRI\(2016\)589768\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/589768/EPRS_BRI(2016)589768_EN.pdf)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*La structure constitutionnelle de la Russie: Une forme fédérale, un fonctionnement unitaire*, octobre 2015 ([http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2015/569035/EPRS\\_IDA\(2015\)569035\\_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2015/569035/EPRS_IDA(2015)569035_FR.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

Union européenne,

*EUDEL statement on the recent decision of the Russian Constitutional Court to disregard a judgment of the European Court of Human Rights*, 1<sup>er</sup> février 2017 ([https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/20084/eudel-statement-recent-decision-russian-constitutional-court-disregard-judgment-european-court\\_en](https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/20084/eudel-statement-recent-decision-russian-constitutional-court-disregard-judgment-european-court_en)), consulté le 5 mars 2017.

*EU Statement on Domestic Violence in the Russian Federation, OSCE Permanent Council No 1132*, Vienne, 2 février 2017 ([https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/pc\\_1132\\_eu\\_on\\_domestic\\_violence\\_in\\_russia\\_0.pdf](https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/pc_1132_eu_on_domestic_violence_in_russia_0.pdf)), consulté le 5 mars 2017.

EurActiv, *Russia overrules the European Court of Human Rights*, 14 juillet 2015 (<http://www.euractiv.com/sections/europes-east/russia-overrules-european-court-human-rights-316305>), consulté le 30 novembre 2016.

Eurasianet,

*Russia: What Interior Ministry Reform Means for the Migration and Drug Control Services*, 9 mai 2016 (<http://www.eurasianet.org/node/78691>), consulté le 23 novembre 2016.

Forum européen pour la démocratie et la solidarité, *Russie*, dernière mise à jour le 21 septembre 2016 (<http://www.europeanforum.net/country/russia>), consulté le 23 novembre 2016.

Falkowski, M.,

*Kadyrov attacks the Russian opposition*, 27 janvier 2016 (<https://www.osw.waw.pl/en/publikacje/analyses/2016-01-27/kadyrov-attacks-russian-opposition>), consulté le 30 novembre 2016.

*Ramzanistan. Russia's Chechen problem*, août 2015 ([https://www.osw.waw.pl/sites/default/files/pw\\_54\\_ang\\_ramzanistan\\_net.pdf](https://www.osw.waw.pl/sites/default/files/pw_54_ang_ramzanistan_net.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

Falkowski, M. and Lang, J., *The Caucasus Emirate and its Significance for Security in Caucasus*, juin 2015 ([http://wkip.udsc.gov.pl/images/Raporty\\_ekspertow/2b\\_-\\_Emirat\\_Kaukaski\\_EN\\_EX.pdf](http://wkip.udsc.gov.pl/images/Raporty_ekspertow/2b_-_Emirat_Kaukaski_EN_EX.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

Ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth

*Human Rights and Democracy Report 2014 - Section XII: Human Rights in Countries of Concern – Russia*, 12 mars 2015 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/298548/421029\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/298548/421029_en.html)), consulté le 24 novembre 2016.

*Human Rights and Democracy Report 2015 - Human Rights Priority Country update report: January to June 2016 - Russian Federation*, 21 juillet 2016 (<https://www.gov.uk/government/publications/russia-human-rights-priority-country/human-rights-priority-country-update-report-january-to-june-2016>), consulté le 24 novembre 2016.

FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme), *Russian Federation: Members of the Joint Mobile Group and journalists attacked in Ingushetia*, 14 mars 2016 (<https://www.fidh.org/en/issues/human-rights-defenders/russian-federation-members-of-the-joint-mobile-group-and-journalists>), consulté le 30 novembre 2016.

FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme) et ADC Memorial (Anti-Discrimination Centre Memorial), *Roma, Migrants, Activists: Victims of Police Abuse. A report submitted within the framework of the review of the 5th periodic report submitted by the Russian Federation to the Committee Against Torture for its 49th session*, 2012 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1930\\_1354112572\\_fidh-russianfederation-cat49.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1930_1354112572_fidh-russianfederation-cat49.pdf)), consulté le 24 novembre 2016.

Finkel, E., *Defending Rights, Promoting Democracy: The Institution of Ombudsman in Poland, Russia and Bulgaria*, 2006 (<http://www.ef.huji.ac.il/publications/finkel.pdf>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Service finlandais de l'immigration, *Current situation of sexual and gender minorities in Russia*, 10 avril 2015, ([http://www.migri.fi/download/60336\\_Suuntaus-raportti\\_LGBT\\_VenajallaEN-FINAL.pdf?5b0eea6266acd288](http://www.migri.fi/download/60336_Suuntaus-raportti_LGBT_VenajallaEN-FINAL.pdf?5b0eea6266acd288)), consulté le 2 décembre 2016.

Institut finlandais des relations internationales (Finnish Institute of International Affairs), *Zugzwang in slow motion? – The implications of Russia's system-level crisis*, décembre 2015 ([http://www.fiia.fi/assets/publications/analysis6\\_Zugzwang\\_In\\_Slow\\_Motion.pdf](http://www.fiia.fi/assets/publications/analysis6_Zugzwang_In_Slow_Motion.pdf)), consulté le 23 novembre 2016.

Foreign Policy Centre (The), *No shelter: The harassment of activists abroad by intelligence services from the former Soviet Union*, 2016, p. 10, 16-19 (<http://fpc.org.uk/fsblob/1786.pdf>), consulté le 7 février 2017.

France 24, *Dix ans après l'assassinat d'Anna Politkovskaïa, la presse russe est muselée*, 7 octobre 2016 (<http://www.france24.com/en/20161007-10-years-anna-politkovskaya-murder-still-unsolved>), consulté le 30 novembre 2016.

Freedom House,

*Freedom in the World 2014 – Russia*, 23 janvier 2014 (<https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2014/russia>), consulté le 30 novembre 2016.

*Freedom in the World 2016 – Russia*, 27 janvier 2016 ([https://www.ecoi.net/local\\_link/320151/459381\\_de.html](https://www.ecoi.net/local_link/320151/459381_de.html)), consulté le 29 novembre 2016.

*Nations in Transit 2016 - Russia*, 12 avril 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/325011/451195\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/325011/451195_en.html)), consulté le 23 novembre 2016.

FSSS (service statistique de l'État fédéral), *Recorded Crimes*, 2016 ([http://www.gks.ru/bgd/regl/b16\\_12/IssWWW.exe/stg/d01/12-01.doc](http://www.gks.ru/bgd/regl/b16_12/IssWWW.exe/stg/d01/12-01.doc)), consulté le 29 novembre 2016.

Galeotti, M.,

*Goodbye, Bastrykin?*, 15 septembre 2016, (disponible sur openDemocracy) (<https://www.opendemocracy.net/od-russia/mark-galeotti/goodbye-bastrykin>), consulté le 29 novembre 2016.

*Is Russia Really The World's Most Heavily Policed State? No.*, publié sur: *In Moscow's Shadows*, 12 octobre 2013 (<https://inmoscowshadows.wordpress.com/2013/10/12/is-russia-really-the-worlds-most-heavily-policed-state-no/>), consulté le 24 novembre 2016.

*Purges, power and purpose: Medvedev's 2011 police reforms*, dans: *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, numéro 13, 2012 (<http://pipss.revues.org/3960>), consulté le 23 novembre 2016.

*The Investigations Committee – not so much Russia's FBI, more a Kremlin watchdog*, publié sur: *In Moscow's Shadows*, 5 octobre 2010 (<https://inmoscowshadows.wordpress.com/2010/10/05/the-investigations-committee-not-so-much-russias-fbi-more-a-kremlin-watchdog/>), consulté le 29 novembre 2016.

Institut allemand pour les affaires internationales et de sécurité,

*Putin's New National Guard*, *SWP Comments 41*, (Klein, M.), septembre 2016 ([http://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/comments/2016C41\\_kle.pdf](http://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/comments/2016C41_kle.pdf)), consulté le 23 novembre 2016.

*Russlands inneres Ausland. Der Nordkaukasus als Notstandszone am Rande Europas*, *SWP Studie*, (Halbach, U.), octobre 2010 ([https://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/studien/2010\\_S27\\_hlb\\_ks.pdf](https://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/studien/2010_S27_hlb_ks.pdf)), consulté le 30 novembre 2016

Gladarev, B., *Russian Police before the 2010-2011 Reform: A Police Officer's Perspective*, dans: *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, Issue 13, 2012 (<http://pipss.revues.org/3978>), consulté le 23 novembre 2016.

Global Integrity, *Global Integrity Report 2010: Russian Federation*, 2010 (<https://www.globalintegrity.org/research/reports/global-integrity-report/global-integrity-report-2010/gir-scorecard-2010-russian-federation/>), consulté le 25 novembre 2016.

Goble, P., *New Regional Policy Draft Pushing Russia Toward Hyper-Centralized 'Post-Federalism,' Shtepa Says*, 1<sup>er</sup> juin 2015 (<http://www.interpretermag.com/new-regional-policy-draft-pushing-russia-toward-hyper-centralized-post-federalism-shtepa-says/>), consulté le 23 novembre 2016.

Gouvernement de la Fédération de Russie

*About the Government – Senior Russian Government Officials*, s.d. (<http://government.ru/en/gov/persons/>), consulté le 23 novembre 2016.

*About the Government - Ministry of Justice of the Russian Federation*, s.d. (<http://government.ru/en/department/99/events/>), consulté le 23 novembre 2016.

*About the Government – Ministries and Agencies*, dernière mise à jour le 5 avril 2016 (<http://government.ru/en/ministries/>), consulté le 23 novembre 2016.

Gradskova, Y., *Regional Ombudsmen, Human Rights and Women – Gender Aspects of the Social and Legal Transformation in North-West Russia*, dans: *The Soviet and Post-Soviet Review* 39, 2012, p. 84-109 ([http://booksandjournals.brillonline.com/docserver/18763324/39/1/10751262\\_v39n1\\_s5.pdf?expires=1480619350&id=id&accname=guest&checksum=3C1E1EE0C6FEA2DE3CD73A044BA9DC9C](http://booksandjournals.brillonline.com/docserver/18763324/39/1/10751262_v39n1_s5.pdf?expires=1480619350&id=id&accname=guest&checksum=3C1E1EE0C6FEA2DE3CD73A044BA9DC9C)), consulté le 29 novembre 2016.

Guardian,

*Chechen leader's show of strength muddies loyalty to Putin*, 3 juin 2015 (<https://www.theguardian.com/world/2015/jun/03/chechen-leaders-show-of-strength-muddies-loyalty-to-putin>), consulté le 29 novembre 2016.

*Russia's anti-Putin protests grow*, 7 décembre 2011 (<https://www.theguardian.com/world/2011/dec/07/russia-anti-putin-protest-grow>), consulté le 23 novembre 2016.

GUMV (direction générale des affaires migratoires), site web officiel, s.d. ([https://xn--b1aew.xn--p1ai/mvd/structure1/Glavnie\\_upravljenija/guvm](https://xn--b1aew.xn--p1ai/mvd/structure1/Glavnie_upravljenija/guvm)), consulté le 10 janvier 2017.

Président et gouvernement de la République tchétchène, site web officiel, s.d. (<http://chechnya.gov.ru/>), consulté le 30 novembre 2016.

Hendley, K., *Too Much of a Good Thing? Assessing Access to Civil Justice in Russia*, 19 septembre 2012 (<http://www.edgs.northwestern.edu/wp-content/uploads/2013/07/Hendley-Paper.pdf>), consulté le 6 décembre 2016.

Haut-commissaire aux droits de l'homme de la Fédération de Russie,

*About the Council*, s.d. ([http://eng.ombudsmanrf.org/ombudsman/content/about\\_the\\_council](http://eng.ombudsmanrf.org/ombudsman/content/about_the_council)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Annual Report 2015 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation*, 22 mars 2016 ([http://eng.ombudsmanrf.org/www/upload/files/Report\\_2015\\_Sample.pdf](http://eng.ombudsmanrf.org/www/upload/files/Report_2015_Sample.pdf)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Annual Report 2014 of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation*, 6 mai 2015 ([http://eng.ombudsmanrf.org/www/upload/files/doklad\\_eng\\_2014.pdf](http://eng.ombudsmanrf.org/www/upload/files/doklad_eng_2014.pdf)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Biography Tatiana Moskalkova*, s.d. (<http://eng.ombudsmanrf.org/ombudsman/content/biography>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Confidence in institute of human rights commissioner significantly increased*, 12 février 2015 ([http://eng.ombudsmanrf.org/events/news/regional\\_news/view/confidence\\_in\\_institute\\_of\\_human\\_rights\\_commissioner\\_significantly\\_increased](http://eng.ombudsmanrf.org/events/news/regional_news/view/confidence_in_institute_of_human_rights_commissioner_significantly_increased)), consulté le 2 décembre 2016.

*Coordination Council of Commissioners for Human Rights in North Caucasian Federal District adopted resolution at meeting in Dagestan*, 24 novembre 2016 ([http://eng.ombudsmanrf.org/events/news/news\\_of\\_the\\_commissioner/view/coordination\\_council\\_of\\_commissioners\\_for\\_human\\_rights\\_in\\_north\\_caucasian\\_federal\\_district\\_adopted\\_resolution\\_at\\_meeting\\_in\\_dagestan](http://eng.ombudsmanrf.org/events/news/news_of_the_commissioner/view/coordination_council_of_commissioners_for_human_rights_in_north_caucasian_federal_district_adopted_resolution_at_meeting_in_dagestan)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Expert Council*, s.d. ([http://eng.ombudsmanrf.org/ombudsman/content/expert\\_council](http://eng.ombudsmanrf.org/ombudsman/content/expert_council)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Frequently Asked Questions*, s.d. (<http://eng.ombudsmanrf.org/ombudsman/faq>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*History*, s.d. (<http://eng.ombudsmanrf.org/ombudsman/content/history>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Comment déposer une plainte? (Как обратиться?)*, s.d. (<http://ombudsmanrf.org/contact/content/cases>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Informations sur les revenus, les dépenses, l'actif et le passif de nature matérielle*, s.d. (<http://ombudsmanrf.org/ombudsman/content/income>), consulté le 2 décembre 2016.

*Law on human rights commissioner adopted by State Duma*, 27 mars 2015 ([http://eng.ombudsmanrf.org/events/news/news\\_of\\_the\\_commissioner/view/law\\_on\\_human\\_rights\\_commissioner\\_adopted\\_by\\_state\\_duma](http://eng.ombudsmanrf.org/events/news/news_of_the_commissioner/view/law_on_human_rights_commissioner_adopted_by_state_duma)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Meeting of Human Rights Commissioners Coordination Council devoted to interaction between authorities and public institutions*, 17 juin 2016 ([http://eng.ombudsmanrf.org/events/news/news\\_of\\_the\\_commissioner/view/meeting\\_of\\_human\\_rights\\_commissioners\\_coordination\\_council\\_devoted\\_to\\_interaction\\_between\\_authorities\\_and\\_public\\_institutions](http://eng.ombudsmanrf.org/events/news/news_of_the_commissioner/view/meeting_of_human_rights_commissioners_coordination_council_devoted_to_interaction_between_authorities_and_public_institutions)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Procédures d'entrée dans la fonction publique* (Порядок поступления граждан на государственную службу), s.d. ([http://ombudsmanrf.org/ombudsman/content/join\\_service](http://ombudsmanrf.org/ombudsman/content/join_service)), consulté le 2 décembre 2016.

*Regional commissioners for human rights*, s.d. (<http://eng.ombudsmanrf.org/russia/ombudsmans>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Structure of the Office of the High Commissioner for Human Rights in the Russian Federation*, s.d. (<http://eng.ombudsmanrf.org/ombudsman/apparat>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Les critères applicables aux plaintes* (Требования к жалобе), s.d. ([http://ombudsmanrf.org/contact/content/kakie\\_trebovaniya\\_predjavljajutsja\\_k\\_zhalobe\\_upolnomochennomu\\_po\\_pravam\\_cheloveka\\_v\\_rossijskoj\\_federacii](http://ombudsmanrf.org/contact/content/kakie_trebovaniya_predjavljajutsja_k_zhalobe_upolnomochennomu_po_pravam_cheloveka_v_rossijskoj_federacii)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

#### HRW (Human Rights Watch)

*A Slap is Only the Start*, 14 février 2017 (<https://www.hrw.org/news/2017/02/14/slap-only-start>), consulté le 14 février 2017.

*Dispatches: Will Russia Protect A Child Bride?*, 13 mai 2015 (<https://www.hrw.org/news/2015/05/13/dispatches-will-russia-protect-child-bride>), consulté le 30 novembre 2016.

*Dispatches: Presumed Gay and Paying for it with Your Life in Russia*, 13 avril 2016 (<https://www.hrw.org/news/2016/04/13/dispatches-presumed-gay-and-paying-it-your-life-russia>), consulté le 2 décembre 2016.

*Human Rights Violations in Russia's North Caucasus*, 28 janvier 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/318631/443861\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/318631/443861_en.html)), consulté le 30 novembre 2016.

*License to Harm. Violence and Harassment against LGBT People and Activists in Russia*, 15 décembre 2014 ([https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/russia1214\\_ForUpload.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/russia1214_ForUpload.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

*Like Walking a Minefield"; Vicious Crackdown on Critics in Russia's Chechen Republic*, 30 août 2016 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1472803628\\_chechnya0816-1.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1472803628_chechnya0816-1.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

*Russia: Court Rules Against LGBT Activist*, 3 février 2016 (<https://www.hrw.org/news/2016/02/03/russia-court-rules-against-lgbt-activist>), consulté le 2 décembre 2016.

*Russia - Domestic Violence Victims Need Legal Protection*, 28 juillet 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/327850/455012\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/327850/455012_en.html)), consulté le 2 décembre 2016.

*World Report 2011*, 24 janvier 2011 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/153277/254877\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/153277/254877_en.html)), consulté le 23 novembre 2016.

HSS (Hanns Seidel Stiftung), *Berichte aus dem Ausland - Politischer Bericht aus der Russischen Föderation* - n° 17/2016, 6 octobre 2016 ([http://www.hss.de/fileadmin/media/downloads/Berichte/161006\\_\\_PB\\_Moskau\\_Dumawahlen\\_2016.pdf](http://www.hss.de/fileadmin/media/downloads/Berichte/161006__PB_Moskau_Dumawahlen_2016.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

Huntley, S. S., *Russia's compliance with ECHR judgments, published on: ECHR and Promotion of the Rule of Law in Russia*, 5 septembre 2011 (<http://echrussia.blogspot.co.at/2011/09/russias-compliance-with-echr-judgments.html>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

CIC (Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme),

*Chart of the Status of National Institutions. Accreditation status as of 5 August 2016*, 5 août 2016 (<http://nhri.ohchr.org/EN/Documents/Status%20Accreditation%20Chart.pdf>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*CIC, ICC Sub-Committee on Accreditation (SCA)*, s.d. (<http://nhri.ohchr.org/EN/AboutUs/ICCAccreditation/Pages/default.aspx>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Rapport et recommandations de la session du Sous-comité d'accréditation (SCA) Genève, 27-31 octobre 2014, octobre 2014* (<http://nhri.ohchr.org/EN/AboutUs/GANHRIAccreditation/Documents/SCA%20OCTOBER%202014%20FINAL%20REPORT%20-%20FRENCH.pdf>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

#### ICG (International Crisis Group)

*Chechnya: The Inner Abroad*, 30 juin 2015 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1435827871\\_236-chechnya-the-inner-abroad.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1435827871_236-chechnya-the-inner-abroad.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

*North Caucasus: The Challenges of Integration (IV): Economic and Social Imperatives*, 7 juillet 2015 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1436432304\\_237-north-caucasus-the-challenges-of-integration-iv-economic-and-social-imperatives.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1436432304_237-north-caucasus-the-challenges-of-integration-iv-economic-and-social-imperatives.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

*The North Caucasus: The Challenges of Integration (I), Ethnicity and Conflict*, 19 octobre 2012 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1226\\_1350913897\\_220-the-north-caucasus-the-challenges-of-integration-i-ethnicity-and-conflict.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1226_1350913897_220-the-north-caucasus-the-challenges-of-integration-i-ethnicity-and-conflict.pdf)), consulté le 24 novembre 2016.

*The North Caucasus: The Challenges of Integration (III), Governance, Elections, Rule of Law*, 6 septembre 2013 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1002\\_1379094096\\_the-north-caucasus-the-challenges-of-integration-iii-226-the-north-caucasus-the-challenges-of-integration-iii-governance-elections-rule-of-law.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1002_1379094096_the-north-caucasus-the-challenges-of-integration-iii-226-the-north-caucasus-the-challenges-of-integration-iii-governance-elections-rule-of-law.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

*Women in the North Caucasus Conflicts: An Under-reported Plight*, 9 juin 2016 (<http://blog.crisisgroup.org/europe-central-asia/2016/06/09/women-in-the-north-caucasus-conflicts-an-under-reported-plight/>), consulté le 13 février 2017.

#### CIJ (Commission internationale de juristes),

*Appointing the judges: Procedures for selection of Judges in the Russian Federation*, 2014 (<http://icj.wpengine.netdna-cdn.com/wp-content/uploads/2014/11/RUSSIA-Selecting-the-judges-Publications-Reports-2014-Eng.pdf>), consulté le 5 décembre 2016.

*Recommendations on the Draft Federal Law introducing certain amendments to the procedure of selection of judges (Draft Law No. 314591-6)*, 14 avril 2015 (<http://icj2.wpengine.com/wp-content/uploads/2015/04/Russia-Comment-on-Draft-Federal-Law-No-314591-Advocacy-Legal-submission-2015-ENG.pdf>), consulté le 5 décembre 2016.

*Russian Federation - Country Profile prepared by the ICJ Centre for the Independence of Judges and Lawyers*, 6 juin 2014 (<http://icj.wpengine.netdna-cdn.com/wp-content/uploads/2014/06/CIJL-Country-Profile-Russian-Federation-June-2014.pdf>), consulté le 29 novembre 2016.

*Russian Federation: Appointment and promotion of judges; Security of tenure*, 16 juin 2014 (<http://www.icj.org/cijlcountryprofiles/russian-federation/russian-federation-judges/russian-federation-appointment-and-promotion-of-judges-security-of-tenure/>), consulté le 5 décembre 2016.

*Russian Federation: Court structure*, 16 juin 2014 (<http://www.icj.org/cijlcountryprofiles/russian-federation/russian-federation-introduction/russian-federation-court-structure/>), consulté le 5 décembre 2016.

*Russian Federation: Independence and impartiality; Judicial integrity and accountability*, 16 juin 2014 (<http://www.icj.org/cijlcountryprofiles/russian-federation/russian-federation-judges/russian-federation-independence-and-impartiality-judicial-integrity-and-accountability-2/>), consulté le 6 décembre 2016.

*Russian Federation: judges in Chechnya must be protected from pressure*, 12 mai 2016 (<http://www.icj.org/russian-federation-judges-in-chechnya-must-be-protected-from-pressure/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Russian Federation: Legal tradition*, 16 juin 2014 (<http://www.icj.org/cijlcountryprofiles/russian-federation/russian-federation-introduction/russian-federation-legal-tradition/>), consulté le 5 décembre 2016.

*Securing justice: the disciplinary system for judges in the Russian federation*, décembre 2012 (<http://icj.wpengine.netdna-cdn.com/wp-content/uploads/2012/12/MISSION-RUSSIA-REPORT.pdf>), consulté le 6 décembre 2016.

*Submission to the Human Rights Committee in advance of the examination of the Russian Federation's seventh periodic report under Article 40 of the International Covenant on Civil and Political Rights*, février 2015 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/3230\\_1443169834\\_int-ccpr-css-rus-19604-e.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/3230_1443169834_int-ccpr-css-rus-19604-e.pdf)), consulté le 5 décembre 2016.

Independent, *Domestic violence reports soar in Russian city following partial decriminalization*, 11 février 2017 (<http://www.independent.co.uk/news/uk/home-news/domestic-violence-russia-yeketerinburg-reports-increase-following-partial-decriminalisation-law-a7575421.html>), consulté le 13 février 2017.

Institute for the Study of Conflict, *Ideology and Policy, Jury trials in Modern Russia*, 28 janvier 2010 (<https://web.archive.org/web/20150918040912/http://www.bu.edu/phpbin/news-cms/news/?dept=732&id=55374>) (disponible sur archive.org), consulté le 30 novembre 2016.

Interfax,

*Markin says Russia may create unified investigative body in foreseeable future*, 13 mai 2016 (<http://www.interfax.com/newsinf.asp?y=2016&m=5&d=7&id=673018>), consulté le 29 novembre 2016.

*Single investigative body in Russia not to provide efficient of entire investigative process – Bastrykin (Part 2)*, 19 mai 2016, (disponible sur Factiva).

Interpreter (The), *Assassination Attempt on Kadyrov Revealed As He Sparks New Scandal with Call to Execute Drug Addicts*, 3 octobre 2016 (<http://www.interpretermag.com/russia-update-october-3-2016/>), consulté le 30 novembre 2016.

OIM (Organisation internationale pour les migrations), *Länderinformationsblatt Russland/Russische Föderation*, Juni 2014 ([http://www.bamf.de/SharedDocs/MILo-DB/DE/Rueckkehrfoerderung/Laenderinformationen/Informationsblaetter/cfs\\_russland-dl\\_de.pdf?\\_\\_blob=publicationFile](http://www.bamf.de/SharedDocs/MILo-DB/DE/Rueckkehrfoerderung/Laenderinformationen/Informationsblaetter/cfs_russland-dl_de.pdf?__blob=publicationFile)), consulté le 30 novembre 2016.

CISR (Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada), *Russia: Domestic violence; recourse and protection available to victims of domestic violence; support services and availability of shelters (2010-2013) [RUS104604.E]*, 15 novembre 2013 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/264540/378302\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/264540/378302_en.html)), consulté le 2 décembre 2016.

IRL (Institut pour l'état de droit), *Trajectoire des affaires criminelles dans les statistiques officielles, par l'exemple des données générales des agences d'applications de la loi*, (Траектория уголовного дела в официальной статистике, на примере обобщенных данных правоохранительных органов), 26 février 2014 ([http://www.enforce.spb.ru/images/Issledovanya/2014/IRL\\_2014.04\\_MShklyaruk\\_Trajectory-of-Criminal-Case.pdf](http://www.enforce.spb.ru/images/Issledovanya/2014/IRL_2014.04_MShklyaruk_Trajectory-of-Criminal-Case.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

IRL (Institut pour l'état de droit) et KGI (Comité des initiatives civiles),

*Investigation officer in clear terms*, 2016 ([http://www.enforce.spb.ru/images/infographics/investigator\\_english\\_curves\\_new.pdf](http://www.enforce.spb.ru/images/infographics/investigator_english_curves_new.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

*L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Partie 1, chapitres 1, 2 et 3* (Правоохранительная деятельность в России: структура, функционирование, пути реформирования. Часть Первая, Главы 1,2,3), octobre 2012 ([http://komitetgi.ru/upload/uploaded\\_files/irl\\_4\\_pravookhrana\\_4%20kudrin\\_part\\_1\\_fin.pdf](http://komitetgi.ru/upload/uploaded_files/irl_4_pravookhrana_4%20kudrin_part_1_fin.pdf)), consulté le 28 novembre 2016.

*L'application de la loi en Russie: structure, fonctionnement, modes de réforme. Parties 1 et 2. Résumé* (Правоохранительная деятельность в России: структура, функционирование, пути реформирования. Часть 1 и 2. Сокращенное изложение), 2013 ([http://www.enforce.spb.ru/images/Issledovanya/Diagnostika\\_Summary\\_KT\\_11.13.pdf](http://www.enforce.spb.ru/images/Issledovanya/Diagnostika_Summary_KT_11.13.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

*Police department in clear terms*, 2016 ([http://www.enforce.spb.ru/images/infographics/otdelenie\\_english.pdf](http://www.enforce.spb.ru/images/infographics/otdelenie_english.pdf)), consulté le 24 novembre 2016.

*Police detective in clear terms*, 2016 ([http://www.enforce.spb.ru/images/infographics/oper\\_english\\_texts\\_new.pdf](http://www.enforce.spb.ru/images/infographics/oper_english_texts_new.pdf)), consulté le 24 novembre 2016.

*L'enquêteur russe – 12 faits empiriques* (Российский следователь: 12 эмпирических фактов), 15 juin 2015 ([http://enforce.spb.ru/images/Products/analit\\_review\\_sledovately\\_KGI\\_IRL\\_2015\\_online.pdf](http://enforce.spb.ru/images/Products/analit_review_sledovately_KGI_IRL_2015_online.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

Islam.ru, *Chechen Muftiyat resolved three thousand family conflicts*, 19 septembre 2013 (<http://www.islam.ru/en/content/news/chechen-muftiyat-resolved-three-thousand-family-conflicts>), consulté le 30 novembre 2016.

Izvestia,

*Un comité d'enquête unifié verra le jour déjà cet automne* (Объединенный следственный комитет появится уже осенью), 4 July 2014 (<http://izvestia.ru/news/573312>), consulté le 29 novembre 2016.

*Mythes et réalité* (Мифы и реальность), 28 février 2016 (<http://izvestia.ru/news/605238>), consulté le 29 novembre 2016.

Jamestown Foundation,

*Duma Elections and the Future of Russian Politics After Putin*, dans: Eurasia Daily Monitor, volume 13, numéro: 150, 19 septembre 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/329741/457314\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/329741/457314_en.html)), consulté le 23 novembre 2016.

*Non-Chechen Candidates from Moscow Plans to Run for Seats Representing the North Caucasus in Upcoming Parliamentary*, dans: North Caucasus Weekly, volume 17, numéro 14, 22 juillet 2016 (<https://jamestown.org/program/non-chechen-candidates-from-moscow-plans-to-run-for-seats-representing-the-north-caucasus-in-upcoming-parliamentary-elections-2/>), consulté le 30 novembre 2016.

*Ramzan Kadyrov Lashes out at Chechens Who Flee Republic*, dans: Eurasia Daily Monitor, volume 13, numéro 19, 4 octobre 2016 (<https://jamestown.org/program/ramzan-kadyrov-lashes-chechens-flee-republic/>), consulté le 30 novembre 2016.

Jordan, P. A., *Russia's accession to the Council of Europe and compliance with European Human Rights Norms*, dans: Demokratizatsiya, Spring 2003, vol. 11, numéro 2, mars 2003 ([http://www2.gwu.edu/~ieresgwu/assets/docs/demokratizatsiya%20archive/11-2\\_Jordan.PDF](http://www2.gwu.edu/~ieresgwu/assets/docs/demokratizatsiya%20archive/11-2_Jordan.PDF)), consulté le 30 novembre 2016.

Service judiciaire de la Cour suprême de la Fédération de Russie,

*Rapport sur les activités du service judiciaire de la Cour suprême de la Fédération de Russie pour l'année 2014* (Отчет Об Итогах Деятельности Судебного Департамента При Верховном Суде Российской Федерации За 2014 Год), 15 avril 2015 ([http://www.cdep.ru/userimages/Otchet\\_o\\_deyatelnosti\\_Sudebnogo\\_departamenta\\_za\\_2014\\_god.pdf](http://www.cdep.ru/userimages/Otchet_o_deyatelnosti_Sudebnogo_departamenta_za_2014_god.pdf)), consulté le 5 décembre 2016.

*Rapport sur les activités du service judiciaire de la Cour suprême de la Fédération de Russie pour l'année 2015* (Отчет Об Итогах Деятельности Судебного Департамента При Верховном Суде Российской Федерации За 2015 Год), 29 mars 2016 ([http://www.cdep.ru/userimages/OTChYoT\\_2015.pdf](http://www.cdep.ru/userimages/OTChYoT_2015.pdf)), consulté le 5 décembre 2016.

KGI (Comité des initiatives civiles), *Qui a besoin de l'actuelle réforme des organes d'application de la loi et pourquoi toutes les instances y seront opposées* (Кому нужна настоящая реформа правоохранительных органов и почему все ведомства будут против), 18 novembre 2013 (<https://komitetgi.ru/publications/1021/>), consulté le 28 novembre 2016.

Kokarev, K. P., *Import of human rights institutions and their effectiveness in Post-Soviet States*, 13 juin 2013 (<https://poseidon01.ssrn.com/delivery.php?ID=431123081119072012118001026110108069016017050081065039090094005091122114086006109022107096017002029127037066000001123088028114060009044029035098080026006088127106029047077003112001090069076123018126091083000026093004009013093126001103083029126100088&EXT=pdf>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Korshunov, I. G., *À propos des problèmes de la réforme de la supervision du procureur aujourd'hui* (О Проблемах Реформирования Прокурорского Надзора В Современный Период), dans: Bulletin of the Kemerovo State University n 4-1 (56), 2013, p. 293-296 (<http://vestnik.kemsu.ru/jour/article/viewFile/902/897>), consulté le 25 novembre 2016.

Kucheryavenko, O., Guskov, K. and Walker, M., *Cost of indulgence: Rise in violence and suicides among LGBT youth in Russia*, dans: Health and Human Rights Journal, 18 décembre 2013 (<https://www.hhrjournal.org/2013/12/cost-of-indulgence-rise-in-violence-and-suicides-among-lgbt-youth-in-russia/>), consulté le 2 décembre 2016.

Landinfo, *Chechnya: Les membres de la famille des personnes qui ont un lien avec l'insurrection* (Tsjetsjenia: Familiemedlemmer til personer med tilknytning til opprørsbevegelsen), 4 octobre 2016 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1788\\_1478788225\\_3432-1.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1788_1478788225_3432-1.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

Lapitskaya, J., *ECHR, Russia, and Chechnya: Two Is Not Company, and Three Is Definitely a Crowd*, dans: New York University Journal of International Law and Politics, vol. 43, 2011, p. 479-547 (<http://nyujilp.org/wp-content/uploads/2013/02/43.2-Lapitskaya.pdf>), consulté le 30 novembre 2016.

Lapitski, You. A., *Base juridique et organisationnelle des activités du comité d'enquête de la Fédération de Russie* (Организационно-Правовые Основы Деятельности Следственного Комитета Российской Федерации), dans: Bulletin of the Ryazan State University n° 3, 2010 ([http://vestnik.rsu.edu.ru/pdf/11\\_\(28\).pdf](http://vestnik.rsu.edu.ru/pdf/11_(28).pdf)), consulté le 28 novembre 2016.

Lawtoday.ru, *Moyens juridiques de réaction du procureur face à des infractions à la loi établies* (Правовые средства реагирования прокурора на выявляемые правонарушения), s.d. (<http://lawtoday.ru/razdel/biblo/prok-nadzor/032.php>), consulté le 2 décembre 2016.

Ledeneva, A.,

*Russia's Economy of Favours. Blat, Networking and Informal Exchange*, Cambridge University Press, 1998.

*Telephone Justice in Russia: an update*, mai 2011, ([http://www.eu-russiacentre.org/wp-content/uploads/2008/10/EURC\\_review\\_XVIII\\_ENG.pdf](http://www.eu-russiacentre.org/wp-content/uploads/2008/10/EURC_review_XVIII_ENG.pdf)), consulté le 6 décembre 2016.

Le Huérou, A. et Sieca-Kozłowski, E., «[...] *Les agents de police locaux sont accusés de violence [...] mais les agents enquêteurs ont la possibilité de commettre des actes de violence en toute impunité*» - Entretien avec Ekaterina Khozhdaeva, professeure agrégée de sociologie, université technique d'État de Kazan, réalisé à Paris, 3 avril 2012, dans: The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies, numéro 13, 2012 (<http://pipss.revues.org/3932>), consulté le 24 novembre 2016.

Leszczenko, L., *The Ombudsman institution in post-Soviet countries. Genesis - legal status – development*, Elipsa, 2011.

Centre Levada,

La corruption dans le système des pouvoirs publics (Коррупция в системе государственной власти), 18 novembre 2014 (<http://www.levada.ru/2014/11/18/korruptsiya-v-sisteme-gosudarstvennoj-vlasti/>), consulté le 24 novembre 2016.

*Institutional trust*, 16 octobre 2015 (<http://www.levada.ru/en/2015/10/16/institutional-trust/>), consulté le 2 décembre 2016.

*La confiance institutionnelle* (Институциональное доверие), 13 octobre 2016 (<http://www.levada.ru/2016/10/13/institutsionalnoe-doverie-2/>), consulté le 2 décembre 2016.

*Public opinion – 2014*, 2015 (<http://www.levada.ru/sites/default/files/om14.pdf>), consulté le 2 décembre 2016.

*Le rôle des institutions sociales* (Роль социальных институтов), 12 février 2015 (<http://www.levada.ru/old/12-02-2015/rol-sotsialnykh-institutov>), consulté le 2 décembre 2016.

*La confiance dans les institutions du pouvoir* (Доверие институтам власти), 13 novembre 2014 (<http://www.levada.ru/2014/11/13/doverie-institutam-vlasti-3/>), consulté le 2 décembre 2016.

*Pourquoi ont-ils commencé à aimer la police en Russie?* (Почему в России полюбили полицию?), 7 novembre 2014 (<http://www.levada.ru/2014/11/07/pochemu-v-rossii-polyubili-politsiyu/>), consulté le 2 décembre 2016.

Lexology, *The Administrative Court Proceedings Code of the Russian Federation is signed into law*, 18 mars 2015 (<http://www.lexology.com/library/detail.aspx?g=8971ea82-ad78-42bf-9fb2-a851ec23e14a>), consulté le 6 décembre 2016.

Library of Congress, *Introduction to Russia's Legal System*, 29 avril 2016 (<https://www.google.at/search?q=Russia+district+courts+majority+of+cases&oq=Russia+district+courts+majority+of+cases&aqs=chrome..69i57.5519j0j4&sourceid=chrome&ie=UTF-8>), consulté le 5 décembre 2016.

Light, M., Prado, M. M. et Wang, Y., *Policing following political and social transitions: Russia, Brazil, and China compared*, dans: Theoretical Criminology, volume 19 (2), 2015, p. 216-238 ([http://scholar.harvard.edu/files/yuhawang/files/light\\_et\\_al.pdf?m=1437141959](http://scholar.harvard.edu/files/yuhawang/files/light_et_al.pdf?m=1437141959)), consulté le 23 novembre 2016.

Lipman, M. et Petrov, N., *The Future of Domestic Politics*, dans: Issue: Report No. 26, 2016, p. 15-21 ([http://www.iss.europa.eu/uploads/media/Report\\_26\\_Russia\\_Future\\_online..pdf](http://www.iss.europa.eu/uploads/media/Report_26_Russia_Future_online..pdf)), consulté le 23 novembre 2016.

Loshak, A., *Corruption, complicity, careerism: the hydra of Russian justice*, 18 mars 2011 (disponible sur openDemocracy), (<https://www.opendemocracy.net/od-russia/andrei-loshak/corruption-complicity-careerism-hydra-of-russian-justice>), consulté le 6 décembre 2016.

Maggs, P., Schwartz, O. et Burnham, W., *Law and Legal System of the Russian Federation*, Juris Publishing, Inc; 14 janvier 2015.

Principal service d'instruction du comité d'enquête de la Fédération de Russie dans la ville de Moscou, *Procédure d'examen des recours et d'accueil des citoyens* (Порядок рассмотрения обращений и приема граждан), s.d. ([https://moscow.sledcom.ru/references/Porjadok\\_rassmotrenija\\_obrashhenij\\_i\\_pri#inf](https://moscow.sledcom.ru/references/Porjadok_rassmotrenija_obrashhenij_i_pri#inf)), consulté le 28 novembre 2016.

McCarthy, L. A.,

*Local-level law enforcement: Muscovites and their uchastkovyy*, dans: Post-Soviet Affairs (2013), 5 décembre 2013 (<http://people.umass.edu/laurenmc/documents/PSAUuchastkovyi.pdf>), consulté le 23 novembre 2016.

*The Day-to-Day Work of the Russian Police*, dans: Russian Analytical Digest No. 151, 30 juin 2014, p. 5-8 (<http://www.css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/RAD-151-5-8.pdf>), consulté le 23 novembre 2016.

Meduza,

*Running with Ramzan Meet the most influential people in Russia's Chechen Republic*, 2 février 2016 (<https://meduza.io/en/feature/2016/02/02/running-with-ramzan>), consulté le 30 novembre 2016.

*The Chechen parliament just decided to dissolve itself*, 16 juin 2016, (<https://meduza.io/en/news/2016/06/16/the-chechen-parliament-just-decided-to-dissolve-itself>), consulté le 30 novembre 2016.

Medvedev, S., *Aus russischen Blogs: Der Tod des Generals Kolesnikow im Ermittlungskomitee. Ein Selbstmord?*, dans: Russlandanalysen n° 280, 4 juillet 2014 (<http://www.laender-analysen.de/russland/pdf/RusslandAnalysen280.pdf>), consulté le 29 novembre 2016.

Memorial,

*Chechens in Russia*, 2014 ([http://memohrc.org/sites/all/themes/memo/templates/pdf.php?pdf=/sites/default/files/chechens\\_in\\_russia\\_eng\\_1.pdf](http://memohrc.org/sites/all/themes/memo/templates/pdf.php?pdf=/sites/default/files/chechens_in_russia_eng_1.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

*Counter-terrorism in the North Caucasus: a human rights perspective. 2014 – premier semestre de 2016* 2016, ([http://memohrc.org/sites/default/files/doklad\\_severnyy\\_kavkaz\\_-\\_angl\\_source.pdf](http://memohrc.org/sites/default/files/doklad_severnyy_kavkaz_-_angl_source.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

Ministerie van Buitenlandse Zaken, *Algemeen ambtsbericht Russische Federatie*, juillet 2014 (<https://www.rijksoverheid.nl/binaries/rijksoverheid/documenten/rapporten/2014/08/07/algemeen-ambtsbericht-russische-federatie/lp-v-j-0000006209.pdf>), consulté le 2 décembre 2016.

Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, *République tchétchène* (Чеченская Республика), 15 novembre 2016 ([http://www.mid.ru/ru/maps/ru/ru-ce/-/asset\\_publisher/DF9VGJcRBlyK/content/id/675374](http://www.mid.ru/ru/maps/ru/ru-ce/-/asset_publisher/DF9VGJcRBlyK/content/id/675374)), consulté le 30 novembre 2016.

Ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie,

*Minister*, s.d. (<https://en.mvd.ru/Ministry/Minister>), consulté le 23 novembre 2016.

*Structure*, s.d. (<https://en.mvd.ru/structure/Structure>), consulté le 23 novembre 2016.

Moscow Times (The),

*Chechen Police Chief Marries Teen Bride Amid Mounting Scandal*, 17 mai 2015 (<https://themoscowtimes.com/articles/chechen-police-chief-marries-teen-bride-amid-mounting-scandal-46618>), consulté le 7 février 2017.

*"If He Beats You, It Means He Loves You"*, 15 août 2016 (<https://themoscowtimes.com/articles/if-he-beats-you-it-means-he-loves-you-54866>), consulté le 7 février 2017.

*Kadyrov Authorizes His Police to Shoot Officers From Other Parts of Russia*, 23 avril 2015 (<https://themoscowtimes.com/articles/kadyrov-authorizes-his-police-to-shoot-officers-from-other-parts-of-russia-46061>), consulté le 30 novembre 2016.

*Police Tests Over, Only 21 Generals Flunk Out*, 1<sup>er</sup> août 2011 (<https://themoscowtimes.com/news/police-tests-over-only-21-generals-flunk-out-8626>), consulté le 25 novembre 2016.

*Russians' Average Salary On Par With Kazakhstan*, 24 mai 2016 (<https://themoscowtimes.com/articles/russians-average-salary-on-par-with-kazakhstan-52985>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Russians Distrustful of Judicial System, Poll Says*, 31 juillet 2013 (<http://www.themoscowtimes.com/news/article/russians-distrustful-of-judicial-system-poll-says/483933.html>), consulté le 6 décembre 2016.

*Russians Require Minimum Monthly Income of \$350, Poll Shows*, 12 août 2015 (<https://themoscowtimes.com/articles/russians-require-minimum-monthly-income-of-350-poll-shows-48915>), consulté le 2 décembre 2016.

*Top Chechen Politician Tried to Beat Justice Official 'Into Resigning' - Reports*, 7 octobre 2016 (<https://themoscowtimes.com/news/top-chechen-politician-tried-to-beat-justice-official-into-resigning-reports-55654>), consulté le 30 novembre 2016.

Direction des enquêtes du comité d'enquête de la Fédération de Russie dans la région de Mourmansk, *Examen des recours et accueil des citoyens*, s.d. (<http://murmansk.sledcom.ru/references/order/item/874448/>), consulté le 28 novembre 2016.

Nikova, I. I., *Statut constitutionnel et juridique des organes du procureur et leurs actions dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des citoyens* (Конституционно-правовой статус органов прокуратуры и их деятельность в сфере защиты прав человека и гражданина), dans: *Pravosashchitnik*, n° 3/2014, 2014 (<http://pravosashitnik.net/ru/2014/3/7>), consulté le 29 novembre 2016.

Novaya Gazeta, *La malédiction de l'Ichkérie. Un article de Novaya Gazeta* (Проклятие Ичкерии. Доклад «Новой газеты»), 3 octobre 2016 (<https://www.novayagazeta.ru/articles/2016/10/03/70025-proklyatie-ichkerii-doklad-novoy-gazety>), consulté le 30 novembre 2016.

NYT (New York Times, The),

*Chechen Leader's Advice on Women: Lock Them In*, 20 mai 2015 ([https://www.nytimes.com/2015/05/21/world/europe/chechen-leaders-advice-on-women-lock-them-in.html?ref=world&\\_r=1](https://www.nytimes.com/2015/05/21/world/europe/chechen-leaders-advice-on-women-lock-them-in.html?ref=world&_r=1)), consulté le 7 février 2017.

*Putin Parties Show Strength in Russian Parliament Elections*, 18 septembre 2016 ([http://www.nytimes.com/2016/09/19/world/europe/pro-putin-parties-show-strength-in-russian-parliament-elections.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2016/09/19/world/europe/pro-putin-parties-show-strength-in-russian-parliament-elections.html?_r=0)), consulté le 23 novembre 2016.

*Russia Moves to Soften Domestic Violence Law*, 25 janvier 2017 (<https://www.nytimes.com/2017/01/25/world/europe/russia-domestic-violence.html>), consulté le 14 février 2017.

*Russia's New Human Rights Ombudsman Is Former Police General*, 22 avril 2016 ([http://www.nytimes.com/2016/04/23/world/europe/russias-new-human-rights-ombudsman-is-former-police-general.html?\\_r=0%20accessed%20%20November%202016](http://www.nytimes.com/2016/04/23/world/europe/russias-new-human-rights-ombudsman-is-former-police-general.html?_r=0%20accessed%20%20November%202016)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

NZZ (Neue Zürcher Zeitung),

*Kadyrows unheimlicher Schatten*, 4 avril 2015 (<http://www.nzz.ch/international/europa/kadyrows-unheimlicher-schatten-1.18515907>), consulté le 30 novembre 2016.

*Tschetschenische Mörder und Hetzer*, 27 février 2016 (<http://www.nzz.ch/international/europa/tschetschenische-moerder-und-hetzer-1.18702571>), consulté le 30 novembre 2016.

Official Russia, *Subjects of the Russian Federation*, s.d. ([http://www.gov.ru/main/regions/regioni-44\\_en.html](http://www.gov.ru/main/regions/regioni-44_en.html)), consulté le 23 novembre 2016.

HCDH (Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme), *Paris Principles: 20 years guiding the work of National Human Rights Institutions*, 30 mai 2013 (<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/ParisPrinciples20yearsguidingtheworkofNHRI.aspx>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

OSAC (Conseil consultatif sur la sécurité à l'étranger), *Russia 2015 Crime and Safety Report: St. Petersburg*, 29 juin 2015 (<https://www.osac.gov/pages/ContentReportDetails.aspx?cid=17879>), consulté le 24 novembre 2016.

OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe),

*Russian Federation, State Duma Elections, 18 septembre 2016: Statement of Preliminary Findings and Conclusions*, 19 septembre 2016 (<http://www.osce.org/odihr/elections/russia/265186?download=true>), consulté le 23 novembre 2016.

Oxford University, Oxford Islamic Studies Online, Sunnah, s.d. (<http://www.oxfordislamicstudies.com/article/opr/t243/e332#>), consulté le 17 janvier 2017.

Paneyakh, E., *Faking performance together: systems of performance evaluation in Russian enforcement agencies and production of bias and privilege*, dans: *Post-Soviet Affairs*, 30:2-3, 2014, p. 115-136 ([http://www.enforce.spb.ru/images/Staff/2014\\_Faking\\_performace\\_together\\_EP\\_en.pdf](http://www.enforce.spb.ru/images/Staff/2014_Faking_performace_together_EP_en.pdf)), consulté le 24 novembre 2016.

Permanent Committee on Geographical Names, *Administrative divisions of Russia*, mai 2015 ([https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/433384/Russia-Administrative\\_Divisions.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/433384/Russia-Administrative_Divisions.pdf)), consulté le 23 novembre 2016.

Petrakova, L. V. et Gaag, I. A., *La question du comité d'enquête unique en Fédération de Russie* (К вопросу о едином Следственном Комитете в Российской Федерации), dans: *Bulletin of the Kemerovo State University*, No 2-2 (62), 2015, p. 196-199 (<http://vestnik.kemsu.ru/jour/article/viewFile/1384/1377>), consulté le 29 novembre 2016.

Polit.ru; *Menace juridique* (Правовая угроза), 22 juillet 2013 (<http://www.polit.ru/article/2013/07/22/letter/>), consulté le 29 novembre 2016.

Porova, T. Yu., *Le changement de l'équilibre de pouvoir du procureur et l'autorité de l'organe d'enquête* (Изменение баланса полномочий прокурора и руководителя следственного органа), dans: *Bulletin of the Kemerovo State University* n° 2-2 (62), 2015, p. 200-203 (<http://vestnik.kemsu.ru/jour/article/viewFile/1385/1378>), consulté le 25 novembre 2016.

Pozdniakov, M., *The Courts and the Law Enforcement System*, dans: *Russian Politics & Law*, 54:2-3, 2016, p. 164-190 ([http://www.enforce.spb.ru/images/Products/in\\_English/2016\\_The\\_Courts\\_and\\_the\\_Law\\_Enforcement\\_System.pdf](http://www.enforce.spb.ru/images/Products/in_English/2016_The_Courts_and_the_Law_Enforcement_System.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

Pravo.gov.ru,

*Code de procédure administrative de la Fédération de Russie du 8 mars 2015 n° 21-FZ*, (Кодекс административного судопроизводства Российской Федерации от 08.03.2015 N 21-ФЗ), version du 3 juillet 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102380990>), consulté le 6 décembre 2016.

*Code des infractions administratives de la Fédération de Russie du 30 décembre 2001 n° 195-FZ* (Кодекс об административных правонарушениях от 30.12.2001 N 195-ФЗ), version du 6 juillet 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody&nd=102074277>), consulté le 24 novembre 2016.

*Constitution de la Fédération de Russie* (Конституция Российской Федерации), 12 décembre 1993, version du 21 juillet 2014 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102027595>), consulté le 23 novembre 2016.

*Code de procédure pénale de la Fédération de Russie du 18 décembre 2001 n° 174-FZ* (Уголовно-процессуальный кодекс Российской Федерации» от 18.12.2001 N 174-ФЗ), version du 6 juillet 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102073942>), consulté le 28 novembre 2016.

*Décret du président de la Fédération de Russie n° 38 du 4 janvier 2011 «Aspects liés aux activités du comité d'enquête de la Fédération de Russie»* (Указ Президента Российской Федерации от 14.01.2011 г. N 38 “Вопросы деятельности Следственного комитета Российской Федерации”), version du 31 décembre 2015 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102144746>), consulté le 29 novembre 2016.

*Décret du président de la Fédération de Russie n° 636 du 21 mai 2012 «sur la structure des organes fédéraux du pouvoir exécutif»* (Указ Президента РФ от 21.05.2012 N 636 «О структуре федеральных органов исполнительной власти»), version du 19 octobre 2016 ([http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&link\\_id=0&nd=102156565&bpa=cd00000&bpas=cd00000&intelsearch=21+%EC%E0%FF+2012+%E3.+N+636+%22%CE+%F1%F2%F0%F3%EA%F2%F3%F0%E5+%F4%E5%E4%E5%F0%E0%EB%FC%ED%FB%F5+++&firstDoc=1](http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&link_id=0&nd=102156565&bpa=cd00000&bpas=cd00000&intelsearch=21+%EC%E0%FF+2012+%E3.+N+636+%22%CE+%F1%F2%F0%F3%EA%F2%F3%F0%E5+%F4%E5%E4%E5%F0%E0%EB%FC%ED%FB%F5+++&firstDoc=1)), consulté le 23 novembre 2016.

*Loi constitutionnelle fédérale du 31 décembre 1996 n° 1-FKZ «sur le système judiciaire de la Fédération de Russie»* (Федеральный конституционный закон от 31.12.1996 N 1-ФКЗ «О судебной системе Российской Федерации»), version du 5 février 2014 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102045098&intelsearch=%CE+%F1%F3%E4%E5%E1%ED%EE%E9+%F1%E8%F1%F2%E5%EC%E5+%D0%EE%F1%F1%E8%E9%F1%EA%EE%E9+%D4%E5%E4%E5%F0%E0%F6%E8%E8>), consulté le 23 novembre 2016.

*Loi constitutionnelle fédérale du 26 février 1997 n° 1-FKZ «sur le commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie»* (Федеральный конституционный закон от 26.02.1997 N 1-ФКЗ «Об Уполномоченном по правам человека в Российской Федерации»), version du 31 janvier 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&prevDoc=102370141&backlink=1&&nd=102045861>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Loi fédérale du 6 avril 2015 n° 76-FZ «sur l'introduction d'amendements à certains actes législatifs de la Fédération de Russie pour l'amélioration des activités du commissaire aux droits de l'homme»*, (Федеральный закон Российской Федерации от 6 апреля 2015 г. N 76-ФЗ «О внесении изменений в отдельные законодательные акты Российской Федерации в целях совершенствования деятельности уполномоченных по правам человека»), 6 avril 2015 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102370126&intelsearch=6+%E0%EF%F0%E5%EB%FF+2015+%E3.+N+76-%D4%C7>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Loi fédérale du 7 février 2011 n° 3-FZ «sur la police»* (Федеральный закон от 07.02.2011 N 3-ФЗ «О полиции»), version du 4 juillet 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&prevDoc=102367668&backlink=1&&nd=102145133>), consulté le 24 novembre 2016.

*Loi fédérale du 3 juillet 2016 n° 326-FZ «sur les amendements de certains actes législatifs de la Fédération de Russie en relation avec l'adoption de la loi fédérale «sur les amendements du code pénal de la Fédération de Russie et du code de procédure pénale de la Fédération de Russie sur l'amélioration des motifs et de la procédure d'exonération de la responsabilité pénale»»* (Федеральный закон от 03.07.2016 № 323-ФЗ «О внесении изменений в Уголовный кодекс Российской Федерации и Уголовно-процессуальный кодекс Российской Федерации по вопросам совершенствования оснований и порядка освобождения от уголовной ответственности»), 4 juillet 2016 (<http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201607040117?index=5&rangeSize=1>), consulté le 13 février 2017.

*Loi fédérale du 10 juin 2008 n° 76-FZ «sur le contrôle public des droits de l'homme dans les lieux de détention et sur l'assistance aux détenus»* (Федеральный закон от 10.06.2008 76-ФЗ «Об общественном контроле за обеспечением прав человека в местах принудительного содержания и о содействии лицам, находящимся в местах принудительного содержания»), version du 28 novembre 2015 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&prevDoc=102152693&backlink=1&&nd=102122551>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Loi fédérale du 17 janvier 1992 n° 2202-I «sur le bureau du procureur de la Fédération de Russie»* (Федеральный Закон от 17.01.1992 N 2202-I «О прокуратуре Российской Федерации»), version du 3 juillet 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102014157>), consulté le 25 novembre 2016.

*Loi fédérale du 20 août 2004 n° 119-FZ «sur la protection de l'État pour les victimes, les témoins et autres protagonistes dans les procédures pénales»* (Федеральный закон от 20.08.2004 N 119-ФЗ «О государственной защите потерпевших, свидетелей и иных участников уголовного судопроизводства»), version du 3 juillet 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102088392&intelsearch=%CE+%E3%EE%F1%F3%E4%E0%F0%F1%F2%E2%E5%ED%ED%EE%E9+%E7%E0%F9%E8%F2%E5+%EF%EE%F2%E5%F0%EF%E5%E2%F8%E8%F5%2C+%F1%E2%E8%E4%E5%F2%E5%EB%E5%E9+%E8+%E8%ED%FB%F5+%F3%F7%E0%F1%F2%ED%E8%EA%EE%E2+%F3%E3%EE%EB%EE%E2%ED%EE%E3%EE+%F1%F3%E4%EE%EF%F0%EE%E8%E7%E2%EE%E4%F1%F2%E2%E0>), consulté le 2 décembre 2016.

*Loi fédérale du 22 décembre 2008 n° 262-FZ «sur la mise à disposition d'informations sur les activités des tribunaux en Fédération de Russie»* (Федеральный закон от 22.12.2008 N 262-ФЗ «Об обеспечении доступа к информации о деятельности судов в Российской Федерации»), version du 5 avril 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102126522&intelsearch=%D4%E5%E4%E5%F0%E0%EB%FC%ED%FB%E9+%E7%E0%EA%EE%ED+%EE%F2+22+%E4%E5%EA%E0%E1%F0%FF+2008+%E3.+N+262-%D4%C7>), consulté le 6 décembre 2016.

*Loi fédérale du 25 décembre 2008 n° 273-FZ «sur la lutte contre la corruption»* (Федеральный закон от 25.12.2008 N 273-ФЗ «О противодействии коррупции»), version du 3 juillet 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102126657&intelsearch=273-%F4%E7>), consulté le 2 décembre 2016.

*Loi fédérale du 27 juillet 2004 n° 79-FZ «sur la fonction publique en Fédération de Russie»*, version du 3 juillet 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102088054&intelsearch=%D4%E5%E4%E5%F0%E0%EB%FC%ED%FB%E9+%E7%E0%EA%EE%ED+%D0%EE%F1%F1%E8%E9%F1%EA%EE%E9+%D4%E5%E4%E5%F0%E0%F6%E8%E8+%EE%F2+27+%E8%FE%EB%FF+2004+N+79-%D4%C7+%CE+%E3%EE%F1%F3%E4%E0%F0%F1%F2%E2%E5%ED%ED%EE%E9+%E3%F0%E0%E6%E4%E0%ED%F1%EA%EE%E9+%F1%EB%F3%E6%E1%E5+%D0%EE%F1%F1%E8%E9%F1%EA%EE%E9+%D4%E5%E4%E5%F0%E0%F6%E8%E8>), consulté le 2 décembre 2016.

*Loi fédérale du 27 juillet 2006 n° 152-FZ «sur les données à caractère personnel»* (Федеральный закон от 27.07.2006 N 152-ФЗ «О персональных данных»), version du 21 juillet 2014 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102108261>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Loi fédérale du 28 décembre 2010 n° 403-FZ «sur le comité d'enquête de la Fédération de Russie»* (Федеральный закон от 28.12.2010 403-ФЗ «О Следственном комитете Российской Федерации»), version du 30 décembre 2015 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&prevDoc=102163183&backlink=1&&nd=102144431>), consulté le 28 novembre 2016.

*Loi fédérale du 30 novembre 2011 n° 342-FZ «sur le service dans les unités du ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie et sur les modifications d'une série d'actes législatifs de la Fédération de Russie»* (Федеральный закон от 30.11.2011 N 342-ФЗ «О службе в органах внутренних дел Российской Федерации и внесении изменений в отдельные законодательные акты»), version du 3 juillet 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102152616>), consulté le 24 novembre 2016.

*Loi de la Fédération de Russie du 26 juin 1992 n° 3132-1 «sur le statut des juges en fédération de Russie»* (Закон РФ от 26.06.1992 N 3132-1 «О статусе судей в Российской Федерации»), version du 1<sup>er</sup> septembre 2016 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&nd=102017065&intelsearch=%C7%C0%CA%CE%CD+%D0%D4+%CE%D2+26.06.1992+N+3132-1%22%CE+%D1%D2%C0%D2%D3%D1%C5+%D1%D3%C4%C5%C9+%C2+%D0%CE%D1%D1%C8%C9%D1%CA%CE%C9+%D4%C5%C4%C5%D0%C0%D6%C8%C8%22>), consulté le 5 décembre 2016.

*Loi de la RSFSR du 24 avril 1991 n° 1098-I «sur le président de la RSFSR»* (Закон РСФСР от 24.04.1991 № 1098-I «О Президенте РСФСР»), 24 avril 1991 (<http://pravo.gov.ru/proxy/ips/?docbody=&prevDoc=102011229&backlink=1&nd=102011228&rdk=>), consulté le 23 novembre 2016.

Pravo.ru, *Vladimir Poutine renforce les exigences pour les procureurs et les charge de superviser le SKR* (Путин повысил требования к прокурорам и поручил им надзирать за СКР), 23 décembre 2014 (<http://pravo.ru/news/view/114016/>), consulté le 29 novembre 2016.

Bibliothèque présidentielle «Boris Eltsine», *RSFSR law 'On the President of RSFRS' adopted*, 24 avril 1991 (<http://www.prilib.ru/en-us/History/Pages/Item.aspx?itemid=505>), consulté le 23 novembre 2016.

President of Russia, *Security Council meeting*, 22 septembre 2016 (<http://en.kremlin.ru/events/president/news/52947>), consulté le 23 novembre 2016.

PRI (Penal Reform International)

*Mechanism for the prevention of torture in nine CIS states: Synthesis Report*, 2012 ([https://cdn.penalreform.org/wp-content/uploads/2013/05/MECHANISMS-FOR-THE-PREVENTION\\_Full-1.pdf](https://cdn.penalreform.org/wp-content/uploads/2013/05/MECHANISMS-FOR-THE-PREVENTION_Full-1.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

*National mechanisms for the prevention of torture in Eastern Europe: Belarus, Russia and Ukraine*, 2013 (<https://cdn.penalreform.org/wp-content/uploads/2013/06/eastern-europe-torture-v7-web.pdf>), consulté le 25 novembre 2016.

Bureau du procureur général de la Fédération de Russie,

*À propos de l'État de droit et de l'ordre en 2013 et du travail accompli afin de les renforcer. Discours lors de la séance du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie* (О состоянии законности и правопорядка в 2013 году и о проделанной работе по их укреплению, Доклад на заседании Совета Федерации Федерального Собрания Российской Федерации), 29 avril 2014 (<http://genproc.gov.ru/genprokuror/appearances/document-145875/>), consulté le 29 novembre 2016.

*À propos de l'État de droit et de l'ordre en 2014 et du travail accompli afin de les renforcer. Discours lors de la séance du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie* (О состоянии законности и правопорядка в 2014 году и о проделанной работе по их укреплению, Доклад на заседании Совета Федерации Федерального Собрания Российской Федерации), 29 avril 2015 (<http://genproc.gov.ru/genprokuror/appearances/document-723904/>), consulté le 29 novembre 2016.

*À propos de l'État de droit et de l'ordre en 2015 et du travail accompli afin de les renforcer. Discours lors de la séance du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie* (О состоянии законности и правопорядка в 2015 году и о проделанной работе по их укреплению, Доклад на заседании Совета Федерации Федерального Собрания Российской Федерации), 27 avril 2016 (<http://genproc.gov.ru/genprokuror/appearances/document-1078222/>), consulté le 29 novembre 2016.

*Instructions sur la procédure d'examen des recours et d'accueil des citoyens dans les organes du procureur de la Fédération de Russie* (Инструкция о порядке рассмотрения обращений и приема граждан в органах прокуратуры Российской Федерации), 30 janvier 2013, version du 9 décembre 2015 (<http://www.genproc.gov.ru/documents/orders/document-14258/>), consulté le 2 décembre 2016.

*Prosecutor General*, s.d. (<http://eng.genproc.gov.ru/management/genprokuror/>), consulté le 25 novembre 2016.

*Données statistiques sur les principaux indicateurs de performances des autorités de poursuites pénales de la Fédération de Russie pour 2014* (Статистические данные об основных показателях деятельности органов прокуратуры Российской Федерации за январь-декабрь 2014 г.), 10 février 2015 (<http://genproc.gov.ru/upload/iblock/c9a/122014.xls>), consulté le 2 décembre 2016.

*Données statistiques sur les principaux indicateurs de performances des autorités de poursuites pénales de la Fédération de Russie pour 2015* (Статистические данные об основных показателях деятельности органов прокуратуры Российской Федерации за январь-декабрь 2015 г.), 18 février 2016 ([http://genproc.gov.ru/upload/iblock/731/0112\\_2015.xls](http://genproc.gov.ru/upload/iblock/731/0112_2015.xls)), consulté le 2 décembre 2016.

*Structure* (Структура), s.d. (<http://www.genproc.gov.ru/structure/>), consulté le 2 décembre 2016.

*The Prosecutor General's Office of the Russian Federation. Tasks, functions and key activities*, 2015 ([http://eng.genproc.gov.ru/files/booklet\\_gp\\_eng.pdf](http://eng.genproc.gov.ru/files/booklet_gp_eng.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

Public Verdict Foundation (Общественный Вердикт),

*Sur les problèmes qui influencent l'efficacité du comité d'enquête en tant qu'organe d'enquête sur la torture* (О проблемах, влияющих на эффективность Следственного комитета как органа расследования пыток), 20 janvier 2014 ([http://publicverdict.ru/articles\\_images/11614\\_59724\\_memorandum.pdf](http://publicverdict.ru/articles_images/11614_59724_memorandum.pdf)), consulté le 25 novembre 2016.

*Le SK évoque des infractions particulièrement graves de la police* (СК рассказал об особо тяжких преступлениях полицейских), 19 février 2013 (<http://publicverdict.ru/topics/news/10893.html>), consulté le 25 novembre 2016.

*Enquêteur spécial* (Спецследователи по вызову), 25 août 2012 (<http://publicverdict.ru/topics/committee/10462.html>), consulté le 25 novembre 2016.

*Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 1)* (Рабочие тетради по реформе следствия в России (Том 1)), 2012 ([http://publicverdict.ru/articles\\_images/11220\\_58835\\_refinvestigation.pdf](http://publicverdict.ru/articles_images/11220_58835_refinvestigation.pdf)), consulté le 25 novembre 2016.

*Documents de travail sur la réforme du système d'enquête en Russie (volume 2)* (Рабочие тетради по реформе следствия в России (Том 2)), 30 novembre 2012 ([http://publicverdict.ru/articles\\_images/11604\\_59698\\_rtrs2.pdf](http://publicverdict.ru/articles_images/11604_59698_rtrs2.pdf)), consulté le 25 novembre 2016.

Radziwill, A. et Vaziakova, Y., *Improving the Business Climate in Russia*, 25 mars 2015 (<http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=ECO/WKP%282015%2910&docLanguage=En>), consulté le 29 novembre 2016.

RBC (RosBusinessConsulting), *La création d'un comité d'enquête unifié a commencé avec le service de lutte contre la drogue* (Строительство единого Следственного комитета началось с Госнаркоконтроля), 29 juin 2014 (<http://www.rbc.ru/politics/29/06/2014/57041ecd9a794760d3d3fa7c>), consulté le 29 novembre 2016.

RBTH (Russia Beyond The Headlines),

*Kadyrov leading with 98% in Chechnya elections*, 19 septembre 2016 ([http://rbth.com/news/2016/09/19/kadyrov-leading-with-98-in-chechnya-elections\\_631191](http://rbth.com/news/2016/09/19/kadyrov-leading-with-98-in-chechnya-elections_631191)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Putin abolishes the Crimean District*, 3 août 2016 ([http://rbth.com/politics\\_and\\_society/2016/08/03/putin-abolishes-the-crimean-district\\_617641](http://rbth.com/politics_and_society/2016/08/03/putin-abolishes-the-crimean-district_617641)), consulté le 23 novembre 2016.

*Tatjana Moskalkowa wird Russlands Menschenrechts-Ombudsfrau*, 2 mai 2016 ([http://de.rbth.com/gesellschaft/2016/05/02/tatjana-moskalkowa-wird-russlands-menschenrechts-ombudsfrau\\_589321](http://de.rbth.com/gesellschaft/2016/05/02/tatjana-moskalkowa-wird-russlands-menschenrechts-ombudsfrau_589321)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Where in Russia do women wear a hijab?*, 24 octobre 2016 ([https://in.rbth.com/society/2016/10/24/where-in-russia-do-women-wear-a-hijab\\_641551](https://in.rbth.com/society/2016/10/24/where-in-russia-do-women-wear-a-hijab_641551)), consulté le 30 novembre 2016.

Renz, B., *Civil-Military-Relations and the Security Apparatus*, dans: Mark Galeotti (Ed.), *The Politics of Security in Modern Russia*, 2010, p. 51-68.

Reuters,

*Gay man killed in Russia's second suspected hate crime in weeks*, 3 juin 2013 (<http://uk.reuters.com/article/uk-russia-killing-gay-idUKBRE9520A120130603>), consulté le 2 décembre 2016.

*Russian policeman kills 3 after birthday party row*, 27 avril 2009 (<http://uk.reuters.com/article/uk-russia-police-shooting-idUKTRE53Q0ZM20090427>), consulté le 25 novembre 2016.

*Victims of domestic violence face uphill battle for protection in Russia*, 20 août 2013 (<http://www.reuters.com/article/us-russia-women-violence-idUSBRE97J0CX20130820>), consulté le 2 décembre 2016.

RFE/RL (Radio Free Europe/Radio Liberty),

*Chechen Culture Ministry Creates Wedding Police*, 29 octobre 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/331288/459101\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/331288/459101_en.html)), consulté le 30 novembre 2016.

*Chechen Leaders Slam Proposed Creation Of Shari'a Courts*, 26 avril 2012 ([http://www.rferl.org/a/chechnya-sharia\\_law\\_kadyrov\\_khasavov/24561567.html](http://www.rferl.org/a/chechnya-sharia_law_kadyrov_khasavov/24561567.html)), consulté le 30 novembre 2016.

*Chechnya Schedules Preterm Parliamentary Elections*, 20 juin 2016 (<http://www.rferl.org/a/chechnya-schedules-preterm-parliamentary-elections/27809283.html>), consulté le 30 novembre 2016.

*Fearing Reprisals, Chechnya Whistle-Blower Keeps Family's Location Secret*, 18 mai 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/324418/450473\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/324418/450473_en.html)), consulté le 30 novembre 2016.

*Man To Face Trial In 'Honor Killing' Case In Chechnya*, 19 mars 2015 (<http://www.rferl.org/a/russia-chechnya-honor-killing/26910467.html>), consulté le 13 février 2017.

*Moscow Court Upholds Navalny's Suspended Sentence*, 1<sup>er</sup> août 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/328245/455518\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/328245/455518_en.html)), consulté le 6 décembre 2016.

*Putin Appoints Kadyrov As Chechnya's Acting Head*, 25 mars 2016 (<http://www.rferl.org/a/putin-appoints-kadyrov-as-chechnya-leader/27635330.html>), consulté le 30 novembre 2016.

*Putin Reshuffles Regional Leaders Ahead Of Vote; Russian Customs Chief Out*, 28 juillet 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/327568/454624\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/327568/454624_en.html)), consulté le 23 novembre 2016.

*Putin Signs Law Decriminalizing Some Domestic Violence*, 7 février 2017 (<http://www.rferl.org/a/russia-decriminalizing-domestic-violence-putin-signs/28295098.html?lflags=mailer>), consulté le 9 février 2017.

*Putin's Politics Police*, 10 octobre 2012, (<http://www.rferl.org/a/power-vertical-bastyrkin-putins-politics-police/24735201.html>), consulté le 29 novembre 2016.

*Russia Acquits 'Primorsky Partisans' Of Murder In Retrial*, 20 juillet 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/327215/454233\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/327215/454233_en.html)), consulté le 6 décembre 2016.

*Russian Interior Ministry Slams Kadyrov's 'Shoot-To-Kill' Remark*, 23 avril 2015 (<http://www.rferl.org/a/kadyrov-authorizes-shooting-of-security-oustide-chechnya/26974169.html>), consulté le 23 novembre 2016.

*Russian Law Allows High Court To Reject International Court Verdicts*, 15 décembre 2015 (<http://www.rferl.org/content/russia-constitutional-court-verdicts/27428191.html>), consulté le 30 novembre 2016.

*Russian Newspaper Says Assassination Attempt Against Kadyrov Was Prevented*, 3 octobre 2016 (<http://www.rferl.org/a/russia-novaya-gazeta-kadyrov-assassination-attempt/28028853.html>), consulté le 30 novembre 2016.

*Russia Says Nemtsov Murder Probe Completed*, 29 janvier 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/318497/443689\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/318497/443689_en.html)), consulté le 29 novembre 2016.

*Three jailed in Russia for killing man they believed was gay*, 3 février 2014 (<http://www.rferl.org/content/russia-killing-man-believed-gay/25251485.html>), consulté le 2 décembre 2016.

Ria Novosti,

*Élections à la Douma - 2016* (Выборы в Госдуму - 2016), 23 septembre 2016 (<https://ria.ru/infografika/20160918/1476912507.html>), consulté le 30 novembre 2016.

*Le héros de la Fédération de Russie Magomed Daudov est élu président du parlement tchéchène* (Спикером парламента Чечни избрали Героя России Магомеда Даудова), 4 octobre 2016 (<https://ria.ru/election2016/20161004/1478474216.html>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

*Le parlement tchéchène sera composé de trois partis. Sièges obtenus: Russie unie, Russie juste et le Parti communiste de la Fédération de Russie* (Парламент Чечни будет трехпартийным, в него вошли ЕР, СР и КПРФ), 20 septembre 2016 (<https://ria.ru/election2016/20160920/1477403964.html>), consulté le 30 novembre 2016.

RJI (Russian Justice Initiative) et CAN (Chechnya Advocacy Network), *Submission from Russian Justice Initiative (RJI) and Chechnya Advocacy Network Concerning the Russian Federation's Compliance with the CEDAW Convention in the North Caucasus Region*, 2015 ([http://www.srji.org/upload/medialibrary/1a6/report-for-cedaw-rji-can\\_october-2015-final.pdf](http://www.srji.org/upload/medialibrary/1a6/report-for-cedaw-rji-can_october-2015-final.pdf)), consulté le 30 novembre 2016.

Robertson, A., *Police Reform and Building Justice in Russia: Problems and prospects*, dans: Goodall, K., Malloch, M. et Munro, Bill, *Building Justice in Post-transition Europe? Processes of Criminalisation in Central and Eastern European Societies*, 2013, p. 158-176.

Rogoza, J.,

*A new Oprichnina*, dans: *Aspen Review Central Europe*, n° 3, 2013 (<http://www.aspeninstitute.cz/en/article/3-2013-a-new-oprichnina/>), consulté le 29 novembre 2016.

*Federation without federalism. Relations between Moscow and the Regions*, avril 2014 ([http://www.osw.waw.pl/sites/default/files/ang\\_prace\\_49\\_federacja\\_bez\\_net.pdf](http://www.osw.waw.pl/sites/default/files/ang_prace_49_federacja_bez_net.pdf)), consulté le 29 novembre 2016.

Ross, C., *Federalism and Electoral Authoritarianism under Putin*, dans: *Demokratizatsiya*, volume 13, numéro 3 (2005), 2005, p. 347-371 ([https://www2.gwu.edu/~ieresgwu/assets/docs/demokratizatsiya%20archive/GWASHU\\_DEMO\\_13\\_3/F347157H3656H776/F347157H3656H776.pdf](https://www2.gwu.edu/~ieresgwu/assets/docs/demokratizatsiya%20archive/GWASHU_DEMO_13_3/F347157H3656H776/F347157H3656H776.pdf)), consulté le 23 novembre 2016.

## Rossiyskaya Gazeta (RG)

*Accord entre la Fédération de Russie et la République de Crimée relatif à l'adhésion de la République de Crimée à la Fédération de Russie et à la formation de nouvelles entités constituantes en Fédération de Russie* (Договор между Российской Федерацией и Республикой Крым о принятии в Российскую Федерацию Республики Крым и образовании в составе Российской Федерации новых субъектов), 19 mars 2014 (<https://rg.ru/2014/03/18/krim-site-dok.html>), consulté le 23 novembre 2016.

*Arrêté du comité d'enquête de la Fédération de Russie n° 72 «relatif à l'organisation de la réception, de l'enregistrement et de l'examen des déclarations d'infractions au sein des organes d'instruction (unités d'instruction) du comité d'enquête de la Fédération de Russie»* (Приказ Следственного комитета Российской Федерации от 11 октября 2012 г. N 72 г. Москва «Об организации приема, регистрации и проверки сообщений о преступлении в следственных органах (следственных подразделениях) системы Следственного комитета Российской Федерации»), 11 octobre 2012 (<https://rg.ru/2013/03/06/priem-dok.html>), consulté le 28 novembre 2016.

*Les salaires des fonctionnaires ont augmenté de 3,5 % au cours du premier semestre de 2016* (Зарплата чиновников выросла на 3,5% за первое полугодие 2016 года), 18 août 2016 (<https://rg.ru/2016/08/18/zarplata-chinovnikov-vyroslo-na-35-za-pervoe-polugodie-2016-goda.html>), consulté le 2 décembre 2016.

## RT (Russia Today),

*Law on Police Poses Risk of Increased Corruption - Expert Report*, 7 juillet 2011 (<https://www.rt.com/politics/law-police-risk-report/>), consulté le 25 novembre 2016.

*'Shoot to kill': Chechen leader's row with Interior Ministry heats up*, 25 avril 2015 (<https://www.rt.com/politics/252905-kadyrov-interior-ministry-chechnya/>), consulté le 25 novembre 2016.

Rubleva, K. A., *De la relation des notions du procureur et du ministère public* (О соотношении понятий прокурора и государственного обвинителя), dans: *Vektor Nauki TGU* n° 4 (15), 2013, p. 60-62 ([http://edu.tltsu.ru/sites/sites\\_content/site3456/html/media94875/Rubleva%2018.pdf](http://edu.tltsu.ru/sites/sites_content/site3456/html/media94875/Rubleva%2018.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

Russia Direct, *Making sense of Russia's strange new choice to defend human rights*, Russia Direct, 27 avril 2016 (<http://www.russia-direct.org/analysis/making-sense-russias-strange-new-choice-defend-human-rights>), consulté le 2 décembre 2016.

Russian LGBT Network, *Monitoring report of discrimination and violence based on SOGI in Russia in 2015*, 2016 ([http://www.lgbtnet.org/sites/default/files/monitoring\\_of\\_discrimination\\_0.pdf](http://www.lgbtnet.org/sites/default/files/monitoring_of_discrimination_0.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

## Russian Reader (The),

*Decriminalizing Battery in Russia: What Does It Mean for the Fight against Domestic Violence?*, mis à jour le 5 juillet 2016 (<https://therussianreader.com/tag/article-116-russian-federal-criminal-code/>), consulté le 7 février 2017.

*Igor Kalyapin: "Kadyrov Said He Would Not Let Us Work in Chechnya"*, 19 mars 2016 (<https://therussianreader.com/2016/03/19/igor-kalyapin-kadyrov-torture-chechnya/>), consulté le 30 novembre 2016.

Sakwa, R., *Investigator Bastrykin and the search for enemies*, 10 avril 2013, disponible sur openDemocracy (<https://www.opendemocracy.net/od-russia/richard-sakwa/investigator-bastrykin-and-search-for-enemies>), consulté le 29 novembre 2016.

SEM (secrétariat d'État aux migrations) (Suisse), *Focus Russland; Korruption im Alltag, insbesondere in Tschetschenien*, 15 juillet 2016 (<https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/europa-gus/rus/RUS-korruption-d.pdf>), consulté le 30 novembre 2016.

Semukhina, O. B., Reynolds, K. M., *Understanding the Modern Russian Police*, CRC Press, 2013.

## Semukhina, O. B.,

*Disciplinary Issues of Russian Police and Police Reform of 2010-2011*, dans: *Western Journal of Criminal Justice*, volume 4, numéro 2, 2012 (<http://www.wiu.edu/coehs/leja/cacj/research/documents/disciplinary%20issues%20of%20russia.docx>), consulté le 24 novembre 2016.

*From Militia to Police: The Path of Russian Law Enforcement Reforms*, dans: Russian Analytical Digest n° 151, p. 2-5, 30 juin 2014 ([http://epublications.marquette.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1103&context=socs\\_fac](http://epublications.marquette.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1103&context=socs_fac)), consulté le 23 novembre 2016.

SFH (Schweizerische Flüchtlingshilfe), *Tschetschenien: Aktuelle Menschenrechtslage. Update*, 13 mai 2016 (<https://www.fluechtlingshilfe.ch/assets/herkunftslaender/europa/rusland/160513-rus-menschenrechte.pdf>), consulté le 30 novembre 2016.

Sieca-Kozłowski, E., *NGOs and the Power Ministries in Russia: from Resistance to Cooperation?*, dans: The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies, numéro 9, 2009 (<http://pipss.revues.org/2384>), consulté le 23 novembre 2016.

Sirota & Partners, *New Administrative Procedure Code Introduces Collective Redress and Accelerates Court Procedure*, 17 septembre 2015 (<http://sirotapartners.com/news/?mod=archive&year=2015&week=38>), consulté le 6 décembre 2016.

SK (comité d'enquête de la Fédération de Russie),

*Arrêté du SK de Russie n° 20 «sur des mesures supplémentaires en vue d'organiser les enquêtes sur les infractions commises par des agents de l'application de la loi»* (Приказ СК России N 20 «О дополнительных мерах по организации расследования преступлений, совершенных должностными лицами правоохранительных органов»), 18 avril 2012 (<http://sledcom.ru/upload/site1/iblock/a4c/a4cdc6b6dc00679897197909e1682a3d.pdf>), consulté le 29 novembre 2016.

*Histoire* (История), s.d. ([http://sledcom.ru/sk\\_russia/calendar](http://sledcom.ru/sk_russia/calendar)), consulté le 29 novembre 2016.

*Investigative Committee Academy opens in Saint Petersburg*, 1<sup>er</sup> septembre 2016 (<http://en.sledcom.ru/news/item/1064781/>), consulté le 29 novembre 2016.

*Probe launched against former prosecutor of Leningrad Region*, 1<sup>er</sup> novembre 2016 (<http://en.sledcom.ru/news/item/1077425/>), consulté le 2 décembre 2016.

Sokirianskaia, E., *Women in the North Caucasus Conflicts: An Under-reported Plight*, 9 juin 2016 (<https://www.crisisgroup.org/europe-central-asia/caucasus/north-caucasus/women-north-caucasus-conflicts-under-reported-plight>), consulté le 30 novembre 2016.

SOVA,

*Calm Before the Storm? Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract them in 2014*, 21 avril 2015 (<http://www.sova-center.ru/en/xenophobia/reports-analyses/2015/04/d31818/>), consulté le 2 décembre 2016.

Seminar on ultra-nationalism in Russia, Oslo - Norway, septembre 2013.

*The Ultra-Right Movement under Pressure: Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract them in 2015*, 8 avril 2016 (<http://www.sova-center.ru/en/xenophobia/reports-analyses/2016/04/d34247/>), consulté le 2 décembre 2016.

*The Ultra-Right Shrugged: Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract them in 2013*, 31 mars 2014 (<http://www.sova-center.ru/en/xenophobia/reports-analyses/2014/03/d29236/>), consulté le 2 décembre 2016.

Spravochnik Kadrovika, *Le bureau du procureur vous examine: documentation des résultats*, (Вас проверяет прокуратура: оформление результатов), 27 octobre 2011 (<http://www.pro-personal.ru/journal/725/307222/>), consulté le 2 décembre 2016.

Sputnik News,

*Kremlin Spokesman Denies Reports on Abolition of Russian Investigative Committee*, 27 septembre 2016 (<https://sputniknews.com/russia/201609271045739156-russia-investigative-committee-abolition/>), consulté le 29 novembre 2016.

*Russia May Create Ministry for State Security and Close Emergencies Ministry*, 19 septembre 2016 (<https://sputniknews.com/russia/201609191045455134-russia-ministries-reform/>), consulté le 29 novembre 2016.

Stop Violence Against Women, *Violence Against Women in the Russian Federation*, dernière mise à jour en octobre 2014 ([http://www.stopvaw.org/Russian\\_Federation](http://www.stopvaw.org/Russian_Federation)), consulté le 2 décembre 2016.

Centre «Stratégie» pour les études de lettres et les études politiques (Saint-Pétersbourg), *Le traitement des plaintes des citoyens dans l'appareil du commissaire aux droits de l'homme en Fédération de Russie* (Работа с жалобами граждан в аппарате Уполномоченного по правам человека в Российской Федерации), 13 mars 2004 ([http://strategy-spb.ru/edu/?do=manual&man\\_grup=170&doc=798&pr\\_id\\_dl=10](http://strategy-spb.ru/edu/?do=manual&man_grup=170&doc=798&pr_id_dl=10)), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Cour suprême de la République tchétchène, *Tribunaux de la République tchétchène* (Суды Чеченской Республики), s.d. (<http://vs.chn.sudrf.ru/modules.php?name=sud>), consulté le 30 novembre 2016.

Cour suprême de la Fédération de Russie,

*Information about the Supreme Court*, s.d. (<http://www.supcourt.ru/catalog.php?c1=English&c2=About%20the%20Supreme%20Court&c3=&id=9639>), consulté le 5 décembre 2016.

*Overview of the Judicial System of the Russian Federation*, s.d. (<http://www.supcourt.ru/catalog.php?c1=English&c2=Judicial%20System%20of%20the%20Russian%20Federation>), consulté le 23 novembre 2016.

Sykiainen, L. R., *Sharia Courts: Modern Practice and Prospectives in Russia*, 2015 (<https://www.hse.ru/data/2015/12/29/1136288132/60LAW2015.pdf>), consulté le 30 novembre 2016.

Direction des enquêtes du comité d'enquête de la Fédération de Russie dans la région de Tambov, *arrêté du comité d'enquête du bureau du procureur de la Fédération de Russie du 19 septembre 2007 n° 17 «relatif à l'application des consignes sur la procédure d'examen des recours et l'accueil des citoyens dans le système du comité d'enquête du bureau du procureur de la Fédération de Russie»*, (Приказ Следственного комитета при прокуратуре РФ от 19 сентября 2007 г. N 17 "О введении в действие Инструкции о порядке рассмотрения обращений и приема граждан в системе Следственного комитета при прокуратуре Российской Федерации" (с изменениями от 8 апреля 2008 г.), version du 8 avril 2008 ([https://web.archive.org/web/20160818114218/http://www.skp-tambov.ru/content/norm\\_base/44.doc](https://web.archive.org/web/20160818114218/http://www.skp-tambov.ru/content/norm_base/44.doc)) (disponible sur archive.org), consulté le 28 novembre 2016.

Tagesanzeiger, *Vom Vorkämpfer zur Reaktionärin*, 1<sup>er</sup> mai 2016 (<http://www.tagesanzeiger.ch/ausland/europa/vom-vorkaempfer-zur-reaktionaerin/story/20808250>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

TASS, *Detention of Russian high-ranked investigators part of anti-corruption campaign — Kremlin*, 20 juillet 2016 (<http://tass.com/politics/889523>), consulté le 29 novembre 2016.

Taylor, B. D.,

*State-Building in Putin's Russia. Policing and Coercion after Communism*, Cambridge University Press, 2011.

*Historical Legacies and Law Enforcement in Russia*, dans: PONARS Eurasia Policy Memo n° 150, mai 2011 ([https://www2.gwu.edu/~ieresgwu/assets/docs/ponars/pepm\\_150.pdf](https://www2.gwu.edu/~ieresgwu/assets/docs/ponars/pepm_150.pdf)), consulté le 23 novembre 2016.

Telegraph (The), *Ramzan Kadyrov: Putin's 'sniper' in Chechnya*, 24 février 2016 (<http://s.telegraph.co.uk/graphics/projects/Putin-Ramzan-Kadyrov-Boris-Nemtsov-Chechnya-opposition-Kremlin/index.html>), consulté le 30 novembre 2016.

TI Russie (Transparency International Russie),

*Global Corruption Barometer*, 2013 (<http://www.transparency.org/gcb2013/country/?country=russia>), consulté le 6 décembre 2016.

*Comment faire appel d'un refus d'ouvrir une enquête pénale* (Как обжаловать отказ в возбуждении уголовного дела), 13 novembre 2013 ([http://askjournal.ru/item/kak-obzhalovat-otkaz-v-vozbuzhdenii-ugolovnogo-dela?category\\_id=173#gid=304020121023070027](http://askjournal.ru/item/kak-obzhalovat-otkaz-v-vozbuzhdenii-ugolovnogo-dela?category_id=173#gid=304020121023070027)), consulté le 2 décembre 2016.

*Comment déposer une plainte auprès du bureau du procureur* (Как составляется жалоба в прокуратуру), 13 novembre 2013 (<http://askjournal.ru/item/kak-sostavit-zhalobu-v-prokuraturu#gid=292020091207131400>), consulté le 2 décembre 2016.

*Comment préparer et soumettre une déclaration d'infraction* (Как составить и подать заявление о преступлении), 19 novembre 2012 ([http://askjournal.ru/item/inst-kak-podat-zayavlenie-o-prestuplenii?category\\_id=173#gid=172120081204182438](http://askjournal.ru/item/inst-kak-podat-zayavlenie-o-prestuplenii?category_id=173#gid=172120081204182438)), consulté le 2 décembre 2016.

Titaev, K. et Shkliaruk, M., *Investigators in Russia*, dans: *Russian Politics & Law*, 54:2-3, 2016, p. 112-137 ([http://www.enforce.spb.ru/images/Products/in\\_English/2016\\_Investigators\\_in\\_Russia.pdf](http://www.enforce.spb.ru/images/Products/in_English/2016_Investigators_in_Russia.pdf)), consulté le 28 novembre 2016.

Transitions Online, *Why do Russian judges act that way?*, 6 février 2013 (<http://www.tol.org/client/article/23588-russia-judges.html>), consulté le 6 décembre 2016.

Parlement britannique, *Parliamentary Human Rights Group (PHRG) Report, Chechnya Fact-Finding Mission*, 10 juin 2010 (<http://www.refworld.org/docid/4cc7ed2a2.html>), consulté le 30 novembre 2016.

Nations unies, section de la cartographie, *Fédération de Russie, carte n° 3840 Rev. 2*, janvier 2004 (<http://www.un.org/Depts/Cartographic/map/profile/russia.pdf>), consulté le 13 décembre 2016.

Comité des droits de l'homme des Nations unies, *Concluding observations on the seventh periodic report of the Russian Federation*, 28 avril 2015 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1930\\_1437490602\\_g1508426.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1930_1437490602_g1508426.pdf)), consulté le 2 décembre 2016.

HCDH des Nations unies (Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme), *Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de l'indépendance des juges et des avocats; Gabriela Knaul; Additif; Mission en Fédération de Russie*, 30 avril 2014 ([http://www.ecoi.net/file\\_upload/1930\\_1403017719\\_a-hrc-26-32-add-1-eng.doc](http://www.ecoi.net/file_upload/1930_1403017719_a-hrc-26-32-add-1-eng.doc)), consulté le 25 novembre 2016. Version française accessible sur: <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=539ee1164>

Centre d'actualités de l'ONU, *Backing Ukraine's territorial integrity, UN Assembly declares Crimea referendum invalid*, 27 mars 2014 (<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=47443&Cr=ukraine&Cr1=#.WEUof02oN9B>), consulté le 25 novembre 2016.

ONUDC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), *Anti-Corruption Authorities of the Russian Federation*, 2013 (<http://www.track.unodc.org/LegalLibrary/LegalResources/Russian%20Federation/Authorities/Anti-Corruption%20Authorities%20of%20the%20Russian%20Federation.pdf>), consulté le 29 novembre 2016.

ONU Femmes - Global Database on Violence against Women, *Loi fédérale n° 119-FZ sur la protection de l'État pour les victimes, les témoins et autres protagonistes dans les procédures pénales*, s.d. (<http://www.evaw-global-database.unwomen.org/en/countries/europe/russian-federation/2004/federal-law-no-119-fz-on-state-protection-for-victims>), consulté le 2 décembre 2016.

US DoS (département d'État américain),

*2016 Investment Climate Statement, Russia*, juin 2016 (<http://www.state.gov/e/eb/rls/othr/ics/investmentclimatestatements/index.htm?year=2016&dclid=254409>), consulté le 25 novembre 2016.

*2014 Investment Climate Statement, Russia*, juin 2014 (<http://www.state.gov/e/eb/rls/othr/ics/2014/227933.htm>), consulté le 25 novembre 2016.

*2014 Country Report on Human Rights Practices, Russia*, 25 juin 2015 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/306252/429631\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/306252/429631_en.html)), consulté le 25 novembre 2016.

*2015 Country Report on Human Rights Practices, Russia*, 13 avril 2016 ([http://www.ecoi.net/local\\_link/322455/448230\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/322455/448230_en.html)), consulté le 23 novembre 2016.

Washington Post (The), *The rocky relationship between Russia and the European Court of Human Rights*, 23 avril 2014 (<https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2014/04/23/the-rocky-relationship-between-russia-and-the-european-court-of-human-rights/>), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

White, S.; *Understanding Russian Politics*, Cambridge University Press, 2011.

White, S. et Mcallister, I., *The Putin Phenomenon*, dans: *Journal of Communist Studies and Transition Politics*, volume 24, numéro 4, 2008, p. 604-628 (<http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13523270802510610>), consulté le 3 novembre 2016.

WSJ (Wall Street Journal), *Chechnya: Russia's Islamic State?*, 2 juin 2016 (<http://www.wsj.com/articles/chechnya-russias-islamic-state-1464859621>), consulté le 30 novembre 2016.

Zernova, M., *Russian Police and Transition to Democracy: Lessons from One Empirical Study*, dans: Internet Journal of Criminology, 2013 ([http://www.internetjournalofcriminology.com/Zernova\\_Russian\\_Police\\_and\\_Transition\\_to\\_Democracy\\_IJC\\_May\\_2013.pdf](http://www.internetjournalofcriminology.com/Zernova_Russian_Police_and_Transition_to_Democracy_IJC_May_2013.pdf)), consulté le 24 novembre 2016.

Ziegeweid, J., *Justice for Russian women? Russia begins to face its domestic violence problem*, dans: Human Rights Brief, 2 novembre 2014 (<http://hrbrief.org/2014/11/justice-for-russian-women-russia-begins-to-face-its-domestic-violence-problem/>), consulté le 2 décembre 2016.

## Sources non publiques et anonymes

Agora, entretien avec le directeur, Oslo, 6 octobre 2015. Agora est une organisation de défense des droits de l'homme qui procure une défense juridique aux victimes de violations présumées des droits de l'homme par des fonctionnaires gouvernementaux tels que des agents de police, des militaires et des agents pénitentiaires, en particulier aux journalistes, aux militants politiques, aux blogueurs et aux ONG.

CAC, entretien avec Svetlana Gannouchkina, Oslo, 6 octobre 2015.

Comité pour la prévention de la torture, entretien avec un représentant, Nijny Novgorod, 17 novembre 2014. ONG russe qui enquête sur les allégations de torture par des agents de l'État, qui apporte une aide médicale psychologique aux victimes de torture et qui les représente au niveau national et devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 12 octobre 2015. Ce contact est un spécialiste de la protection des droits de l'homme en Fédération de Russie et du système judiciaire russe. Cette personne souhaite rester anonyme pour des raisons de sécurité.

Expert de l'ONG russe Comité de prévention de la torture, réponse par courriel, 2 novembre 2015. Ce contact est un spécialiste de la protection des droits de l'homme en Fédération de Russie et du système judiciaire russe. Cette personne souhaite rester anonyme pour des raisons de sécurité.

Expert de l'Institut pour l'état de droit à l'Université européenne, Saint-Petersbourg, réponse par courriel, 6 novembre 2015. Cette personne souhaite rester anonyme pour des raisons de sécurité.

Gannouchkina, S., réponse par courriel, 8 novembre 2016.

Halbach, U., réponse par courriel, 11 novembre 2016.

Historien spécialiste de la Tchétchénie qui a mené des recherches sur le terrain en Tchétchénie, réponse par courriel, 2 novembre 2016.

HRW, entretien avec des représentants, Moscou, 11 novembre 2014.

Memorial, entretien avec un avocat, Moscou, 18 novembre 2014. Cet avocat prépare des requêtes devant la CEDH pour des demandeurs originaires de Russie.

Memorial, correspondance avec un avocat, réponse par courriel, 3 novembre 2015. Cet avocat prépare des requêtes devant la CEDH pour des demandeurs originaires de Russie.

ONG qui surveille la situation des journalistes, entretien avec des représentants, Moscou, 12 novembre 2014.

SOVA (Centre pour l'information et l'analyse), entretien avec un chercheur, Moscou, 12 novembre 2014. Ce chercheur travaille sur des sujets liés aux extrémistes pour le SOVA.

SRJI, Stitching Russian Justice Initiative, entretien avec un représentant, Moscou, 12 novembre 2014. Stitching Russian Justice Initiative utilise les mécanismes juridiques nationaux et internationaux pour réclamer justice pour les violations graves des droits de l'homme dans le Caucase du Nord et du Sud. Elle a représenté plus de 2 000 clients dans plus de 300 requêtes introduites auprès de la Cour européenne des droits de l'homme.



## Annexe 2: Termes de référence

### Vue d'ensemble des institutions constitutionnelles

Développement récent

Constitution (théorie)

Structure de l'État (pratique)

Douma, gouvernement fédéral / gouvernement régional, Cour constitutionnelle

### LES ACTEURS ÉTATIQUES de la PROTECTION

Champ couvert (raisons de l'exclusion des troupes internes/du FSB/de l'armée)

MVD (ministère de l'intérieur)/police

Introduction (structure, fédéral/région, vue d'ensemble des différents acteurs, expliquer pourquoi l'accent est uniquement mis sur la police comme acteur de la protection et pas, par exemple, sur l'OMON)

Police (fédérale, régionale et locale)

A. Généralités (mandat/procédure)

B. Capacité

- Structure
- Ressources (statistiques niveau féd./rég.)
- Formation

C. Intégrité (indépendance/influence politique)

- Code de conduite/loyauté
- Corruption (échelles salariales)
- Impunité (mécanisme de contrôle interne)
- Discrimination et violations des droits de l'homme

D. Groupes vulnérables, par exemple:

- Minorités ethniques
- Minorités religieuses
- Militants/journalistes
- Minorités sexuelles
- Femmes (violence domestique)
- Migrants

Bureau du procureur

A. Généralités (mandat/procédure: par exemple, relation avec les tribunaux)

B. Capacité

- Structure - procureurs fédéraux et régionaux
- Ressources
- Formation

C. Intégrité

- Indépendance/influence politique: nomination
- Code de conduite
- Corruption

- Impunité
- Discrimination

#### Les tribunaux

##### Les juridictions nationales

###### A. Généralités:

- Différents types de tribunaux (administratifs, pénaux, du travail, de la famille)
- Hiérarchie (graphique)
- Procédure (comment déposer une plainte/interaction avec le bureau du procureur)

###### B. Capacité

- Ressources
- Nomination du personnel
- Équipement informatique
- Arriéré judiciaire
- Formation à la nouvelle législation

###### C. Intégrité

- Indépendance: procédure de nomination
- Corruption
- Mécanisme de contrôle interne
- Discrimination et violations des droits de l'homme
- Procès équitable
- Mise en œuvre/exécution des décisions judiciaires

###### D. Groupes vulnérables

##### CEDH

###### A. Différents types d'affaires en FdR (Tchéchénie, système d'enregistrement, minorités religieuses, violence domestique)

###### B. Résultats

###### C. Incidence (réaction de l'État)

#### Comité d'enquête de l'État (SK)

###### A. Généralités (mandat/procédure)

###### B. Capacité

- Structure (hiérarchie, chaîne de commandement),
- Ressources (budget/personnel/équipement)
- Formation

###### C. Intégrité

- Questions de loyauté, indépendance politique
- Confiance
- Corruption (lien niveau salaire)
- Impunité
- Discrimination et violations des droits de l'homme

###### D. Groupes vulnérables

## Méiateur (commissaire aux droits de l'homme)

A. Généralités: Mandat (recommandations/sanctions), procédure

B. Capacité

- Structure (hiérarchie, chaîne de commandement),
- Ressources (budget/personnel/équipement)
- Formation

C. Intégrité

- Indépendance/influence politique
- Confiance
- Incidences réelles
- Discrimination dans l'accès au médiateur?

## GROS PLAN SUR LA TCHÉTCHÉNIE

Introduction (pourquoi est-elle différente du reste de la FdR)

Développements récents (renforcement du régime local)

Incidence des développements sur l'accès à la protection de l'État

- Absence de contrôle fédéral
- Lien fort entre le président et Ramzan Kadyrov
- Influence de la tradition et de la religion – tribunaux traditionnels/tribunaux de la charia/tribunaux ordinaires

Groupes vulnérables (femmes)



## Comment prendre contact avec l'Union européenne?

### En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

### Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone:
  - o via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
  - o au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

## Comment trouver des informations sur l'Union européenne?

### En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse [https://europa.eu/european-union/index\\_fr](https://europa.eu/european-union/index_fr)

### Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://publications.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local ([https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)).

### Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

### Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.



Office des publications